

Table des matières

Introduction	4
Tableau de bord	14
Témoins et carillons	14
Indicateurs	20
Afficheur multimessage	20
Chaînes audio	41
Système MyLincoln Touch ^{MC}	41
Bloc de commande – chauffage et climatisation	42
Régulation automatique de la température	42
Fonctions de l'écran tactile	45
Dégivreur de lunette arrière	50
Éclairage et phares	53
Phares et feux	53
Clignotants	58
Remplacement des ampoules	60
Commandes du conducteur	67
Commandes d'essuie-glace et de lave-glace	67
Volant réglable	69
Commandes des glaces électriques	73
Rétroviseurs	75
Programmateur de vitesse	78
Régulateur de vitesse adaptatif	80
Serrures et sécurité	106
Serrures	113
Alarme antivol	131

Table des matières

Sièges et systèmes de retenue 137

Sièges	137
Systèmes de retenue	151
Sacs gonflables	168
Dispositifs de retenue pour enfant	184

Pneus, jantes et chargement 205

Pneus	207
Gonflage des pneus	210
Système de surveillance de la pression des pneus	223
Chargement du véhicule	229
Traction d'une remorque	236
Remorquage de loisir	240

Conduite 242

Démarrage	242
Freins	249
AdvanceTrac®	251
Boîte de vitesses	261
Sonar de recul	265
Caméra de marche arrière	267

Dépannage 293

Service de dépannage	293
Commande des feux de détresse	294
Interrupteur automatique de pompe d'alimentation	295
Fusibles et relais	295
Changement d'un pneu	305
Couple de serrage de l'écrou de roue	312
Démarrage-secours	314
Remorquage	317

Assistance à la clientèle 319

Défauts compromettant la sécurité (É.-U. seulement)	327
Défauts compromettant la sécurité (Canada seulement)	327

Nettoyage 328

Table des matières

Entretien et caractéristiques	337
Compartiment moteur	339
Huile moteur	342
Batterie	345
Liquide de refroidissement du moteur	347
Carburants automobiles	354
Filtre(s) à air	372
Pièces de rechange	376
Caractéristiques des produits d'entretien et contenances	377
Moteur	381
Accessoires	384
Programme d'entretien prolongé Ford	387
Guide d'entretien périodique	391
Calendrier et carnet d'entretien normal	398
Index	415

Tous droits réservés. Toute reproduction, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'enregistrement, tout système de mise en mémoire et de récupération de l'information, ainsi que la traduction, en tout ou en partie, est interdite sans avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite de Ford Motor Company. Ford peut changer le contenu des informations présentées dans ce guide sans préavis ni aucune obligation de sa part.

Copyright © 2010 Ford Motor Company

Introduction

FÉLICITATIONS!

Nous vous félicitons pour l'achat de votre nouvelle Lincoln. Veuillez prendre le temps de vous familiariser avec votre véhicule en lisant ce guide. Plus vous en saurez sur votre véhicule, plus vous prendrez plaisir à le conduire, et ce, en toute sécurité.

Pour obtenir de plus amples renseignements à propos de Ford et de ses produits, visitez le site Web suivant :

- Aux États-Unis : www.ford.com
- Au Canada : www.ford.ca
- Au Mexique : www.ford.com.mx
- En Australie : www.ford.com.au

Des renseignements supplémentaires utiles aux propriétaires de véhicules sont fournis dans d'autres publications.

Ce Guide du propriétaire fournit une description de chaque option et de chaque variante de modèle disponible. Par conséquent, certains des articles décrits peuvent ne pas s'appliquer à votre véhicule en particulier. De plus, en raison des cycles d'impression, il est possible que certaines options soient décrites dans le guide avant qu'elles soient disponibles.

N'oubliez pas de remettre le Guide du propriétaire au futur propriétaire si vous décidez de vendre votre véhicule puisqu'il fait partie intégrante du véhicule.

SÉCURITÉ ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT



Symboles d'avertissement dans ce guide

Comment pouvez-vous réduire le risque de blessures aux occupants? Dans le présent guide, vous trouverez des réponses à ce genre de question sous forme de directives mises en évidence par le symbole d'avertissement triangulaire. Ces directives doivent être lues et respectées.

Introduction



Symboles d'avertissement de votre véhicule

Lorsque vous apercevez ce symbole, il est primordial que vous consultiez la section correspondante du guide avant de toucher ou de tenter de régler quoi que ce soit.



Protection de l'environnement

Chacun doit faire sa part afin de protéger l'environnement. Un usage approprié du véhicule associé au respect des normes relatives à la récupération et à l'élimination des liquides de vidange, des lubrifiants et des produits de nettoyage représentent des facteurs importants dans la poursuite de cet objectif. L'information relative à ce sujet dans ce guide est mise en évidence par le symbole de l'arbre.



Avertissement relatif à la Proposition 65 de l'État de Californie



AVERTISSEMENT : L'État de la Californie reconnaît que les gaz d'échappement des véhicules, certains de leurs constituants et certains composants du véhicule contiennent ou dégagent des substances chimiques qui peuvent causer le cancer et des malformations congénitales ou autres lésions de l'appareil reproducteur. De plus, certains fluides contenus dans le véhicule et certains produits provenant de l'usure de composants contiennent ou émettent des composés chimiques qui sont reconnus en Californie comme cause de cancer et de malformations congénitales.

PRÉSENCE DE PERCHLORATE

Certains composants de votre véhicule, tels que les sacs gonflables, les prétendeurs de ceinture de sécurité et les piles boutons, pourraient renfermer du perchlorate. La manipulation de ces composants et la mise à la casse du véhicule au terme de sa vie utile pourraient exiger des précautions particulières. Consultez le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate pour plus de détails.

Introduction

RODAGE DE VOTRE VÉHICULE

Votre véhicule n'a pas besoin d'une longue période de rodage. Essayez de ne pas rouler continuellement à la même vitesse au cours des 1 600 premiers kilomètres (1 000 milles). Changez fréquemment de vitesse pour bien roder toutes les pièces mobiles.

Conduisez votre véhicule neuf sur au moins 1 600 km (1 000 milles) avant de tracter une remorque. Consultez la section *Traction d'une remorque* du chapitre *Pneus, jantes et chargement* pour obtenir de plus amples renseignements sur la traction d'une remorque.

N'ajoutez pas de composés modificateurs de friction ni d'huile spéciale pour rodage puisque ces additifs peuvent nuire à l'étanchéité des segments de piston. Consultez la section *Huile moteur* du chapitre *Entretien et caractéristiques* pour obtenir de plus amples renseignements sur l'huile à utiliser.

AVIS SPÉCIAUX

Garantie limitée de véhicule neuf

Pour savoir exactement ce qui est couvert et ce qui n'est pas couvert par votre Garantie limitée de véhicule neuf, consultez le *Livret de garantie* qui vous a été remis avec le Guide du propriétaire.

Directives spéciales

Dans le but d'assurer votre sécurité, votre véhicule est doté de commandes électroniques perfectionnées.



AVERTISSEMENT : Veuillez lire la section *Système de retenue supplémentaire (SRS)* du chapitre *Sièges et systèmes de retenue*. Si ces avertissements et ces directives ne sont pas respectés, les risques de blessures seront accrus.



AVERTISSEMENT : Ne placez **JAMAIS** un siège d'enfant ou de bébé orienté vers l'arrière sur le siège du passager avant, devant un sac gonflable activé.

Introduction

RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS AU SUJET DES ROUES ET PNEUS À TAILLE BASSE P265/40R22

Si votre véhicule est équipé de pneus P265/40R22, il s'agit de pneus à taille basse. Ces pneus et roues confèrent une allure sportive à votre véhicule. En fonction des conditions de la route et du style de conduite adopté, des pneus à taille basse peuvent produire un bruit de roulement plus élevé et s'user plus rapidement que des pneus conventionnels. De plus, en raison de leur conception, ces pneus sont plus vulnérables aux imperfections de la route que des pneus conventionnels, comme par exemple les nids-de-poule, les surfaces en mauvais état ou non pavées, et peuvent s'endommager plus facilement au contact des rails de guidage des lave-autos et des bordures de trottoir. Votre Garantie limitée de véhicule neuf ne couvre pas de tels dommages. Gardez toujours vos pneus correctement gonflés et prenez des précautions supplémentaires lorsque vous roulez sur des chaussées en mauvais état, afin d'éviter les chocs qui risquent d'endommager les pneus et les roues.

ENREGISTREMENT DES DONNÉES

Enregistrement des données d'entretien

Les enregistreurs de données d'entretien de votre véhicule recueillent et enregistrent l'information diagnostique du véhicule, notamment les données relatives à la performance ou à l'état de divers systèmes et modules dont il est équipé, par exemple le moteur, l'accélérateur, la direction ou le circuit de freinage. Afin de rendre un diagnostic précis et de bien entretenir votre véhicule, Ford, Ford du Canada et d'autres ateliers d'entretien et de réparation peuvent accéder aux données de diagnostic en établissant une connexion directe avec votre véhicule. Pour les États-Unis seulement (selon l'équipement), si vous choisissez d'utiliser la fonction SYNC^{MD} (rapport sur l'état du véhicule), vous consentez à ce que certains renseignements diagnostiques deviennent aussi disponibles pour la société Ford Motor Company ou toute installation Ford autorisée, et que ces renseignements peuvent être utilisés à des fins diverses. Consultez votre supplément SYNC^{MD} pour obtenir de plus amples renseignements.

Introduction

Enregistrement des données d'événement

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de données d'événement (EDR). Le but principal d'un EDR est d'enregistrer, lors d'un accident ou de situations similaires, comme lors du déploiement d'un sac gonflable ou lors d'un impact avec un obstacle sur la route; ces données aident à comprendre comment les systèmes du véhicule ont exécuté leurs tâches. L'EDR est conçu pour enregistrer des données liées à la dynamique et aux systèmes de sécurité du véhicule pendant une brève période de temps, généralement de 30 secondes ou moins. L'EDR dans ce véhicule est conçu pour enregistrer les données telles que :

- la façon dont fonctionnaient différents systèmes de votre véhicule;
- le bouclage des ceintures de sécurité du conducteur et des passagers;
- la mesure (le cas échéant) dans laquelle le conducteur a appuyé sur la pédale d'accélérateur ou de frein;
- la vitesse à laquelle roulait le véhicule;
- la direction dans laquelle le conducteur a tourné le volant.

Ces données peuvent aider à fournir une meilleure compréhension des circonstances dans lesquelles les accidents et les blessures surviennent.

Nota : Les données de l'EDR sont enregistrées par votre véhicule seulement si une situation d'accident importante survient; aucune données ne sont enregistrées par l'EDR sous les conditions de conduite normales et aucune données, ni renseignements personnels (par exemple, le nom, le sexe, l'âge, et l'emplacement de l'accident) ne sont enregistrés (voir les restrictions quant au service d'assistance 911 et les services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de confidentialité des renseignements ci-dessous). Cependant, les parties, comme les autorités policières, pourraient combiner les données de l'EDR avec le type de données d'identification personnelles normalement enregistrées pendant une enquête relative à une collision.

Introduction

Pour lire des données enregistrées par un EDR, du matériel spécialisé est exigé, et un accès au véhicule ou à l'EDR est nécessaire. En plus du constructeur de véhicules, les autres partis, comme les autorités policières, qui sont dotés de tels équipements, peuvent lire de l'information s'ils ont accès au véhicule ou l'EDR. Ford et Ford du Canada ne liront pas ces données sans votre autorisation préalable, à moins d'être soumis à une ordonnance du tribunal, à l'application d'une loi, à une instance gouvernementale ou à la demande de tiers détenant un pouvoir légal. Indépendamment de Ford et de Ford du Canada, d'autres organismes pourraient demander l'accès à cette information.

Nota : Dans la mesure où des lois relatives à l'enregistrement de données d'événement s'appliquent à SYNC^{MD} ou à ses caractéristiques, veuillez noter ce qui suit : une fois que le service d'assistance 911 (selon l'équipement) est activé, la fonction d'assistance 911 peut, pour tout téléphone cellulaire apparié et relié, divulguer aux services d'urgence que le véhicule vient de subir une collision impliquant le déploiement d'un sac gonflable, ou, dans certains véhicules, l'activation d'un dispositif d'arrêt de la pompe à carburant. Certaines versions ou mises à jour du service d'assistance 911 peuvent aussi servir à fournir verbalement ou électroniquement l'emplacement du véhicule aux opérateurs du service 911 (comme la latitude et la longitude), et/ou les autres détails du véhicule ou de l'accident, ou bien l'information personnelle des occupants pour aider les opérateurs du service d'assistance 911 à fournir les services d'urgence les plus adéquats. Si vous ne souhaitez pas divulguer cette information, n'activez pas la fonction d'assistance 911. Consultez votre supplément SYNC^{MD} pour obtenir de plus amples renseignements.

De plus, en utilisant les services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements (selon l'équipement – É.-U. uniquement), le système utilise la technologie GPS et des capteurs de pointe dans le véhicule pour déterminer l'emplacement actuel du véhicule, sa trajectoire et sa vitesse (les « allers et venues du véhicule ») afin de vous renseigner sur les itinéraires, la circulation ou les adresses d'entreprises, selon vos besoins. Si vous préférez que Ford ou ses fournisseurs ne reçoivent pas cette information, n'utilisez pas ces services. Ford Motor Company et les fournisseurs qui offrent ces services ne conservent pas les informations sur les allers et

Introduction

venues du véhicule. Pour plus de renseignements, voir les modalités des services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements. Consultez votre supplément SYNC^{MD} pour obtenir de plus amples renseignements.

UTILISATION D'UN TÉLÉPHONE CELLULAIRE

L'utilisation des équipements de communication mobile dans le cadre des activités personnelles et commerciales a augmenté de façon significative. Toutefois, les conducteurs ne doivent pas mettre leur sécurité et celle des autres en jeu lorsqu'ils utilisent de tels appareils. Ces appareils peuvent être très avantageux du point de vue de la sécurité personnelle lorsqu'ils sont utilisés judicieusement, plus particulièrement en situation d'urgence. La sécurité doit être une priorité lors de l'utilisation de ces équipements de communication mobile afin de ne pas annuler les avantages qu'ils présentent.

Notons, entre autres les appareils de communication mobile, les téléphones cellulaires, les téléavertisseurs, les dispositifs de courriel portables, les systèmes de communication de bord, les dispositifs télématiques et les radios bidirectionnelles portables.



AVERTISSEMENT : La distraction au volant peut causer la perte de maîtrise du véhicule et entraîner des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif pendant que vous conduisez et de vous conformer à toutes les lois applicables.

Introduction

RENSEIGNEMENTS SPÉCIFIQUES AUX VÉHICULES DESTINÉS À L'EXPORTATION (AUTRES QUE LES VÉHICULES DESTINÉS À LA VENTE AUX ÉTATS-UNIS ET AU CANADA)

Les caractéristiques et les options des véhicules vendus dans votre pays peuvent différer de celles décrites dans ce Guide du propriétaire. Un supplément particulier à votre pays peut compléter le Guide du propriétaire de votre véhicule. En consultant ce supplément, le cas échéant, vous pourrez déterminer les caractéristiques du véhicule et connaître les recommandations et les spécifications propres à votre pays. Ce Guide du propriétaire s'applique principalement aux véhicules vendus aux États-Unis et au Canada. Les caractéristiques et équipements de série y étant décrits peuvent différer de ceux qui équipent les modèles destinés à l'exportation. **Consultez ce Guide du propriétaire pour obtenir tous les autres renseignements et avertissements nécessaires.**

Introduction

Voici quelques-uns des pictogrammes que vous pourriez trouver sur votre véhicule.

Glossaire des pictogrammes

Avertissement de sécurité		Consultez le Guide du propriétaire	
Bouclage de la ceinture de sécurité		Sac gonflable – avant	
Sac gonflable – latéral		Point d'ancrage inférieur pour siège d'enfant	
Patte d'ancrage pour siège d'enfant		Circuit de freinage	
Freinage antiblocage		Frein de stationnement	
Liquide de frein – sans produits pétroliers		Sonar de recul	
Commande de stabilité		Programmateurs de vitesse	
Commutateur combiné d'éclairage		Feux de détresse	
Phares antibrouillards – avant		Porte-fusibles	
Réinitialisation de la pompe d'alimentation		Essuie-glace – lave-glace	
Dégivrage – désembuage du pare-brise		Dégivrage – désembuage de la lunette arrière	

Introduction

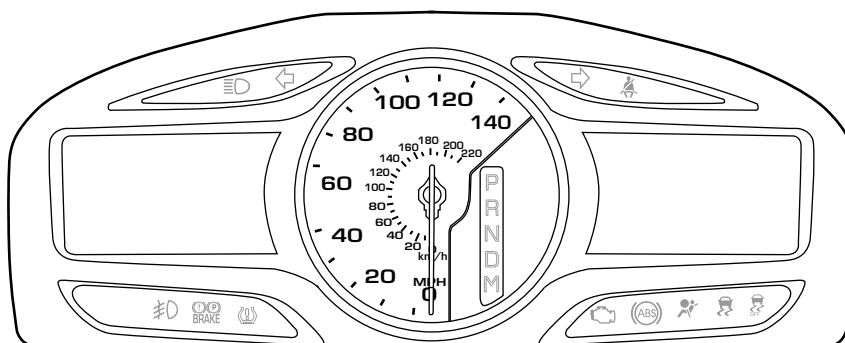
Glossaire des pictogrammes

Glaces électriques avant et arrière		Condamnation des lève-glaces électriques	
Dispositif de sécurité enfants		Ouverture du coffre à bagages depuis l'intérieur	
Alarme de détresse		Huile moteur	
Liquide de refroidissement du moteur		Température du liquide de refroidissement du moteur	
Laissez refroidir avant d'ouvrir		Batterie	
Ne pas fumer, évitez les flammes et les étincelles		Électrolyte	
Gaz explosif		Avertissement concernant le ventilateur	
Liquide de direction assistée		Maintenez un niveau de liquide approprié	
Témoin d'anomalie du moteur		Filtre à air du moteur	
Filtre à air de l'habitacle		Cric	
Témoin de vérification du bouchon de carburant		Avertissement de basse pression des pneus	

Tableau de bord

TÉMOINS ET CARILLONS

Tableau de bord avec unités de mesure standard illustré; avec unités de mesure métriques similaire



Les témoins peuvent vous avertir de la présence d'un problème dans l'un des circuits de votre véhicule, qui peut s'aggraver au point de nécessiter des réparations coûteuses. Un témoin peut s'allumer lorsqu'un problème se produit au niveau d'une des fonctions de votre véhicule. Plusieurs témoins s'allument lorsque vous démarrez votre véhicule afin de vérifier le fonctionnement des ampoules. Si un témoin reste allumé après le démarrage du véhicule, référez-vous au témoin respectif du système pour obtenir des renseignements supplémentaires.

Nota : Certains témoins (pictogrammes) sont de type reconfigurable. Ces témoins apparaissent à l'afficheur multimessage et fonctionnent comme les témoins normaux mais il ne s'affichent pas au démarrage.

Témoin d'anomalie du moteur :

Le témoin d'anomalie du moteur s'allume à l'établissement du contact à titre de vérification de l'ampoule et pour indiquer que le véhicule est prêt en vue des contrôles d'inspection et d'entretien. Le témoin d'anomalie du moteur demeure normalement allumé jusqu'à ce que le moteur soit lancé, puis il s'éteint si aucune anomalie n'est détectée. Toutefois, si après 15 secondes le témoin d'anomalie du moteur clignote huit fois, le véhicule n'est pas prêt en vue des contrôles d'inspection et d'entretien. Consultez la section

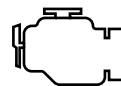


Tableau de bord

Préparation pour les contrôles d'inspection et d'entretien du chapitre Entretien et caractéristiques.

Si le témoin ne s'éteint pas une fois le moteur en marche, cela indique que le circuit d'autodiagnostic embarqué (OBD-II) a détecté une défaillance. Consultez la section *Autodiagnosics embarqués (OBD-II)* dans le chapitre *Entretien et caractéristiques*. Si le témoin clignote, c'est que le moteur produit des ratés pouvant endommager le catalyseur. Conduisez à vitesse modérée (évituez les accélérations et les décélérations soudaines) et communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.



AVERTISSEMENT : Si le moteur a des ratés, des températures excessives à l'échappement risquent d'endommager le catalyseur, le circuit d'alimentation, le revêtement du plancher du véhicule ou d'autres éléments, et il en résulterait des risques d'incendie.

Témoin d'anomalie du groupe motopropulseur ou de puissance réduite (pictogramme) :

Ce témoin s'allume lorsqu'une anomalie a été détectée dans le groupe motopropulseur ou dans la transmission intégrale. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.



Témoin du circuit de freinage :

Pour vérifier son fonctionnement, le témoin du circuit de freinage s'allume brièvement à l'établissement du contact, avant le démarrage du moteur, lorsque le commutateur d'allumage passe de la position CONTACT à la position DÉMARRAGE, ou lorsque le frein de stationnement est serré alors que le contact est établi. Si, dans l'une ou l'autre de ces situations, le témoin du circuit de freinage ne s'allume pas, communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible. Si ce témoin reste allumé une fois le frein de stationnement desserré, cela indique que le niveau de liquide de frein est insuffisant ou une anomalie du circuit de freinage. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.



Tableau de bord



AVERTISSEMENT : Il peut s'avérer dangereux de conduire le véhicule alors que le témoin du circuit de freinage est allumé. Une diminution marquée du rendement des freins peut survenir et se traduire, par une plus longue distance de freinage. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible. La conduite sur de longues distances lorsque le frein de stationnement est serré peut causer une défaillance du frein et le risque de blessures.

Témoin du circuit de freinage

antiblocage : Si le témoin ABS demeure allumé ou clignote continuellement, ceci indique la présence d'une défectuosité du circuit de freinage antiblocage. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible. Le circuit de freinage régulier continue de fonctionner normalement, à moins que le témoin de frein soit également allumé.



Témoin des sacs gonflables :

Si ce témoin ne s'allume pas à l'établissement du contact, s'il clignote continuellement ou s'il demeure allumé, communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible. Un carillon retentit en cas d'anomalie du témoin.



Témoin de ceinture de sécurité :

Ce témoin s'allume pour vous rappeler de boucler votre ceinture de sécurité. Un carillon Belt-Minder^{MD} retentit également pour vous rappeler de boucler votre ceinture de sécurité. Consultez le chapitre *Sièges et systèmes de retenue* pour activer ou désactiver le carillon du dispositif de rappel de bouclage de ceinture de sécurité Belt-Minder^{MD}.



Témoin du circuit de charge

(pictogramme) : Ce témoin s'affiche lorsque la batterie ne se recharge pas correctement. S'il demeure allumé lorsque le moteur tourne, il pourrait y avoir une anomalie avec le circuit de charge. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible. Cela indique un problème dans le circuit électrique ou dans un de ses composants.



Tableau de bord

Témoin de pression d'huile

moteur (pictogramme) : S'allume lorsque la pression d'huile descend sous la plage normale. Consultez la section *Huile moteur* du chapitre *Entretien et caractéristiques*.



Témoin du dispositif antilacet

AdvanceTrac^{MD} : Ce témoin s'affiche lorsque le dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} ou la fonction antipatinage est activé. Si le témoin reste allumé, faites vérifier le dispositif immédiatement. Consultez le chapitre *Conduite* pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet.



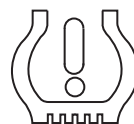
Témoin de désactivation du dispositif antilacet

AdvanceTrac^{MD} : Ce témoin s'allume lorsque le dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} ou la fonction antipatinage est désactivé par le conducteur. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, consultez le chapitre *Conduite*.



Témoin de basse pression des pneus

Ce témoin s'allume si la pression de gonflage des pneus est basse. Si le témoin reste allumé au démarrage ou pendant la conduite, vérifiez la pression des pneus. Consultez la section *Gonflage des pneus* du chapitre *Pneus, jantes et chargement*. Dès l'instant où le contact est établi, ce témoin s'allume pendant trois secondes pour vérifier le fonctionnement de l'ampoule. Si le témoin ne s'allume pas ou commence à clignoter, communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce système, consultez la section *Système de surveillance de pression des pneus* du chapitre *Pneus, jantes et chargement*.



Témoin de bas niveau de carburant

(pictogramme) : Ce témoin s'allume lorsque le réservoir de carburant est vide ou presque vide. Consultez la section *Indicateurs* du présent chapitre.



Tableau de bord

Témoin du programmeur de vitesse (pictogramme) : Le témoin du programmeur de vitesse utilise deux couleurs différentes pour indiquer dans quel mode il se trouve :



- **En fonction (témoin gris) :** Ce témoin s'allume lorsque le programmeur de vitesse est mis en fonction. Il s'éteint lorsque le programmeur de vitesse est activé ou mis hors fonction.
- **Activé (témoin vert) :** Ce témoin s'allume lorsque le programmeur de vitesse est activé. Le témoin s'éteint à la désactivation du programmeur de vitesse.

Témoin du régulateur de vitesse adaptatif (pictogramme) (selon l'équipement) : Le témoin du régulateur de vitesse adaptatif utilise deux couleurs différentes pour indiquer dans quel mode il se trouve :



- **En fonction (témoin gris) :** Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est mis en fonction. Il s'éteint lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est mis hors fonction.
- **Activé (témoin vert) :** Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est activé. Le témoin s'éteint à la désactivation du programmeur de vitesse.

Témoin de porte ouverte (pictogramme) : Ce témoin s'affiche lorsque le contact est établi et qu'une porte est ouverte.



Témoin de hayon ouvert (pictogramme) : Ce témoin s'affiche lorsque le contact est établi et que le coffre est ouvert.

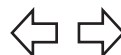


Tableau de bord

Témoin de bas niveau de liquide lave-glace (pictogramme) : Ce témoin s'allume lorsque le niveau de liquide lave-glace est bas.



Témoins des clignotants : Ces témoins s'allument lorsque l'un des clignotants ou les feux de détresse sont mis en fonction. Si les témoins clignotent rapidement, il se peut qu'une ampoule soit grillée.



Témoin des feux de route : Ce témoin s'allume lorsque les phares sont allumés en position feux de route.

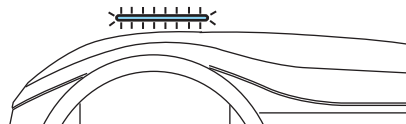


Témoin des phares antibrouillards : Ce témoin s'allume lorsque les phares antibrouillards sont allumés.



Dispositif de visualisation tête-haute (selon l'équipement) :

Une barre rouge s'illumine dans le pare-brise dans certains cas, lorsque vous utilisez le régulateur de vitesse adaptatif et/ou le système d'avertissement de collision. Elle s'allume momentanément lorsque vous démarrez votre véhicule pour vous assurer que l'affichage fonctionne. Consultez la section *Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif* dans le chapitre *Conduite* pour obtenir de plus amples renseignements.



Témoin de fonction d'assistance en côte (pictogramme) : Ce témoin s'allume lorsque la fonction d'assistance en côte est activée.



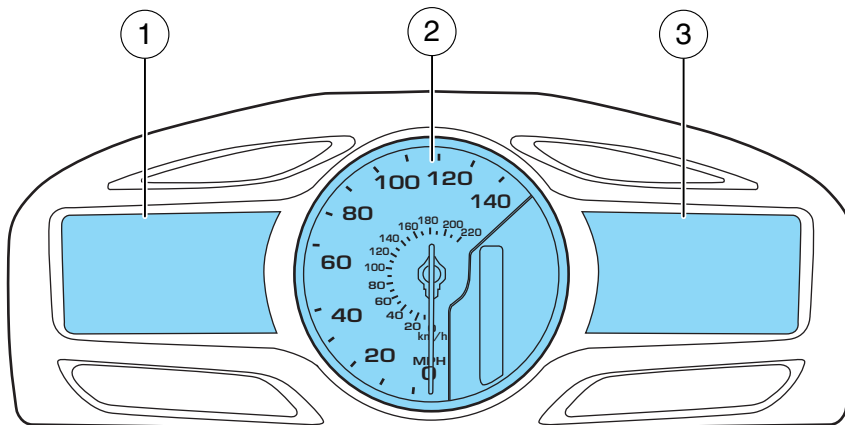
Carillon avertisseur de rappel des phares allumés : Ce carillon retentit lorsque les phares ou les feux de position sont allumés alors que le contact est coupé (lorsque la clé n'est pas dans le commutateur d'allumage) et que la porte du conducteur est ouverte.

Carillon avertisseur de frein de stationnement serré : Ce carillon retentit lorsque le frein de stationnement est serré et que le véhicule roule. Si l'avertissement persiste une fois le frein de stationnement desserré, communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.

Tableau de bord

INDICATEURS

Avec unités de mesures standard illustrées; avec unités de mesure métriques similaire.



1. **Écran multifonction** : Cet écran affiche l'indicateur du niveau de carburant, le compte-tours, la température du liquide de refroidissement du moteur, le compteur kilométrique et le compteur journalier. Il est aussi utilisé pour configurer différentes options de personnalisation du véhicule et pour afficher l'état de diverses fonctions du véhicule. Consultez la section *Afficheur multimessage* dans ce chapitre pour obtenir de plus amples renseignements.

2. **Indicateur de vitesse** : Indique la vitesse actuelle du véhicule.

3. **Écran information-divertissement** : Cet écran est utilisé pour afficher les fonctions des systèmes de divertissement, de téléphone, de navigation et de chauffage-climatisation. Consultez le supplément *MyLincoln Touch^{MC}* pour obtenir de plus amples renseignements.

AFFICHEUR MULTIMESSAGE



AVERTISSEMENT : La distraction au volant peut causer la perte de maîtrise du véhicule et entraîner des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une grande vigilance lorsqu'ils utilisent un dispositif ou une fonction qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif pendant que vous conduisez et de vous conformer à toutes les lois applicables.

Tableau de bord

L'afficheur multimessage de votre véhicule peut contrôler divers systèmes et vous avertir de problèmes potentiels du véhicule et de diverses conditions à l'aide de messages informatifs ou d'avertissements.

L'afficheur multimessage est aussi utilisé pour programmer ou configurer les différentes fonctions de votre véhicule. L'écran de l'afficheur multimessage est situé dans le tableau de bord.

Utilisez les commandes du volant gauches pour naviguer dans l'afficheur multimessage.

Appuyez sur les boutons fléchés vers le haut ou vers le bas pour parcourir vers le haut ou vers le bas les options de l'afficheur multimessage.



Appuyez sur les boutons fléchés vers la gauche ou vers la droite pour parcourir vers la gauche ou vers la droite les options de l'afficheur multimessage.



Appuyez sur le bouton OK pour sélectionner les options mises en surbrillance et pour confirmer les sélections ou les messages.

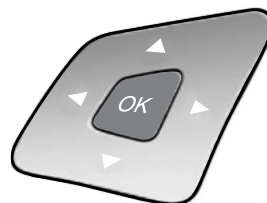


Tableau de bord

Menu principal

Dans l'écran de menu principal vous pouvez sélectionner les options suivantes :

- Mode d'affichage
- Trajet 1 et 2
- Économie de carburant
- Paramètres
- Information

Défilez vers le haut ou vers le bas pour mettre en surbrillance une des options, puis appuyez sur la touche fléchée de droite ou sur le bouton OK pour accéder à cette option de menu.

Mode de jauge

Appuyez sur la flèche de droite du bouton du volant gauche lorsque le mode d'affichage est sélectionné. Les boîtes situées dans le coin supérieur droit de l'écran indiquent que vous pouvez naviguer parmi plusieurs écrans de menu. Chaque fois que vous appuyez sur la flèche de droite, un nouvel écran s'affiche jusqu'à ce que vous atteignez le dernier écran. La boîte en surbrillance blanche indique l'écran qui est actuellement affiché :

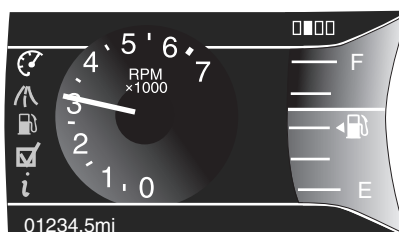
Autonomie de carburant + Indicateur du niveau de carburant

Illustré avec le compte-tours à
barres graphiques verticales activé



Tableau de bord

Compte-tours analogique + Indicateur du niveau de carburant



Compte-tours analogique + Indicateur du niveau de carburant + Indicateur de température du liquide de refroidissement



Transmission intégrale intelligente (selon l'équipement) + Indicateur du niveau de carburant

Illustré avec le compte-tours à
barres graphiques verticales activé



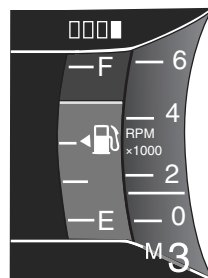
Boîte de vitesses Select-Shift Automatic^{MC}

La boîte de vitesses Select-Shift vous permet de changer de vitesses manuellement. Si votre véhicule est équipé de cette fonction, la lettre « M » sera indiquée dans l'indicateur du sélecteur de rapports au lieu de la lettre « L ». Consultez la section *Fonctionnement de la boîte de vitesses automatique* dans le chapitre *Conduite*.

Lorsque la boîte de vitesses Select-Shift est activée, la lettre « M » s'allume sur l'indicateur de sélecteur de rapports ainsi que sur l'afficheur multimessage.

Tableau de bord

Le rapport sélectionné s'affiche au bas du compte-tours à barres graphiques verticales (si l'option est sélectionnée).



Le rapport sélectionné s'affiche dans le compte-tours analogique (si l'option est sélectionnée).



Trajet 1 et 2

Appuyez sur la flèche de droite du bouton du volant gauche lorsque le trajet 1 ou 2 est sélectionné. Les boîtes situées dans le coin supérieur droit de l'écran indiquent que vous pouvez naviguer parmi plusieurs écrans de menu. Chaque fois que vous appuyez sur la flèche de droite, un nouvel écran s'affiche jusqu'à ce que vous atteigniez le dernier écran. La boîte en surbrillance blanche indique l'écran qui est actuellement affiché :

Affichage de trajet amélioré

Illustré avec le compte-tours à barres graphiques verticales activé

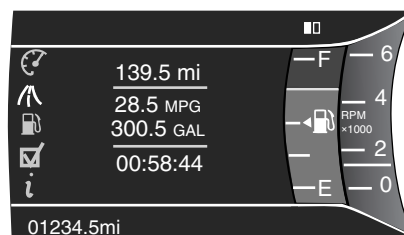
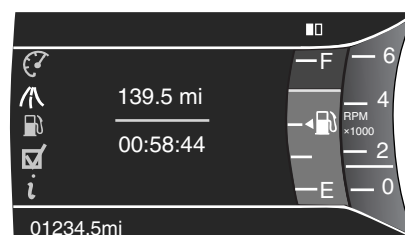


Tableau de bord

- Distance parcourue – indique la distance de trajet parcourue.
- Consommation moyenne de carburant – indique la consommation moyenne de carburant pour un trajet donné.
- Consommation estimative de carburant – indique la quantité de carburant utilisé pour un trajet donné.
- Temps écoulé depuis le départ – la minuterie s'arrête lorsque le contact est coupé et se remet en marche au redémarrage du moteur.

Mode compteur journalier standard

Illustré avec le compte-tours à barres graphiques verticales activé



- Distance parcourue – indique la distance de trajet parcourue.
- Temps écoulé depuis le départ – la minuterie s'arrête lorsque le contact est coupé et se remet en marche au redémarrage du moteur.

Appuyez sur le bouton OK pour effectuer une pause de l'écran du trajet 1 ou 2. Appuyez de nouveau sur le bouton pour annuler la pause.

Maintenez le bouton OK enfoncé pour réinitialiser les données actuellement affichées sur le trajet.

Tableau de bord

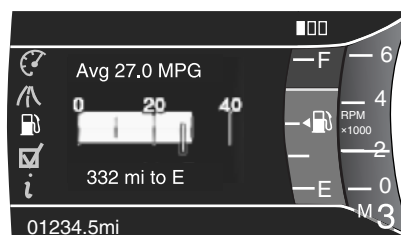
Économie de carburant

Appuyez sur la flèche de droite du bouton du volant gauche lorsque l'option de consommation de carburant est sélectionnée. Les boîtes situées dans le coin supérieur droit de l'écran indiquent que vous pouvez naviguer parmi plusieurs écrans de menu. Chaque fois que vous appuyez sur la flèche de droite, un nouvel écran s'affiche jusqu'à ce que vous atteignez le dernier écran. La boîte en surbrillance blanche indique l'écran qui est actuellement affiché :

Consommation instantanée de carburant

Illustré avec le compte-tours à barres graphiques verticales activé

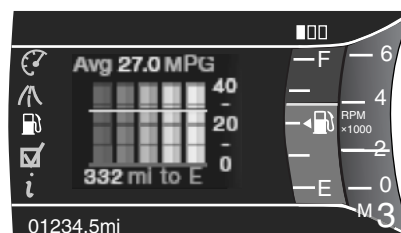
- Cet affichage indique un graphique visuel de votre consommation instantanée de carburant. Appuyez sur la flèche de droite pour accéder aux autres affichages de carburant, puis appuyez sur la flèche de gauche une fois pour revenir à l'affichage précédent.



Historique de carburant configurable

Illustré avec le compte-tours à barres graphiques verticales activé

- Cet affichage indique un tableau à barres graphiques de votre historique de carburant, configurable à 5, 10 ou 30 minutes. Consultez la section Réglages pour configurer l'historique.



Lorsque le niveau de carburant devient trop bas (80 km [50 mi] jusqu'à la panne sèche), l'indicateur de niveau passe à la couleur ambre. Lorsque le niveau de carburant devient extrêmement bas, (0 km [0 mi] jusqu'à la panne sèche), l'indicateur de niveau passe à la couleur rouge.

Tableau de bord

Si vous calculez votre consommation moyenne en divisant le nombre de litres consommés aux 100 kilomètres (milles par gallon consommé), le résultat obtenu peut différer de la consommation moyenne affichée pour les raisons suivantes :

- Votre véhicule n'était pas sur une surface parfaitement plane lors du remplissage.
- Les seuils d'arrêt automatique des distributeurs d'essence diffèrent d'une station-service à l'autre.
- Les procédures varient d'un remplissage à l'autre.
- Les valeurs affichées sont arrondies au dixième de litre ou de gallon US.

Pour déterminer votre consommation de carburant moyenne sur autoroute, faites comme suit :

1. Pour obtenir une consommation moyenne stabilisée, conduisez le véhicule sur au moins 8 km (5 mi) en mettant le programmeur de vitesse en fonction.
2. Notez la consommation moyenne sur autoroute pour pouvoir vous y référer plus tard.

Il est important d'appuyer sur le bouton RÉINITIALISATION pour réamorcer la fonction après avoir réglé le régulateur de vitesse pour obtenir des lectures précises d'économie de carburant obtenues sur l'autoroute.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section *Principes de réduction de la consommation de carburant* du chapitre *Entretien et caractéristiques*.

Tableau de bord

Paramètres

Dans ce mode, vous pouvez configurer des sélections de paramètre de conducteur différentes. Appuyez sur la touche fléchée droite (lorsque le menu de réglages est sélectionné) pour accéder aux modes indiqués ci-dessous :

Nota : Certaines options sont facultatives et peuvent ne pas s'afficher.

Systèmes d'assistance au conducteur		
Fonction antipatinage	En fonction / Hors fonction	
Angles morts	Activé (par défaut, cycle d'allumage) / Désactivé	
Avertissement de collision	Sensibilité (si le dispositif MyKey ^{MC} est programmé)	Élevée / Normale / Basse
	Carillons	Activé (par défaut, cycle d'allumage) / Désactivé
	Avertissement	Activé (par défaut, cycle d'allumage) / Désactivé
Dispositif d'alerte de circulation transversale	Activé (par défaut, cycle d'allumage) / Désactivé	
Régulateur de vitesse	Adaptatif ou Normal	
Sonar de recul	Activé (par défaut, cycle d'allumage) / Désactivé	
Dispositif antilouvoiement de remorque	Activé (par défaut, cycle d'allumage) / Désactivé	

Tableau de bord

Véhicule		
Temporisation de la commande automatique des phares	Hors fonction, 10 / 20 (réglage par défaut) / 30 / 60 / 90 / 120 / 180 secondes	
Recul automatique du siège à l'entrée et à la sortie	Activé (par défaut, cycle d'allumage) / Désactivé	
Carburant	Calcul de l'autonomie de carburant	Normal, Remorquage
	Consommation de carburant à long terme	Appuyez sur le bouton OK pour réinitialiser...
Serrures	Verrouillage automatique	Activé (par défaut, cycle d'allumage) / Désactivé
	Déverrouillage automatique	Activé (par défaut, cycle d'allumage) / Désactivé
	Déverrouillage à distance	Toutes les portes / Porte du conducteur
Commande de menu	Standard / Fonction à mémoire activée	
Remise à zéro de la durée de vie utile de l'huile	Réglez à 10-100 % (réglage par défaut 100 %)	
Hayon à commande électrique	Activé (réglage par défaut) / Désactivé	

Tableau de bord

Véhicule			
Dispositif de démarrage à distance	Commande de chauffage-climatisation (l'utilisation de cette fonction vous permet de sélectionner divers modes de commande de chauffage-climatisation lorsque vous démarrez le véhicule à l'aide de la fonction de démarrage à distance)	Dispositif de chauffage – Climatiseur	Automatique / Derniers réglages
		Volant de direction chauffant	Chauffage automatique / Hors fonction
		Dégivrage avant	Automatique / Hors fonction
		Dégivrage arrière	Automatique / Hors fonction
		Siège du conducteur	Automatique / Hors fonction
		Siège du passager	Automatique / Hors fonction
	Durée	5 / 10 / 15 minutes	
	Démarrage en mode silencieux	En fonction / Hors fonction	
	Système	Activé / Désactivé	
Glaces	Ouverture à distance	En fonction / Hors fonction	
Essuie-glaces	Balayage additionnel	En fonction / Hors fonction	
	Capteur de pluie	En fonction / Hors fonction	
	Balayage en marche arrière	En fonction / Hors fonction	

Tableau de bord

*MyKey	
Créer MyKey	Maintenez le bouton OK enfoncé pour créer un dispositif MyKey.
Fonction antipatinage	Toujours en fonction / Sélection par l'utilisateur
Avertissement de vitesse	Hors fonction, 105 km/h (65 mi/h), 89 km/h (55 mi/h), 72 km/h (45 mi/h)
Vitesse maximale	Réglez à 130 km/h (80 mi/h) / Hors fonction
Limiteur de volume	En fonction / Hors fonction
Effacer MyKey	Maintenez le bouton OK enfoncé pour effacer le dispositif MyKey.

*Certaines options du dispositif MyKey s'affichent seulement si un dispositif MyKey est programmé.

Affichage	
Affichage de jauge	Indicateur du niveau de carburant / Indicateur du niveau de carburant + Compte-tours
Affichage de trajet	Standard / Amélioré

Langue	
Français / Español / English	

Unités de mesure	
Distance	Kilomètres et litres / Milles et gallons
Température	Celsius (°C) / Fahrenheit (°F)

Réinitialisation des réglages par défaut	
Appuyez sur le bouton OK pour réinitialiser les réglages par défaut établis en usine.	

Information

Dans ce mode, vous pouvez afficher divers renseignements au sujet du système et effectuer une vérification du système.

Lorsque le message « Appuyer sur OK pour l'information » est affiché, appuyez sur le bouton OK pour obtenir des renseignements sur les options actuellement sélectionnées ou affichées. Les renseignements ne sont disponibles que lorsque vous roulez à moins de 5 km/h (3 mi/h).

Tableau de bord

MyKey
Clés d'administration (nombre de clés d'administration)
MyKeys (nombre de dispositifs MyKey programmés)
Kilomètres (mi) MyKey (distance parcourue à l'aide d'un dispositif MyKey programmé)
Vérification des circuits*
Vie utile de l'huile
Liquide lave-glace
Les portes
Hayon
Angles morts
Circulation transversale
Freins
Carburant (autonomie de carburant)

*Lors de la vérification des circuits, certaines options ne s'affichent que si un problème a été détecté. Si un problème existe sur un des systèmes contrôlés, l'afficheur multimessage utilise la couleur rouge pour indiquer le nombre d'avertissements qui nécessitent une attention immédiate et la couleur ambre pour indiquer le nombre d'avertissements informatifs. Utilisez les touches fléchées vers le haut ou vers le bas pour défiler dans la liste; appuyez sur la touche fléchée de droite pour afficher les renseignements spécifiques sur l'avertissement mis en surbrillance.

Messages d'avertissement et messages d'état

Les messages d'avertissement vous informent de la possibilité de problèmes ou d'anomalies dans le fonctionnement des circuits de votre véhicule.

En cas de messages d'avertissement multiples, l'afficheur multimessage les affichera à tour de rôle durant quatre secondes.

S'il n'existe aucun autre message d'avertissement, l'afficheur multimessage indique la dernière fonction choisie.

Types de messages et de mises en garde :

- Certains messages apparaîtront brièvement pour vous informer d'une action à prendre ou pour vous renseigner sur certains détails.
- Certains messages apparaîtront une seule fois ou lorsque le véhicule est redémarré.

Tableau de bord

- Certains messages réapparaîtront après avoir été effacés ou après une réinitialisation si un problème persiste ou qu'une condition nécessite votre attention.
- Certains messages peuvent être confirmés et réinitialisés en appuyant sur la touche RÉINITIALISATION. Ceci vous permet d'utiliser l'intégralité des fonctions de l'afficheur multimessage en effaçant le message.

PORTE CONDUCT MAL FERMÉE – Ce message s'affiche lorsque la porte du conducteur n'est pas complètement fermée.

HAYON MAL FERMÉ – Ce message s'affiche lorsque le hayon n'est pas complètement fermé.

PORTE PASSAGER MAL FERMÉE – Ce message s'affiche lorsque la porte du passager n'est pas complètement fermée.

PORTE AR G MAL FERMÉE – Ce message s'affiche lorsque la porte arrière gauche n'est pas complètement fermée.

PORTE AR D MAL FERMÉE – Ce message s'affiche lorsque la porte arrière droite n'est pas complètement fermée.

VÉRIFIER TUYAU REMPLISS CARBU – Ce message s'affiche pour indiquer que l'orifice de remplissage du réservoir de carburant n'est peut-être pas correctement fermé. Consultez la section *Système de remplissage sans bouchon Easy Fuel^{MC}* du chapitre *Entretien et caractéristiques*.

BAS NIVEAU ESSENCE XXX MI AUTONOMIE – Ce message s'affiche pour indiquer que le niveau de carburant est bas.

NIVEAU LIQUIDE DE FREIN BAS – Ce message indique que le niveau de liquide de frein est bas et que le circuit de freinage doit être inspecté immédiatement. Consultez la section *Liquide de frein* du chapitre *Entretien et caractéristiques*.

VÉRIFIER SYST FREINS – Ce message s'affiche lorsque le circuit de freinage exige une intervention. Si l'avertissement reste affiché ou s'affiche de nouveau, communiquez avec votre concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais.

VÉRIFIER CIRCUIT DE CHARGE – Ce message s'affiche lorsque le circuit de freinage exige une réparation. Si l'avertissement reste affiché ou s'affiche de nouveau, communiquez avec votre concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais.

FREIN STATIONN SERRÉ – Ce message s'affiche lorsque le frein de stationnement est serré, que le moteur tourne et que le véhicule roule à

Tableau de bord

plus de 5 km/h (3 mi/h). Si cet avertissement persiste une fois le frein de stationnement desserré, communiquez dès que possible avec votre concessionnaire autorisé.

RÉPARER ADVANCETRAC – Ce message s'affiche lorsque le système AdvanceTrac^{MD} a détecté un état qui nécessite une vérification d'entretien. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.

PASSER A POSIT STATIONNEMENT – Ce message s'affiche lorsque le bouton-poussoir d'allumage est enfoncé pour couper le moteur et que le levier sélecteur n'est pas à la position P (stationnement). Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section *Fonction de redémarrage rapide* sous *Bouton-poussoir d'allumage* du chapitre *Conduite*.

CHANGEMENT D'HUILE DU MOTEUR BIENTÔT – Ce message s'affiche lorsque le pourcentage de vie utile de l'huile est de 10 % ou moins.

SURCHAUFFE DU RÉFRIGÉRANT DU MOTEUR – Ce message s'affiche lorsque la température du liquide de refroidissement du moteur est extrêmement élevée.

BASSE PRESSION DE L'HUILE DU MOTEUR – Arrêtez le véhicule dès qu'il est possible et prudent de le faire, puis coupez le moteur. Vérifiez le niveau d'huile. Consultez la section *Vérification du niveau d'huile moteur* dans le chapitre *Entretien et caractéristiques*. Si l'avertissement reste affiché ou s'affiche de nouveau, communiquez avec votre concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais.

VIDANGE HUILE REQUISE – Ce message s'affiche lorsque la durée de vie restante de l'huile atteint 0 %.

NIV LIQUIDE DE LAVE GLACE BAS – Ce message indique que le réservoir de liquide lave-glace est vide aux trois quarts. Vérifiez le niveau du liquide lave-glace. Consultez la section *Liquide lave-glace* du chapitre *Entretien et caractéristiques*.

PRESSIION PNEU BASSE – Ce message s'affiche lorsque la pression d'un ou de plusieurs pneus est basse. Consultez la section *Gonflage des pneus* du chapitre *Pneus, jantes et chargement*.

ANOMALIE SYST SURVEILL PNEUS – Ce message s'affiche lorsque le système de surveillance de pression des pneus ne fonctionne pas correctement. Si le message d'avertissement reste affiché ou s'affiche périodiquement, faites vérifier le système par votre concessionnaire autorisé.

34

Tableau de bord

ANOMALIE CAPTEUR PNEU – Ce message s’affiche lorsqu’un capteur de pression des pneus est défectueux ou lorsque la roue de secours est montée. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le fonctionnement du système dans ces conditions, consultez la section *Système de surveillance de la pression des pneus* du chapitre *Pneus, jantes et chargement*. Si l’avertissement reste affiché ou s’affiche de nouveau, communiquez avec votre concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais.

ANOMALIE SERVODIRECTION – Le système de direction assistée n’a plus d’assistance à cause d’une erreur du système, une réparation est nécessaire.

VERIFIER PHARE ADAPTATIFS(selon l’équipement) Ce message s’affiche lorsqu’une erreur est détectée dans le circuit des phares adaptatifs.

BOUCLER CEINTU RADIO SOURDINE – Ce message s’affiche lorsqu’un dispositif MyKey^{MC} est utilisé et que le système Belt-Minder^{MD} est activé. Consultez la section *MyKey^{MC}* du chapitre *Serrures et sécurité* pour obtenir de plus amples renseignements.

ENLEVER OBJET SUR SIÈGE PASS – Ce message s’affiche lorsque des objets se trouvent près du siège du passager. Une fois que les objets ont été retirés, si l’avertissement demeure affiché ou continue de s’afficher, communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.

TRACTION INTÉGRÉ DÉSACTIVÉE (selon l’équipement) – Ce message s’affiche lorsque la transmission intégrale s’est automatiquement désactivée par autoprotection. Cette situation survient lorsque vous roulez avec une roue de secours compacte ou lorsque le système surchauffe. Le fonctionnement normal de la transmission intégrale sera rétabli après avoir roulé sur une courte distance avec une roue normale ou une fois que le système s’est refroidi.

VÉRIFIER TRACTION INTÉG – Ce message s’affiche et le témoin de commande d’accélérateur-boîte de vitesses-transmission intégrale  s’allume lorsqu’une anomalie a été détectée dans le circuit de la transmission intégrale. Si l’avertissement reste affiché ou s’affiche de nouveau, communiquez avec votre concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais.

POUR DESC. PENTES RÉDUIRE VITESSE À 20 MI/H OU MOINS (selon l’équipement) Ce message s’affiche lorsque la vitesse du véhicule dépasse 20 mi/h pendant la descente d’une pente.

POUR DESC. PENTES RÉDUIRE VITESSE 32 KM/H OU MOINS(selon l’équipement) – Ce message s’affiche lorsque la vitesse du véhicule dépasse 32 km/h pendant la descente d’une pente.

Tableau de bord

POUR DESCENTE PENTES CHANGER DE VITESSE (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsque le mode de limiteur de vitesse en descente exige que le conducteur change de vitesse.

POUR HORS ROUT RALENTIR 5 mi/h (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsque la vitesse du véhicule exigée pour le passage en mode de conduite hors route n'a pas été respectée.

CONDUCTEUR DOIT CONTRÔLER (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsque le mode de limiteur de vitesse en descente et le mode hors route exigent que le conducteur reprenne les commandes.

CONTRÔLE EN DESCENTE ACTIV (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsque le mode de limiteur de vitesse en descente est activé.

ANOMALIE CONTR EN DESCENTE (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsqu'une anomalie est détectée dans le système de contrôle en descente.

CONTRÔLE EN DESCENTE DÉSAC (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsque le mode de limiteur de vitesse en descente est désactivé.

CONTRÔLE DESCENTE PENTES ARRÊT REFROIDISS. DU SYST. (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsque le mode de limiteur de vitesse en descente est désactivé pour refroidir le circuit de freinage.

CONTRÔLE DESCENTE PENTES PRÊT (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsque le mode de limiteur de vitesse en descente est prêt.

CHANGEMENT DE MODE REFUSÉ, RÉESSAYEZ (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsque le mode de limiteur de vitesse en descente ne peut pas être modifié au moment où le mode est sollicité par le conducteur.

ALIMENTATION ACCESSOIRE ACT (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsque le véhicule est à l'état de mode d'allumage des accessoires.

VÉRIF VITESSE COND PRUDEMMENT – Ce message s'affiche lorsqu'une touche MyKey^{MC} est utilisée et que le réglage en option et le véhicule dépassent la vitesse présélectionnée. Consultez la section MyKey^{MC} du chapitre *Serrures et sécurité* pour obtenir de plus amples renseignements.

PROGRAMMATION DE CLÉ IMPOSSIBLE – Ce message s'affiche lorsqu'une tentative de programmation d'une clé supplémentaire est

36

Tableau de bord

effectuée au moyen de deux dispositifs MyKey actuels. Consultez la section *MyKey^{MC}* du chapitre *Serrures et sécurité* pour obtenir de plus amples renseignements.

TÉLÉCOM PROGRM 3 AU TOTAL – Ce message s’affiche durant la programmation d’une clé intelligente additionnelle lorsqu’il s’agit d’une troisième clé intelligente programmée.

TÉLÉCOM PROGRM 4 AU TOTAL – Ce message s’affiche durant la programmation d’une clé intelligente additionnelle lorsqu’il s’agit d’une quatrième clé intelligente programmée.

NOMBRE MAXIMUM DE CLÉS PROGRAMMÉES – Ce message s’affiche durant la programmation d’une clé additionnelle lorsque le nombre maximal de clés ont été programmées.

MYKEY ACTIVÉE COND PRUDEMME – Ce message s’affiche lorsque le dispositif MyKey^{MC} est activé.

MYKEY NON CRÉÉ – Ce message s’affiche durant la programmation d’une clé lorsque le dispositif MyKey^{MC} ne peut être programmé.

TÉLÉCOMMANDE NON DÉTECTÉE (selon l’équipement) – Ce message s’affiche lorsque la clé intelligente n’est pas détectée par le système dans les trois cas suivants :

- Le bouton-poussoir d’allumage est enfoncé dans le but de faire démarrer le moteur ou de sélectionner un mode d’allumage.
- Le moteur tourne et une porte est ouverte puis refermée.
- Le véhicule roule à plus de 16 km/h (10 mi/h) pour la première fois après le démarrage. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section *Bouton-poussoir d’allumage* du chapitre *Conduite*.

SERRER FREINS POUR DÉMARRER (selon l’équipement) – Ce message s’affiche lorsque le bouton-poussoir d’allumage est enfoncé sans avoir appuyé sur la pédale de frein. Ce message rappelle au conducteur qu’il doit enfoncer la pédale de frein lorsqu’il appuie sur le bouton-poussoir d’allumage pour lancer le moteur.

REDÉMARRER OU TÉLÉCOM REQUIS (selon l’équipement) – Ce message s’affiche lorsque le bouton-poussoir d’allumage est enfoncé pour couper le moteur et qu’aucune clé intelligente n’est détectée dans l’habitacle. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section *Bouton-poussoir d’allumage* du chapitre *Conduite*.

VITESSE MAX À 130 KM/H – Ce message s’affiche au démarrage du véhicule lorsque le dispositif MyKey^{MC} est utilisé et que la limite de vitesse MyKey est activée. Consultez la section *MyKey^{MC}* du chapitre *Serrures et sécurité* pour obtenir de plus amples renseignements.

Tableau de bord

VITESSE MAX À 80 mi/h – Ce message s'affiche au démarrage du véhicule et le dispositif MyKey^{MC} est utilisé et la limite de vitesse MyKey est activée. Consultez la section *MyKey^{MC}* du chapitre *Serrures et sécurité* pour obtenir de plus amples renseignements.

ANOMALIE SYS DÉMARRAGE – Ce message s'affiche pour indiquer la présence d'un problème du système de sécurité du démarrage du véhicule; votre véhicule ne pourra pas démarrer. Confiez le véhicule à votre concessionnaire autorisé.

VÉHICULE À VITESSE MAXIMUM DU RÉGLAGE DE MYKEY – Ce message s'affiche lorsqu'un dispositif MyKey^{MC} est utilisé alors que la limite de vitesse MyKey est activée et que la vitesse du véhicule est de 130 km/h (80 mi/h). Consultez la section *MyKey^{MC}* du chapitre *Serrures et sécurité* pour obtenir de plus amples renseignements.

VÉHICULE PRÈS DE VITESSE MAXIMUM SUR MYKEY – Ce message s'affiche lorsqu'un dispositif MyKey^{MC} est utilisé et que la limite de vitesse est activée et la vitesse du véhicule approche 130 km/h (80 mi/h). Consultez la section *MyKey^{MC}* du chapitre *Serrures et sécurité* pour obtenir de plus amples renseignements.

ATTENDRE 99 MINUTES – Ce message s'affiche pour indiquer le temps requis avant d'autoriser l'accès de sécurité pour programmer les clés.

RÉGUL. VITESSE FREINAGE AUTOMATIQUE ARRÊTÉ (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsque le freinage automatique du régulateur de vitesse adaptatif est désactivé.

RÉGULATION VITESSE ADAPTATIVE FONCT. DÉFECTUEUSE (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsqu'une anomalie du radar empêche l'activation du régulateur de vitesse adaptatif.

RÉGULATION VITESSE ADAPTIVE NON DISPONIBLE (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsque des conditions sont présentes qui empêchent le régulateur de vitesse adaptatif de fonctionner correctement.

RÉGUL. VITESSE ADAPT. NON DISPONIBLE CAPTEUR BLOQUÉ CONSUL. MANUEL (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsque le radar est obstrué par une mauvaise visibilité causée par le mauvais temps ou par une accumulation de glace, de boue ou d'eau devant le radar. Le nettoyage du capteur peut généralement remédier à cette situation.

CAPTEUR AVANT NON ALIGNÉ (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsque le régulateur de vitesse adaptatif détecte que le capteur avant n'est pas aligné correctement. Confiez le véhicule à votre concessionnaire autorisé.

Tableau de bord

ALERTE IMPACT NON DISPONIBLE (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsqu'une anomalie est détectée dans le circuit du système d'avertissement de collision. Le système sera alors désactivé.

ALERTE COLLISION NON DISPONIBLE CAPTEUR BLOQUÉ CONSUL. MANUEL (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsque le radar est obstrué par le mauvais temps ou par une accumulation de glace, de boue ou d'eau devant le radar. Le nettoyage du capteur peut généralement remédier à cette situation.

ALERTE COLLISION FONCTIONNEMENT DÉFECTUEUX (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsqu'une anomalie est détectée dans le circuit du système d'avertissement de collision. Le système sera alors désactivé.

ANGLE MORT NON DISPONIBLE CAPTEUR BLOQUÉ CONSUL. MANUEL (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsque les capteurs des systèmes de surveillance des angles morts et de la circulation transversale sont obstrués. Consultez la section *Système de surveillance des angles morts (BLIS^{MD}) avec alerte de circulation transversale* du chapitre *Conduite*.

DÉFAILLANCE DU SYSTÈME D'ANGLE MORT (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsqu'une anomalie est détectée dans le système de surveillance des angles morts. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.

CIRCUL. TRANSV. NON DISPONIBLE CAPTEUR BLOQUÉ CONSUL. MANUEL (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsque les capteurs des systèmes de surveillance des angles morts et de la circulation transversale sont obstrués. Consultez la section *Système de surveillance des angles morts (BLIS^{MD}) avec alerte de circulation transversale* du chapitre *Conduite*.

ANOMALIE SYSTE TRAFIC TRANSVE (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsqu'une anomalie est détectée dans le système de surveillance de la circulation transversale. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.

VÉHICULE EN CIRCUL. TRANSVERSALE VENANT DE LA GAUCHE (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsque le système de surveillance des angles morts avec alerte de circulation transversale fonctionne et détecte un véhicule. Consultez la section *Système de surveillance des angles morts (BLIS^{MD}) avec alerte de circulation transversale* du chapitre *Conduite*.

Tableau de bord

VÉHICULE EN CIRCUL. TRANSVERSALE VENANT DE LA DROITE (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsque le système de surveillance des angles morts avec alerte de circulation transversale fonctionne et détecte un véhicule. Consultez la section *Système de surveillance des angles morts (BLIS^{MD}) avec alerte de circulation transversale* du chapitre *Conduite*.

ANOMALIE STATIONN ACTIF (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsqu'une anomalie est détectée dans le système d'aide au stationnement actif. Reportez-vous à l'*Aide au stationnement actif* dans le chapitre *Conduite* pour plus de renseignements.

VÉRIFIER AIDE STATIONNEM AV (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsque le sonar d'avance est désactivé et doit possiblement être réparé.

VÉRIFIER AIDE STATIONNEMENT (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsque la boîte de vitesses est en position R (marche arrière) et que le sonar est désactivé.

VÉRIFIER AIDE STATIONNEM AR (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsque la boîte de vitesses est en position R (marche arrière) et que le sonar de recul est désactivé.

ASSIST. PARKING AV MARCHÉ ARRÊT (selon l'équipement) – Ce message s'affiche pour indiquer l'état du sonar d'avance.

ASSIST. PARKING AR MARCHÉ ARRÊT (selon l'équipement) – Ce message s'affiche pour indiquer l'état du sonar de recul.

PR ARRÊT ALARM DÉMARRER VÉHIC – Ce message s'affiche lorsque le périmètre du système d'alarme est activé et que vous entrez dans le véhicule à l'aide de la clé de la porte du côté du conducteur. Afin de ne pas déclencher le système d'alarme antivol à détection périmétrique, le commutateur d'allumage doit être mis à la position DÉMARRAGE ou CONTACT avant que le carillon de 12 secondes expire. Consultez la section *Alarme antivol à détection périmétrique* du chapitre *Serrures et sécurité*.

REMORQ INSTABL RÉDUIRE VITESS (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsque le dispositif antilouvoiement de remorque a détecté le louvoiement de la remorque. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le chapitre *Conduite*.

MODE TRANSPORT CONTACTEZ LE CONCESSIONNAIRE – Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.

Chaînes audio

SYSTÈME MYLINCOLN TOUCH^{MC}



AVERTISSEMENT : La distraction au volant peut causer la perte de maîtrise du véhicule et entraîner des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une grande vigilance lorsqu'ils utilisent un dispositif ou une fonction qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif pendant que vous conduisez et de vous conformer à toutes les lois applicables.

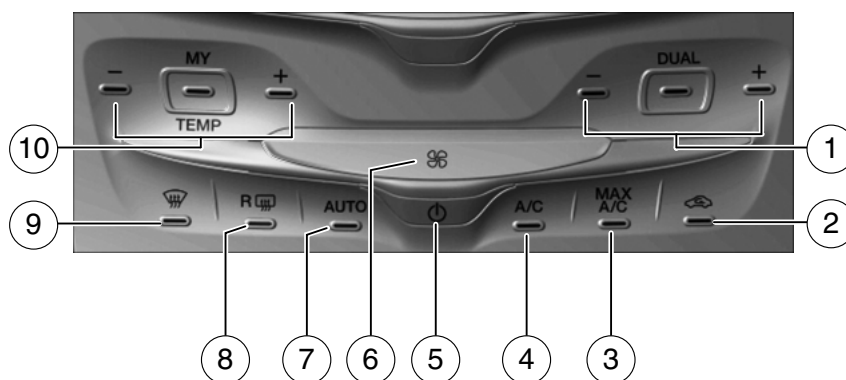


Ce système utilise une stratégie à quatre coins et des listes de menus dynamiques pour offrir un accès rapide aux fonctions et aux paramètres du véhicule.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce système, consultez votre *Supplément MyFord Touch^{MC} ou MyLincoln Touch^{MC}*.

Bloc de commande – chauffage et climatisation

SYSTÈME DE RÉGULATION AUTOMATIQUE DE LA TEMPÉRATURE À DEUX ZONES AVEC MYTEMP



Nota : Votre système de chauffage-climatisation est muni de touches tactiles sensibles. Il suffit d'appuyer légèrement sur la commande pour activer la fonction.

Nota : Votre véhicule est aussi équipé de fonctions de commandes de chauffage-climatisation de l'écran tactile. Pour y accéder, appuyez sur la touche située dans le coin droit inférieur de l'écran tactile. Consultez la section *Fonctions de l'écran tactile* plus loin dans ce chapitre pour obtenir de plus amples renseignements.

Conversion de la température : Pour accéder au réglage de la température, appuyez sur Menu à l'écran tactile. Appuyez ensuite sur Réglages > Système > Température. Sélectionnez l'option d'affichage en degrés Fahrenheit ou Celsius.

1. **Commande de température du côté passager :** Appuyez sur cette touche pour activer la température à deux zones et pour augmenter (+) ou diminuer (-) la température du côté passager de l'habitacle.

DEUX ZONES : Appuyez sur cette touche pour activer la température à deux zones (commande distincte de température du côté passager). Appuyez de nouveau sur la touche pour désactiver la température à deux zones et retourner à la commande de température à une zone (où les réglages du conducteur contrôlent la température de l'habitacle entier).

2. **(Recyclage de l'air) :** Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver le recyclage de l'air dans l'habitacle. L'air recyclé permet de refroidir plus rapidement l'habitacle et aide également à empêcher les

42

Bloc de commande – chauffage et climatisation

odeurs désagréables de pénétrer dans l'habitacle. Le recyclage de l'air passe automatiquement en fonction lorsque la touche CLIMATISATION MAXIMALE est enfoncée ou il peut être manuellement sélectionné dans tous les modes de débit d'air, sauf le mode  (dégivrage). Le recyclage de l'air peut se désactiver automatiquement dans tous les modes de débit d'air, sauf le mode CLIMATISATION MAXIMALE pour réduire la formation de buée.

3. **CLIMATISATION MAXIMALE** : Répartit l'air recyclé par les bouches du tableau de bord pour rafraîchir l'habitacle. Ce mode de refroidissement de l'habitacle est plus économique et efficace. L'air recyclé empêche également les odeurs désagréables de pénétrer dans le véhicule. Appuyez de nouveau sur la touche CLIMATISATION MAXIMALE pour revenir au mode normal de climatisation.

4. **Commande de climatisation** : Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver la climatisation. Utilisez la climatisation avec la recirculation de l'air pour améliorer le rendement et l'efficacité du refroidissement. La climatisation entre automatiquement en fonction dans les modes MAX A/C (climatisation maximale),  (dégivrage) et  (plancher, dégivrage).

5.  (**Marche-arrêt**) : Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver le système de chauffage-climatisation. Lorsque le système est hors fonction, l'air extérieur ne peut pénétrer dans l'habitacle par les bouches.

6.  (**Vitesse du ventilateur**) : Passez votre doigt sur la barre du ventilateur pour augmenter ou diminuer la vitesse du ventilateur.

7. **AUTO** : Appuyez sur cette touche pour activer le mode de fonctionnement entièrement automatique. Sélectionnez la température désirée à l'aide de la commande de température. Le système commande automatiquement la vitesse du ventilateur, le choix des bouches de répartition d'air, la mise en fonction ou hors fonction de la climatisation, et l'admission d'air extérieur ou la recirculation de l'air, afin de réchauffer ou de refroidir l'habitacle pour atteindre la température voulue.

8.  (**Dégivreur arrière**) : Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver le dégivreur arrière. Cette touche active et désactive également les rétroviseurs chauffants (selon l'équipement). Consultez la section *Dégivreur de lunette arrière* du présent chapitre pour obtenir de plus amples renseignements.

9.  (**Dégivrage**) : Répartit l'air extérieur entre les bouches de dégivrage du pare-brise et les bouches de désembuage. Peut servir à

Bloc de commande – chauffage et climatisation

éliminer la glace fine et la buée du pare-brise. Le système distribue automatiquement l'air provenant de l'extérieur afin de réduire la formation de buée sur les glaces. Appuyez de nouveau sur cette touche pour revenir à la sélection précédente de débit d'air. Pour rétablir le mode de fonctionnement entièrement automatique, appuyez sur la touche AUTO.

10. Commande de température du côté conducteur : Appuyez sur cette touche pour augmenter (+) ou diminuer (-) la température du côté conducteur de l'habitacle. Si les commandes de température du côté passager ne sont pas activées (deux zones), les réglages du conducteur déterminent le réglage de la température de l'habitacle entier.

MyTemp : Maintenez cette touche enfoncée pour mémoriser la température voulue pour la fonction MyTemp. Pour accéder à ce réglage de nouveau, appuyez simplement sur l'indicateur.

La fonction MyTemp peut être utilisée pour mémoriser et rappeler le réglage de la température prédéfinie du conducteur. Cette fonction est offerte pour permettre de régler rapidement cette température à un paramètre utilisé fréquemment au moyen d'une simple touche.

Pour mémoriser une nouvelle température prédéfinie pour l'utilisateur actif, réglez manuellement la température du côté conducteur à la valeur voulue, puis maintenez la touche MyTemp enfoncée pendant au moins deux secondes. Lorsque la touche MyTemp est subséquentement enfoncée, le réglage passera automatiquement à cette température définie pour cet utilisateur.

Conseils pratiques

- Pour réduire la formation de buée sur le pare-brise par temps humide, sélectionnez le mode  (dégivrage) ou  (plancher-dégivrage).
- Pour réduire la formation d'humidité dans l'habitacle, ne conduisez pas lorsque le système est hors fonction ou lorsque le mode  (recyclage de l'air) est activé et que la climatisation est hors fonction.
- Ne placez pas, sous les sièges avant, des objets qui pourraient nuire à la circulation de l'air vers les sièges arrière.
- Enlevez toute accumulation de neige, de glace ou de feuilles qui pourrait obstruer la prise d'air extérieur située à la base du pare-brise.
- Pour améliorer le rendement du climatiseur, conduisez en laissant les glaces légèrement ouvertes pendant deux à trois minutes après le démarrage ou jusqu'à ce que le véhicule soit suffisamment « aéré ».
- Vous pourriez percevoir un faible volume d'air s'échappant des bouches du plancher peu importe le mode de répartition d'air sélectionné.

Bloc de commande – chauffage et climatisation

Pour un refroidissement optimal :

• Mode automatique :

1. Appuyez sur le bouton AUTO pour activer le mode de fonctionnement entièrement automatique.
2. Ne manipulez pas les touches CLIMATISATION ou  (recirculation d'air).
3. Réglez la température à 16 °C (60 °F).

• Fonctionnement manuel :

1. Sélectionnez le mode CLIMATISATION MAXIMALE.
2. Sélectionnez le mode  (tableau de bord) ou le mode  (tableau de bord-plancher).
3. Sélectionnez le mode  (recyclage de l'air) pour obtenir un débit d'air plus froid.
4. Réglez la température à 16 °C (60 °F).
5. Réglez d'abord le ventilateur à sa vitesse maximale, puis réglez-le de manière à conserver une température confortable.

Pour faciliter le désembuage des glaces latérales par temps froid :

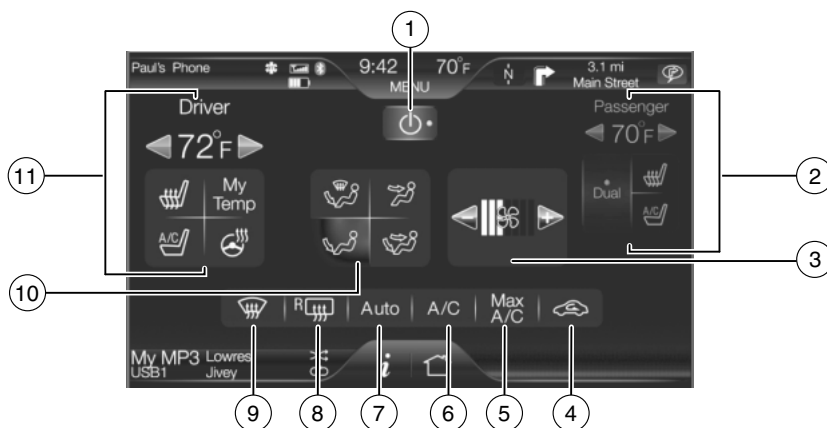
1. Sélectionnez le mode  (tableau de bord-plancher).
2. Sélectionnez CLIMATISATION.
3. Réglez la commande de température selon vos préférences.
4. Réglez le ventilateur à la vitesse la plus élevée.
5. Orientez les bouches d'air situées aux extrémités du tableau de bord vers les glaces latérales.

Pour augmenter le débit d'air dans les bouches d'air situées aux extrémités du tableau de bord, fermez les bouches d'air centrales.

Fonctions de l'écran tactile

Appuyez sur la touche située dans le coin droit inférieur de l'écran tactile pour accéder à ces fonctions.

Bloc de commande – chauffage et climatisation



1. **(Marche-arrêt)** : Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver le système de chauffage-climatisation. Lorsque le système est hors fonction, l'air extérieur ne peut pénétrer dans l'habitacle par les bouches.

2. **Réglages du passager :**

- Appuyez sur la touche DEUX ZONES pour activer la commande de température du côté passager.
- Appuyez sur la flèche rouge pour augmenter la température et appuyez sur la flèche bleue pour diminuer la température.
- Appuyez sur la touche pour activer le siège chauffant. Consultez la section *Sièges chauffants et rafraîchissants* dans le chapitre *Sièges et dispositifs de retenue*.
- Appuyez sur la touche pour activer le siège rafraîchissant. Consultez la section *Sièges chauffants et rafraîchissants* dans le chapitre *Sièges et dispositifs de retenue*.

3. **(Vitesse du ventilateur)** : Appuyez sur (+) pour augmenter ou sur (-) pour diminuer la vitesse du ventilateur.

4. **(Recyclage de l'air)** : Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver le recyclage de l'air dans l'habitacle. L'air recyclé permet de refroidir plus rapidement l'habitacle et aide également à empêcher les odeurs désagréables de pénétrer dans l'habitacle. Le recyclage de l'air passe automatiquement en fonction lorsque la touche CLIMATISATION MAXIMALE est enfoncée ou il peut être manuellement sélectionné dans tous les modes de débit d'air, sauf le mode (dégivrage). Le

46

Bloc de commande – chauffage et climatisation

recyclage de l'air peut se désactiver dans tous les modes de débit d'air, sauf le mode CLIMATISATION MAXIMALE pour réduire la formation de buée.

5. **CLIMATISATION MAXIMALE** : Appuyez sur cette touche pour répartir l'air recyclé entre les bouches du tableau de bord pour refroidir l'habitacle. Ce mode de refroidissement de l'habitacle est plus économique et efficace que le mode de climatisation normale. L'air recyclé empêche également les odeurs désagréables de pénétrer dans le véhicule. Appuyez de nouveau pour rétablir le fonctionnement normal du climatiseur.

6. **CLIMATISATION** : Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver la climatisation. Utilisez la climatisation avec la recirculation de l'air pour améliorer le rendement et l'efficacité du refroidissement. La climatisation entre automatiquement en fonction dans les modes MAX A/C (climatisation maximale),  (dégivrage) et  (plancher, dégivrage).

7. **AUTO** : Appuyez sur cette touche pour activer la régulation automatique de la température. Sélectionnez la température désirée à l'aide de la commande de température. Le système commande automatiquement la vitesse du ventilateur, le choix des bouches de répartition d'air, la mise en fonction ou hors fonction de la climatisation, et l'admission d'air extérieur ou la recirculation de l'air, afin de réchauffer ou de refroidir l'habitacle pour atteindre la température voulue.

8.  (**Dégivreur de lunette arrière**) : Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver le dégivreur de lunette arrière. Cette touche active ou désactive également le rétroviseur chauffant. (selon l'équipement). Consultez la section *Dégivreur de lunette arrière* du présent chapitre pour obtenir de plus amples renseignements.

9.  (**Dégivrage**) : Appuyez sur cette touche pour répartir l'air extérieur entre les bouches de dégivrage du pare-brise et les bouches de desembugage. Peut servir à éliminer la glace fine et la buée du pare-brise. Le système distribue automatiquement l'air provenant de l'extérieur afin de réduire la formation de buée sur les glaces. Appuyez de nouveau sur cette touche pour revenir à la sélection précédente de débit d'air. Pour rétablir le fonctionnement automatique, appuyez sur la touche AUTO.

Bloc de commande – chauffage et climatisation

10. **Commandes manuelles :** Sélectionnez un des modes suivants pour régler la répartition de l'air :

-  : Répartit l'air entre les bouches de dégivrage du pare-brise, les bouches de désembuage et les bouches de plancher des sièges avant et arrière. Le système distribue automatiquement l'air provenant de l'extérieur afin de réduire la formation de buée sur les glaces. Pour rétablir le fonctionnement automatique, appuyez sur la touche AUTO.
-  : Permet de répartir l'air entre les bouches du tableau de bord. Pour rétablir le fonctionnement automatique, appuyez sur la touche AUTO.
-  : Répartit l'air entre les bouches du tableau de bord, les bouches de désembuage et les bouches de plancher des sièges avant et arrière. Pour rétablir le fonctionnement automatique, appuyez sur la touche AUTO.
-  : Répartit l'air entre les bouches de désembuage et les bouches de plancher des sièges avant et arrière. Pour rétablir le fonctionnement automatique, appuyez sur la touche AUTO.

11. **Réglages du conducteur :**

- Appuyez sur la flèche rouge pour augmenter la température et appuyez sur la flèche bleue pour diminuer la température.
- Appuyez sur la touche  pour activer le siège chauffant. Consultez la section *Sièges chauffants et rafraîchissants* dans le chapitre *Sièges et dispositifs de retenue*.
- Appuyez sur la touche  pour activer le siège rafraîchissant. Consultez la section *Sièges chauffants et rafraîchissants* dans le chapitre *Sièges et dispositifs de retenue*.
- Maintenez la touche MyTemp enfoncée pour sélectionner la température que vous souhaitez mémoriser et rappeler ultérieurement.
- Appuyez sur la touche  (volant de direction chauffant) pour activer le volant de direction chauffant (selon l'équipement). **Nota :** Le bois sur le volant de direction chauffant (selon l'équipement) n'est pas chauffé entre les positions 10 et 2.

Bloc de commande – chauffage et climatisation

Commandes vocales du système de chauffage-climatisation

Les commandes vocales suivantes sont disponibles dans le menu principal d'une session vocale. Par exemple, appuyez sur la touche  et après l'invite « Dites une commande », vous pouvez énoncer une des commandes suivantes :

- Climatisation activée
- Climatisation automatique
- Climatisation – régler température à <15.0–29.5>
- Climatisation désactivée
- Climatisation ma température
- Climatisation – régler température à <59–86>

Des commandes de chauffage-climatisation supplémentaires sont disponibles mais pour pouvoir y accéder, vous devez dire d'abord « Régulation de la température ». Ensuite, lorsque le système est prêt pour recevoir une commande, vous pouvez énoncer les commandes suivantes :

- Mise en marche automatique
- Chauffage fermé
- Air conditionné désactivé
- Air conditionné – maximum activé
- Dégivrage avant activé
- Dégivrage arrière activé
- Recirculation activée
- Bouche d'aération activée
- Chauffage par le sol activé
- Température actuelle maximum
- Augmentation de la vitesse du ventilateur
- Température
- Diminution de la température
- Température <59–86>
- Aide
- Arrêt simultané
- Chauffage ouvert
- Air conditionné activé
- Air conditionné – maximum désactivé
- Dégivrage avant désactivé
- Dégivrage arrière désactivé
- Recirculation désactivée
- Bouche d'aération sol activée
- Bouche d'aération de dégivrage sol activée
- Température actuelle minimum
- Diminution de la vitesse du ventilateur
- Augmentation de la température
- Température <15.0–29.5>
- Ma température préférée activée

Bloc de commande – chauffage et climatisation

***Nota :** Si vous avez dit « Température », vous pouvez énoncer alors les commandes suivantes :

- Maximum
- Minimum
- <15.0–29.5>
- <59–86>

Pour obtenir de plus amples renseignements sur votre système d'écran tactile, consultez le *supplément MyFord Touch^{MC} ou MyLincoln Touch^{MC}*.

DÉGIVREUR DE LUNETTE ARRIÈRE

La commande du dégivreur de lunette arrière est située sur le bloc de commande de chauffage-climatisation et vous permet de dégager la lunette arrière de la buée ou de la glace qui l'obstrue.

Pour que le dégivreur de lunette arrière fonctionne, le moteur doit être en marche.

Appuyez sur la touche  pour activer le dégivreur de lunette arrière. Le témoin de la touche s'allume lorsque le dégivreur de lunette arrière est en fonction. Le dégivreur de lunette arrière s'arrête automatiquement après un délai prédéterminé si une chute de tension de la batterie est détectée, ou lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position ARRÊT ou ACCESSOIRES. À tout moment, vous pouvez désactiver le dégivreur manuellement en appuyant de nouveau sur la touche.

Si le véhicule est équipé du dégivreur de lunette arrière et de rétroviseurs chauffants, cette même touche active les deux fonctions. Consultez la section *Rétroviseurs extérieurs chauffants* du chapitre *Commandes du conducteur*.

N'utilisez pas de lame de rasoir ou d'autres objets tranchants pour nettoyer l'intérieur de la lunette arrière ou pour enlever des autocollants qui s'y trouveraient. Vous pourriez ainsi causer des dommages non couverts par la garantie aux lignes de la grille chauffante.

Bloc de commande – chauffage et climatisation

DÉMARRAGE À DISTANCE, SYSTÈME DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Le système de chauffage-climatisation réglera la température de l'habitacle lors du démarrage à distance. Le moteur pourrait tourner au ralenti plus longtemps pour permettre au système de régler la température de l'habitacle.

Nota : Aucun réglage des commandes de chauffage et de climatisation n'est reconnu pendant le démarrage à distance. Lorsque vous réglez le commutateur d'allumage en position de contact, le système de chauffage-climatisation revient aux réglages précédents (dernier cycle d'allumage en position de contact) et les réglages peuvent être effectués normalement. Si le réglage précédent est le mode d'arrêt, le système de chauffage-climatisation s'éteint.

Commande de chauffage et de climatisation automatique

Par temps chaud :

- L'habitacle est refroidi à une température de 22 °C (72 °F).
- Les sièges rafraîchissants (selon l'équipement) sont réglés au niveau élevé.

Par temps froid :

- L'habitacle est chauffé à une température de 22 °C (72 °F).
- Les sièges chauffants (selon l'équipement) sont réglés au niveau élevé.
- Le dégivreur arrière et les rétroviseurs chauffants (selon l'équipement) sont activés.

Par temps modéré :

- L'habitacle est chauffé, refroidi ou passe en mode de réglage hors fonction, selon l'état de réglage précédent (dernier cycle d'allumage en position de contact).
- Les sièges chauffants ou rafraîchissants (selon l'équipement) sont désactivés.
- Le dégivreur et les rétroviseurs chauffants (selon l'équipement) sont désactivés.

Bloc de commande – chauffage et climatisation

FILTRE À AIR DE L'HABITACLE

Le filtre à air de l'habitacle est conçu pour réduire la concentration de particules de poussière, de spores et de pollen dans l'habitacle. Le filtre à air de l'habitacle offre les avantages suivants :

- Il améliore le confort des occupants du véhicule en diminuant la concentration de particules présentes dans l'air.
- Il contribue à améliorer la propreté de l'habitacle.
- Il protège les composants du système de chauffage-climatisation contre les dépôts de particules.

Nota : Le filtre à air de l'habitacle doit toujours être en place pour éviter l'infiltration de poussière et de corps étrangers dans le système. Le système pourrait être endommagé ou perdre son efficacité s'il est utilisé sans le filtre.

Consultez le *Calendrier d'entretien périodique* pour connaître les intervalles de remplacement du filtre à air de l'habitacle. Consultez votre concessionnaire autorisé pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de votre filtre.

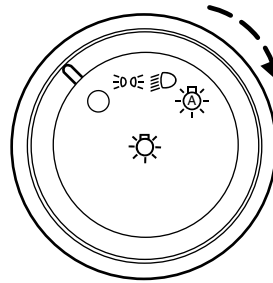
Éclairage et phares

COMMUTATEUR D'ÉCLAIRAGE

○ Éteint les phares.

☞☞ Allume les feux de position, l'éclairage du tableau de bord, l'éclairage de la plaque d'immatriculation et les feux arrière.

☞ Allume les phares.

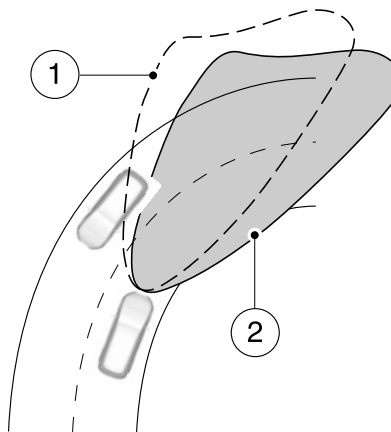


Phares adaptatifs (selon l'équipement)

Le faisceau des phares se déplace dans le même sens que le volant afin d'améliorer la visibilité dans les virages.

- Sans les phares adaptatifs (1)
- Avec les phares adaptatifs (2)

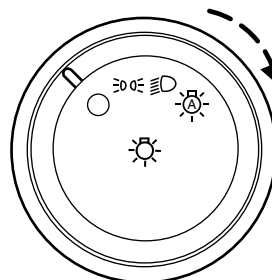
Nota : Le système possède une fonction d'autovérification au démarrage. Au démarrage du moteur, les phares balayent de gauche à droite, puis reviennent au point milieu pour signaler au conducteur le bon fonctionnement du système. Le système est inactif lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 5 km/h (3 mi/h) et les phares adaptatifs n'entrent donc en fonction que deux à cinq secondes après le démarrage du véhicule.



Éclairage et phares

Commande automatique des phares

Le système de commande automatique des phares utilise un dispositif photosensible pour régler de façon automatique la mise en et hors fonction des phares normalement commandés par le commutateur d'éclairage.



- Pour mettre la commande automatique des phares en fonction, tournez la commande jusqu'à la position .
- Pour mettre la commande automatique des phares hors fonction, tournez la commande jusqu'à la position d'arrêt.

Le système de commande automatique des phares maintient également l'éclairage allumé pendant une durée prédéterminée une fois le contact coupé. Ce délai d'activation des phares peut être modifié en effectuant la méthode de programmation suivante :

Nota : Si votre véhicule est équipé de la commande automatique des phares, il possède également la *fonction d'allumage des phares avec les essuie-glaces*. Si les essuie-glaces sont activés, les feux extérieurs s'allument lorsque le commutateur d'éclairage se trouve à la position de commande automatique des phares.

Commande automatique des phares avec temporisation (selon l'équipement)

Si votre véhicule est équipé de la commande automatique des phares, vous pouvez choisir un délai d'extinction des phares jusqu'à trois minutes après la coupure du contact. Ce délai est fixé à 20 secondes en usine, mais il peut être modifié en suivant les étapes ci-après (les étapes 1 à 6 doivent être exécutées en moins de 10 secondes) :

1. Coupez le contact.
2. Tournez le commutateur d'éclairage à la position de commande automatique des phares.
3. Tournez le commutateur d'éclairage en position d'arrêt.
4. Établissez le contact.
5. Coupez le contact.
6. Tournez le commutateur d'éclairage à la position de commande automatique des phares (les phares devraient s'allumer).

54

Éclairage et phares

7. Tournez le commutateur d'éclairage en position d'arrêt lorsque le délai souhaité est atteint (jusqu'à trois minutes).

Commande des phares antibrouillards

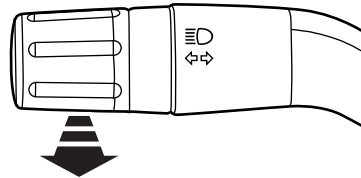
Pour allumer les phares antibrouillards, le commutateur d'éclairage doit être en position ,  ou  et les feux de route doivent être éteints.

Appuyez sur la partie supérieure de la commande, située sur le tableau de bord, pour activer les phares antibrouillards. Le témoin des phares antibrouillards s'allume lorsque les phares antibrouillards sont activés. Appuyez de nouveau sur la commande pour éteindre les phares antibrouillards.



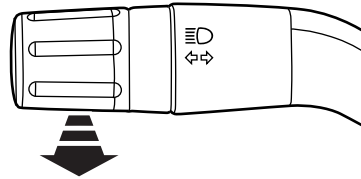
Feux de route

Tirez entièrement le levier (jusqu'au deuxième cran) pour les allumer. Tirez de nouveau le levier pour les éteindre.



Appel de phares

Pour faire un appel de phares, tirez le levier légèrement vers vous. Relâchez-le pour désactiver cette fonction.



Feux de jour (selon l'équipement)

Le système des feux de jour allume les phares à une intensité réduite. Pour que les feux de jour fonctionnent :

- le contact doit être établi;
- le commutateur d'éclairage doit être en position d'arrêt ou de feux de position.

Éclairage et phares

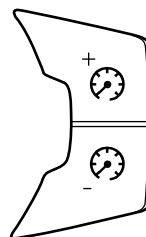


AVERTISSEMENT : N'oubliez pas d'allumer vos phares à la tombée de la nuit ou par mauvais temps. Le système des feux de jour n'allume pas les feux arrière. De plus, il ne fournit pas nécessairement un éclairage d'intensité suffisante pour de telles conditions. Si les phares ne sont pas allumés dans de telles conditions, vous risquez un accident.

RHÉOSTAT D'ÉCLAIRAGE DU TABLEAU DE BORD

Utilisez cette commande pour régler l'intensité d'éclairage du tableau de bord et de tous les commutateurs appropriés du véhicule lorsque les phares et les feux de position sont allumés.

- Tapez sur la partie supérieure ou inférieure de la commande pour augmenter/atténuer graduellement l'éclairage de tous les composants allumés, ou
- appuyez sur la partie supérieure ou inférieure de la commande d'éclairage jusqu'au niveau d'intensité désiré.

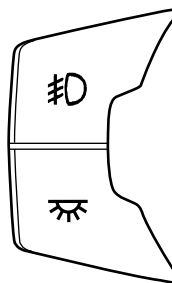


Nota : Si la batterie est débranchée ou déchargée, ou qu'une nouvelle batterie est installée, le rhéostat d'éclairage du tableau de bord doit être réinitialisé. Pour réinitialiser le rhéostat, tournez complètement la molette de la position fermée à la position d'allumage forcé du plafonnier. Les affichages demeureront ainsi visibles dans toutes les conditions d'éclairage.

Commande du plafonnier

Utilisez cette commande pour allumer manuellement le plafonnier.

- Appuyez sur la partie inférieure de la commande. Cette action a pour effet d'allumer l'éclairage d'accueil. L'éclairage demeure allumé jusqu'à ce que vous appuyiez de nouveau sur la commande.



Éclairage et phares

RÉGLAGE DES PHARES

Les phares de votre véhicule ont été correctement réglés à l'usine. Si votre véhicule a été accidenté, faites vérifier l'alignement des phares par votre concessionnaire autorisé.

Réglage vertical

1. Stationnez le véhicule directement devant un mur ou un écran sur une surface plane, à environ 7,6 mètres (25 pieds).

- (1) 2,4 m (8 pi)
- (2) Distance du centre du phare au sol
- (3) 7,6 m (25 pi)
- (4) Ligne de repère horizontale

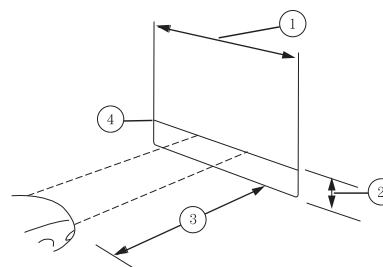
2. Mesurez la hauteur entre le centre de l'ampoule du phare et le sol, puis tracez une ligne horizontale de 2,4 mètres (8 pieds) sur le mur ou sur la surface verticale à cette hauteur.

3. Allumez les phares en mode feux de croisement pour éclairer le mur ou la surface verticale et ouvrez le capot.

Pour mieux voir le faisceau de lumière lors du réglage d'un phare, vous pouvez obstruer le phare opposé.

Véhicules avec phares à halogène :

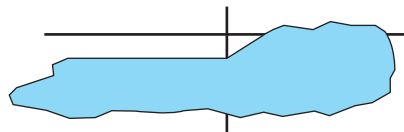
Sur la paroi ou sur la surface, vous remarquerez une zone lumineuse de haute intensité en haut à droite du faisceau lumineux. Si le rebord supérieur de la zone lumineuse de haute intensité ne se trouve pas au niveau de la ligne de repère horizontale, il faut régler le phare.



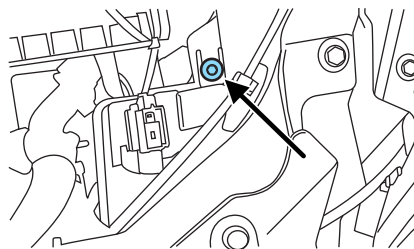
Éclairage et phares

Véhicules avec phares à lampe à décharge :

La phare projette un tracé distinct (de faible à forte intensité) dans la partie gauche du faisceau lumineux. Le bord supérieur de ce tracé doit se trouver à 5 cm (2 po) sous la ligne de repère horizontale.



4. Repérez le régleur vertical de chaque phare. À l'aide d'un tournevis cruciforme n° 2, tournez le régleur dans le sens des aiguilles d'une montre (pour régler vers le bas) ou dans le sens contraire des aiguilles d'une montre (pour régler vers le haut). La bordure horizontale de la zone à haute intensité doit toucher la ligne de repère horizontale.



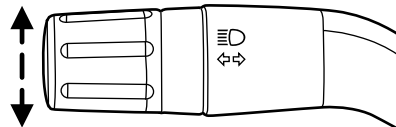
5. Fermez le capot et éteignez les phares.

LE RÉGLAGE HORIZONTAL DES PHARES DE CE VÉHICULE N'EST PAS REQUIS ET NE PEUT PAS ÊTRE EFFECTUÉ.

COMMANDE DES CLIGNOTANTS

Le levier des clignotants ne se verrouille pas mécaniquement dans la position vers le haut ou vers le bas lorsqu'il est activé. L'activation de la commande des clignotants et l'annulation sont électroniques.

- Pour activer le clignotant de gauche, poussez le levier vers le bas jusqu'à ce qu'il s'arrête, puis relâchez-le.
- Pour activer le clignotant de droite, poussez le levier vers le haut jusqu'à ce qu'il s'arrête, puis relâchez-le.
- Pour annuler manuellement l'activation du clignotant, poussez le levier de nouveau dans une ou l'autre des directions.



Éclairage et phares

Changement de voie

Pour indiquer un changement de voie vers la gauche ou vers la droite :

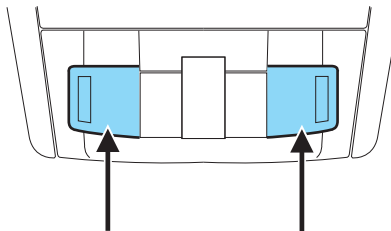
- Poussez le levier vers le haut ou vers le bas jusqu'à la première position d'arrêt et relâchez-le. Les clignotants clignoteront trois fois et s'arrêtent.
- Poussez le levier vers le haut ou vers le bas jusqu'à la première position d'arrêt et maintenez-le dans cette position. Les clignotants clignoteront si le levier est maintenu dans cette position.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR

Lampes de lecture de la première rangée (selon l'équipement)

Pour allumer les lampes de lecture, appuyez sur le rebord extérieur de la lentille transparente. Les lampes de lecture de la première rangée s'allument lorsque :

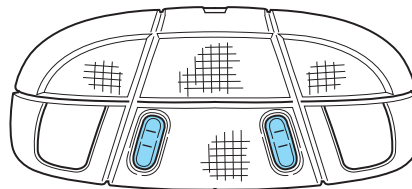
- une des portes est ouverte;
- le bouton de plafonnier sur le tableau de bord est activé;
- une des touches de la télécommande d'entrée sans clé est enfoncée alors que le contact est coupé.



Plafonniers-lampes de lecture (selon l'équipement)

Le plafonnier s'allume lorsque :

- une des portes est ouverte;
- le bouton de plafonnier sur le tableau de bord est activé;
- une des touches de la télécommande d'entrée sans clé est enfoncée alors que le contact est coupé.



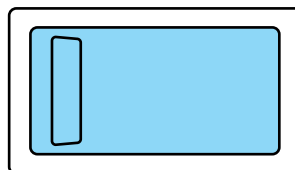
Les lampes de lecture s'allument lorsque vous appuyez sur les interrupteurs situés d'un côté ou de l'autre de la lentille.

Éclairage et phares

Lampes d'accueil arrière

Les lampes d'accueil situées dans l'aire de chargement arrière s'allument lorsque :

- une des portes est ouverte;
- une des touches de la télécommande d'entrée sans clé est enfoncée alors que le contact est coupé.



REPLACEMENT DES AMPOULES

Condensation dans les phares

Les phares sont ventilés afin d'en équilibrer la pression interne. De la condensation peut se former naturellement dans ce type de phare. Lorsque l'air humide pénètre dans les phares par les événements, de la condensation peut s'y former par temps froid. Lorsque la condensation se forme, une fine buée peut apparaître à l'intérieur de la lentille. Durant le fonctionnement normal des phares, cette fine buée est éventuellement dissipée et s'échappe par les événements. La dissipation de la brume peut demander jusqu'à 48 heures en conditions météorologiques sèches.

Exemples de condensation acceptable :

- Présence de fine buée (aucune traînée, trace ou goutte)
- Fine buée couvrant moins de 50 % de la lentille

Exemples de condensation inacceptable (provenant généralement d'une fuite d'eau dans le phare) :

- Accumulation d'eau dans le phare
- Présence de grosses gouttes d'eau, traînées ou traces à l'intérieur de la lentille

Faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire si vous constatez la présence de condensation inacceptable dans les phares.

Ampoules à utiliser

Les ampoules de rechange à utiliser sont indiquées dans le tableau ci-dessous. Les ampoules des phares doivent porter la mention « D.O.T. » pour l'Amérique du Nord ou la mention « E » pour l'Europe, appellations qui assurent le bon rendement du phare, la puissance du faisceau lumineux et une bonne visibilité. Les ampoules appropriées

60

Éclairage et phares

n'endommagent pas le bloc optique, ne risquent pas d'annuler la garantie de celui-ci et offrent un éclairage adéquat de longue durée.

Fonction	Nombre d'ampoules	Numéro commercial
Feu de route et feu de croisement (halogène)	2	HIR2
* Feu de route et feu de croisement (à décharge à haute intensité)	2	D3S
* Feu de position latéral avant	s.o.	DEL
Feux de position et clignotants avant	2	3457NAK (ambre)
*Feux de position latéraux (arrière)	s.o.	DEL
* Feu de freinage, feu arrière, clignotant	s.o.	DEL
Feux de recul	2	921
Éclairage de la plaque d'immatriculation	2	C5W
* Troisième feu stop	s.o.	DEL
Phares antibrouillards (selon l'équipement)	2	H11
Lampes de lecture de première rangée	2	1600XB
Plafonniers et lampes de lecture de deuxième rangée	3	211-2XB
Lampes d'accueil arrière	1	211-2XB
Éclairage du miroir de courtoisie sur pare-soleil	2	37
Toutes les ampoules sont incolores sauf indication contraire.		
Faites remplacer toutes les ampoules du tableau de bord par votre concessionnaire autorisé.		
* Pour remplacer ces ampoules, consultez votre concessionnaire autorisé.		

Éclairage et phares

Remplacement des ampoules intérieures

Vérifiez périodiquement le fonctionnement de toutes les ampoules.

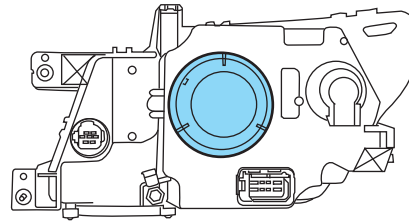
Remplacement des ampoules extérieures

Vérifiez périodiquement le fonctionnement de toutes les ampoules.

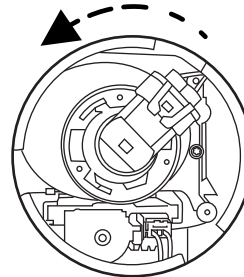
Remplacement des ampoules de phare

Vérifiez périodiquement le fonctionnement de toutes les ampoules.

1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est à la position d'arrêt.
2. Ouvrez le capot.
3. Retirez le couvercle de l'ampoule.

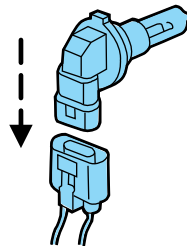


4. Tournez le support d'ampoule dans le sens antihoraire et retirez-le.



Éclairage et phares

5. Débranchez le connecteur électrique.



AVERTISSEMENT : Manipulez les ampoules des phares à halogène avec soin et gardez-les hors de la portée des enfants. Tenez l'ampoule uniquement par sa base de plastique et n'en touchez pas le verre. L'huile qui se trouve naturellement sur vos mains provoquerait le bris de l'ampoule au moment d'allumer les phares.

6. Inversez les étapes pour installer la nouvelle ampoule.

Remplacement des ampoules de phares avec lampes à décharge (selon l'équipement)

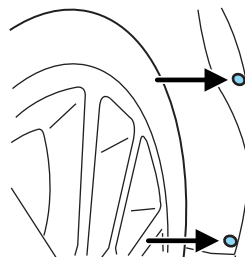
Les ampoules des feux de croisement des phares sur votre véhicule utilisent une alimentation de type « décharge à haute intensité ». Ces ampoules utilisent une tension élevée. Lorsqu'elles sont grillées, l'ampoule et la capsule d'amorçage doivent être remplacées par votre concessionnaire.

Remplacement des ampoules des feux de position avant et des clignotants avant

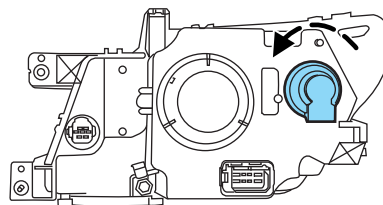
1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est à la position d'arrêt, puis ouvrez le capot.

Éclairage et phares

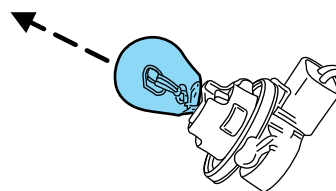
2. Au passage de roue, retirez les fixations du pare-boue, puis tirez le pare-boue vers l'arrière pour accéder aux ampoules.



3. Tournez la douille de l'ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et retirez-la du bloc optique.



4. Retirez soigneusement l'ampoule de la douille.



5. Inversez les étapes pour installer la nouvelle ampoule.

Remplacement des ampoules des feux de position latéraux

Votre véhicule est équipé d'ampoules de feu de position latéral à DEL. Ce feu est conçu pour durer aussi longtemps que votre véhicule. S'ils doivent être remplacés, consultez votre concessionnaire autorisé.

Remplacement des ampoules des phares de recul

L'ampoule de phare de recul est située dans la partie inférieure du bloc optique du feu arrière. Suivez les étapes ci-dessous pour remplacer l'ampoule.

Nota : Votre véhicule est équipé d'un bloc optique contenant les feux arrière, les feux de freinage, les clignotants et les feux de position

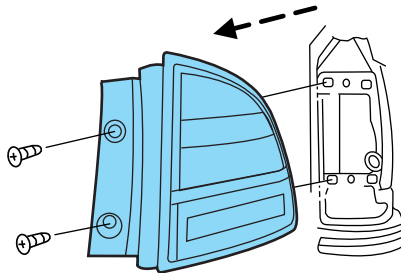
Éclairage et phares

latéraux composé d'un module à diodes électroluminescentes (DEL). Adressez-vous à votre concessionnaire pour le remplacement du module à diodes électroluminescentes.

1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est à la position d'arrêt, puis ouvrez le hayon pour accéder aux boulons du bloc optique.

2. Enlevez les deux boulons du bloc optique.

3. Retirez soigneusement le bloc optique hors du véhicule en le tirant sans le tourner pour avoir accès à la douille de l'ampoule. **N'INCLINEZ PAS LE BLOC OPTIQUE SUR LE CÔTÉ.**



4. Tournez la douille de l'ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et retirez-la du bloc optique.

5. Tirez l'ampoule hors de la douille sans la tourner et enclenchez la nouvelle ampoule.

6. Placez la douille de l'ampoule dans le bloc optique et faites-la tourner dans le sens des aiguilles d'une montre.

7. Installez soigneusement le bloc optique des feux arrière sur le véhicule en le fixant au moyen des deux boulons.

Remplacement de l'éclairage auxiliaire de hayon

Votre véhicule est équipé d'un éclairage auxiliaire de hayon composé d'un module à diodes électroluminescentes. Si une des diodes électroluminescentes grille, le module doit être remplacé au complet. Adressez-vous à votre concessionnaire pour le remplacement du module à diodes électroluminescentes.

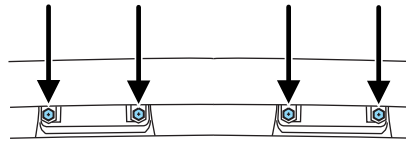
Remplacement de l'ampoule du troisième feu stop

Votre véhicule est équipé d'un troisième feu stop à diode électroluminescente. Ce feu est conçu pour durer aussi longtemps que votre véhicule. S'ils doivent être remplacés, consultez votre concessionnaire autorisé.

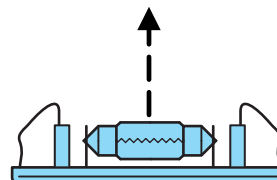
Éclairage et phares

Remplacement des ampoules d'éclairage de la plaque d'immatriculation

1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est à la position d'arrêt.
2. Retirez les deux vis et le bloc optique de la plaque d'immatriculation du hayon.

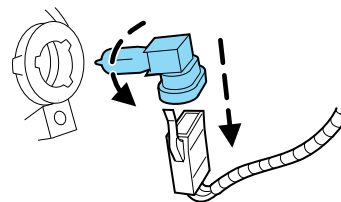


3. Tirez l'ampoule hors du bloc optique, sans la tourner.
- Suivez ces étapes dans l'ordre inverse pour installer la ou les nouvelles ampoules.



Remplacement des ampoules des phares antibrouillards

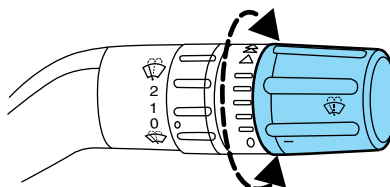
1. Assurez-vous que le commutateur des phares antibrouillards est à la position d'arrêt.
 2. Sous le véhicule, retirez d'abord l'écran pare-boue, puis tournez l'ensemble faisceau-ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour l'extraire du phare antibrouillard.
 3. Débranchez soigneusement l'ampoule du faisceau en libérant les deux pattes de fixation à pression.
- Suivez ces étapes dans l'ordre inverse pour installer la nouvelle ampoule.



Commandes du conducteur

ESSUIE-GLACES

Essuie-glace : Tournez l'extrémité de la commande vers le tableau de bord pour augmenter la vitesse des essuie-glaces. Tournez-la vers vous pour réduire la vitesse.



Essuie-glaces asservis à la vitesse du véhicule (selon l'équipement) :

Lorsque la commande des essuie-glaces est réglée à un des intervalles de balayage intermittent sauf celui de pause le plus long, le temps de pause entre les balayages se règle automatiquement en fonction de la vitesse du véhicule. Plus vite le véhicule roule, plus courte est la pause entre les balayages.

Essuie-glaces à capteur de pluie (selon l'équipement) : Les essuie-glaces à capteur de pluie utilisent la position AUTO de la commande et s'activent automatiquement lorsque la présence d'humidité est détectée sur le pare-brise et que la commande est positionnée sur l'un des cinq réglages de sensibilité, d'automatisme ou d'intervalle. Tournez l'extrémité de la commande vers le pare-brise pour augmenter la sensibilité. La vitesse des essuie-glaces à capteur de pluie varie selon la quantité d'humidité détectée sur le pare-brise et le réglage d'automatisme ou d'intervalle. Il n'y a pas de réglages d'intervalle (essuie-glaces intermittents) sur les véhicules avec détecteurs de pluie aux essuie-glaces. Les essuie-glaces continuent de balayer le pare-brise tant que la présence d'humidité est détectée. Un balayage plus ou moins uniforme peut survenir, en fonction de l'humidité, de la brume, de la pluie légère, et de la bruine.

Cette fonction peut être activée ou désactivée au moyen de l'afficheur multimessage. Consultez la section *Afficheur multimessage* du chapitre *Tableau de bord*.

Gardez l'extérieur du pare-brise propre, surtout le secteur autour du rétroviseur où le capteur est situé, sinon le rendement du capteur de pluie pourrait être affecté.

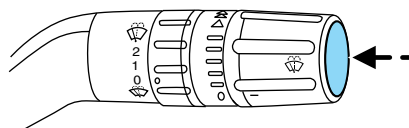
Nota : Pendant des conditions de conduite hivernale avec la glace, la neige ou une buée de route salée, les balais d'essuie-glace peuvent laisser des stries et maculer le pare-brise. Dans ces conditions, vous pouvez abaisser la sensibilité pour réduire la quantité de barbouillage ou annuler la fonction en sélectionnant la basse ou la haute vitesse de balayage ou en arrêtant les essuie-glaces simplement.

Nota : La fonction d'essuie-glaces à capteur de pluie doit être mise hors fonction avant d'entrer dans un lave-auto.

Commandes du conducteur

Lave-glace : Appuyez sur l'extrémité du levier :

- Brièvement : un seul balayage des essuie-glaces, sans liquide lave-glace.
- Rapidement en le maintenant enfoncé : trois balayages des essuie-glaces avec liquide lave-glace.
- Plus longtemps en le maintenant enfoncé : les essuie-glaces et le liquide lave-glace sont activés pendant au plus 10 secondes.



Nota : Ne mettez pas le lave-glace en fonction lorsque le réservoir de lave-glace est vide. La pompe de lave-glace pourrait surchauffer. Vérifiez fréquemment le niveau de liquide lave-glace. Ne mettez pas les essuie-glaces en fonction lorsque le pare-brise est sec. Vous pourriez rayer le pare-brise, endommager les balais d'essuie-glace et faire griller le moteur des essuie-glaces. Utilisez toujours le lave-glace avant de mettre les essuie-glaces en fonction lorsque le pare-brise est sec. En présence de gel, assurez-vous que les essuie-glaces ne sont pas gelés au pare-brise avant de les mettre en fonction.

Fonction de commodité des essuie-glaces : Quelques secondes après avoir lavé le pare-brise, les essuie-glaces effectuent un balayage additionnel pour enlever l'eau résiduelle du pare-brise. Cette fonction peut être activée ou désactivée au moyen de l'afficheur multimessage. Consultez la section *Afficheur multimessage* du chapitre *Tableau de bord*.

Fonction d'éclairage liée aux essuie-glaces (véhicules équipés de la commande automatique des phares)

Lorsque le commutateur d'éclairage est à la position de commande automatique des phares, l'éclairage extérieur s'allume peu après avoir actionné de jour les essuie-glaces, et demeurera allumé jusqu'à l'arrêt des essuie-glaces.

Commandes du conducteur

Commandes d'essuie-glace et de lave-glace de lunette arrière

Pour actionner l'essuie-glace de lunette arrière, tournez la commande à la position désirée. Sélectionnez :

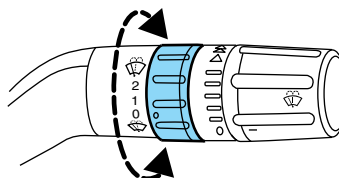
2 – Balayage intermittent (pause la plus courte entre les balayages).

1 – Balayage intermittent (pause la plus longue entre les balayages).

0 (arrêt) – Essuie-glace et lave-glace de lunette arrière hors fonction.

Pour laver la lunette arrière, tournez la commande à l'une ou l'autre des positions  et tenez-la en position aussi longtemps que nécessaire.

À partir de l'une ou l'autre des positions, la commande retournera automatiquement à la position 2 ou 0 (arrêt).



Fonction de balayage de l'essuie-glace en marche arrière :

L'essuie-glace de lunette arrière s'active automatiquement en mode de balayage intermittent lorsque le véhicule passe en position R (marche arrière) si les essuie-glaces avant sont activés. Cette fonction peut être activée ou désactivée au moyen de l'afficheur multimessage. Consultez la section *Afficheur multimessage* du chapitre *Tableau de bord*.

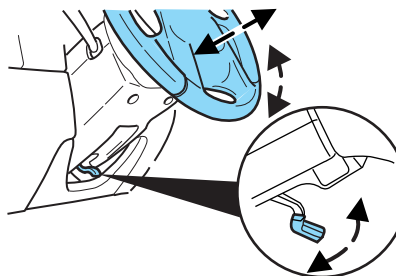
VOLANT DE DIRECTION INCLINABLE-TÉLESCOPIQUE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Pour régler le volant :

1. Pour déverrouiller la colonne de direction, poussez le levier vers le bas.

2. Le levier abaissé, déplacez le volant vers le haut ou vers le bas, jusqu'à la position désirée.

3. Tout en maintenant le volant en place, remontez le levier (à sa position initiale) pour verrouiller la colonne de direction à la hauteur choisie.

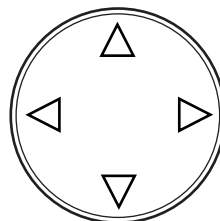


AVERTISSEMENT : Ne réglez jamais le volant en conduisant.

Commandes du conducteur

Colonne de direction inclinable et télescopique (selon l'équipement)

La colonne de direction peut être réglée au moyen de la commande sur le côté de la colonne de direction. Maintenez enfoncée la partie avant ou arrière de la commande pour régler la fonction télescopique. Maintenez enfoncée la partie supérieure ou inférieure de la commande pour régler la fonction d'inclinaison.



Recul automatique de la colonne à l'entrée et à la sortie

Lorsque vous coupez le contact, la colonne de direction se déplace à sa hauteur maximale et en position, si cette fonction est activée au moyen de l'afficheur multimessage. Consultez la section *Afficheur multimessage* du chapitre *Tableau de bord*. Lorsque le contact est établi, la colonne de direction reprend sa position initiale.

Nota : La fonction de recul automatique de la colonne lors de l'entrée et de la sortie empêche le volant de direction de revenir à la position mémorisée jusqu'à ce que le contact soit coupé.

Fonction de rappel des réglages mémorisés (selon l'équipement)

Les positions de la colonne de direction sont sauvegardées automatiquement et peuvent être rappelées à l'aide des fonctions de personnalisation du véhicule lorsqu'une position mémorisée est sélectionnée au moyen de la télécommande, du clavier d'entrée sans clé ou du contacteur des réglages mémorisés sur le tableau de bord. Consultez la section *Sièges avant* dans le chapitre *Sièges et dispositifs de retenue*.

Si la commande multifonction de la colonne de direction est enfoncée pendant le rappel de la mémoire, cela annulera le fonctionnement automatique et la colonne de direction répondra aux réglages manuels de la commande.



AVERTISSEMENT : Ne réglez jamais la colonne de direction pendant que vous conduisez.

Pour éviter d'endommager la colonne de direction sur les véhicules équipés de la fonction de réglage mémorisé, la course de la colonne de

70

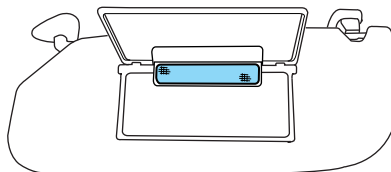
Commandes du conducteur

direction s'arrête juste avant d'atteindre sa butée. Si la colonne de direction rencontre un obstacle lorsqu'elle se déplace vers le haut ou vers le bas, une nouvelle limite de course s'enregistre automatiquement. Pour redéfinir la limite de course normale de la colonne de direction :

- Une fois la nouvelle limite de course atteinte, appuyez de nouveau sur la commande de la colonne de direction pour qu'elle dépasse cette limite.
- Maintenez la commande enfoncée jusqu'à ce que la colonne de direction atteigne sa butée.
- Un nouvel arrêt en douceur sera réglé automatiquement. La prochaine fois que la colonne de direction sera inclinée, elle s'arrêtera juste à court de la butée de la colonne.

MIROIR DE COURTOISIE ÉCLAIRÉ SUR PARE-SOLEIL

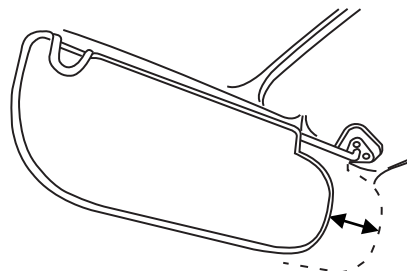
L'éclairage du miroir de courtoisie s'allume lorsque vous levez le volet du miroir.



Fonction de tige coulissante

Le pare-soleil glissera vers l'avant et vers l'arrière sur la tige pour offrir une meilleure protection contre le soleil. Tournez le pare-soleil vers la glace latérale et déployez-le vers l'arrière pour masquer davantage le soleil.

Nota : Rétractez le pare-soleil avant de le replacer dans la garniture de pavillon.



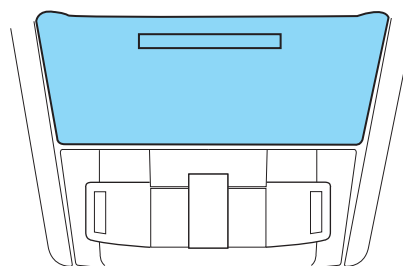
CONSOLE AU PAVILLON

Selon les options choisies à l'achat, l'apparence de la console au pavillon de votre véhicule peut varier.

Commandes du conducteur

Compartiment de rangement

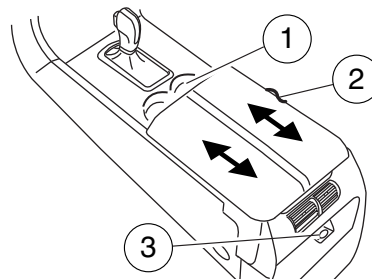
Le compartiment de rangement peut être utilisé pour y placer une paire de lunettes de soleil. Appuyez sur le rebord arrière du volet pour ouvrir le compartiment de rangement. Le volet s'ouvre complètement.



CONSOLE CENTRALE

La console centrale de votre véhicule peut comporter plusieurs caractéristiques utiles. Celles-ci comprennent notamment :

1. Des porte-gobelets.
2. Un compartiment de rangement avec prise de courant intégrée et un plateau amovible avec range-monnaie (deux rainures sur le plateau coulissent dans les glissières du bac principal).
3. Une prise de courant arrière.



AVERTISSEMENT : Ne placez que des gobelets en matière souple dans les porte-gobelets. Les objets en matière dure peuvent vous infliger des blessures lors d'une collision.

PRISE DE COURANT AUXILIAIRE (12 V C.C.)

Les prises de courant sont conçues pour y brancher uniquement des accessoires. N'insérez aucun autre objet dans la prise de courant, car cela endommagera la prise et grillera le fusible. N'y suspendez ni accessoire ni support d'accessoire. L'utilisation incorrecte de la prise de courant peut provoquer des dommages non couverts par la garantie.

Des prises de courant auxiliaires se trouvent aux endroits suivants :

- Sur le côté passager de la console centrale près du tableau de bord

Commandes du conducteur

- Dans le compartiment de rangement de la console centrale
- Sur la face arrière de la console centrale, accessibles à partir des sièges arrière
- Sur le panneau de custode arrière gauche, accessible du hayon, ou derrière le siège arrière

N'utilisez pas l'allume-cigare (selon l'équipement) dans la prise de courant.

Afin d'éviter de griller le fusible, n'utilisez pas les prises de courant au-delà de la capacité du véhicule de 12 V c.c./180 W. Si la prise de courant ou la douille de l'allume-cigare ne fonctionne pas, il se peut qu'un fusible soit grillé. Consultez la section *Fusibles et relais* du chapitre *Dépannage* pour obtenir de plus amples renseignements sur la vérification et le remplacement des fusibles.

Pour être en mesure de bien utiliser votre prise de courant, le moteur doit tourner afin de prévenir la décharge accidentelle de la batterie. Afin de prévenir la décharge de la batterie :

- n'utilisez pas la prise de courant plus qu'il ne le faut lorsque le moteur tourne,
- ne laissez pas de chargeurs de piles, d'adaptateurs de jeu vidéo, d'ordinateurs ni d'autres appareils branchés pendant de longues périodes lorsque le contact est coupé.

Gardez toujours les chapeaux des prises de courant fermés lorsqu'elles ne sont pas utilisées.

GLACES À COMMANDE ÉLECTRIQUE



AVERTISSEMENT : Ne laissez pas d'enfants sans surveillance dans le véhicule et ne les laissez pas jouer avec les glaces à commande électrique. Ils risqueraient de subir des blessures graves.

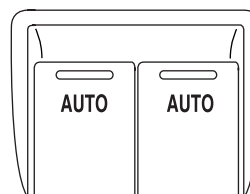


AVERTISSEMENT : Lorsque vous fermez les glaces à commande électrique, veillez à ce que rien ne puisse entraver leur fonctionnement et assurez-vous qu'il n'y a pas d'enfants ou d'animaux à proximité de l'ouverture des glaces.

Commandes du conducteur

Utilisez les commandes de lève-glace pour abaisser ou relever les glaces.

- Appuyez vers le bas (jusqu'au premier cran) et maintenez le commutateur enfoncé pour ouvrir.
- Tirez vers le haut (jusqu'au premier cran) et maintenez le commutateur enfoncé pour fermer.



Turbulence causée par une glace arrière ouverte : Lorsqu'une glace ou les deux glaces arrière sont ouvertes, un effet de turbulence ou un bruit de vent accompagné de secousses peut se produire. Vous pouvez limiter ce bruit en abaissant une des glaces avant d'environ 5 à 8 cm (2 à 3 po).

Commande à impulsion (glaces avant seulement)

Cette fonction permet d'ouvrir ou de fermer complètement la glace du conducteur ou du passager sans maintenir la commande enfoncée.

Pour activer la commande d'ouverture à impulsion, appuyez à fond sur la commande jusqu'au second cran et relâchez-la rapidement. La glace s'ouvre complètement. Pour arrêter le mouvement de la glace, appuyez brièvement sur l'une des parties de la commande.

Pour activer la commande de fermeture à impulsion, tirez à fond sur la commande vers le haut jusqu'au second cran et relâchez-la rapidement. La glace se relève complètement. Pour arrêter le mouvement de la glace, appuyez brièvement sur l'une des parties de la commande.

Fonction d'ouverture de toutes les glaces

Maintenez la touche  enfoncée pour amorcer l'ouverture des deux glaces avant et du toit panoramique (selon l'équipement).

- La touche  peut ensuite être relâchée et les glaces et le toit panoramique s'ouvrent complètement.
- Si la touche  ou  est enfoncée durant l'ouverture, les deux glaces et le toit panoramique s'immobiliseront.

Nota : Le contact doit être coupé et la temporisation des accessoires désactivée pour que cette fonction soit disponible.

Nota : Cette fonction peut être désactivée ou activée par votre concessionnaire autorisé ou au moyen de l'afficheur multimessage. Consultez la section *Afficheur multimessage* du chapitre *Tableau de bord*.

Commandes du conducteur

Inversion en cas d'obstruction

Lorsque la glace remonte et qu'un obstacle entrave sa course, ou que vous roulez sur une route en très mauvais état, la glace se déplace en sens inverse pour s'ouvrir complètement. C'est ce qu'on appelle « inversion en cas d'obstruction ». Si le contact est coupé en cours d'inversion alors que la fonction de temporisation des accessoires est désactivée, la glace s'abaisse jusqu'à sa position d'inversion en cas d'obstruction.

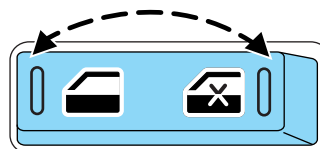
Annulation de la protection en cas d'obstruction

Pour neutraliser la fonction d'inversion en cas d'obstruction, tirez et maintenez la commande de la glace dans un délai de deux secondes après qu'elle ait atteint sa position d'inversion, pour que **la glace remonte sans la protection d'inversion en cas d'obstruction**. Si la commande est relâchée avant que la glace se ferme complètement, la glace s'immobilisera. Cette option peut être utile pour contrer la résistance exercée par le gel sur la glace ou sur les joints, par exemple.

Condamnation des lève-glaces électriques

Lorsque la condamnation des lève-glaces est activée, seuls le conducteur et le passager avant peuvent actionner les glaces à commande électrique.

Pour verrouiller tous les lève-glaces (sauf ceux du conducteur et du passager avant), appuyez sur la partie droite de la commande. Appuyez sur le côté gauche pour annuler le verrouillage.



Temporisation des accessoires

La fonction de temporisation des accessoires permet d'utiliser la chaîne audio, les commutateurs des glaces à commande électrique et le toit ouvrant transparent (selon l'équipement) jusqu'à 10 minutes après avoir coupé le contact ou jusqu'à ce qu'une des portes avant soit ouverte.

RÉTROVISEUR INTÉRIEUR

Le rétroviseur intérieur comporte deux points de pivotement sur le bras de support qui permettent de régler le rétroviseur verticalement et latéralement.

Commandes du conducteur



AVERTISSEMENT : Ne réglez pas le rétroviseur lorsque le véhicule est en mouvement.

Rétroviseur intérieur antiéblouissement à réglage automatique

Le rétroviseur intérieur et le rétroviseur extérieur du conducteur ont une fonction antiéblouissement à réglage automatique. Le rétroviseur électronique jour-nuit passe de l'état normal (haute réflectivité) à l'état antireflet (assombrissement) lorsqu'une lumière vive atteint le rétroviseur intérieur. Lorsque le rétroviseur intérieur détecte une lumière éblouissante provenant de l'arrière du véhicule, le rétroviseur intérieur et le rétroviseur extérieur du côté conducteur s'obscurcissent automatiquement pour minimiser l'éblouissement.

Les rétroviseurs reprennent leur état normal lorsque vous passez en marche arrière, ce qui assure un maximum de visibilité pendant le recul.

Pour ne pas entraver le fonctionnement du rétroviseur antiéblouissement, n'obstruez pas les capteurs situés devant et derrière le rétroviseur intérieur.

Note : Un appui-tête central arrière ou un appui-tête surélevé (selon l'équipement) peut aussi le empêcher la lumière d'atteindre le capteur.

Ne nettoyez pas le boîtier ni le verre d'un rétroviseur avec des substances abrasives, du carburant ou des produits de nettoyage à base de pétrole.

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS

Rétroviseurs extérieurs à commande électrique



AVERTISSEMENT : Ne réglez pas le rétroviseur lorsque le véhicule est en mouvement.

Pour régler vos rétroviseurs :

1. Tournez la commande dans le sens des aiguilles d'une montre pour régler le rétroviseur de droite, ou dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour régler celui de gauche.
2. Déplacez la commande pour orienter le rétroviseur à la position voulue.



Commandes du conducteur

3. Remettez la commande au centre pour verrouiller les rétroviseurs à la position choisie.

Fonction de rappel des réglages mémorisés

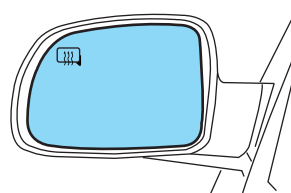
Les positions des rétroviseurs extérieurs à commande électrique sont sauvegardées automatiquement et peuvent être rappelées à l'aide des fonctions de personnalisation du véhicule lorsqu'une position mémorisée est sélectionnée au moyen de la télécommande, du clavier d'entrée sans clé ou de la touche de réglage mémorisé située sur la porte du conducteur. Consultez la section *Sièges avant* dans le chapitre *Sièges et dispositifs de retenue*.

Fonction antiéblouissement à réglage automatique

Le rétroviseur extérieur du côté conducteur possède une fonction antiéblouissement à réglage automatique. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section *Rétroviseur intérieur antiéblouissement à réglage automatique* du présent chapitre.

Rétroviseurs extérieurs chauffants

Les deux rétroviseurs sont chauffés automatiquement pour éliminer la glace ou la buée lorsque le dégivreur de lunette arrière est mis en fonction.



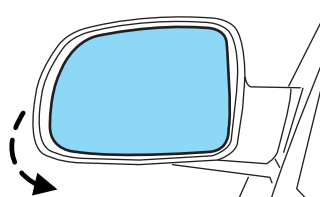
Ne vous servez pas d'un grattoir pour enlever la glace qui se serait formée sur les rétroviseurs et ne tentez pas de régler ceux-ci lorsqu'ils sont immobilisés par la glace. Vous pourriez abîmer la surface ou le mécanisme des rétroviseurs.

Ne nettoyez pas le boîtier ni le verre d'un rétroviseur avec des substances abrasives, du carburant ou des produits de nettoyage à base de pétrole.

Commandes du conducteur

Rétroviseurs repliables

Repliez soigneusement les rétroviseurs latéraux avant de conduire dans un endroit étroit, par exemple un lave-auto automatique.



Rétroviseurs de surveillance des points morts (selon l'équipement)

Votre véhicule peut être équipé de rétroviseurs de surveillance des points morts ou d'un système de surveillance des angles morts. Consultez les sections *Rétroviseurs de surveillance des points morts* ou *Système de surveillance des angles morts (BLIS^{MD}) avec alerte de circulation transversale* dans le chapitre *Conduite*.

PROGRAMMATEUR DE VITESSE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Lorsque le programmeur de vitesse est en fonction, vous pouvez conserver une vitesse programmée sans appuyer sur l'accélérateur.



AVERTISSEMENT : N'utilisez pas le programmeur de vitesse en circulation dense ou si vous roulez sur des routes sinueuses, glissantes ou non pavées.

Utilisation du programmeur de vitesse

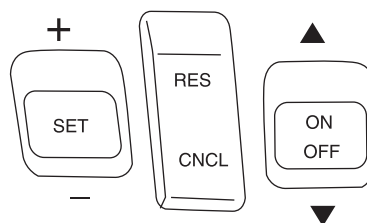
Les programmeurs de vitesse sont situés sur le volant. Voici les commandes du programmeur de vitesse :

RÉGLAGE : Appuyez sur cette touche pour programmer une vitesse ou pour augmenter ou diminuer la vitesse programmée.

REPRISE : Appuyez sur cette touche pour reprendre une vitesse programmée.

ANNULATION : Appuyez sur cette touche pour annuler la vitesse programmée.

EN FONCTION-HORS FONCTION : Appuyez sur ces touches pour mettre en fonction ou hors fonction le programmeur de vitesse.



Commandes du conducteur

Réglage du programmeur de vitesse

Pour régler le programmeur de vitesse :

1. Appuyez sur la touche EN FONCTION vers le haut, puis relâchez-la.
2. Accélérez à la vitesse désirée.
3. Appuyez sur la touche RÉGLAGE vers le haut, puis relâchez-la.
4. Relâchez la pédale d'accélérateur.
5. Le témoin  s'allume au tableau de bord.

Nota :

- La vitesse du véhicule peut varier momentanément lorsque vous roulez sur une pente raide.
- Si la vitesse du véhicule augmente au-delà de la vitesse programmée lorsque vous descendez la pente, freinez pour réduire la vitesse.
- Si, lorsque le véhicule gravit une pente, sa vitesse diminue de plus de 16 km/h (10 mi/h) sous la vitesse programmée, le programmeur de vitesse se désactive automatiquement.

Désactivation du programmeur de vitesse

Pour désactiver le programmeur de vitesse, appuyez sur la pédale de frein ou appuyez sur la touche ANNULATION. La vitesse préalablement programmée n'est pas effacée lorsque le programmeur de vitesse est désactivé.

Reprise de la vitesse programmée

Appuyez brièvement sur la touche REPRISE. pour revenir automatiquement à la vitesse programmée précédemment.

Augmentation de la vitesse avec le programmeur de vitesse en fonction

Pour régler une vitesse plus élevée :

- Appuyez sur la touche RÉGLAGE vers le haut et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que la vitesse voulue soit atteinte, puis relâchez-la. Vous pouvez également appuyer sur la touche RÉGLAGE pour activer la fonction d'augmentation par paliers. Appuyez brièvement sur la touche RÉGLAGE vers le haut pour augmenter par paliers la vitesse programmée de 1,6 km/h (1 mi/h).
- Utilisez la pédale d'accélérateur pour atteindre la vitesse voulue, puis appuyez sur la touche RÉGLAGE vers le haut et relâchez-la.

Commandes du conducteur

Réduction de la vitesse avec le programmeur de vitesse en fonction

Pour réduire une vitesse programmée :

- Appuyez sur la touche RÉGLAGE vers le bas et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que la vitesse voulue soit atteinte, puis relâchez-la. Vous pouvez également appuyer sur la touche RÉGLAGE pour activer la fonction de réduction par paliers. Appuyez brièvement sur la touche RÉGLAGE vers le bas pour diminuer par paliers la vitesse programmée de 1,6 km/h (1 mi/h).
- Appuyez sur la pédale d'accélérateur jusqu'à ce que la vitesse voulue soit atteinte, puis appuyez sur la touche RÉGLAGE vers le bas et relâchez-la.

Mise hors fonction du programmeur de vitesse

Pour mettre hors fonction le programmeur de vitesse, appuyez sur la touche HORS FONCTION vers le bas ou coupez le contact.

Nota : Lorsque vous mettez le programmeur de vitesse ou le commutateur d'allumage hors fonction, la mémoire de votre programmeur de vitesse est effacée.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Le principe de fonctionnement d'un régulateur de vitesse adaptatif est similaire à celui d'un programmeur de vitesse conventionnel, sauf que le régulateur de vitesse adaptatif permet de conserver automatiquement une distance sécuritaire entre votre véhicule et celui qui vous précède sur une même voie. Le conducteur peut choisir entre quatre différents réglages de distance. Les commandes du système se trouvent sur le volant de direction.

Au démarrage, le système règle l'écart au dernier réglage choisi. Une fois le système activé, le conducteur peut le désactiver en tout temps en appuyant sur la pédale de frein, en appuyant sur la touche EN FONCTION-HORS FONCTION du volant de direction ou en appuyant sur la touche REPRISE- ANNULATION. De plus, le conducteur peut augmenter temporairement la vitesse programmée en appuyant sur l'accélérateur.



AVERTISSEMENT : Soyez toujours attentif aux conditions changeantes de la route, particulièrement lorsque vous utilisez le régulateur de vitesse adaptatif. Le régulateur de vitesse adaptatif ne remplace pas une conduite attentive. Si vous ne respectez pas les avertissements qui suivent ou si vous ne portez pas attention à la route, vous risquez une collision et des blessures graves ou mortelles.

Commandes du conducteur



AVERTISSEMENT : Le régulateur de vitesse adaptatif n'est pas un système d'avertissement ou d'évitement de collisions. De plus, le régulateur de vitesse adaptatif ne peut détecter :

- Les véhicules stationnaires ou qui se déplacent à moins de 10 km/h (6 mi/h).
- Les piétons et les obstacles sur la route.
- Les véhicules venant en sens inverse dans la même voie.



AVERTISSEMENT : N'utilisez pas le régulateur de vitesse adaptatif sur les bretelles d'accès et de sortie des autoroutes, dans la circulation urbaine, sur des routes sinueuses, glissantes ou non pavées.



AVERTISSEMENT : N'utilisez pas le régulateur de vitesse adaptatif lorsque la visibilité est réduite, particulièrement par temps de brouillard, de pluie ou de neige, ou lorsque les projections de la route sont abondantes.

Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif

Nota : Le conducteur doit en tout temps se montrer vigilant, conduire prudemment et maîtriser son véhicule.

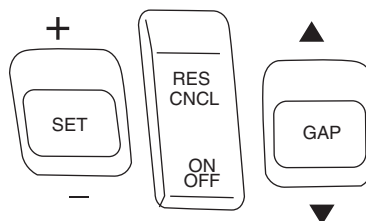
Les commandes du régulateur de vitesse adaptatif sont situées sur le volant de direction.

RÉGLAGE : Appuyez sur cette touche pour programmer une vitesse ou pour modifier la vitesse programmée.

REPRISE-ANNULATION : Appuyez sur cette touche pour reprendre ou pour annuler une vitesse programmée.

EN FONCTION-HORS FONCTION : Appuyez sur cette touche pour mettre en fonction ou hors fonction le système.

DISTANCE : Appuyez sur cette touche pour modifier la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède.



Commandes du conducteur

Réglage du régulateur de vitesse adaptatif

1. Appuyez sur EN FONCTION et relâchez. L'afficheur multimessage indique « RÉGLAGE » et affiche le témoin gris du régulateur de vitesse adaptatif , ainsi que le réglage de distance actuel.
2. Accélérez à la vitesse désirée.
3. Appuyez sur la touche RÉGLAGE vers le haut, puis relâchez-la. La vitesse du véhicule est mémorisée et un témoin vert du régulateur de vitesse adaptatif , ainsi que le réglage de distance actuel et la vitesse programmée voulue s'affichent à l'afficheur multimessage.
4. Relâchez la pédale d'accélérateur.
5. Un graphique de véhicule qui précède s'allume si un véhicule qui vous précède est détecté.



Lorsque vous suivez un véhicule



AVERTISSEMENT : Lorsque vous suivez un véhicule qui vous précède, votre véhicule ne s'immobilisera pas automatiquement, et il ne pourra pas toujours décélérer assez rapidement pour éviter une collision sans l'intervention du conducteur. Soyez toujours prêt à freiner au besoin. Sinon, vous risqueriez une collision et de blessures graves ou mortelles.

Lorsqu'un véhicule qui vous précède s'engage dans votre voie ou si le véhicule qui vous précède roule lentement dans votre voie, la vitesse de votre véhicule sera automatiquement réglée afin de conserver une distance de sécurité programmée. Vous pouvez régler cette distance en consultant la section *Réglage de la distance* du présent chapitre.

Le graphique de véhicule qui précède sera allumé.

Une distance constante sera conservée entre votre véhicule et celui qui vous précède jusqu'à ce que :

- Le véhicule qui vous précède accélère et roule plus vite que votre vitesse programmée.
- Le véhicule qui vous précède quitte votre voie ou n'est plus en vue.

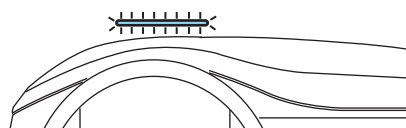
Commandes du conducteur

- La vitesse du véhicule est inférieure à 26 km/h (16 mi/h).
- Une nouvelle distance est programmée.

Le véhicule freinera automatiquement de façon à conserver une distance sécuritaire entre votre véhicule et celui qui le précède. La force de freinage appliquée par le régulateur de vitesse adaptatif est limitée et le conducteur peut l'augmenter en serrant les freins.

Si le régulateur de vitesse adaptatif détecte que la force de freinage exercée sera insuffisante, il déclenche une alarme sonore tout en poursuivant sa manœuvre de freinage. Cette alerte est

accompagnée d'un dispositif de visualisation tête-haute, une barre d'avertissement rouge s'illuminant sur le pare-brise. Le conducteur doit alors réagir **immédiatement**.



Nota : L'action de modulation des freins par le régulateur de vitesse adaptatif pourrait produire un certain bruit.



AVERTISSEMENT : Le régulateur de vitesse adaptatif avertit uniquement de la présence d'autres véhicules détectés par le capteur du radar. Dans certains cas, le système pourrait ne pas avertir le conducteur, ou l'avertir en retard. Soyez toujours prêt à freiner au besoin. Sinon, vous risqueriez une collision et de blessures graves ou mortelles.

Réglage de la distance

La distance entre votre véhicule et celui qui vous précède peut être augmentée ou diminuée en appuyant sur la commande



DISTANCE vers le haut ou vers le

bas. La distance de sécurité sélectionnée s'affichera à l'afficheur multimessage en fonction des barres du graphique. Quatre réglages de distance de sécurité sont disponibles.

Commandes du conducteur

Affichage graphique (barres entre les véhicules)	Distance entre les véhicules	Distance entre les véhicules à 96 km/h (60 mi/h)	Comportement dynamique
1 barre	1 seconde	26,5 mètres (29 verges)	Sportif
2 barres	1,5 seconde	40 mètres (44 verges)	Normal
3 barres	1,9 seconde	51 mètres (56 verges)	Normal
4 barres	2,3 secondes	60 mètres (66 verges)	Confort

Chaque fois que le véhicule est redémarré, la dernière distance de sécurité choisie pour le conducteur actuel sera automatiquement sélectionnée.

Nota : Il incombe au conducteur de sélectionner une distance de sécurité appropriée aux conditions de la route.

Désactivation du régulateur de vitesse adaptatif

Appuyez sur la pédale de frein ou sur la touche ANNULATION pour désactiver le régulateur de vitesse adaptatif. La dernière vitesse programmée sera affichée avec une biffure.

La vitesse préalablement programmée n'est pas effacée lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est désactivé.

Neutralisation du régulateur de vitesse adaptatif



AVERTISSEMENT : Chaque fois que le conducteur neutralise le fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif en appuyant sur l'accélérateur, le système n'appliquera pas automatiquement les freins pour conserver la distance de sécurité entre les véhicules.

La vitesse et la distance programmées peuvent être neutralisées en appuyant sur l'accélérateur.

Lorsque le conducteur neutralise le fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif, le témoin vert du régulateur de vitesse adaptatif  s'allume et le véhicule qui suit n'est pas affiché à l'afficheur multimessage. Une fois l'accélérateur relâché, le régulateur de vitesse adaptatif reprend son fonctionnement et le véhicule ralentit jusqu'à la vitesse programmée, ou à une vitesse moindre s'il est précédé par un véhicule plus lent.

Commandes du conducteur

Changement de la vitesse programmée

Il existe trois façons de changer la vitesse programmée :

- Accélérez ou freinez jusqu'à la vitesse voulue, puis appuyez brièvement sur la touche RÉGLAGE vers le haut.
- Augmentez ou diminuez la vitesse en maintenant enfoncée la touche RÉGLAGE vers le haut ou vers le bas, jusqu'à ce que la vitesse programmée voulue soit indiquée à l'afficheur multimessage. Le véhicule atteindra progressivement la vitesse programmée.
- Augmentez ou diminuez la vitesse du véhicule par paliers de 2 km/h (1 mi/h) en appuyant brièvement sur la touche RÉGLAGE vers le haut ou vers le bas.

Le régulateur de vitesse adaptatif pourrait appliquer les freins pour ralentir le véhicule à la nouvelle vitesse programmée. La vitesse programmée s'affiche en continu à l'afficheur multimessage lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est en fonction.

Reprise de la vitesse programmée

Appuyez brièvement sur la touche REPRISE-ANNULATION, pour revenir automatiquement à la vitesse programmée précédemment. La vitesse programmée s'affiche en continu à l'afficheur multimessage lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est en fonction.

Nota : Le conducteur ne doit utiliser la touche REPRISE que s'il se souvient de la vitesse programmée et qu'il souhaite la reprendre.

Désactivation automatique à basse vitesse

Le régulateur de vitesse adaptatif ne fonctionne pas lorsque le véhicule roule à moins de 26 km/h (16 mi/h). Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 26 km/h (16 mi/h), une alarme sonore retentit et le freinage automatique est relâché.

Utilisation en terrain montagneux

Il est souhaitable de sélectionner un rapport inférieur lorsque vous utilisez le régulateur de vitesse adaptatif dans de longues descentes sur des pentes abruptes, par exemple, en terrain montagneux. Dans de telles situations, un surcroît de frein moteur permet d'alléger le travail des freins et d'éviter qu'ils ne surchauffent. Pour de plus amples renseignements, consultez *Fonctionnement de la boîte de vitesses automatique* dans le chapitre *Conduite*.

Commandes du conducteur

Nota : Si le régulateur de vitesse adaptatif applique les freins pendant une période prolongée, une alarme audible retentit et le régulateur de vitesse adaptatif se désactive. Ceci permet aux freins de se refroidir. Le fonctionnement normal du régulateur de vitesse adaptatif reprend dès que les freins ont refroidi.

Désactivation du régulateur de vitesse adaptatif

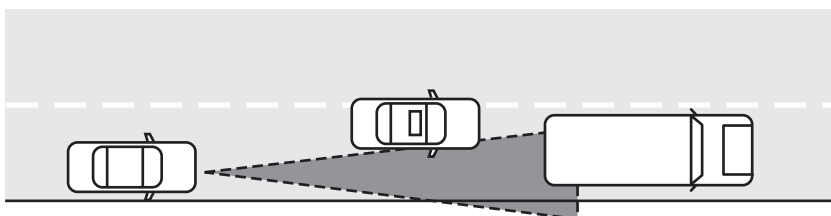
Appuyez sur la touche HORS FONCTION pour mettre le régulateur de vitesse adaptatif hors fonction.

Nota : Lorsque vous désactivez le régulateur de vitesse adaptatif ou que vous coupez le contact, la vitesse programmée est effacée.

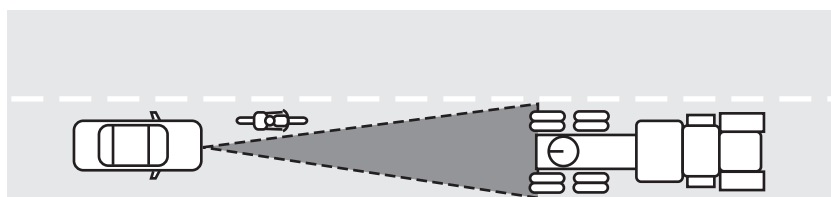
Problèmes de détection

Le champ de « vision » du capteur du radar est limité. Dans certaines situations, il pourrait ne pas détecter un véhicule ou le détecter avec retard.

Des problèmes de détection peuvent survenir dans les cas suivants :

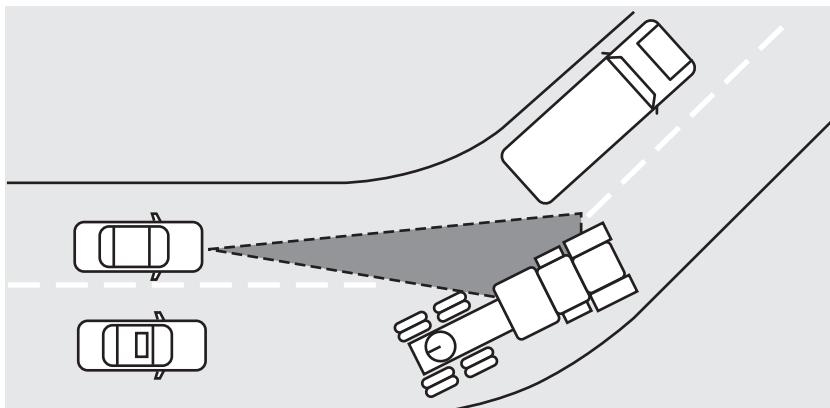


- Lorsque vous roulez dans une voie différente de celle du véhicule qui vous précède.



- Lorsque des véhicules s'engagent dans votre voie. Ces véhicules ne seront détectés qu'une fois complètement engagés dans votre voie.

Commandes du conducteur



- Lorsque la détection des véhicules qui vous précèdent s'effectue à la sortie d'un virage ou d'une courbe de la route.

En pareil cas, le régulateur de vitesse adaptatif pourrait freiner trop tard ou de façon soudaine. Soyez toujours prêt à freiner ou à intervenir au besoin.

Régulateur de vitesse adaptatif non disponible

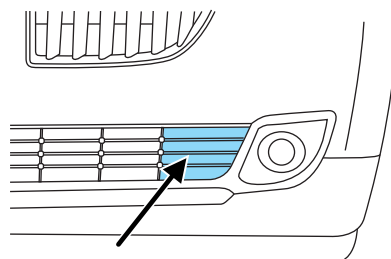
Plusieurs conditions peuvent provoquer la désactivation du régulateur de vitesse adaptatif ou empêcher son activation à la suite d'une demande. Ces conditions incluent :

- Un capteur obstrué; consultez la section *Capteur obstrué* du présent chapitre.
- Des freins surchauffés; consultez la section *Utilisation en terrain montagneux* du présent chapitre.
- Une panne du régulateur de vitesse adaptatif ou d'un système connexe.

Commandes du conducteur

Capteur obstrué

Si un message relatif à un capteur bloqué est affiché, les signaux radar du capteur ont été obstrués. Le capteur est situé derrière une couverture de carénage près du côté conducteur, où se trouve la grille inférieure. Lorsque les signaux radar sont obstrués, un véhicule ne peut pas être détecté à l'avant et le régulateur de vitesse adaptatif ne fonctionne pas. Le tableau suivant donne la liste des causes pouvant provoquer l'affichage de ce message ainsi que les mesures correctives pour y remédier.



Cause	Mesure corrective
La surface du radar dans la calandre n'est pas propre ou sinon obstruée.	Nettoyez la surface de la calandre devant le radar ou retirez l'objet causant l'obstruction.
La surface du radar dans la calandre est propre mais le message est toujours affiché.	Attendez un court moment. Quelques minutes peuvent être nécessaires pour que le radar puisse reconnaître le retrait de l'obstruction.
Une forte pluie ou de la neige gêne les signaux radars.	N'utilisez pas le régulateur de vitesse adaptatif dans ces conditions, car il ne pourrait pas détecter, avertir, ni réagir aux collisions potentielles.
L'eau ou la neige qui tourbillonne à la surface de la route peut gêner les signaux radars.	N'utilisez pas le régulateur de vitesse adaptatif dans ces conditions, car il ne pourrait pas détecter, avertir, ni réagir aux collisions potentielles.

Commandes du conducteur



AVERTISSEMENT : N'utilisez pas le régulateur de vitesse adaptatif lorsque le véhicule tracte une remorque freinée. Les freins de remorque du marché de deuxième monte ne fonctionneront pas correctement lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est activé, car ces freins sont commandés électroniquement. Sinon, vous risqueriez de perdre la maîtrise de votre véhicule et de subir de graves blessures.



AVERTISSEMENT : Ne montez pas de pneus de dimensions autres que celles recommandées sur votre véhicule car cela pourrait nuire au fonctionnement normal du régulateur de vitesse adaptatif, et vous risqueriez de perdre la maîtrise de votre véhicule et de subir de graves blessures.

Passage au mode de programmeur de vitesse normal

Vous pouvez effectuer manuellement le passage du mode de régulateur de vitesse adaptatif au mode de programmeur de vitesse normal au moyen de l'afficheur multimessage. Consultez la section *Afficheur multimessage* du chapitre *Tableau de bord*. Si vous sélectionnez le mode de programmeur de vitesse normal, le témoin du régulateur de vitesse adaptatif sera remplacé par le témoin du programmeur de vitesse . Le réglage de distance ne sera pas affiché, le système ne réagira pas automatiquement aux véhicules qui vous précède et le freinage automatique ne sera pas activé. Le système passera au régulateur de vitesse adaptatif par défaut lorsque le moteur est redémarré.



AVERTISSEMENT : Le régulateur de vitesse normal ne freinera pas en présence de véhicules qui roulent plus lentement. N'oubliez jamais le mode que vous avez sélectionné et serrez les freins lorsqu'il est nécessaire.

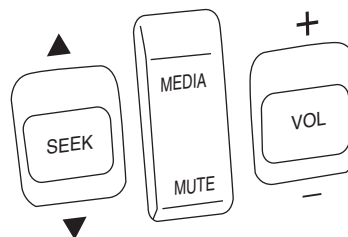
Commandes du conducteur

COMMANDES DU VOLANT DE DIRECTION

Fonctions des commandes audio

RECHERCHE AUTOMATIQUE :

Appuyez sur cette touche vers le haut ou vers le bas pour sélectionner la station de radio programmée, la piste de disque compact ou la chaîne de radio satellite programmée (selon l'équipement), précédente ou suivante, selon le mode média que vous avez sélectionné.



MÉDIA : Appuyez plusieurs fois sur cette touche pour faire défiler les modes audio disponibles.

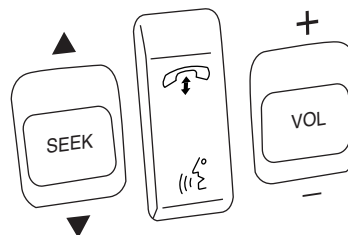
SOURDINE : Appuyez sur cette touche pour mettre la radio en sourdine.

VOLUME : Appuyez sur cette touche vers le haut ou vers le bas pour augmenter ou diminuer le volume.

Fonctions des commandes mains libres du système de navigation ou du système SYNC^{MD} (selon l'équipement)

Appuyez sur la touche  pour activer la fonction de reconnaissance vocale. Consultez la section *Fonction de reconnaissance vocale* dans le supplément *MyFord Touch^{MC}* ou *MyLincoln Touch^{MC}*.

Appuyez sur la touche  pour accéder aux fonctions téléphoniques. Consultez la section *Fonctions téléphoniques* dans le supplément *MyFord Touch^{MC}* ou *MyLincoln Touch^{MC}*.



Commandes du conducteur

Fonctions des commandes d'affichage du tableau de bord

Certaines fonctions peuvent être réglées à partir du côté droit de l'écran du tableau de bord. Utilisez la commande du volant droite pour naviguer dans l'écran, puis appuyez sur le bouton OK pour faire votre sélection. Les fonctions suivantes sont disponibles :



- Divertissement
 - Modifier la source audio
 - Liste de lecture limitée
- Navigation (selon l'équipement)
 - Afficheur multimessage auxiliaire
 - Carte d'itinéraire
- Téléphone
 - Afficheur multimessage auxiliaire
 - Contacts favoris
- Chauffage-climatisation
 - Allumé
 - Vitesse du ventilateur
 - Température

TOIT PANORAMIQUE VISTA ROOF™ ET ÉCRANS PARE-SOLEIL À COMMANDE ÉLECTRIQUE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Les commandes du toit panoramique Vista Roof™ et des écrans pare-soleil à commande électrique sont situées sur la console au pavillon.



AVERTISSEMENT : Ne laissez pas d'enfants sans surveillance dans votre véhicule et ne les laissez pas actionner le toit panoramique Vista Roof™ et les écrans pare-soleil à commande électrique. Ils risqueraient de subir des blessures graves.



AVERTISSEMENT : Lorsque vous fermez le toit panoramique Vista Roof™ et les écrans pare-soleil à commande électrique, assurez-vous que rien ne puisse entraver leur fonctionnement et qu'il n'y a pas d'enfants ou d'animaux à proximité de leur ouverture.

Nota : Ne tentez pas de déplacer à la main les écrans pare-soleil du toit panoramique sous peine de les endommager ou de provoquer un

Commandes du conducteur

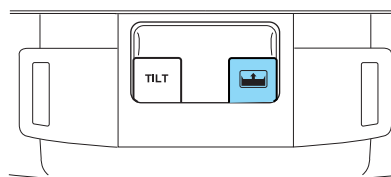
dysfonctionnement du système. Les agrafes des glissières des écrans pare-soleil sont conçues pour que la traverse de pare-soleil puisse se détacher sous l'effet d'une contrainte excessive du mécanisme. En pareil cas, il suffit de réenclencher les extrémités de la traverse pour que le système fonctionne à nouveau. Voyez votre concessionnaire autorisé pour obtenir des directives sur le fonctionnement, le diagnostic et la réparation du toit panoramique Vista Roof™ ou de ses pare-soleil.

Nota : La même commande  contrôle les écrans pare-soleil et le toit panoramique Vista Roof™.

Le toit panoramique Vista Roof™ et les écrans pare-soleil à commande électrique sont dotés d'une commande d'ouverture rapide de type à impulsion automatique. Pour interrompre l'ouverture ou la fermeture du toit avec la commande, appuyez sur la commande une deuxième fois.

Ouverture des écrans pare-soleil à commande électrique et du toit panoramique Vista Roof™ :

Appuyez brièvement sur la commande  pour ouvrir les écrans pare-soleil. Les écrans pare-soleil avant et arrière s'ouvrent simultanément.



Nota : Le toit Vista Roof™ ne pourra être ouvert qu'après l'ouverture complète des écrans pare-soleil à commande électrique. Les écrans pare-soleil à commande électrique ne pourront être fermés qu'après la fermeture complète du toit Vista Roof™.

Pour ouvrir le toit panoramique Vista Roof™, appuyez brièvement sur la touche . Le toit panoramique Vista Roof™ s'ouvre jusqu'à la position de « confort ». Enfoncez de nouveau brièvement la touche pour l'ouvrir complètement. Pour interrompre l'action de la commande à impulsion, appuyez de nouveau sur la commande.

Nota : La position « confort » permet de réduire le grondement du vent parfois présent lorsque le toit est totalement ouvert.

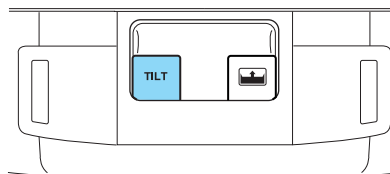
Fermeture du toit panoramique Vista Roof^{MC} et des écrans pare-soleil à commande électrique :

Tirez brièvement la commande  vers le bas. Le panneau vitré s'immobilise en position de « fermeture rapide ». Maintenez de nouveau la commande bien enfoncée pour fermer complètement le toit panoramique Vista Roof^{MC}. Tirez la commande vers le bas et relâchez-la pour fermer les écrans pare-soleil à la position de « fermeture rapide ». Maintenez de nouveau la commande bien enfoncée pour fermer complètement les écrans pare-soleil avant et arrière.

Commandes du conducteur

Ventilation du toit panoramique

Vista Roof™ : À partir de la position de fermeture, appuyez brièvement sur la commande INCLINAISON. Pour le fermer, tirez vers le bas et maintenez la commande INCLINAISON.



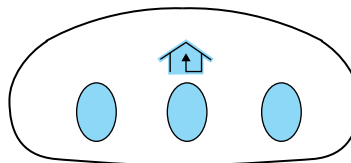
Nota : Si le toit panoramique Vista Roof™ est utilisé de façon abusive, les moteurs d'entraînement du panneau vitré et des écrans pare-soleil passeront en mode de fonctionnement de protection (utilisation manuelle par à-coups) afin que les moteurs ne s'endommagent pas par surchauffe. Les moteurs d'entraînement reprendront leur mode de fonctionnement normal après une période d'attente donnée.

OUVRE-PORTE DE GARAGE UNIVERSEL (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Votre véhicule peut être équipé d'une télécommande universelle pour porte de garage qui peut être utilisé pour remplacer la télécommande classique.

Système de commande sans fil HomeLink^{MD} (selon l'équipement)

Le système de commande sans fil HomeLink^{MD}, situé sur le pare-soleil du conducteur, est un dispositif pratique qui combine trois télécommandes en une seule. Il peut être programmé pour acquérir les codes de fréquence radio utilisés pour actionner l'ouverture de portes de garage et de portails, les systèmes d'alarme, le verrouillage des portes et le système d'éclairage de la maison ou du bureau.



AVERTISSEMENT : Lors de la programmation du système de commande sans fil HomeLink^{MD} en fonction d'une porte de garage ou d'un portail, assurez-vous que rien ni personne ne se trouve dans la trajectoire pour prévenir les blessures et les dommages.

N'utilisez pas le système de commande HomeLink^{MD} si vous possédez une télécommande pour porte de garage qui n'est pas munie des dispositifs d'arrêt automatique et de marche arrière tels que prescrits par les normes de sécurité fédérales américaines (cette recommandation concerne aussi les ouvre-portes de garage fabriqués avant le 1er avril

Commandes du conducteur

1982). Une porte de garage qui n'est pas en mesure de détecter la présence d'un objet pour ensuite s'arrêter et faire marche arrière ne répond pas aux normes de sécurité fédérales américaines. Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec HomeLink^{MD} à l'adresse **www.homelink.com** ou au **1-800-355-3515**.

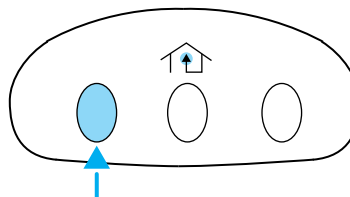
Gardez la télécommande d'origine pour l'utiliser dans d'autres véhicules ou pour d'autres programmations (par exemple, si vous achetez un autre véhicule équipé de la fonction HomeLink^{MD}). Pour des raisons de sécurité, il est également recommandé d'effacer la programmation des boutons du système de commande HomeLink^{MD} lorsque le véhicule est vendu. Consultez à ce sujet la section *Programmation* de ce chapitre.

Programmation

Ne programmez pas le système de commande HomeLink^{MD} lorsque le véhicule est stationné dans le garage.

Nota : Sur certains véhicules, vous devez tourner le commutateur d'allumage à la position ACCESSOIRES pour programmer ou utiliser le système HomeLink^{MD}. Il est aussi recommandé d'installer une nouvelle pile dans la télécommande du dispositif programmé sur le système HomeLink^{MD} pour procéder à un apprentissage plus rapide et précis des signaux.

1. Placez l'extrémité de la télécommande portative à une distance de 2 à 8 cm (1 à 3 po) du bouton du système HomeLink^{MD} à programmer (situé sur le pare-soleil) tout en observant le témoin.



2. Maintenez simultanément enfoncés le bouton HomeLink^{MD} choisi et le bouton de la télécommande jusqu'à ce que le témoin du système HomeLink^{MD} passe d'un clignotement lent à un clignotement rapide. Vous pouvez alors relâcher les boutons du système HomeLink^{MD} et de la télécommande.

Nota : Dans le cas de certains portails et ouvre-portes de garage, il faut remplacer l'étape 2 par la méthode de la section *Ouvre-portail et programmation au Canada* dans ce chapitre (pour les résidents canadiens).

Commandes du conducteur

3. Appuyez fermement jusqu'à deux fois sur le bouton programmé du système HomeLink^{MD} **pendant cinq secondes** pour activer la porte. Si la porte ne s'active pas, maintenez enfoncé le bouton tout juste programmé du système HomeLink^{MD} et observez le témoin.

- Si le témoin **demeure allumé en permanence, la programmation est terminée** et votre dispositif devrait s'activer lorsque le bouton du système HomeLink[®] est brièvement enfoncé.

- Si le témoin clignote **rapidement pendant deux secondes, puis demeure allumé en permanence, passez aux étapes 4 à 6 de la section « Programmation »** pour terminer la programmation d'un dispositif avec fonction de code tournant (un ouvre-porte de garage dans la plupart des cas).

4. Sur le récepteur de votre ouvre-porte de garage (le moteur), repérez le bouton « apprentissage » (situé en général près du fil de l'antenne sur le moteur).

5. Appuyez brièvement sur le bouton de programmation. (Le nom et la couleur du bouton peuvent varier, selon le fabricant).

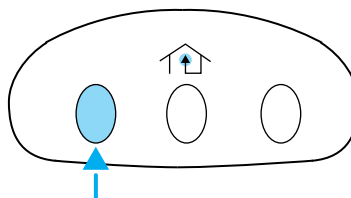
Nota : Vous disposez de 30 secondes pour débiter l'étape 6.

6. Revenez au véhicule et appuyez **fermement sur le bouton du système** HomeLink^{MD}, en le maintenant enfoncé pendant deux secondes, puis relâchez-le. Répétez la séquence **appuyer-maintenir-relâcher** et, selon la marque de l'ouvre-porte de garage (ou d'un autre dispositif avec fonction de code tournant), répétez cette séquence une troisième fois pour terminer la programmation.

La télécommande HomeLink^{MD} devrait maintenant commander votre dispositif avec fonction de code tournant. Pour programmer d'autres boutons du système HomeLink^{MD}, commencez à l'étape 1 de cette section. Si vous avez des questions ou des commentaires, communiquez avec HomeLink^{MD} à l'adresse **www.homelink.com** ou composez le **1-800-355-3515**.

Ouvre-portail et programmation au Canada

Pendant la programmation, votre télécommande portative peut cesser d'émettre automatiquement un signal, ce qui peut ne pas laisser suffisamment de temps à la télécommande universelle HomeLink^{MD} pour le recevoir.



Commandes du conducteur

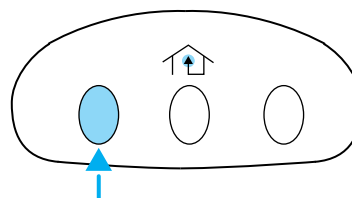
Après avoir suivi l'étape 1 décrite à la section *Programmation*, remplacez l'étape 2 par l'étape suivante :

Nota : Si vous programmez un ouvre-porte de garage ou un ouvre-portail, il est recommandé de débrancher le dispositif pendant la procédure de « mise en fonction ou hors fonction » pour éviter qu'il ne surchauffe.

- Enfoncez toujours le bouton du système HomeLink^{MD} (notez l'étape 2 de la section *Programmation*) tout en appuyant et relâchant **toutes les deux secondes** le bouton de votre télécommande, jusqu'à ce que le système HomeLink^{MD} accepte le signal de fréquence. Le témoin commence à clignoter lentement, puis rapidement une fois que le système HomeLink^{MD} accepte le signal de fréquence radio.
- Passez à l'étape 3 de la section *Programmation*.

Utilisation du système de commande sans fil HomeLink^{MD}

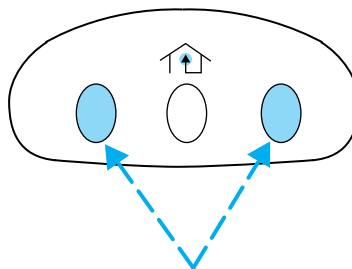
Pour utiliser un dispositif, appuyez brièvement sur le bouton HomeLink^{MD} approprié. L'activation du dispositif programmé (ouverture de la porte de garage, de l'ouvre-portail, système d'alarme, verrouillage des portes ou système d'éclairage de la maison ou du bureau, etc.) a lieu. Pour plus de commodité, la télécommande portative du dispositif peut aussi être utilisée. Si des problèmes de programmation subsistent, communiquez avec HomeLink^{MD} à l'adresse **www.homelink.com** ou au **1-800-355-3515**.



Pour effacer la programmation des boutons HomeLink^{MD}

Pour effacer les codes des trois boutons programmés (un bouton individuel ne peut pas être effacé) :

- Enfoncez les boutons gauche et droit du système HomeLink^{MD} jusqu'à ce que le témoin commence à clignoter, après 20 secondes. Relâchez les deux boutons. Ne maintenez pas les boutons enfoncés plus de 30 secondes.



Commandes du conducteur

Le système HomeLink^{MD} est maintenant en mode d'apprentissage et peut être programmé en tout temps en commençant à l'étape 1 de la section *Programmation*.

Reprogrammation d'un seul bouton HomeLink^{MD}

Pour programmer un dispositif à un bouton HomeLink^{MD} déjà programmé, procédez comme suit :

1. Enfoncez le bouton désiré de la télécommande universelle HomeLink^{MD}. **NE relâchez PAS** le bouton.
2. Le témoin commence à clignoter après 20 secondes. Sans relâcher le bouton HomeLink^{MD}, procédez à l'étape 1 de la section *Programmation*.

Pour toute question ou commentaire, contactez HomeLink^{MD} sur leur site Web à l'adresse **www.homelink.com** ou par téléphone au **1-800-355-3515**.

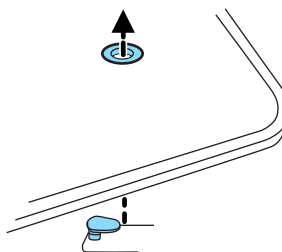
TAPIS À FIXATION



AVERTISSEMENT : N'installez pas de tapis de sol additionnels sur les tapis d'origine, car ils pourraient entraver les pédales d'accélérateur et de frein.

Placez le tapis sur le plancher, avec l'oeillet sur l'extrémité pointue du goujon de fixation, et tournez-le vers l'avant pour le fixer.

Assurez-vous que le tapis n'entrave pas le fonctionnement des pédales d'accélérateur ou de frein. Effectuez les mêmes opérations dans l'ordre inverse pour enlever le tapis.



HAYON À COMMANDE ÉLECTRIQUE

Vous pouvez ouvrir ou fermer le hayon en mode électrique au moyen des boutons suivants :

- Bouton de commande au tableau de bord.
- Bouton de la télécommande
- Bouton de commande extérieur du hayon.
- Bouton de commande situé dans l'aire de chargement arrière.

Commandes du conducteur

Ouverture et fermeture du hayon à commande électrique :



AVERTISSEMENT : Assurez-vous que personne ne se trouve à proximité du hayon avant d'utiliser la commande électrique.



AVERTISSEMENT : Gardez les clés hors de portée des enfants. Ne laissez pas les enfants jouer à proximité d'un hayon à commande électrique ouvert ou en mouvement.

Le hayon ne fonctionne que lorsque le levier sélecteur est en position STATIONNEMENT.

Lors de la fermeture du hayon en mode électrique, un carillon retentit trois fois au début de sa course. Si le carillon ne retentit qu'une seule fois, il existe un problème au niveau de la demande de fermeture, provoqué par une des conditions suivantes :

- Le contact est établi et la boîte de vitesses n'est pas en position P (stationnement).
- La tension de la batterie est inférieure à la tension minimale nécessaire à son fonctionnement.
- La vitesse du véhicule est d'au moins 5 km/h (3 mi/h).

Un carillon rapide et continu qui retentit durant la course d'inversion de fermeture électrique du hayon après une commande d'ouverture indique une contrainte excessive sur le hayon ou un problème au niveau du mécanisme du hayon. Si la charge en question est retirée et que le carillon retentit toujours rapidement, faites vérifier le système immédiatement par un concessionnaire autorisé.

Ne tentez pas d'accélérer manuellement la course du hayon au-delà des capacités du circuit électrique. Vous risqueriez d'activer la fonction de détection d'obstacles du hayon.

Nota : Vous pourriez endommager le hayon ou ses composants électriques si vous coupez puis rétablissez le contact avant la fermeture complète du hayon. Assurez-vous que le hayon est bien fermé et correctement verrouillé avant de démarrer.

Commandes du conducteur

Soyez prudent si vous devez faire démarrer le moteur sans que le hayon soit complètement fermé (verrouillé). Si vous coupez puis rétablissez le contact durant un cycle de fermeture électrique du hayon et que ce dernier est ouvert de 15 à 24 cm (6 à 10 po), le hayon risque d'inverser sa course et de s'ouvrir complètement. Assurez-vous que le hayon est correctement fermé avant de faire démarrer le moteur ou de déplacer le véhicule, plus spécialement dans un garage ou un stationnement fermé. Le hayon ou ses composants pourraient être endommagés si le véhicule se trouve dans un endroit fermé et que le hayon est ouvert lorsque le véhicule est en marche.

Lorsque le hayon est utilisé en mode de fonctionnement électrique à une température inférieure à 0 °C (32 °F), il pourrait s'arrêter à environ 12,7 cm (5 po) de la position entièrement ouverte. Le hayon peut être ouvert complètement en le poussant vers le haut à la position d'ouverture maximale.

Le mode de fonctionnement électrique du hayon peut être activé ou désactivé au moyen des commandes de l'afficheur multimessage. Lorsque ce mode est désactivé, la poignée extérieure du hayon et le bouton de commande situé dans l'aire de chargement arrière ne fonctionneront pas. Peu importe le mode de fonctionnement sélectionné à l'afficheur multimessage, vous pourrez toujours actionner le hayon à l'aide de la clé à télécommande intégrée ou du bouton de commande au tableau de bord. Consultez la section *Afficheur multimessage* du chapitre *Tableau de bord*.

Pour ouvrir ou fermer le hayon à commande électrique au moyen du bouton de commande au tableau de bord :

Appuyez une fois sur le bouton de commande situé à la gauche de la colonne de direction pour ouvrir ou fermer le hayon.



Pour ouvrir ou fermer électriquement le hayon au moyen de la télécommande d'entrée sans clé :

Appuyez deux fois dans les trois secondes sur le bouton  pour ouvrir ou fermer le hayon en mode électrique. Consultez la section *Système d'entrée sans clé à télécommande* du chapitre *Serrures et sécurité*.

Commandes du conducteur

Pour ouvrir le hayon en mode électrique au moyen du bouton de commande extérieur de hayon :

1. Déverrouillez le hayon à l'aide de la télécommande ou de la commande de déverrouillage électrique des portes. Si la télécommande intégrée à clé intelligente se trouve à moins de 1 m (3 pi) du hayon, ce dernier se déverrouillera lorsque vous appuyez sur le bouton de déverrouillage du hayon.

2. Pour ouvrir le hayon, appuyez sur le bouton de commande de hayon situé dans la partie supérieure de la poignée d'ouverture extérieure du hayon.

Nota : Pour une performance maximale, laissez le temps à la commande électrique d'agir et d'ouvrir le hayon après avoir relâché le bouton. Si vous tirez ou poussez sur le hayon, vous risquez d'activer la fonction de détection d'obstacles et d'annuler la commande électrique.

Pour fermer le hayon en mode électrique au moyen du bouton de commande situé dans l'aire de chargement arrière :

Appuyez brièvement sur le bouton de commande situé sur la garniture du panneau de custode gauche pour fermer le hayon.

Nota : Si le hayon est verrouillé, vous ne pourrez pas l'actionner au moyen du bouton de commande situé dans l'aire de chargement arrière.



AVERTISSEMENT : Ne laissez personne s'approcher du hayon lorsque vous appuyez sur le bouton de commande situé dans l'aire de chargement arrière.

Nota : Il est possible d'inverser le mouvement du hayon en appuyant de nouveau sur le bouton de commande au tableau de bord ou sur le bouton de commande situé dans l'aire de chargement arrière, ou en appuyant de nouveau deux fois sur le bouton de la télécommande intégrée.

100

Commandes du conducteur

Pour actionner manuellement le hayon :

1. Désactivez la fonction de commande électrique du hayon. Consultez la section *Afficheur multimessage* du chapitre *Tableau de bord*.
2. Ouvrez et fermez manuellement le hayon. Consultez la section *Hayon à commande manuelle* du présent chapitre.

Nota : Lorsque la température est très froide, -40 °C (-40 °F) ou lorsque le véhicule se trouve dans une pente très abrupte, il est conseillé de manœuvrer le hayon manuellement.

Détection d'obstacles :

Le hayon à commande électrique est équipé d'un système de détection d'obstacles.

Le système est conçu pour inverser sa course jusqu'à la pleine ouverture s'il rencontre un obstacle en cours de fermeture. Un carillon retentit trois fois si le hayon rencontre un obstacle au début de sa course de réouverture. Une fois l'obstacle retiré, le hayon peut être refermé au moyen du dispositif électrique.

Durant une commande d'ouverture électrique, le hayon s'arrête et un carillon retentit trois fois s'il rencontre un obstacle. Une fois l'obstacle retiré, le hayon peut être actionné de nouveau normalement.

Réinitialisation du hayon à commande électrique

Si une des conditions suivantes se produit, il est possible que le hayon à commande électrique ne fonctionne pas correctement et qu'il faille le réinitialiser :

- Tension trop basse ou batterie déchargée
- Batterie débranchée
- Hayon refermé manuellement et laissé entrouvert (déverrouillé)

Dans ces cas :

1. Débranchez la batterie pendant 20 secondes, puis rebranchez-la.
2. Fermez et enclenchez le hayon manuellement.
3. Ouvrez le hayon en mode électrique au moyen de la clé à télécommande intégrée ou du bouton de commande au tableau de bord.

Nota : Si l'afficheur multimessage indique que le hayon à commande électrique est désactivé, il ne s'ouvrira pas au moyen de la poignée extérieure de hayon ou du bouton de commande de l'espace de chargement arrière. Le système doit être réactivé pour permettre son utilisation au moyen de la poignée de hayon ou du bouton de commande

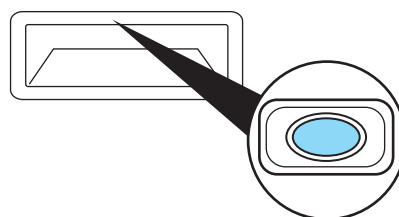
Commandes du conducteur

de l'espace de chargement arrière. Malgré que le hayon soit désactivé à l'afficheur multimessage, il est toujours possible de l'actionner au moyen de la télécommande ou du bouton de commande au tableau de bord.

Fonctionnement manuel du hayon

L'aire de chargement du hayon est conçue uniquement pour transporter une charge et non des passagers.

Pour ouvrir le hayon, appuyez sur le bouton situé sur le dessus de la poignée d'ouverture extérieure du hayon pour le déverrouiller, puis tirez sur la poignée extérieure.



- Prenez garde si vous ouvrez ou fermez le hayon dans un garage ou un local fermé. Le hayon risquerait d'être endommagé en heurtant une porte de garage, un plafond bas ou un mur.
- Ne suspendez aucun objet (porte-bicyclette, etc.) au becquet, à la glace de hayon ou au hayon. Vous pourriez ainsi endommager gravement le hayon ou ses éléments.
- Ne laissez pas le hayon ouvert lorsque vous roulez. Cela risquerait non seulement d'endommager le hayon et ses pièces connexes, mais cela permettrait également à du monoxyde de carbone de pénétrer dans l'habitacle.



AVERTISSEMENT : Assurez-vous que le hayon est bien fermé pour éviter que les gaz d'échappement pénètrent dans l'habitacle. De plus, cela permettra d'éviter que les passagers et le chargement ne tombent du véhicule. Si vous devez rouler avec le hayon ouvert, assurez-vous de laisser pénétrer autant que possible l'air extérieur dans l'habitacle.

Avertissement de hayon ouvert

Si le hayon n'est pas entièrement verrouillé, le message « HAYON OUVERT » est affiché sur le tableau de bord. Si ce message s'affiche, vérifiez si le hayon est bien fermé.

Nota : En cas de panne du circuit électrique, un panneau d'accès a été prévu dans la garniture de hayon pour permettre d'atteindre le verrou de hayon de l'intérieur et de le déverrouiller manuellement.

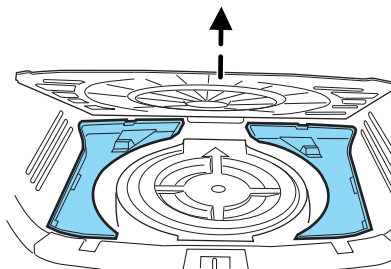
Commandes du conducteur

CARACTÉRISTIQUES DE L'AIRE DE CHARGEMENT

Système de casiers de rangement (selon l'équipement)

Le système de casiers de rangement consiste en plusieurs compartiments situés dans le plancher de l'aire de chargement arrière.

1. Pour ouvrir, soulevez la poignée de déverrouillage et le couvercle.
2. Abaissez le couvercle pour refermer le casier.

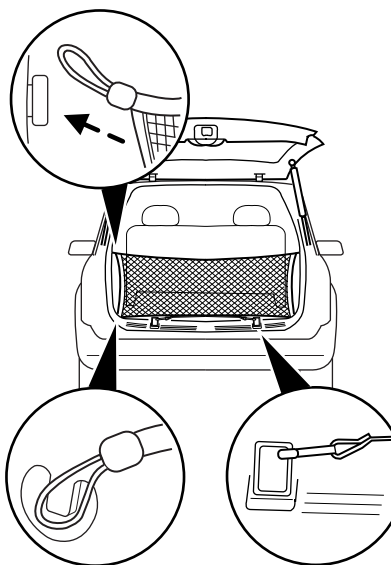


Filet d'arrimage du chargement (selon l'équipement)

Le filet d'arrimage permet de maintenir en place des objets légers dans l'aire de chargement. Fixez le filet aux boucles et aux agrafes prévues à cet effet.



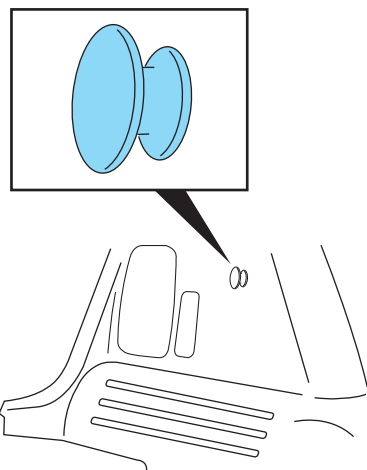
AVERTISSEMENT : Ce filet n'est pas conçu pour retenir des objets en cas de collision.



Commandes du conducteur

Crochet utilitaire

Le crochet utilitaire peut être utilisé pour accrocher de petits objets comme des sacs à provisions, etc. Ne suspendez pas une charge supérieure à 4,5 kg (10 lb) sur le crochet.



SYSTÈME DE PORTE-BAGAGES (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Ne placez jamais de charges directement sur le panneau du toit. Pour tirer le maximum de votre système de porte-bagages, les charges doivent être réparties directement sur les traverses fixées aux montants latéraux du porte-bagages. Votre véhicule peut être équipé de traverses installées en usine. Les traverses d'origine Ford, conçues spécialement pour votre véhicule, sont également recommandées pour utiliser avec votre système de porte-bagages.

Le toit du véhicule **N'EST PAS** conçu pour supporter une charge. **La charge maximale recommandée, répartie uniformément sur les traverses, est de 45 kg (100 lb).** Assurez-vous que la charge est solidement arrimée.

Commandes du conducteur



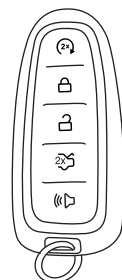
AVERTISSEMENT : Il est recommandé, au moment du chargement des traverses, de distribuer la charge uniformément sur la galerie porte-bagages et de maintenir le centre de gravité aussi bas que possible. Lorsqu'un véhicule à centre de gravité élevé est chargé, ses caractéristiques de maniabilité diffèrent de celles d'un véhicule non chargé. Lors de la conduite d'un véhicule lourdement chargé, prenez des mesures de sécurité exceptionnelles. Conduisez à une vitesse réduite et prévoyez une plus longue distance de freinage.

Avant de prendre la route avec le porte-bagages chargé, ainsi qu'à chaque ravitaillement, vérifiez si la charge est correctement arrimée.

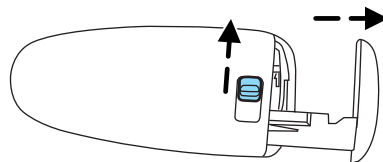
Serrures et sécurité

CLÉ INTELLIGENTE

Votre véhicule est équipé de deux clés intelligentes qui commandent les serrures à commande électrique et le système d'entrée sans clé à télécommande. La clé intelligente doit être dans le véhicule pour activer le bouton-poussoir d'allumage.



La clé intelligente renferme également un panneton mécanique amovible qui peut être utilisé pour déverrouiller la porte du conducteur. Pour libérer le panneton mécanique de la clé, faites coulisser le dispositif de déverrouillage au dos de la télécommande et retirez le panneton.



Vos clés intelligentes sont programmées pour votre véhicule. Vous ne pouvez pas ouvrir les portes de votre véhicule ni faire démarrer le moteur avec une clé non programmée. Si vous égarez une ou vos deux clés intelligentes, des clés de rechange sont disponibles auprès de votre concessionnaire autorisé. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la programmation des clés intelligentes de rechange, consultez la section *Système passif d'antidémarrage SecuriLock^{MD}* du présent chapitre.

Nota : Les clés à télécommande intégrée de votre véhicule comportent une étiquette de sécurité présentant des renseignements essentiels sur la découpe de la clé. Il est recommandé de ranger cette étiquette dans un endroit sûr afin de la retrouver facilement en cas de besoin.



MYKEY^{MC}

La caractéristique MyKey^{MC} vous permet de programmer un mode de conduite restrictive pour favoriser de bonnes habitudes de conduite.

Serrures et sécurité

Toutes les clés programmées pour le véhicule sauf une seule peuvent être activées comme dispositif MyKey^{MC}. La clé demeurera dans un mode limité jusqu'à ce que la programmation du dispositif MyKey^{MC} soit effacée. Les clés restantes se nomment « clé d'administrateur » ou clé Admin. La clé Admin peut être utilisée pour créer un dispositif MyKey^{MC}, pour programmer des réglages optionnels MyKey^{MC} et pour désactiver la fonction MyKey^{MC}. Lorsque la fonction MyKey^{MC} est activée, l'utilisateur peut se servir de la vérification des systèmes à l'afficheur multimessage pour déterminer le nombre de dispositifs MyKey^{MC} et de clés Admin qui sont programmées pour le véhicule et le nombre de kilomètres (ou de milles) qui ont été parcourus avec la fonction MyKey^{MC} activée.

Caractéristiques limitées MyKey^{MC}

Réglages standard – ces réglages ne peuvent pas être modifiés

- La chaîne audio est mise en sourdine chaque fois que le dispositif de rappel de bouclage de ceinture de sécurité Belt-Minder^{MD} est activé jusqu'à ce que les ceintures de sécurité soient bouclées. Consultez le chapitre *Sièges et dispositifs de retenue* pour une description détaillée du fonctionnement du dispositif Belt-Minder^{MD}.
- Des témoins de bas niveau de carburant apparaissent à l'afficheur multimessage suivi d'une alerte sonore lorsque l'autonomie de carburant atteint 120 km (75 mi).
- Selon l'équipement, les systèmes suivants ne peuvent pas être désactivés : le sonar de recul, le système de surveillance des angles morts (BLIS^{MC}) avec systèmes de surveillance de la circulation transversale et d'avertissement de collision.

Réglages en option – ces réglages peuvent être modifiés

- La vitesse du véhicule est limitée à 130 km/h (80 mi/h). Les témoins d'avertissement visuels sont affichés, suivis d'une alerte sonore lorsque la vitesse du véhicule atteint 130 km/h (80 mi/h).
- Les avertissements visuels sont affichés et suivis par une alerte sonore lorsque la vitesse présélectionnée du véhicule de 75, 90 ou 105 km/h (45, 55 ou 65 mi/h) est dépassée.
- Le volume maximal de la chaîne audio est limité à 45 %. Le message VOLUME MYKEY LIMITÉ s'affiche à l'écran de la chaîne audio lorsque la limite de volume est dépassée.
- Le système AdvanceTrac^{MD} ne peut pas être désactivé. Lorsque ce réglage en option est activé, l'utilisateur du dispositif MyKey^{MC} ne pourra pas désactiver le système. **Nota :** Ce peut être avantageux de désactiver le système AdvanceTrac^{MD} lorsque le véhicule est enfoncé dans la neige, la boue, ou le sable.

Serrures et sécurité

Création d'un dispositif MyKey^{MC}

Pour programmer la fonction MyKey^{MC} sur une des clés programmées pour le véhicule, insérez la clé intelligente dans la fente de secours en plaçant le logo de la marque orienté vers le haut. Consultez le chapitre *Conduite* pour l'emplacement de la fente de secours. Établissez le contact. Utilisez les boutons de l'afficheur multimessage pour faire ce qui suit :

1. Accédez au menu principal, sélectionnez RÉGLAGES, puis MYKEY en appuyant sur le bouton OK ou sur le bouton fléché de droite.
2. Appuyez sur le bouton OK pour sélectionner CRÉER MYKEY.
3. Maintenez le bouton OK enfoncé, comme précisé par l'invite, jusqu'à ce qu'un message s'affiche indiquant que la clé est limitée.

MyKey^{MC} a été programmé avec succès. Assurez-vous d'étiqueter la clé de sorte à pouvoir la distinguer des clés Admin. **Nota :** Pour programmer les réglages en option, passez à l'étape 2 dans la section *Réglages en option pour la programmation MyKey^{MC}*. Si votre véhicule est équipé d'un dispositif de démarrage à distance, consultez la section *Utilisation de MyKey^{MC} avec les dispositifs de démarrage à distance*.

Nota : La programmation d'un dispositif MyKey^{MC} peut être effacée dans le même cycle de clé qu'il a été créé, autrement une clé d'administrateur doit être utilisée pour effacer la programmation d'un dispositif MyKey^{MC}. Pour effacer toute programmation d'un dispositif MyKey^{MC}, passez à l'étape 2 dans la section *Effacer la programmation d'un dispositif MyKey^{MC}*.

Réglages en option pour la programmation MyKey^{MC}

Établissez le contact à l'aide d'une clé Admin. Pour programmer les réglages en option, utilisez les boutons de l'afficheur multimessage pour faire ce qui suit :

1. Accédez au menu principal, sélectionnez RÉGLAGES, puis MYKEY en appuyant sur le bouton OK ou sur le bouton fléché de droite.
2. Utilisez les boutons fléchés vers le haut ou vers le bas pour accéder à une des fonctions en option.
3. Appuyez sur le bouton fléché de droite pour afficher les réglages de chaque option.
4. Appuyez sur le bouton OK ou sur le bouton fléché de droite pour faire votre sélection.

Serrures et sécurité

Effacer la programmation d'un dispositif MyKey^{MC}

Pour réinitialiser tous les dispositifs MyKey^{MC} comme des clés Admin, effectuez les étapes suivantes :

1. Dans l'écran de menu principal, sélectionnez RÉGLAGES, puis MYKEY en appuyant sur le bouton OK ou sur le bouton fléché de droite.
2. Appuyez sur la touche fléchée vers le bas pour accéder à l'option EFFACER TOUS LES MYKEY.
3. Maintenez le bouton OK enfoncé jusqu'à ce que le message TOUS LES MYKEY EFFACÉS s'affiche.

Vérification de l'état du dispositif MyKey^{MC}

Le menu d'information de l'afficheur multimessage du véhicule fournit l'état des paramètres MyKey^{MC} suivants :

- KILOMÈTRES (MILLES) MYKEY – Ce totalisateur calcule la distance uniquement lorsqu'un dispositif MyKey^{MC} est utilisé. Si la distance ne s'accumule pas comme prévu, alors le dispositif MyKey^{MC} n'est pas utilisé par l'utilisateur désigné. Le seul moyen pour réinitialiser ce totalisateur à zéro est d'effacer la programmation du dispositif MyKey^{MC}. Si ce totalisateur est plus bas qu'à la dernière vérification, alors le système MyKey^{MC} a été récemment effacé.
- NOMBRE DE MYKEY PROGRAMMÉS – Indique le nombre de dispositifs MyKey^{MC} qui sont programmés pour le véhicule. Peut être utilisé pour détecter la suppression d'un dispositif MyKey^{MC}.
- NOMBRE DE CLÉS ADMIN PROGRAMMÉES – Indique le nombre de clés Admin qui sont programmées pour le véhicule. Peut être utilisé pour détecter si une clé de rechange supplémentaire a été programmée pour le véhicule.

Consultez la section *Afficheur multimessage* dans le chapitre *Tableau de bord* pour l'affichage des avertissements système MyKey^{MC}.

Utilisation de MyKey^{MC} avec des dispositifs de démarrage à distance

Le dispositif MyKey^{MC} n'est pas compatible avec les dispositifs de démarrage à distance de deuxième monte qui ne sont pas approuvés par Ford. Si vous décidez d'installer un dispositif de démarrage à distance, veuillez vous adresser à votre concessionnaire autorisé pour vous procurer un dispositif de démarrage à distance approuvé par Ford.

Serrures et sécurité

Les renseignements qui suivent PEUVENT aider les clients qui décident d'utiliser un dispositif de démarrage à distance qui n'est pas approuvé par Ford. Les étapes indiquées ci-dessous ne modifient PAS la non-compatibilité du dispositif MyKey^{MC} avec un dispositif de démarrage à distance qui n'est pas approuvé par Ford. Elles PEUVENT toutefois vous aider à retenir certaines fonctions du dispositif MyKey^{MC}.

Véhicules équipés d'une clé intelligente (bouton-poussoir d'allumage)

- Il n'est pas possible de programmer un dispositif de démarrage à distance en tant que dispositif MyKey^{MC} dans le cas des véhicules équipés d'une clé intelligente (bouton-poussoir d'allumage). Vous devez donc traiter la télécommande de démarrage à distance comme toute autre clé Admin. Si vous démarrez le véhicule à l'aide du démarrage à distance, le système éteint le moteur lorsque vous pénétrez dans le véhicule ou que vous vous engagez une vitesse. Avant que le moteur s'éteigne, le véhicule est doté de privilèges administratifs. Lorsque vous redémarrez le moteur, le véhicule identifie l'utilisateur comme étant un conducteur Admin ou MyKey^{MC} selon les paramètres de la clé utilisée pour démarrer le véhicule.

Nota : Pour tous les véhicules, le nombre de dispositifs MYKEY PROGRAMMÉS ou de CLÉS ADMIN PROGRAMMÉES affiché dans les menus d'état du système MyKey^{MC} comporte le dispositif de démarrage à distance non approuvé par Ford comme une clé supplémentaire dans le compte total. Consultez la section *Vérifier l'état du système MyKey^{MC}*.

Nota : Pour tous les véhicules équipés d'un dispositif de démarrage à distance non approuvé par Ford, il est possible de programmer toutes les clés « réelles » comme des dispositifs MyKey^{MC}. Dans ce cas, vous devrez utiliser votre dispositif de démarrage à distance pour réinitialiser tous les dispositifs MyKey^{MC} comme des clés Admin en effectuant les étapes suivantes :

1. Montez dans le véhicule, puis fermez toutes les portes.
2. Démarrez le véhicule à distance à l'aide de votre télécommande de démarrage à distance qui n'est pas approuvée par Ford.
3. Suivez les étapes 1 à 4 de la section *Effacer la programmation d'un dispositif MyKey^{MC}*.

Serrures et sécurité

Dépannage

État	Cause probable
Impossible de créer un dispositif MyKey ^{MC}	• La clé qui se trouve dans la fente de secours est la dernière clé d'administrateur (il doit toujours y avoir au moins une clé d'administrateur). • La clé qui se trouve dans la fente de secours est déjà une clé MyKey^{MC}. • La clé n'est pas dans la fente de secours. • Le système antidémarrage SecuriLock^{MD} est désactivé ou est en mode illimité. • Le véhicule a été démarré au moyen d'un dispositif de démarrage à distance non approuvé par Ford qui est programmé en tant que dispositif MyKey^{MC}. Consultez la section <i>Utilisation de MyKey^{MC} avec des dispositifs de démarrage à distance</i>.
Ne peut pas programmer les réglages en option MyKey ^{MC}	• La clé qui se trouve dans la fente de secours est déjà une clé MyKey^{MC}. • Aucun dispositif MyKey^{MC} n'est programmé pour le véhicule. Consultez la section <i>Création d'un dispositif MyKey^{MC}</i>. • Le véhicule a été démarré au moyen d'un dispositif de démarrage à distance non approuvé par Ford qui est programmé en tant que dispositif MyKey^{MC}. Consultez la section <i>Utilisation de MyKey^{MC} avec des dispositifs de démarrage à distance</i>.

Serrures et sécurité

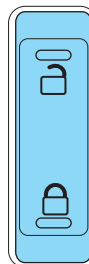
État	Cause probable
Impossibilité d'effacer la programmation d'un dispositif MyKey ^{MC}	• Aucun dispositif MyKey^{MC} n'est programmé pour le véhicule. Consultez la section <i>Création d'un dispositif MyKey^{MC}</i>. • Le véhicule a été démarré au moyen d'un dispositif de démarrage à distance non approuvé par Ford qui est programmé en tant que dispositif MyKey^{MC}. Consultez la section <i>Utilisation de MyKey^{MC} avec des dispositifs de démarrage à distance</i>.
Perte de la seule clé d'administrateur	• Achetez une nouvelle clé de votre concessionnaire autorisé.
Perdu n'importe quelle clé	• Pour programmer des clés supplémentaires, consultez la section <i>Programmation de clés supplémentaires</i> du présent chapitre.
J'ai programmé par mégarde toutes les clés en MyKey ^{MC}	• Le véhicule est muni d'un dispositif de démarrage à distance non approuvé par Ford qui est reconnu comme une clé d'administrateur. Consultez la section <i>Utilisation de MyKey^{MC} avec des dispositifs de démarrage à distance</i> pour réinitialiser tous les dispositifs MyKey^{MC} en tant que clés Admin.
Aucune fonction du dispositif MyKey ^{MC}	• Une clé intelligente d'administrateur est présente. • Aucun dispositif MyKey^{MC} n'est programmé pour le véhicule. Consultez la section <i>Création d'un dispositif MyKey^{MC}</i>. • Le véhicule a été démarré au moyen d'un dispositif de démarrage à distance non approuvé par Ford (comme une clé d'administrateur), puis un dispositif MyKey^{MC} est inséré dans le commutateur d'allumage sans redémarrer le moteur.

Serrures et sécurité

État	Cause probable
Le total des dispositifs MyKey ^{MC} programmés comprend une clé supplémentaire	• Une clé inconnue a été programmée pour le véhicule en tant que clé MyKey^{MC}. • Le véhicule est muni d'un dispositif de démarrage à distance non approuvé par Ford. Consultez la section <i>Utilisation de MyKey^{MC} avec des dispositifs de démarrage à distance</i>.
Le total des clés Admin programmées comprend une clé supplémentaire	• Une clé inconnue a été programmée pour le véhicule en tant que clé Admin. • Le véhicule est muni d'un dispositif de démarrage à distance non approuvé par Ford. Consultez la section <i>Utilisation de MyKey^{MC} avec des dispositifs de démarrage à distance</i>.
La distance MyKey ^{MC} n'est pas cumulée	• La clé MyKey^{MC} n'est pas utilisée par le conducteur prévu. • Le système MyKey^{MC} a été effacé récemment. • Le véhicule a été démarré au moyen d'un dispositif de démarrage à distance non approuvé par Ford (comme une clé d'administrateur), puis un dispositif MyKey^{MC} est inséré dans le commutateur d'allumage sans que le dispositif MyKey^{MC} effectue un cycle d'allumage.

VERROUILLAGE ÉLECTRIQUE DES PORTES

- Appuyez sur la commande  pour déverrouiller toutes les portes.
- Appuyez sur la commande  pour verrouiller toutes les portes.



Serrures et sécurité

Déverrouillage intelligent

La fonction de déverrouillage intelligent vise à vous éviter de verrouiller le véhicule en oubliant votre clé intelligente dans l'habitacle ou dans l'aire de chargement arrière.

Lorsque vous verrouillez votre véhicule au moyen de la commande de verrouillage électrique de porte du conducteur ou du passager (lorsque la porte est ouverte, que le véhicule est en position de stationnement et que le contact est coupé), le système recherche la présence d'une clé intelligente dans l'habitacle après la fermeture de la porte. Si le système détecte la présence d'une clé intelligente à l'intérieur du véhicule, toutes les portes se déverrouillent immédiatement et l'avertisseur sonore retentit pour indiquer qu'une clé intelligente se trouve à l'intérieur.

Si vous souhaitez neutraliser la fonction de déverrouillage intelligent et laisser intentionnellement votre clé intelligente à l'intérieur du véhicule, vous pouvez verrouiller votre véhicule au moyen du clavier d'entrée sans clé ou de la touche  d'une autre clé intelligente. Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'utilisation du clavier d'entrée sans clé, consultez la section *Système d'entrée sans clé* du présent chapitre.

Lorsque l'alarme antivol à détection périmétrique de votre véhicule est en veille, la fonction de déverrouillage intelligent ne vous permet pas de laisser votre clé intelligente dans le véhicule verrouillé. Si le système détecte la présence d'une clé intelligente dans le véhicule lorsque l'alarme est mise en veille, le hayon se déverrouille automatiquement et l'avertisseur sonore retentit pour indiquer que la clé intelligente se trouve dans le véhicule. Si vous souhaitez laisser intentionnellement votre clé intelligente dans votre véhicule, vous devez d'abord désactiver l'alarme antivol à détection périmétrique en déverrouillant le véhicule, placer ensuite la clé intelligente dans l'aire de chargement arrière, fermer le hayon, puis remettre en veille l'alarme antivol à détection périmétrique en verrouillant le véhicule au moyen du clavier d'entrée sans clé ou d'une autre clé intelligente. Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'activation ou la désactivation de l'alarme antivol à détection périmétrique, consultez la section *Système d'alarme périmétrique* du présent chapitre.

Verrouillage automatique

La fonction de verrouillage automatique des portes verrouille toutes les portes du véhicule lorsque :

- toutes les portes sont fermées;
- le contact est établi;

Serrures et sécurité

- vous engagez un rapport pour faire avancer le véhicule; et
- vous roulez à plus de 20 km/h (12 mi/h).

La fonction de verrouillage automatique se répète lorsque :

- une porte est ouverte puis fermée lorsque le commutateur d'allumage est à la position CONTACT et que la vitesse du véhicule ne dépasse pas 15 km/h (9 mi/h);
- la vitesse du véhicule remonte pour atteindre plus de 20 km/h (12 m/h).

Activation-désactivation du verrouillage automatique

La fonction de verrouillage automatique est activée lorsque le véhicule quitte l'usine. Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction selon l'une des quatre méthodes suivantes :

- Demander à son concessionnaire.
- Effectuer une séquence de déverrouillage et de verrouillage au moyen de la commande de verrouillage électrique des portes.
- Utiliser le clavier d'entrée sans clé.
- Utiliser l'afficheur multimessage du tableau de bord. Consultez la section *Afficheur multimessage* du chapitre *Tableau de bord*.

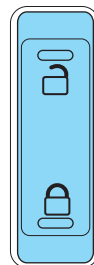
Nota : La fonction de verrouillage automatique peut être activée ou désactivée indépendamment de la fonction de déverrouillage automatique.

Méthode d'activation et de désactivation du verrouillage automatique au moyen de la commande de verrouillage électrique des portes

Avant de démarrer, assurez-vous que le commutateur d'allumage est à la position ARRÊT et que toutes les portes du véhicule sont fermées. Les étapes de 1 à 5 doivent être terminées dans les 30 secondes, sinon vous devrez reprendre la procédure depuis le début. Si vous devez répéter la procédure depuis le début, attendez au moins trente secondes avant de recommencer.

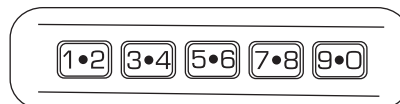
Serrures et sécurité

1. Établissez le contact.
2. Appuyez trois fois sur la commande de déverrouillage électrique des portes située sur le panneau de porte.
3. Coupez le contact.
4. Appuyez trois fois sur la commande de déverrouillage électrique des portes située sur le panneau de porte.
5. Mettez de nouveau le contact. L'avertisseur sonore retentit brièvement une fois pour confirmer le passage en mode de programmation.
6. Pour activer ou désactiver la fonction de verrouillage automatique, appuyez sur la commande de déverrouillage, puis sur la commande de verrouillage. L'avertisseur sonore retentira une fois si vous avez désactivé la fonction de verrouillage automatique ou deux fois (un coup bref suivi d'un long) si vous l'avez activée.
7. Coupez le contact. L'avertisseur sonore retentira une fois pour indiquer que la procédure est terminée.



Méthode d'activation ou de désactivation du verrouillage automatique des portes au moyen du clavier d'entrée sans clé

1. Coupez le contact.
2. Fermez toutes les portes.
3. Entrez le code d'entrée à cinq chiffres établi en usine.
4. Appuyez sur la touche 3•4. Tout en maintenant la touche 3•4 enfoncée, appuyez sur la touche 7•8.
5. Relâchez la touche 7•8.
6. Relâchez la touche 3•4.



Un **retentissement bref d'avertisseur sonore** vous avertit que le déverrouillage automatique est désactivé, alors qu'un retentissement bref d'avertisseur sonore suivi par un retentissement plus long vous avertit qu'il est mis en fonction.

Serrures et sécurité

Déverrouillage automatique

La fonction de déverrouillage automatique déverrouille toutes les portes lorsque :

- le commutateur d'allumage est à la position CONTACT, toutes les portes sont fermées et le véhicule roule à plus de 20 km/h (12 mi/h);
- le véhicule est immobilisé et le commutateur d'allumage est placé à la position ARRÊT ou ACCESSOIRES;
- la porte du conducteur est ouverte dans les 10 minutes après que le commutateur d'allumage a été placé à la position ARRÊT ou ACCESSOIRES.

Nota : Les portes ne se déverrouillent pas automatiquement si le véhicule a été verrouillé électroniquement avant l'ouverture de la porte du conducteur.

Activation-désactivation du déverrouillage automatique

La fonction de déverrouillage automatique est activée lorsque le véhicule quitte l'usine. Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction selon l'une des quatre méthodes suivantes :

- Demander à son concessionnaire.
- Effectuer une séquence de déverrouillage et de verrouillage au moyen de la commande de verrouillage électrique des portes.
- Utiliser le clavier d'entrée sans clé.
- Utiliser l'afficheur multimessage du tableau de bord. Consultez la section *Afficheur multimessage* du chapitre *Tableau de bord*.

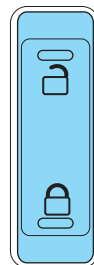
Nota : La fonction de déverrouillage automatique peut être activée ou désactivée indépendamment de la fonction de verrouillage automatique.

Méthode d'activation ou de désactivation du déverrouillage automatique des portes au moyen de la commande de verrouillage électrique des portes

Avant de démarrer, assurez-vous que le commutateur d'allumage est à la position ARRÊT et que toutes les portes du véhicule sont fermées. Les étapes de 1 à 5 doivent être terminées dans les 30 secondes, sinon vous devrez reprendre la procédure depuis le début. Si vous devez répéter la procédure depuis le début, attendez au moins trente secondes avant de recommencer.

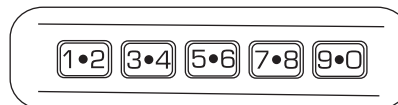
Serrures et sécurité

1. Établissez le contact.
2. Appuyez trois fois sur la commande de déverrouillage électrique des portes située sur le panneau de porte.
3. Coupez le contact.
4. Appuyez trois fois sur la commande de déverrouillage électrique des portes située sur le panneau de porte.
5. Mettez de nouveau le contact. L'avertisseur sonore retentit brièvement une fois pour confirmer le passage en mode de programmation.
6. Pour activer ou désactiver la fonction de déverrouillage automatique, appuyez sur la commande de verrouillage, puis sur la commande de déverrouillage. L'avertisseur sonore retentit une fois si vous avez désactivé la fonction de déverrouillage automatique ou deux fois (un coup bref suivi d'un long) si vous l'avez activée.
7. Coupez le contact. L'avertisseur sonore retentira une fois pour indiquer que la procédure est terminée.



Méthode d'activation ou de désactivation du déverrouillage automatique des portes au moyen du clavier d'entrée sans clé

1. Coupez le contact.
2. Fermez toutes les portes.
3. Entrez le code d'entrée à cinq chiffres établi en usine.
4. Appuyez sur la touche 3•4. Tout en maintenant la touche 3•4 enfoncée, appuyez sur la touche 7•8. Continuez à maintenir la touche 3•4 enfoncée et appuyez une deuxième fois sur la touche 7•8, puis relâchez-la.
5. Relâchez la touche 3•4.



Un **retentissement bref d'avertisseur sonore** vous avertit que le déverrouillage automatique est désactivé, alors qu'un retentissement bref d'avertisseur sonore suivi par un retentissement plus long vous avertit qu'il est mis en fonction.

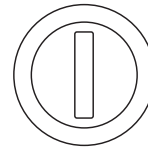
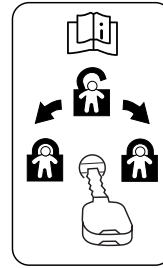
Serrures et sécurité

SÉCURITÉ ENFANTS

- Lorsque ces verrous sont utilisés, les portes arrière ne peuvent être ouvertes de l'intérieur.
- Les portes arrière peuvent être ouvertes de l'extérieur lorsque les verrous sont activés, mais les portes sont déverrouillées.

Les verrous du dispositif Sécurité enfants se trouvent sur le rebord de porte latéral de chaque porte arrière et doivent être activés séparément pour chaque porte. Le fait d'activer le verrou d'une porte n'activera pas automatiquement celui de l'autre.

- Insérez la clé et tournez-la à la position de verrouillage (clé en position horizontale) pour engager les dispositifs de sécurité enfants.
- Insérez la clé et tournez-la à la position de déverrouillage (clé en position verticale) pour désengager les dispositifs de sécurité enfants.



SYSTÈME D'ENTRÉE SANS CLÉ À TÉLÉCOMMANDE

Les clés intelligentes sont conformes à la section 15 des règles de la FCC et avec l'article RSS-210 d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : 1) Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et 2) Ce dispositif doit accepter toutes les interférences, même celles qui pourraient l'activer de façon inopportune.

Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage.

La portée normale de votre télécommande est d'environ 10 mètres (33 pieds). Une réduction de portée de la télécommande peut être causée par :

- les conditions atmosphériques;
- la proximité d'une station émettrice de radio;
- la présence de structures à proximité du véhicule; ou
- la présence d'autres véhicules stationnés à proximité du vôtre.

Serrures et sécurité

La télécommande vous permet :

- de déverrouiller à distance les portes du véhicule  ;
- de verrouiller à distance toutes les portes du véhicule  ;
- d'ouvrir à distance le hayon à commande électrique  ;
- de démarrer à distance le véhicule (2x)  ;
- d'activer l'alarme de détresse  ;
- d'amorcer et de désamorcer le système antivol périphérique;
- d'allumer l'éclairage à l'entrée;
- d'activer la fonction d'ouverture de toutes les glaces.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section *Accès intelligent* du présent chapitre.

La fonction de verrouillage ou de déverrouillage de la télécommande fonctionne dans toutes les positions du commutateur d'allumage, sauf à la position DÉMARRAGE. La fonction d'alarme de détresse est disponible lorsque le commutateur d'allumage est à la position ARRÊT.

Si le système d'entrée sans clé à télécommande ne fonctionne pas, veuillez apporter **TOUTES les clés à télécommande intégrée** chez votre concessionnaire pour faciliter la correction du problème.

Système de clé intelligente



AVERTISSEMENT : Les radiofréquences émises par les télécommandes d'accès intelligent peuvent perturber le fonctionnement de certains appareils médicaux implantés, tels que les stimulateurs ou les défibrillateurs cardiaques. Avant de s'approcher d'un véhicule équipé d'un système d'accès intelligent, les personnes qui utilisent de tels appareils doivent demander au fabricant de l'appareil médical ou à leur médecin si le fonctionnement de l'appareil risque d'être perturbé par un tel système. Sinon, l'appareil médical pourrait ne pas fonctionner correctement et présenter un danger pour l'utilisateur.

Le système d'accès intelligent communique avec le véhicule grâce à des signaux de fréquence radio qui autorisent le déverrouillage lorsqu'il est sollicité, en appuyant sur la partie intérieure de la poignée de porte extérieure du conducteur ou du passager avant, sur le bouton de hayon à commande électrique ou sur un bouton de la télécommande. Il sera

120

Serrures et sécurité

peut-être nécessaire de déverrouiller mécaniquement la porte du véhicule si la zone où vous vous trouvez fait l'objet d'un brouillage excessif des signaux radioélectriques, ou si la batterie du véhicule est faible. Le panneton mécanique de la clé intelligente vous permet d'ouvrir la porte du conducteur en pareil cas (pour obtenir de plus amples renseignements sur l'emplacement et l'utilisation du panneton mécanique de la clé, consultez la section *Clé intelligente* du présent chapitre).

Les systèmes de votre véhicule vous permettent de le déverrouiller et d'y prendre place sans utiliser activement une clé ou une télécommande. Vous pouvez utiliser la fonction d'accès intelligent pour les portes avant ou pour le hayon. Vous pouvez activer la fonction d'accès intelligent si vous avez en votre possession une clé intelligente et si vous êtes dans un rayon de portée des portes avant ou du hayon.

Activation de la fonction d'accès intelligent des portes avant : Si votre clé intelligente se trouve dans un rayon de 1 mètre (3 pieds) des portes avant, vous pouvez activer la fonction d'accès intelligent en appuyant sur la partie intérieure de la poignée de porte extérieure du conducteur ou du passager avant. La porte correspondante se déverrouille automatiquement et vous pouvez ouvrir la porte.

Pour verrouiller les portes, appuyez sur la zone de verrouillage d'une des deux poignées (le bouton noir sur les poignées de porte chromées ou la petite bosse sur les poignées de porte peintes).

Activation de l'accès intelligent au hayon : Si votre clé intelligente se trouve dans un rayon de 1 mètre (3 pieds) du hayon, vous pouvez activer la fonction d'accès intelligent en appuyant sur le bouton extérieur d'ouverture du hayon, dissimulé derrière la garniture qui surplombe la plaque d'immatriculation. Le hayon se déverrouille et s'ouvre.

Bouton-poussoir de démarrage : le bouton-poussoir d'allumage vous permet de faire démarrer le moteur sans utiliser une clé. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section *Bouton-poussoir d'allumage* du chapitre *Conduite*.

Déverrouillage des portes, déverrouillage en deux étapes

1. Appuyez brièvement sur la touche  pour déverrouiller la porte du conducteur.

Nota : L'éclairage intérieur et les feux de position s'allument alors.

2. Appuyez de nouveau sur la touche  et relâchez-la dans les trois secondes qui suivent pour déverrouiller toutes les portes.

La télécommande d'entrée sans clé active la fonction d'éclairage à l'entrée. L'éclairage s'allume pendant 25 secondes ou jusqu'à ce que le commutateur d'allumage soit tourné à la position CONTACT.

Serrures et sécurité

La protection antidécharge de la batterie éteint l'éclairage 10 minutes après que le contact a été coupé.

Le déverrouillage en deux étapes peut être désactivé ou réactivé en appuyant simultanément sur les touches  et  de la télécommande durant quatre secondes (la désactivation du déverrouillage en deux étapes permet de déverrouiller toutes les portes du véhicule simultanément). Les feux de position s'allument deux fois pour confirmer que le déverrouillage en deux étapes a été activé ou désactivé.

Si le véhicule est équipé de clés intelligentes et que la fonction de déverrouillage en deux étapes est désactivée, l'accès intelligent à la porte du conducteur déverrouillera toutes les portes, et non pas uniquement la porte du conducteur.

Verrouillage des portes

1. Appuyez sur la touche  et relâchez-la pour verrouiller toutes les portes. Les feux de position s'allument alors.
2. Appuyez de nouveau sur la touche  pendant moins de trois secondes pour confirmer la fermeture de toutes les portes. **Nota :** Les portes se verrouillent alors de nouveau, l'avertisseur sonore retentit et les clignotants s'allument une fois si toutes les portes et le coffre sont bien fermés.

Nota : Si l'une des portes ou le hayon n'est pas fermé, l'avertisseur sonore retentira deux fois et les clignotants ne clignoteront pas.

Localisateur du véhicule

Appuyez deux fois sur la touche  dans les trois secondes. L'avertisseur sonore retentit et les clignotants clignotent. Il est recommandé d'utiliser cette méthode pour localiser votre véhicule plutôt que d'utiliser l'alarme de détresse.

Déclenchement de l'alarme de détresse

Appuyez sur la touche  pour activer l'alarme. Appuyez de nouveau sur cette touche ou tournez le commutateur d'allumage à la position CONTACT pour la désactiver.

Nota : L'alarme de détresse ne fonctionne que si le commutateur d'allumage est à la position ARRÊT.

Serrures et sécurité

Ouverture du hayon à commande électrique

Appuyez deux fois dans les trois secondes sur la touche  pour déverrouiller complètement le hayon et l'ouvrir.



AVERTISSEMENT : Assurez-vous que personne ne se trouve à proximité du hayon avant d'utiliser la commande électrique.

Pour abaisser le hayon complètement et le verrouiller, appuyez deux fois sur la touche.

Si le hayon s'arrête à mi-chemin de sa course, il a peut-être détecté un obstacle. Assurez-vous que la zone de débattement du hayon est libre de toute obstruction et réinitialisez la fonction de commande électrique en fermant le hayon manuellement. Son fonctionnement reviendra à la normale.



AVERTISSEMENT : Fermez bien le hayon afin d'éviter que les gaz d'échappement pénètrent dans l'habitacle. De plus, cela permettra d'éviter que les passagers et le chargement ne tombent du véhicule. Si vous devez conduire avec le hayon ouvert, activez les bouches d'aération pour permettre à l'air frais d'entrer dans le véhicule.

Fonction de rappel des réglages mémorisés (siège, rétroviseurs et colonne de direction)

La clé intelligente vous permet de rappeler les réglages mémorisés des sièges, des rétroviseurs à commande électrique et de la colonne de direction.

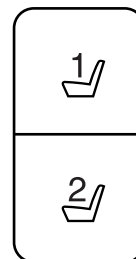
Appuyez sur  pour régler automatiquement le siège, les rétroviseurs extérieurs à commande électrique et la colonne de direction à la position mémorisée voulue. Les rétroviseurs extérieurs se déplacent à la position programmée et le siège se déplace à la position de recul automatique du siège à l'entrée. Le siège se déplace à la position finale lorsque le commutateur d'allumage est déplacé hors de la position ARRÊT (si la fonction de recul automatique du siège à l'entrée est activée).

Serrures et sécurité

Programmation de la fonction de rappel des réglages mémorisés à l'émetteur de la télécommande

Pour activer cette fonction, procédez comme suit :

1. Déplacez le siège du conducteur, les rétroviseurs à commande électrique et la colonne de direction aux positions désirées à l'aide des commandes associées.
2. Maintenez la touche 1 enfoncée pendant cinq secondes. Une tonalité retentit après deux secondes pour confirmer la mise en mémoire de la position. Maintenez la touche enfoncée jusqu'à la deuxième tonalité, après cinq secondes.
3. En moins de trois secondes, appuyez sur .
4. Appuyez sur .
5. Répétez au besoin ces étapes pour la touche de programmation 2 et pour une autre télécommande.



Déprogrammation de la fonction de rappel des réglages mémorisés de l'émetteur de la télécommande

Pour désactiver cette fonction, procédez comme suit :

1. Maintenez la touche de mémorisation 1 ou 2 enfoncée pendant 5 secondes. Une tonalité retentit une fois les réglages mémorisés, après 1½ seconde. Maintenez la touche enfoncée jusqu'à la deuxième tonalité, après cinq secondes.
2. Dans les trois secondes, appuyez sur la touche .
3. Répétez les mêmes étapes pour une autre télécommande.

Réglages des profils mémorisés

La fonction de rappel des réglages mémorisés agence également les réglages des profils créés par l'utilisateur au moyen du système d'information-divertissement à écran tactile (selon l'équipement). Consultez la section *Création d'un profil d'utilisateur* dans le supplément *MyLincoln Touch^{MC}* pour obtenir de plus amples renseignements.

Remplacement de la pile

La clé intelligente est alimentée par une pile bouton au lithium CR2032 de trois volts ou par une pile équivalente.

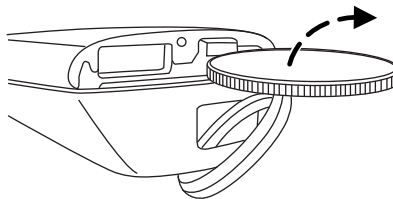
124

Serrures et sécurité

Procédez comme suit pour remplacer la pile :

1. Retirez le panneton de la télécommande et engagez une pièce de monnaie mince dans la fente dissimulée derrière la rainure du panneton et tournez pour ouvrir le couvercle de la pile.

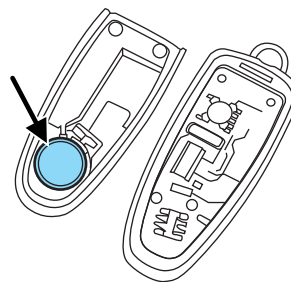
Nota : N'essuyez pas la graisse des bornes de la pile sur la surface arrière du circuit imprimé.



2. Retirez la pile.

Nota : Consultez les règlements relatifs à la mise au rebut des piles de votre région.

3. Installez la pile neuve. Consultez le diagramme à l'intérieur de la clé intelligente pour installer la pile dans le bon sens. Appuyez sur la pile pour vous assurer qu'elle est bien enfoncée dans la cavité du boîtier de pile.



4. Refermez le couvercle de la pile de la télécommande et installez le panneton de la clé.

Nota : Le remplacement de la pile **n'efface pas** la programmation de la clé à télécommande intégrée ou de la clé intelligente de votre véhicule. Après avoir changé la pile, la clé devrait fonctionner normalement.

Remplacement des clés intelligentes perdues

Si vous désirez faire reprogrammer vos clés à télécommande intégrée après en avoir perdu une ou si vous souhaitez acheter des clés supplémentaires, vous pouvez soit effectuer la reprogrammation vous-même, soit apporter **toutes vos clés** chez votre concessionnaire autorisé pour les faire reprogrammer.

Comment reprogrammer vos clés intelligentes

Pour programmer de nouvelles clés intelligentes vous-même, consultez la section *Système passif d'antidémarrage SecuriLock^{MD}* du présent chapitre. **Nota :** Vous devez avoir en votre possession au moins deux télécommandes déjà programmées pour pouvoir effectuer vous-même cette programmation.

Serrures et sécurité

Éclairage à l'entrée

L'éclairage intérieur, les feux de position et les lampes dirigées vers le sol (selon l'équipement) s'allument lorsque l'on utilise la clé intelligente ou le clavier d'entrée sans clé pour déverrouiller les portes.

Le système d'éclairage à l'entrée éteint les lampes :

- lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position CONTACT;
- lorsque la touche  de la télécommande est enfoncée; ou
- si le véhicule est verrouillé au moyen du clavier d'entrée sans clé; ou
- lorsque le véhicule est verrouillé au moyen de la clé dans le barillet de serrure de la porte du conducteur; ou
- après 25 secondes d'éclairage.

L'éclairage ne s'éteint pas :

- s'il a été allumé au moyen du rhéostat d'éclairage; ou
- si l'une des portes est ouverte.

Éclairage à la sortie

Lorsque toutes les portes du véhicule sont fermées et que le contact est coupé, les plafonniers, les feux de position et les lampes dirigées vers le sol (selon l'équipement) s'allument.

Les lampes s'éteignent lorsque toutes les portes sont fermées et

- après que 25 secondes se sont écoulées; ou
- le bouton de démarrage est enfoncé.

Protection antidécharge de la batterie

La protection antidécharge de la batterie éteint l'éclairage 10 minutes après la coupure du contact.

- Si les plafonniers sont allumés à l'aide du rhéostat d'éclairage du tableau de bord, la protection antidécharge de la batterie les éteindra 10 minutes après que le commutateur d'allumage a été tourné à la position ARRÊT.
- Si les lampes d'accueil ont été allumées à la suite de l'ouverture d'une des portes ou du coffre du véhicule, la protection antidécharge de la batterie les éteindra 10 minutes après que le commutateur d'allumage a été tourné à la position ARRÊT.
- La protection antidécharge de la batterie éteint les phares 10 minutes après la coupure du contact.

Serrures et sécurité

Protection de la batterie du mode accessoire pour les clés intelligentes avec bouton-poussoir de démarrage

La protection de la batterie éteindra l'allumage environ 45 minutes après que le véhicule a été laissé en mode accessoire, pour conserver la batterie du véhicule.

Dispositif de démarrage à distance

La fonction de démarrage à distance vous permet de faire démarrer le moteur depuis l'extérieur du véhicule. Si votre télécommande est munie d'une icône , votre véhicule est équipé de la fonction de démarrage à distance. La fonction de démarrage à distance offre une portée étendue qui vous permet de faire démarrer votre véhicule à une distance éloignée du véhicule. Cette portée étendue est accessible à partir de tous les boutons lorsque le véhicule est muni du dispositif de démarrage à distance.

Les véhicules munis de la régulation automatique de chauffage-climatisation peuvent être configurés pour que cette fonction soit activée au démarrage du véhicule. Consultez la section *Options de chauffage-climatisation lors du démarrage à distance* dans le chapitre *Bloc de commande – chauffage et climatisation* pour obtenir de plus amples renseignements. Consultez également la section *Afficheur multimessage* dans le chapitre *Tableau de bord* pour connaître les directives sur l'activation des diverses options de chauffage-climatisation. Un système de chauffage-climatisation manuel fonctionnera selon le paramètre qui était établi lors de la dernière coupure du moteur.

Afin de permettre au véhicule d'atteindre un niveau de confort accru, vous pouvez laisser le moteur tourner au ralenti plus longtemps durant le démarrage à distance. Vous pouvez activer ou désactiver la fonction d'augmentation de ralenti du moteur en sélectionnant l'option Démarrage à distance en mode silencieux dans l'afficheur multimessage. Consultez la section *Afficheur multimessage* du chapitre *Tableau de bord*.

L'utilisation du dispositif de démarrage à distance est soumise à des restrictions d'utilisation dans de nombreux États et dans de nombreuses provinces. Consultez les lois en vigueur dans votre région concernant les dispositifs de démarrage à distance.

Nota : N'utilisez pas le dispositif de démarrage à distance si le niveau de carburant de votre véhicule est bas.

Serrures et sécurité



AVERTISSEMENT : Pour éviter les émanations de gaz d'échappement, n'utilisez pas le dispositif de démarrage à distance si votre véhicule se trouve dans un stationnement intérieur ou dans des endroits qui ne sont pas bien aérés.

Le dispositif de démarrage à distance ne fonctionne pas si :

- le contact est établi;
- le système d'alarme est déclenché;
- la fonction est désactivée;
- le capot n'est pas fermé;
- deux tentatives de démarrage à distance ont été effectuées dans la dernière heure;
- le véhicule n'est pas en position de stationnement (P).

Démarrage du moteur au moyen du dispositif de démarrage à distance

L'étiquette de démarrage à distance de votre télécommande indique la procédure de démarrage du moteur. Pour faire démarrer le moteur au moyen du dispositif de démarrage à distance :

Nota : Il ne faut pas dépasser un délai de trois secondes entre chaque enfoncement du bouton. Si cette séquence n'est pas suivie, le moteur ne démarre pas à distance et l'avertisseur sonore ne retentit pas.

1. Appuyez sur la touche  pour verrouiller toutes les portes.

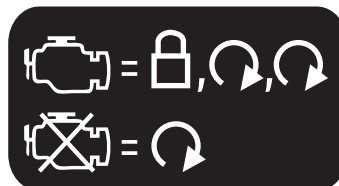
2. Appuyez deux fois sur la touche . Les feux extérieurs clignotent deux fois.

Si pour une raison quelconque le moteur ne démarre pas, l'avertisseur sonore retentit.

Nota : Vous devez appuyer une fois sur le bouton-poussoir d'allumage du tableau de bord en enfonçant la pédale de frein avant de prendre la route.

Les glaces à commande électrique sont neutralisées pendant le démarrage à distance et la radio ne s'allume pas.

Les feux de stationnement restent allumés et le moteur tourne pendant 5, 10 ou 15 minutes, selon la programmation du dispositif. Pour sélectionner la durée de fonctionnement du moteur lors du démarrage à distance, consultez la section *Afficheur multimessage* dans le chapitre *Tableau de bord*.



Serrures et sécurité

Prolongation de la durée de fonctionnement du moteur

Pour prolonger la durée de fonctionnement du moteur lors du démarrage à distance, répétez les étapes lorsque le moteur tourne. Si vous avez programmé une durée de fonctionnement du moteur de 10 minutes, les prochaines 10 minutes commenceront immédiatement de sorte que, par exemple, si le moteur a tourné pendant 5 minutes durant le premier démarrage à distance, le moteur continuera de tourner pendant 15 minutes au total. Vous ne pouvez prolonger qu'une fois la durée de fonctionnement du moteur lors du démarrage à distance.

Le contact doit être établi, puis coupé ou vous devez attendre une heure avant d'utiliser de nouveau la fonction de démarrage à distance.

Arrêt du moteur après un démarrage à distance

- Appuyez une fois sur la touche (2x) . Les feux de stationnement s'éteignent.

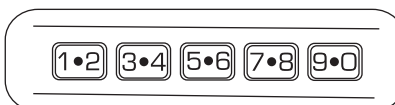
Il est peut-être nécessaire d'être plus près du véhicule que lors du démarrage en raison de la réflexion du sol et du bruit de moteur en marche.

Vous pouvez activer ou désactiver le dispositif de démarrage à distance au moyen de l'afficheur multimessage. Consultez la section *Afficheur multimessage* du chapitre *Tableau de bord*.

SYSTÈME D'ENTRÉE SANS CLÉ SECURICODE^{MC}

Vous pouvez utiliser le clavier de votre système d'entrée sans clé pour :

- verrouiller ou déverrouiller les portes sans utiliser de clé;
- rappeler les positions mémorisées du siège du conducteur et des rétroviseurs.



Vous pouvez utiliser le clavier avec le code d'entrée à cinq chiffres programmé en usine. Ce code est inscrit sur la carte du propriétaire placée dans la boîte à gants; il vous a été fourni par votre concessionnaire. Vous pouvez également créer jusqu'à trois codes personnalisés, toujours à cinq chiffres.

Lorsque vous vous servez du clavier, appuyez au centre des touches pour établir un bon contact.

Serrures et sécurité

Programmation d'un code personnalisé d'entrée et association du clavier avec la fonction de rappel des réglages mémorisés

Pour programmer votre code d'entrée personnalisé :

1. Composez le code établi à l'usine.
2. Dans les cinq secondes qui suivent, appuyez sur la touche 1•2 du clavier.
3. Composez votre code d'entrée personnalisé à cinq chiffres. Il ne doit pas s'écouler un délai de plus de cinq secondes entre les chiffres lorsque vous entrez votre code personnalisé.
4. Pour attribuer les fonctions de rappel de mémoire, entrez le sixième chiffre à l'aide de la touche 1•2 pour mémoriser les réglages du conducteur 1, ou de la touche 3•4 pour mémoriser les réglages du conducteur 2.

Nota : Aucun rappel de mémoire ne s'effectue si vous utilisez la touche 5 • 6, 7 • 8 ou 9 • 0 pour entrer votre sixième chiffre.

Nota : Le code établi en usine ne peut pas être associé à un réglage mis en mémoire.

5. Les portes se verrouillent de nouveau, puis se déverrouillent pour confirmer la programmation de votre code d'entrée personnalisé dans le module.

Conseils :

- Ne choisissez pas un code contenant cinq fois le même chiffre.
- Ne choisissez pas cinq chiffres qui se suivent.
- Le code établi à l'usine fonctionnera même si vous programmez un code d'entrée personnalisé.

Suppression du code personnalisé

1. Entrez le code de cinq chiffres établi à l'usine.
2. Dans les cinq secondes qui suivent, appuyez sur la touche 1•2 du clavier, puis relâchez-la.
3. Appuyez sur la touche 1•2 et maintenez-la enfoncée pendant deux secondes. Ceci doit être fait dans un délai de cinq secondes après l'étape 2.

Tous les codes personnalisés sont désormais supprimés et seul le code à cinq chiffres d'origine fonctionne.

Serrures et sécurité

Fonction antibalayage

Si un code incorrect a été saisi à sept reprises (35 pressions consécutives sur les touches), le clavier passe en mode antibalayage. Ce mode désactive le clavier pendant une minute et le témoin du clavier se met à clignoter.

La fonction antibalayage est désactivée :

- après une période d'inactivité du clavier d'une minute;
- après avoir appuyé sur la touche  de la partie télécommande d'entrée sans clé de votre clé à télécommande intégrée;
- lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position CONTACT.

Déverrouillage et verrouillage des portes au moyen de l'entrée sans clé

Pour déverrouiller la porte du conducteur, composez le code à cinq chiffres établi à l'usine ou votre code d'entrée personnalisé. Il ne faut pas dépasser un délai de cinq secondes entre chaque chiffre pendant la saisie du code personnalisé. L'éclairage intérieur s'allume. **Nota :** Si la fonction de déverrouillage en deux étapes est désactivée, toutes les portes se déverrouillent. Pour obtenir de plus amples renseignements concernant le déverrouillage en deux étapes, consultez la section *Déverrouillage des portes et déverrouillage en deux étapes* ci-dessus dans ce chapitre.

Pour déverrouiller toutes les portes, entrez le code défini en usine ou votre code personnel, puis appuyez sur la touche 3•4 dans les cinq secondes.

Pour verrouiller toutes les portes, appuyez simultanément sur les touches 7•8 et 9•0 et maintenez-les enfoncées (la porte du conducteur fermée). Vous **n'avez pas** besoin de composer au préalable le code du clavier.

SYSTÈME PASSIF D'ANTIDÉMARRAGE SECURILOCK^{MD}

Le système passif d'antidémarrage SecuriLock^{MD} est un dispositif qui interdit le démarrage du moteur de votre véhicule. Ce système est conçu pour empêcher le démarrage du moteur en cas d'utilisation d'une clé autre qu'une **clé intelligente programmée à votre véhicule**.

L'utilisation d'une clé à puce inadéquate peut entraîner une condition de « démarrage non autorisé ». L'afficheur multimessage indique :

ANOMALIE SYS DÉMARRAGE.

Deux clés intelligentes vous sont remises avec votre véhicule. Vous pouvez acheter des clés intelligentes supplémentaires chez votre

Serrures et sécurité

concessionnaire autorisé. Les nouvelles clés peuvent être programmées chez votre concessionnaire autorisé ou vous pouvez les programmer vous-même. Consultez la section *Programmation de clés supplémentaires* pour savoir comment programmer les clés à puce.

Nota : Le système passif d'antidémarrage SecuriLock^{MD} n'est pas compatible avec les dispositifs de démarrage à distance de deuxième monte non distribués par Ford. L'emploi de ces télécommandes peut entraîner des difficultés de démarrage et la perte de toute protection contre le vol.

Nota : Certains articles tels que les gros objets métalliques, les dispositifs électroniques accrochés au porte-clés et utilisés pour l'achat de carburant ou autres objets similaires, ou une autre clé accrochée au même porte-clés que celui où se trouve la clé à puce, peuvent entraîner des problèmes de démarrage. Vous devez empêcher ces objets d'entrer en contact avec la clé à puce lors du démarrage du moteur. Bien que ces objets et dispositifs ne puissent pas endommager la clé à puce, ils peuvent toutefois causer des problèmes temporaires s'ils sont trop près de la clé lors du démarrage. Dans un tel cas, coupez le contact et remettez le moteur en marche en prenant soin de tenir éloigné de la clé à puce tout autre objet accroché au porte-clés.

Nota : Ne laissez pas vos clés à puce de rechange dans le véhicule. Apportez toujours vos clés et verrouillez toutes les portes lorsque vous quittez le véhicule.

Mise en veille automatique

Le système antidémarrage du véhicule est immédiatement mis en veille lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position ARRÊT.

Neutralisation automatique

Lorsque le contact est établi avec une **clé à puce**, le système antidémarrage est désamorcé.

Remplacement des clés intelligentes

Nota : Deux clés intelligentes vous sont remises avec votre véhicule.

Les clés intelligentes fonctionnent à la fois comme des clés de contact programmées actionnant la serrure de la porte du conducteur et le système d'accès intelligent avec bouton-poussoir d'allumage, et comme des télécommandes d'entrée sans clé. Vous pouvez programmer jusqu'à quatre clés intelligentes pour votre véhicule.

Serrures et sécurité

En cas de perte ou de vol des clés de votre véhicule, vous devrez faire remorquer votre véhicule chez un concessionnaire autorisé si vous n'avez pas une autre clé. Les codes des clés devront être effacés de la mémoire de votre véhicule et il sera nécessaire de programmer de nouvelles clés à puce.

Remplacer des clés intelligentes peut s'avérer très coûteux. Il est donc recommandé de garder une clé à puce supplémentaire à l'extérieur du véhicule, dans un endroit sûr, pour pouvoir l'utiliser en cas de perte ou de vol des autres clés. Veuillez vous rendre chez un concessionnaire autorisé pour y acheter des clés de rechange ou des clés supplémentaires.

Programmation de clés intelligentes de rechange

Vous devez avoir deux clés intelligentes déjà programmées dans le véhicule ainsi qu'une nouvelle clé intelligente non programmée à portée de main. Si vous ne disposez pas de deux clés déjà programmées, vous devez confier votre véhicule à votre concessionnaire autorisé pour faire programmer de nouvelles clés.

Nota : Vous pouvez programmer jusqu'à quatre clés intelligentes pour votre véhicule. Si vous souhaitez remplacer une clé intelligente déjà programmée par une nouvelle clé intelligente, ou si vous avez déjà programmé quatre clés intelligentes pour votre véhicule, vous devez vous rendre avec votre véhicule chez votre concessionnaire autorisé et y apporter toutes les clés intelligentes pour qu'elles puissent être déprogrammées puis reprogrammées.

Assurez-vous que le commutateur d'allumage est à la position ARRÊT avant d'entamer cette procédure. Toutes les portes du véhicule doivent être fermées et demeurer fermées durant toute la procédure. Cette procédure doit être effectuée exactement selon les étapes décrites ci-après, et ces étapes doivent être terminées en moins de 30 secondes dans l'ordre indiqué. Si l'une des étapes n'est pas exécutée dans l'ordre, il faut interrompre la procédure et attendre au moins une minute avant de recommencer.

Veuillez lire attentivement toute la procédure avant de commencer.

1. Placez la nouvelle clé intelligente non programmée dans la pochette du compartiment de rangement de la console centrale.
2. Appuyez trois fois sur la commande de déverrouillage électrique de la porte du conducteur ou du passager.

Serrures et sécurité

3. Appuyez brièvement une fois sur la pédale de frein.
4. Appuyez trois fois sur la commande de verrouillage électrique de la porte du conducteur ou du passager.
5. Appuyez brièvement une fois sur la pédale de frein. Le témoin du bouton-poussoir d'allumage doit se mettre à clignoter rapidement, indiquant l'entrée en mode de programmation et la confirmation de la présence dans l'habitacle des deux clés intelligentes programmées.
6. Appuyez sur le bouton-poussoir d'allumage en moins d'une minute. Un message apparaît à l'afficheur multimessage indiquant que la nouvelle clé intelligente est maintenant programmée. Si vous avez déjà programmé quatre clés intelligentes pour votre véhicule, il ne sera pas possible de programmer une autre clé et l'afficheur multimessage affichera le message MAX TÉLÉCOMMAN PROGRAMMÉES.
7. Retirez la clé nouvellement programmée de la pochette du compartiment de rangement et appuyez sur la touche  ou sur la commande  de la clé intelligente pour quitter le mode de programmation.
8. Vérifiez que les fonctions d'entrée sans clé (verrouillage et déverrouillage) fonctionnent avec la clé intelligente nouvellement programmée et que le moteur démarre.

Si la programmation de la clé intelligente est réussie, cette clé peut être utilisée pour les fonctions d'accès intelligent et du bouton-poussoir d'allumage pour le démarrage du moteur.

Nota : Pour programmer les fonctions MyKey^{MC}, reportez-vous à la section *MyKey^{MC}* dans ce chapitre.

ALARME ANTIVOL À DÉTECTION PÉRIMÉTRIQUE

Le système d'alarme antivol à détection périmétrique protège votre véhicule contre les effractions.

Quand les types suivants d'entrée non autorisée surviennent :

- une porte, le capot, le hayon ou le coffre est ouvert sans utiliser le clavier ou la télécommande d'entrée sans clé,
- ou si le contact est mis en utilisant une clef non valide.

l'alarme antivol à détection périmétrique fait clignoter les clignotants et fait retentir l'avertisseur sonore.

Serrures et sécurité

ACTIVATION DE L'ALARME ANTIVOL

Le système est prêt à être mis en veille chaque fois que vous coupez le contact. Pour mettre le système en veille, utilisez une des méthodes suivantes :

- Appuyez sur la touche  de la télécommande d'entrée sans clé.
Nota : Si vous appuyez deux fois sur la touche  de la télécommande d'entrée sans clé en moins de trois secondes, l'avertisseur sonore retentit **une fois** pour vous avertir que toutes les portes, le capot, le hayon et le coffre sont fermés. Si l'un de ces éléments n'est pas fermé, l'avertisseur sonore retentira **deux fois** pour vous avertir qu'un accès est mal fermé.
- Appuyez sur la commande de verrouillage électrique intérieure de la porte du conducteur ou du passager  alors que la porte correspondante est ouverte, puis fermez la porte.
- Verrouillez les portes au moyen de la méthode du système de clé intelligente (appuyez sur la zone de verrouillage d'une des poignées de porte avant).
- Appuyez simultanément sur les touches 7•8 et 9•0 du clavier d'entrée sans clé pour verrouiller les portes (la porte du conducteur doit être fermée).

Lorsque vous verrouillez les portes en utilisant l'une des méthodes décrites ci-dessus, les clignotants clignotent une fois, indiquant que l'alarme antivol à détection périmétrique est dans le mode pré-armé et qu'elle devient entièrement en état de veille en 20 secondes.

Nota : Appuyez sur la commande de déverrouillage électrique des portes dans les 20 secondes et le mode pré-armé désamorcera le système.

Lorsque le système est complètement en état de veille (après le mode de pré-armement de 20 secondes), les clés intelligentes qui se trouvent dans le véhicule sont désactivées et ne démarreront pas le moteur. Appuyez sur la touche  les réactiver.

Serrures et sécurité

Neutralisation de l'alarme antivol

Pour désarmer le système, effectuez l'une des opérations suivantes :

- Déverrouillez les portes en appuyant sur la touche  de déverrouillage de la télécommande d'entrée sans clé.
- Déverrouillez les portes à l'aide du clavier d'entrée sans clé.
- Entrez dans le véhicule à l'aide du système de clé intelligente.
- Appuyez sur la touche de détresse  de la télécommande d'entrée sans clé. Le système d'alarme demeure armé, mais cette action désactive l'avertisseur sonore et les clignotants lorsque l'alarme retentit.
- Déverrouillez les portes à l'aide d'une clé. Si vous utilisez cette méthode, le système ne se désamorce pas, mais vous avez la possibilité de le désamorcer lorsque vous montez à bord du véhicule. Consultez la nota qui suit.

Nota : Si la porte du conducteur est déverrouillée au moyen d'une clé, un carillon retentit lorsque vous ouvrez la porte et l'afficheur multimessage indique **PR ARRÊT ALARM DÉMARRER VÉHIC**. En pareil cas, vous disposez de 12 secondes pour désactiver l'alarme antivol en exécutant une des étapes ci-dessus avant que l'alarme se déclenche.

Problèmes de l'alarme antivol à détection périmétrique

Si vous croyez qu'il y a un problème au niveau de l'alarme antivol à détection périmétrique, assurez-vous d'apporter **TOUTES** les clés/télécommandes d'entrée chez votre concessionnaire autorisé pour vous aider à diagnostiquer le problème.

Sièges et systèmes de retenue

SIÈGES AVANT

 **AVERTISSEMENT :** L'inclinaison vers l'arrière du dossier du siège peut faire en sorte que l'occupant glisse sous la ceinture de sécurité du siège lors d'une collision, ce qui peut entraîner des blessures graves.

 **AVERTISSEMENT :** Pour réduire les risques de blessures en cas de collision ou d'arrêt brusque, évitez d'empiler des bagages ou d'autres objets à une hauteur supérieure à celle des dossiers de siège.

 **AVERTISSEMENT :** Avant de remettre le dossier de siège en position normale, vérifiez que rien n'est coincé sous le dossier. Après avoir redressé le dossier, tirez dessus pour vérifier qu'il est bien verrouillé. Un siège déverrouillé est dangereux en cas d'arrêt soudain ou de collision.

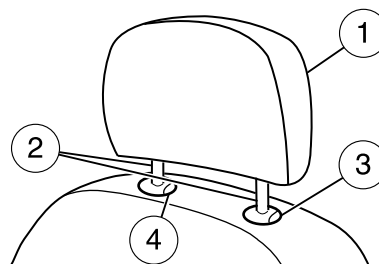
Appuie-tête réglables

Votre véhicule est doté d'appuie-tête à réglage vertical aux places latérales de la rangée avant.

 **AVERTISSEMENT :** Pour réduire les risques de blessures au cou en cas de collision, le conducteur et les occupants ne devraient pas s'asseoir ni utiliser le véhicule tant que les appuie-tête ne se trouvent pas à la position appropriée. Le conducteur ne doit jamais régler l'appuie-tête lorsque le véhicule roule.

Les appuie-têtes réglables sont constitués des éléments suivants :

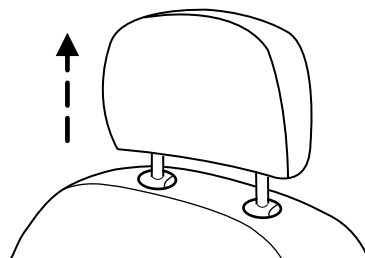
- Une mousse et une structure à absorption d'énergie (1)
- Deux tiges en acier (2)
- Un bouton de réglage et de dégagement des manchons de guidage (3).
- Un bouton de déverrouillage et de retrait des manchons de guidage (4).



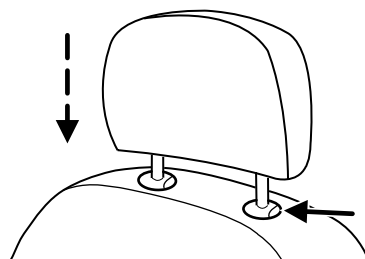
Sièges et systèmes de retenue

Réglez l'appuie-tête comme suit :

1. Réglez le dossier à une position de conduite à la verticale.
2. Levez l'appuie-tête en tirant l'appuie-tête vers le haut.



3. Abaissez l'appuie-tête en maintenant le bouton de réglage et de dégagement des manchons de guidage et en poussant sur l'appuie-tête.



Réglez correctement l'appuie-tête pour que le haut de l'appuie-tête soit au niveau du haut de votre tête et placé aussi près que possible de l'arrière de votre tête. Les occupants très grands doivent régler l'appuie-tête à sa position la plus élevée.

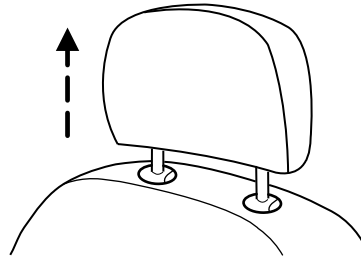


AVERTISSEMENT : L'appuie-tête réglable est un dispositif de sécurité. Dans la mesure du possible, il doit être installé et correctement réglé lorsque le siège est occupé.

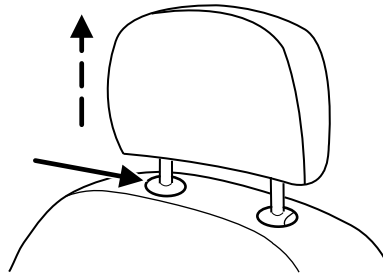
Sièges et systèmes de retenue

Retirez l'appuie-tête réglable comme suit :

1. Tirez sur l'appuie-tête jusqu'à ce qu'il atteigne la position de réglage la plus élevée.

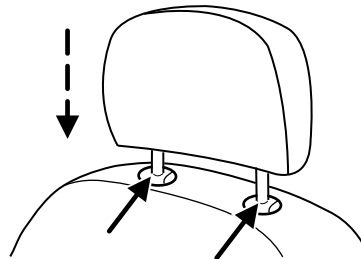


2. Maintenez enfoncés simultanément le bouton de réglage et de déblocage et le bouton de déverrouillage et de retrait, puis tirez l'appuie-tête vers le haut.



Réinstallez l'appuie-tête réglable comme suit :

1. Insérez les deux tiges dans les colliers des manchons de guidage.
2. Poussez l'appuie-tête jusqu'à ce qu'il se verrouille.



Réglez correctement l'appuie-tête pour que le haut de l'appuie-tête soit au niveau du haut de votre tête et placé aussi près que possible de l'arrière de votre tête. Les occupants très grands doivent régler l'appuie-tête à sa position la plus élevée.

Sièges et systèmes de retenue



AVERTISSEMENT : Installez correctement les appuie-tête pour réduire les risques de blessures au cou en cas de collision.

Réglage du siège avant à commande électrique



AVERTISSEMENT : Ne réglez jamais le siège ou le dossier du conducteur lorsque le véhicule roule.



AVERTISSEMENT : Pour réduire les risques de blessures en cas de collision ou d'arrêt brusque, évitez d'empiler des bagages ou d'autres objets à une hauteur supérieure à celle des dossiers de siège.



AVERTISSEMENT : Conduisez toujours avec le dossier en position verticale et la ceinture sous-abdominale bien serrée et placée bas sur les hanches.



AVERTISSEMENT : L'inclinaison vers l'arrière du dossier du siège peut faire en sorte que l'occupant glisse sous la ceinture de sécurité du siège lors d'une collision, ce qui peut entraîner des blessures graves.



AVERTISSEMENT : Une mauvaise position assise ou un dossier trop incliné peuvent réduire le poids reposant sur le coussin du siège et fausser la précision du capteur de poids du passager avant et provoquer des blessures graves, voire mortelles en cas de collision. Maintenez toujours le dos contre le dossier et les pieds au plancher.

Sièges et systèmes de retenue



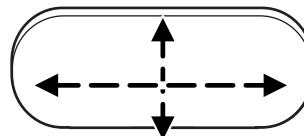
AVERTISSEMENT : Pour réduire les risques de blessures graves : ne suspendez pas d'objets sur le dossier et ne rangez pas d'objets dans le vide-poches (selon l'équipement) lorsqu'un enfant occupe le siège du passager avant. Ne placez pas d'objets sous le siège du passager avant ou entre ce siège et la console centrale (selon l'équipement). Vérifiez le témoin NEUTRALISATION DU SAC GONFLABLE DU PASSAGER pour vous assurer que l'état du sac gonflable est approprié. Consultez la rubrique *Capteur de poids du passager avant* de la section *Systèmes de retenue supplémentaire (SRS)* pour obtenir de plus amples détails. Le non-respect de ces directives peut nuire au fonctionnement du capteur de poids du passager avant.

La commande est située sur le côté extérieur du coussin de siège.

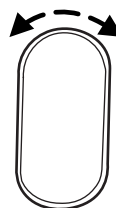
Appuyez sur la partie avant ou arrière de la commande pour incliner le siège.



Appuyez sur cette commande pour déplacer le siège vers l'avant, vers l'arrière, vers le haut ou vers le bas.



Déplacez le commutateur pour incliner le dossier vers l'avant ou vers l'arrière.



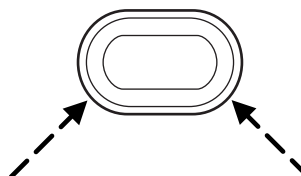
Sièges et systèmes de retenue

Utilisation du support lombaire à réglage électrique

La commande du support lombaire à réglage électrique est située sur le côté extérieur du siège.

Appuyez sur un côté de la commande pour augmenter la fermeté.

Appuyez sur l'autre côté de la commande pour diminuer la fermeté.



Sièges chauffants et rafraîchissants

Sièges chauffants



AVERTISSEMENT : Les personnes insensibles aux douleurs cutanées en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'une blessure à la moelle épinière, de consommation de médicaments ou d'alcool, d'épuisement ou d'une autre pathologie doivent prudemment utiliser le siège chauffant. Le siège chauffant peut causer des brûlures, même à basse température, surtout s'il est utilisé pendant de longues périodes. Ne placez aucun objet qui offre une isolation contre la chaleur sur le siège (tel qu'une couverture ou un coussin), car le siège chauffant pourrait surchauffer. N'enfoncez pas d'épingles, d'aiguilles ou d'autres objets pointus dans le siège, sous peine d'endommager les éléments chauffants et de provoquer une surchauffe du siège. Un siège surchauffé pourrait causer de graves blessures.

Nota : Respectez les consignes suivantes :

- Ne placez aucun objet lourd sur le siège.
- Ne mettez pas le siège chauffant en fonction si de l'eau ou un autre liquide a été déversé sur le siège. Laissez complètement sécher le siège.

Les sièges chauffants ne fonctionnent que lorsque le moteur tourne.

Sièges et systèmes de retenue

Pour utiliser les sièges chauffants :

Appuyez sur le symbole de siège chauffant pour accéder aux divers réglages du chauffage et à la mise hors fonction. Les réglages plus chauds sont indiqués par des témoins supplémentaires.



Les sièges chauffants s'éteignent après 15 minutes de fonctionnement.

Si le régime du moteur chute sous les 350 tr/min et que les sièges chauffants sont en fonction, ils se désactivent automatiquement et devront être réactivés.

Sièges rafraîchissants

Les sièges rafraîchissants ne fonctionnent que lorsque le moteur tourne.

Pour utiliser les sièges rafraîchissants :

Appuyez sur le symbole de siège rafraîchissant pour accéder aux divers réglages de refroidissement et à la mise hors fonction. Les réglages plus froids sont indiqués par des témoins supplémentaires.



Les sièges rafraîchissants s'éteignent après 30 minutes de fonctionnement.

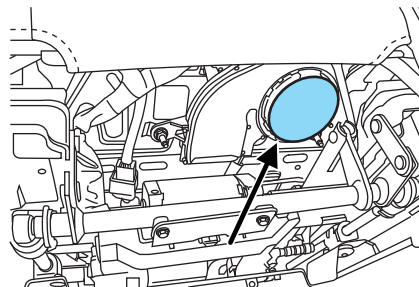
Si le régime du moteur chute sous les 350 tr/min et que les sièges rafraîchissants sont en fonction, ils se désactivent automatiquement et devront être réactivés.

Remplacement du filtre à air des sièges à régulation de température

L'ensemble de sièges à régulation de température comprend des filtres à air qui doivent être changés à des intervalles réguliers. Consultez le *Calendrier d'entretien périodique* pour obtenir de plus amples renseignements.

Sièges et systèmes de retenue

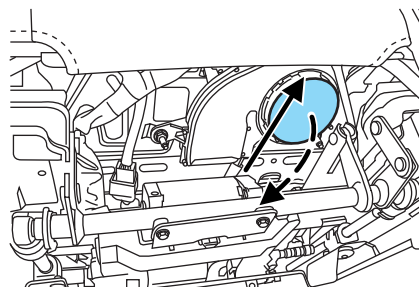
- Un filtre est situé sous chacun des sièges avant.



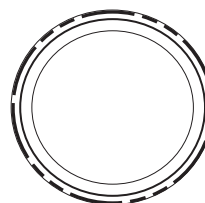
- Vous pouvez accéder au filtre à partir de l'espace pour les jambes de la deuxième rangée. Déplacez les sièges avant dans les positions complètement vers l'avant et complètement vers le haut pour faciliter l'accès.

Pour retirer un filtre à air :

1. Coupez le contact.
2. Poussez le bord rigide extérieur du filtre à air vers le haut et, une fois que les pattes de retenue sont libérées, faites tourner le filtre vers l'avant du véhicule.



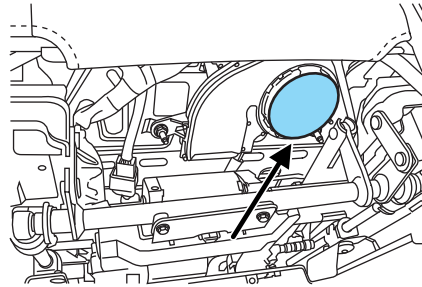
3. Retirez le filtre.



Sièges et systèmes de retenue

Pour installer un filtre :

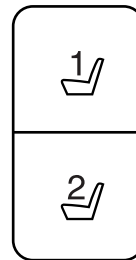
1. Premièrement, placez le filtre dans son boîtier en vous assurant que l'extrémité avant est au fond du boîtier.
2. Poussez ensuite sur le centre du rebord extérieur du filtre et faites-le pivoter dans le boîtier jusqu'à ce qu'il s'enclenche.



Réglages mémorisés des sièges, des rétroviseurs à commande électrique et de la colonne de direction (selon l'équipement)

Ce système permet le réglage automatique du siège du conducteur, des rétroviseurs à commande électrique et de la colonne de direction selon deux positions programmables.

La commande du siège à réglage mémorisé est située sur le tableau de bord.



- Pour programmer la position 1, déplacez le siège du conducteur, le rétroviseur ou la colonne de direction en position voulue au moyen des commandes associées. Maintenez la touche 1 enfoncée pendant au moins deux secondes. Un carillon retentit pour confirmer la mise en mémoire d'une position.
- Pour mettre la deuxième position en mémoire, effectuez les mêmes étapes au moyen de la touche 2.

Vous pouvez mettre une position de siège en mémoire à n'importe quel moment.

Pour programmer le siège à réglage mémorisé sur une télécommande d'entrée sans clé, consultez la section *Système d'entrée sans clé à télécommande* dans le chapitre *Serrures et sécurité*.

Une position en mémoire programmée peut être rappelée :

- à toutes les positions du levier sélecteur si le contact n'est **pas** établi.
- uniquement à la position P (stationnement) ou N (point mort) du levier sélecteur si le contact est établi.

Sièges et systèmes de retenue

Vous pouvez aussi rappeler les réglages mémorisés en appuyant sur la touche  (déverrouillage) de la télécommande (si la télécommande est programmée à un réglage mémorisé), ou en entrant un code d'entrée personnalisé valide programmé en fonction d'un réglage mémorisé. Les rétroviseurs extérieurs se déplacent à la position programmée et le siège se déplace à la position de recul automatique du siège à l'entrée. Le siège se déplace à la position finale lorsque la clé se trouve dans le commutateur d'allumage (si la fonction de recul automatique du siège à l'entrée est activée).

Réglages des profils mémorisés

La fonction de rappel des réglages mémorisés agence également les réglages des profils créés par l'utilisateur au moyen du système d'information-divertissement à écran tactile. Consultez la section *Création d'un profil d'utilisateur* dans le supplément *MyLincoln Touch^{MC}* pour obtenir de plus amples renseignements.

Recul automatique de la colonne à l'entrée et à la sortie

Cette fonction déplace automatiquement le volant de direction complètement vers le haut et le siège du conducteur vers l'arrière d'environ 5 cm (2 po) lorsque :

- le levier sélecteur est en position POINT MORT ou en position STATIONNEMENT
- le contact est coupé

Le siège et le volant de direction reprennent leur position initiale lorsque :

- le levier sélecteur est en position POINT MORT ou en position STATIONNEMENT
- le contact est en mode accessoire

Vous pouvez activer ou désactiver la fonction d'accès facilité à partir de l'afficheur multimessage. Consultez la section *Afficheur multimessage* du chapitre *Tableau de bord*.

SIÈGES ARRIÈRE

Appuie-têtes de siège arrière

Votre véhicule est équipé d'appuie-têtes aux places latérales arrière qui sont d'apparence différente des appuie-têtes avant mais qui fonctionnent de façon similaire.

Sièges et systèmes de retenue



AVERTISSEMENT : Pour réduire les risques de blessures au cou en cas de collision, le conducteur et les occupants ne devraient pas s'asseoir ni utiliser le véhicule tant que les appuie-tête ne se trouvent pas à la position appropriée. Le conducteur ne doit jamais régler l'appuie-tête lorsque le véhicule roule.

Pour obtenir des détails sur la manière de lever, d'abaisser et de retirer les appuie-têtes arrière, consultez la section *Appuie-têtes réglables* au début de ce chapitre.

L'appuie-tête de la place arrière centrale est fixe et non réglable.

Pour rabattre les sièges 60/40 arrière

Nota : Les appuie-têtes doivent être complètement abaissés avant de rabattre le dossier de siège.

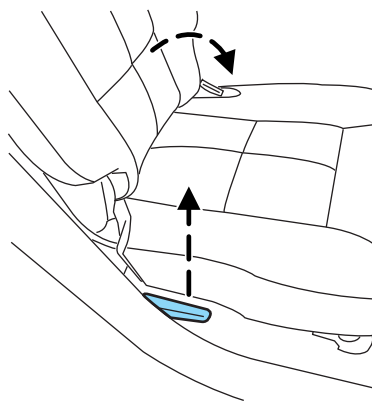
Nota : Avant d'actionner le levier de déblocage pour placer les sièges en position horizontale, assurez-vous qu'il n'y a aucun objet tels que des livres, des sacs à main ou porte-documents sur le plancher à l'avant des sièges et sur (ou sous) les coussins des sièges de deuxième rangée.



AVERTISSEMENT : Pour prévenir tout dommage au siège ou aux ceintures de sécurité, veillez à ce que les ceintures ne soient pas bouclées lorsque le siège est placé en position horizontale.

Rabattement des sièges de deuxième rangée à réglage manuel

Pour rabattre le siège arrière, tirez sur le levier situé sur le côté extérieur du coussin de siège et laissez le dossier du siège pivoter vers le bas en position horizontale.



Sièges et systèmes de retenue

Pour abaisser les dossiers des sièges EasyFold™ de deuxième rangée (selon l'équipement)

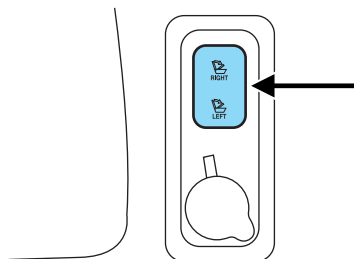


AVERTISSEMENT : Assurez-vous que le siège est inoccupé avant de le rabattre. Sinon, l'occupant du siège pourrait être blessé ou le siège pourrait s'endommager.

Nota : Le fonctionnement électrique des sièges est disponible lorsque le levier sélecteur est en position P (stationnement) et que le hayon a été ouvert pendant moins de 10 minutes.

Les boutons de commande sont situés sur la garniture du panneau de custode gauche (accessibles depuis le hayon).

Maintenez la commande enfoncée pour abaisser le dossier de siège. La partie supérieure de la commande abaisse le dossier de siège 40 %, et la partie inférieure abaisse le dossier de siège 60 %.



Redressement des dossiers de siège de deuxième rangée



AVERTISSEMENT : Avant de remettre le dossier de siège en position normale, vérifiez que rien n'est coincé sous le dossier. Une fois les dossiers de siège redressés, tirez sur les dossiers pour vérifier qu'il sont bien verrouillés. Un siège déverrouillé est dangereux en cas d'arrêt soudain ou de collision.

Remettez le dossier en position verticale jusqu'à ce qu'il s'enclenche. Un déclic se produit lorsqu'il est bien bloqué.

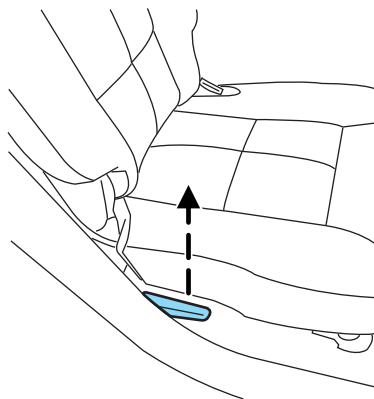
Sièges et systèmes de retenue

Réglage des dossiers de siège de deuxième rangée



AVERTISSEMENT :

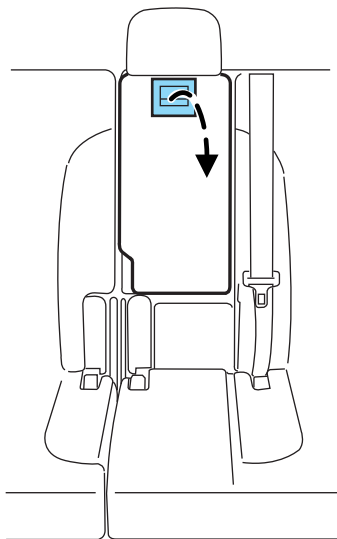
L'inclinaison vers l'arrière du dossier du siège peut faire en sorte que l'occupant glisse sous la ceinture de sécurité du siège lors d'une collision, ce qui peut entraîner des blessures graves.



Les sièges de deuxième rangée s'inclinent pour offrir davantage de confort. Pour régler les dossiers de siège de deuxième rangée lorsque vous êtes assis sur le siège, tirez sur le levier de déblocage vers le haut et poussez le dossier de siège vers l'arrière.

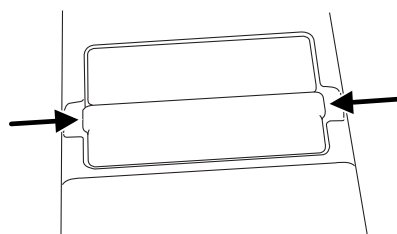
Accoudoir et porte-gobelets montés sur le siège

Votre véhicule est équipé d'un accoudoir arrière. Pour abaisser l'accoudoir, appuyez sur l'accoudoir pour libérer le verrou situé sur le dossier puis tirez-le vers l'avant.



Sièges et systèmes de retenue

Pour utiliser les porte-gobelets, soulevez le couvercle par l'une des fentes.



AVERTISSEMENT : Ne placez que des gobelets en matière souple dans les porte-gobelets. Les objets en matière dure peuvent vous infliger des blessures lors d'une collision.

Pour remonter l'accoudoir des sièges de deuxième rangée

Fermez le couvercle des porte-gobelets. Faites pivoter l'accoudoir vers l'arrière jusqu'à ce qu'il se verrouille. Un déclic se fait entendre lorsque l'accoudoir est verrouillé.

Sièges chauffants arrière (selon l'équipement)



AVERTISSEMENT : Les personnes insensibles aux douleurs cutanées en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'une blessure à la moelle épinière, de consommation de médicaments ou d'alcool, d'épuisement ou d'une autre pathologie doivent prudemment utiliser le siège chauffant. Le siège chauffant peut causer des brûlures, même à basse température, surtout s'il est utilisé pendant de longues périodes. Ne placez aucun objet qui offre une isolation contre la chaleur sur le siège (tel qu'une couverture ou un coussin), car le siège chauffant pourrait surchauffer. N'enfoncez pas d'épingles, d'aiguilles ou d'autres objets pointus dans le siège, sous peine d'endommager les éléments chauffants et de provoquer une surchauffe du siège. Un siège surchauffé pourrait causer de graves blessures.

Nota : Respectez les consignes suivantes :

- Ne placez aucun objet lourd sur le siège.
- Ne mettez pas le siège chauffant en fonction si de l'eau ou un autre liquide a été déversé sur le siège. Laissez complètement sécher le siège.

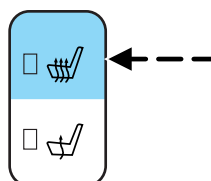
Les commandes des sièges chauffants arrière sont situées sur le panneau de garnissage des portes arrière.

150

Sièges et systèmes de retenue

Pour utiliser les sièges chauffants :

- appuyez sur le côté indiqué de la commande pour obtenir un chauffage maximal;
- appuyez de nouveau sur cette touche pour annuler la programmation automatique;
- appuyez sur le côté indiqué de la commande pour obtenir un chauffage minimal;
- appuyez de nouveau sur cette touche pour annuler la programmation automatique.



Le module de siège chauffant est réinitialisé à chaque cycle d'allumage. Lorsque le contact est établi, l'activation des commutateurs de chauffage élevé ou bas du siège met en fonction le mode de chauffage choisi. Si les sièges chauffants sont en fonction, ils s'éteignent automatiquement à la coupure du contact.

Le témoin s'allume pour indiquer que les sièges chauffants sont activés.

SYSTÈMES DE RETENUE

Personal Safety System^{MC}

Le système de sécurité personnalisé Personal Safety System assure une protection globale supérieure pour les passagers avant en cas de collision frontale. Il est conçu pour aider à réduire davantage les risques de blessures causées par les sacs gonflables. Ce système peut analyser la situation des passagers et la gravité de la collision avant d'activer les dispositifs de sécurité appropriés, et ainsi aider à mieux protéger un plus grand nombre de passagers pendant divers types de collisions frontales.

Le système de sécurité personnalisé de votre véhicule comporte les éléments suivants :

- Sacs gonflables à deux étapes pour le conducteur et le passager avant
- Ceintures de sécurité des places latérales avant munies de prétendeurs, d'enrouleurs à absorption d'énergie (première rangée seulement) et de capteurs de boucle de ceinture de sécurité
- Capteur de position du siège du conducteur

Sièges et systèmes de retenue

- Capteur de poids du passager avant
- Témoin de désactivation et d'activation du sac gonflable du passager
- Capteurs de gravité d'impact avant
- Module de commande des systèmes de retenue avec capteurs d'impact et de décélération
- Témoin du dispositif de retenue des occupants et carillon avertisseur
- Câblage électrique pour les sacs gonflables, les détecteurs d'impact, les prétendeurs de ceinture de sécurité, les capteurs de bouclage des ceintures de sécurité avant, le capteur de position du siège du conducteur, le capteur de poids du passager avant et les témoins

Fonctionnement du système de sécurité personnalisé

Le système de sécurité personnalisé peut adapter le déploiement des dispositifs de sécurité de votre véhicule selon la gravité de la collision et la situation des passagers. Un ensemble de capteurs de choc et de passagers fournit l'information au module de commande des systèmes de retenue. En cas de collision, le module de commande des dispositifs de protection pourrait activer les prétendeurs de ceinture de sécurité, ou une ou les deux étapes des sacs gonflables à deux étapes en fonction de la gravité de l'impact et de la situation des occupants.

Le fait que les prétendeurs ou les sacs gonflables ne se soient pas activés aux deux sièges avant lors d'une collision n'indique pas nécessairement que le système est défectueux. Cela signifie plutôt que le système Personal Safety System a déterminé que les conditions de l'accident (gravité de la collision, utilisation des ceintures de sécurité, etc.) n'exigeaient pas la mise en fonction de ces dispositifs de sécurité. Les sacs gonflables avant sont conçus pour se déployer seulement en cas de collisions frontales et quasi frontales (et non en cas de capotage ou de collision latérale ou arrière) à moins que la collision ne cause une décélération longitudinale suffisante. Les prétendeurs de ceinture de sécurité sont conçus pour entrer en fonction lors de certaines collisions frontales ou quasi frontales, et en cas de capotage ou de collision latérale lorsque le système Safety Canopy® est activé.

Sacs gonflables à deux étapes pour le conducteur et le passager avant

Les sacs gonflables à deux étapes permettent d'adapter le niveau d'énergie de déploiement des sacs gonflables. Un niveau d'énergie plus faible est utilisé pour les impacts plus communs d'intensité modérée. Un niveau d'énergie plus élevé est utilisé pour les impacts les plus violents. Consultez la section *Système de retenue supplémentaire (SRS)* du présent chapitre.

Sièges et systèmes de retenue

Capteur de gravité d'impact avant

Le capteur de gravité d'impact avant améliore l'évaluation de la gravité d'une collision. Placé complètement à l'avant du véhicule, il fournit dès le début de l'impact des renseignements essentiels relatifs à la gravité de la collision. Ceci permet au système Personal Safety System de faire la distinction entre différents niveaux de collision et de modifier en conséquence la stratégie d'activation des sacs gonflables à deux étapes et des prétendeurs de ceinture de sécurité.

Capteur de position du siège du conducteur

Le capteur de position du siège conducteur permet au système Personal Safety System de régler le niveau de déploiement du sac gonflable à deux étapes du conducteur en fonction de la position du siège. Le système protège les conducteurs de petite taille assis près du sac gonflable en réduisant le niveau de déploiement du sac gonflable.

Capteur de poids du passager avant

La puissance de déploiement des sacs gonflables doit être considérable pour protéger les occupants mais cette puissance peut se révéler mortelle pour les occupants qui se trouvent très près lors du déploiement. Pour certains occupants, cette situation survient parce qu'ils sont assis très près du sac gonflable. Pour d'autres occupants, cette situation survient lorsque l'occupant n'est pas correctement retenu par la ceinture de sécurité ou par un siège d'enfant et qu'il se déplace vers l'avant pendant le freinage qui précède une collision. S'assurer que tous les occupants sont correctement retenus demeure la meilleure façon de réduire les risques de blessures. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité sur la banquette arrière du véhicule que sur le siège avant.



AVERTISSEMENT : Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. **NE PLACEZ JAMAIS** un siège pour bébé orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.



AVERTISSEMENT : Les enfants de 12 ans et moins doivent toujours prendre place sur la banquette arrière et être convenablement attachés dans un système de retenue pour enfants.

Le capteur de poids du passager avant peut automatiquement neutraliser le sac gonflable du passager avant et le sac gonflable latéral monté dans

Sièges et systèmes de retenue

le siège du passager. Ce capteur est conçu pour protéger les personnes menues (comme les enfants) contre le déploiement du sac gonflable avant lorsqu'elles sont assises ou attachées sur le siège du passager avant, à l'encontre des recommandations au sujet de la place assise des enfants ou de l'utilisation des sièges d'enfant. Même avec cette technologie, les parents devraient **TOUJOURS** attacher les enfants adéquatement sur le siège arrière. Le capteur désactive également le sac gonflable avant du passager et le sac gonflable latéral monté dans le siège du passager lorsque le siège du passager n'est pas occupé et que la ceinture de sécurité n'est pas bouclée.

Capteurs de boucle des ceintures de sécurité avant

Les capteurs de boucle des ceintures de sécurité avant déterminent si le conducteur et le passager avant ont bouclé leur ceinture de sécurité. Cette information permet au système Personal Safety System d'adapter le déploiement du sac gonflable et du prétendeur de ceinture de sécurité en fonction de l'utilisation de la ceinture de sécurité.

Prétendeurs de ceinture de sécurité avant

Les prétendeurs de ceinture de sécurité des places latérales avant sont conçus pour serrer fermement les ceintures de sécurité contre le corps de l'occupant en cas de collision frontale, et en cas de capotage ou de collision latérale lorsque le système Safety Canopy® est activé. Cela contribue à augmenter l'efficacité des ceintures de sécurité. En cas de collisions frontales, les prétendeurs peuvent s'activer seuls ou de concert avec les sacs gonflables avant si la collision est suffisamment grave.

Enrouleurs à absorption d'énergie des ceintures de sécurité avant

Les enrouleurs à absorption d'énergie des ceintures de sécurité latérales avant permettent à la sangle de sortir progressivement et de manière contrôlée de l'enrouleur selon le déplacement de l'occupant vers l'avant. Ceci aide à réduire les risques de blessures à la poitrine de l'occupant en limitant la force qui y est exercée. Consultez la section *Ceinture de sécurité à absorption d'énergie – places latérales avant* du présent chapitre.

Évaluation du fonctionnement du système de sécurité personnalisé

Le système Personal Safety System comporte un témoin au tableau de bord ou un avertisseur de sécurité servant à indiquer l'état du système. Consultez la section *Témoins et carillons* du chapitre *Tableau de bord*. Le système Personal Safety System n'exige aucun entretien périodique.

Le module de commande des systèmes de protection surveille ses circuits internes et les circuits des sacs gonflables, des capteurs d'impact,

Sièges et systèmes de retenue

des prétendeurs de ceinture de sécurité, des capteurs de boucle de ceinture de sécurité avant, du capteur de position du siège du conducteur et du capteur de poids du passager avant. De plus, le module de commande des dispositifs de retenue contrôle aussi le témoin d'avertissement des systèmes de retenue et de protection du tableau de bord. Une anomalie du système est indiquée par une ou plusieurs des situations suivantes :

- Le témoin des sacs gonflables clignote ou reste allumé.
- Le témoin des sacs gonflables ne s'allume pas aussitôt que le contact est établi.
- Une série de cinq bips retentit. Cet avertissement sonore est répété périodiquement jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée et le témoin réparé.

Si une de ces situations survient, même par intermittence, faites vérifier immédiatement le système Personal Safety System par un concessionnaire autorisé. Si la réparation n'est pas effectuée, le dispositif peut ne pas fonctionner normalement en cas de collision.

Précautions relatives à la ceinture de sécurité



AVERTISSEMENT : Conduisez toujours avec le dossier en position verticale et la ceinture sous-abdominale bien serrée et placée bas sur les hanches.



AVERTISSEMENT : Pour diminuer les risques de blessures, assurez-vous que les enfants occupent une place assise où ils peuvent être correctement retenus.



AVERTISSEMENT : Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux pendant la conduite. Un passager ne peut pas protéger un enfant des blessures en cas de collision.



AVERTISSEMENT : Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire (SRS).

Sièges et systèmes de retenue



AVERTISSEMENT : Il est très dangereux de se trouver dans l'aire de chargement, intérieure ou extérieure, lorsque le véhicule roule. En cas de collision, ces occupants seront fort probablement gravement blessés ou tués. Ne laissez personne s'installer dans le véhicule à un endroit qui n'est pas muni d'un siège et d'une ceinture de sécurité. Assurez-vous que tous les passagers bouclent leur ceinture correctement.



AVERTISSEMENT : En cas de capotage du véhicule, les risques de blessures mortelles sont nettement plus grands pour une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité que pour une personne qui la porte.



AVERTISSEMENT : Chaque siège du véhicule possède une ceinture de sécurité spécifique qui consiste en une boucle et une languette conçues pour être utilisées ensemble. 1) Ne placez le baudrier que sur l'épaule du côté de la porte. Ne portez jamais la ceinture de sécurité sous le bras. 2) Ne faites jamais passer le baudrier autour du cou ou sur l'épaule du côté intérieur du véhicule. 3) N'utilisez jamais la même ceinture pour plus d'une personne.



AVERTISSEMENT : Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent être assis sur un siège arrière du véhicule et être correctement retenus.

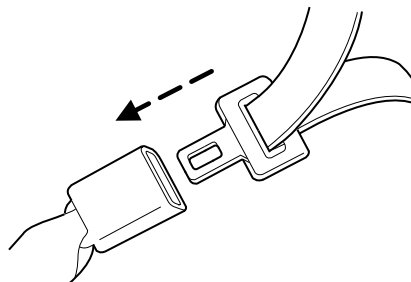


AVERTISSEMENT : Les occupants à l'avant et à l'arrière, y compris les femmes enceintes, doivent porter la ceinture de sécurité pour assurer une protection optimale en cas d'accident.

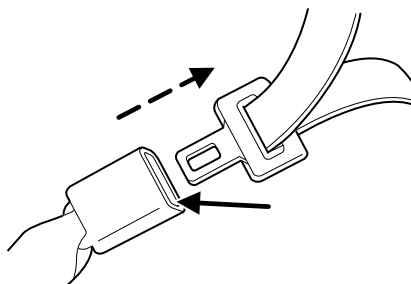
Sièges et systèmes de retenue

Ceintures trois points

1. Pour boucler la ceinture, insérez la languette dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où provient la languette) jusqu'à ce qu'elle s'enclenche et que vous entendiez un déclic. Assurez-vous que la languette est bloquée dans la boucle.



2. Pour déboucler la ceinture, appuyez sur le bouton de déblocage et retirez la languette de la boucle.



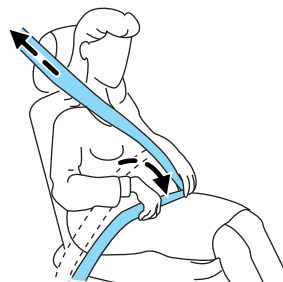
Système de retenue pour femmes enceintes



AVERTISSEMENT : Conduisez toujours avec le dossier en position verticale et la ceinture de sécurité correctement bouclée. La partie sous-abdominale de la ceinture de sécurité doit être bien serrée et être placée sur le bas des hanches. Le baudrier de la ceinture de sécurité doit être placé contre la poitrine. Les femmes enceintes doivent aussi suivre ces consignes. Consultez l'illustration ci-dessous.

Sièges et systèmes de retenue

Les femmes enceintes doivent toujours porter leur ceinture de sécurité. La partie sous-abdominale d'une ceinture trois points doit être placée bas sur les hanches au dessous du ventre et portée aussi serrée que possible tout en étant confortable. Le baudrier doit être placé près du centre de l'épaule et de la poitrine.



Modes de verrouillage des ceintures de sécurité

Tous les systèmes de retenue du véhicule sont des ceintures trois points. La ceinture de sécurité du conducteur est munie du premier mode de verrouillage et les ceintures de sécurité du passager avant et des passagers arrière sont munies des deux types de mode de verrouillage, tel qu'il est décrit ci-dessous :

Mode de blocage par inertie

Ce mode est le mode normal de fonctionnement qui permet le libre mouvement du baudrier, mais qui se bloque en réaction aux mouvements du véhicule. Par exemple, en cas de freinage brutal, de virage brusque ou de collision à environ 8 km/h (5 mi/h) ou plus, les ceintures trois points se bloquent pour retenir les occupants.

De plus, l'enrouleur est conçu pour se verrouiller si la sangle est tirée trop rapidement. Si tel est le cas, laissez la ceinture se rétracter légèrement et tirez sur la sangle de nouveau lentement et de manière contrôlée.

Mode de blocage automatique

Dans ce mode, le baudrier est automatiquement préverrouillé. La ceinture se rétracte tout de même afin d'éliminer tout jeu au niveau du baudrier. La ceinture du conducteur n'est pas dotée du mode de blocage automatique.

Utilisation du mode de blocage automatique

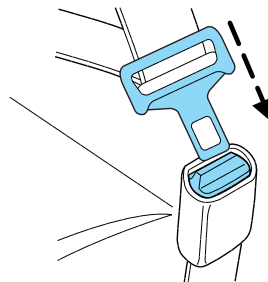
Ce mode doit être utilisé **en tout temps** lorsqu'un siège d'enfant, à l'exception des rehausseurs, est installé sur un siège passager avant ou arrière. Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent prendre place sur un siège arrière du véhicule et être convenablement retenus. Consultez les sections *Dispositifs de retenue pour enfant* ou *Sièges d'enfant* plus loin dans ce chapitre.

158

Sièges et systèmes de retenue

Mode d'emploi du mode de blocage automatique

- Bouclez la ceinture trois points.



- Saisissez le baudrier et tirez-le vers le bas, jusqu'à ce que la sangle soit complètement sortie de l'enrouleur.



- Laissez la sangle se rétracter. Pendant cette opération, des déclics se font entendre. Ces déclics indiquent que l'enrouleur est en mode de blocage automatique.

Pour sortir du mode de blocage automatique

Débouclez la ceinture trois points et laissez-la se rétracter complètement pour sortir du mode de blocage automatique et revenir au mode normal de blocage par inertie (mode d'urgence).



AVERTISSEMENT : Après toute collision, le système de ceintures de sécurité de chaque place assise des passagers doit être vérifié par un concessionnaire autorisé afin de s'assurer que l'enrouleur à blocage automatique prévu pour les sièges d'enfant fonctionne correctement. En outre, il faut vérifier le fonctionnement de toutes les ceintures de sécurité.

Sièges et systèmes de retenue



AVERTISSEMENT : L'ENSEMBLE CEINTURE DE SÉCURITÉ ET ENROULEUR DOIT ÊTRE REMPLACÉ si l'enrouleur à blocage automatique ou tout autre élément de la ceinture de sécurité se révèle défectueux lors de la vérification par un concessionnaire autorisé. Si vous négligez de remplacer l'ensemble de la ceinture de sécurité et de l'enrouleur, les risques de blessures graves augmenteront en cas de collision.

Ceinture de sécurité à absorption d'énergie – places latérales avant

- Les sièges avant de votre véhicule sont munis de ceintures de sécurité à absorption d'énergie. Ces ceintures sont conçues pour réduire davantage les risques de blessures en cas de collision frontale.
- Les ceintures de sécurité à absorption d'énergie sont équipées d'un enrouleur conçu pour détendre progressivement la sangle. Ceci permet d'amortir le choc exercé sur la poitrine de l'occupant en cas d'accident.



AVERTISSEMENT : En cas de collision, les risques de blessures graves sont accrus si vous négligez d'inspecter et de remplacer au besoin les ceintures de sécurité et les enrouleurs.

Prétendeur de ceinture de sécurité

Les places du conducteur et du passager de droite avant sont munies de prétendeurs de ceinture de sécurité.

Les prétendeurs de ceinture de sécurité sont conçus pour serrer les ceintures de sécurité fermement contre le corps de l'occupant en début de collision.



AVERTISSEMENT : Les ceintures de sécurité du conducteur et du passager avant (y compris les enrouleurs, les boucles et les régleurs de hauteur) doivent être remplacées en cas de collision ayant entraîné le déploiement des sacs gonflables avant ou latéraux montés dans le siège, et le déclenchement du système Safety Canopy^{MD} et des prétendeurs de ceinture de sécurité.

Sièges et systèmes de retenue

Rallonge de ceinture de sécurité

Si la ceinture de sécurité totalement déroulée est trop courte, vous pouvez ajouter une rallonge de 20 cm (8 po) (numéro de pièce 611C22). Vous pouvez obtenir une telle rallonge chez votre concessionnaire autorisé.

N'utilisez qu'une rallonge provenant du même fabricant que la ceinture que vous voulez allonger. L'identification du fabricant se trouve sur l'étiquette située à l'extrémité de la sangle. N'utilisez la rallonge que si la ceinture tirée au maximum est trop courte.

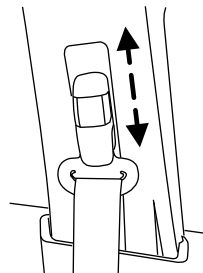


AVERTISSEMENT : N'utilisez pas de rallonge pour changer la position du boudrier sur la poitrine.

Régleur de hauteur de ceinture de sécurité

Les sièges latéraux avant de votre véhicule sont équipés de ceintures de sécurité réglables en hauteur. Réglez la hauteur du boudrier de telle sorte qu'il repose au milieu de l'épaule.

Pour ce faire, tirez sur le bouton central du régleur et faites glisser ce dernier vers le bas ou vers le haut. Relâchez le bouton et tirez sur le régleur pour vous assurer qu'il est fermement verrouillé.

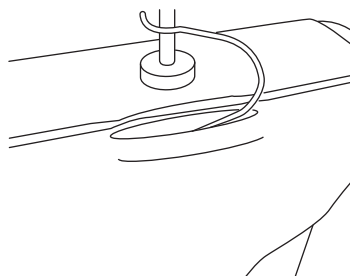


AVERTISSEMENT : Placez le régleur de hauteur de sorte que le boudrier se trouve au milieu de l'épaule. Si le boudrier est mal réglé, son efficacité peut être réduite et les risques de blessures accrus en cas de collision.

Sièges et systèmes de retenue

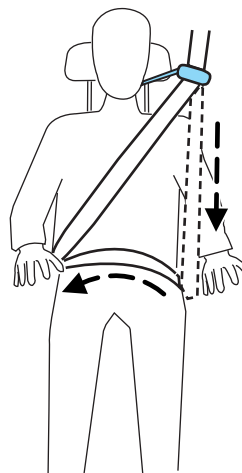
Guide-baudrier de siège de deuxième rangée

Les ceintures trois points des places extérieures de deuxième rangée sont dotées d'un guide-baudrier. Le guide-baudrier est fixé sur l'appuie-tête et se range dans une pochette à l'arrière du dossier du siège. Il permet d'ajuster le baudrier confortablement sur l'épaule d'une personne de petite taille qui occupe une des places latérales de deuxième rangée.



Pour régler le guide-baudrier :

1. Glissez le baudrier dans le guide-baudrier.
2. Faites glisser le guide sur la sangle vers le haut ou vers le bas afin que la ceinture se centre bien sur l'épaule.



AVERTISSEMENT : Positionnez le guide-baudrier de façon que le baudrier repose au milieu de l'épaule. Si le baudrier est mal réglé, son efficacité peut être réduite et les risques de blessures accrus en cas de collision.

Témoin et carillon de ceinture de sécurité

Le témoin de ceinture de sécurité s'allume au tableau de bord et le carillon retentit pour rappeler aux occupants de boucler leur ceinture.

Sièges et systèmes de retenue

Conditions de fonctionnement

Si...	Alors...
La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée avant d'établir le contact...	Le témoin s'allume pendant une à deux minutes et le carillon retentit pendant quatre à huit secondes.
La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée pendant que le témoin est allumé et que le carillon retentit...	Le témoin s'éteint et le carillon cesse de retentir.
La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée avant d'établir le contact...	Le témoin reste éteint et le carillon ne retentit pas.

Belt-Minder^{MD}

Le dispositif de rappel de bouclage de ceinture de sécurité Belt-Minder^{MD} s'ajoute au système d'avertissement des ceintures de sécurité. Ce dispositif rappelle au conducteur et au passager avant que leur ceinture est débouclée en faisant retentir le carillon par intermittence et en allumant le témoin des ceintures de sécurité au tableau de bord.

Le dispositif Belt-Minder^{MD} utilise les données du capteur de poids du passager avant pour déterminer si le siège du passager avant est occupé et, le cas échéant, la nécessité d'émettre un avertissement. Pour prévenir l'activation du dispositif Belt-Minder^{MD} lorsque des objets se trouvent sur le siège du passager avant, les avertissements ne sont émis que pour les occupants d'un certain poids déterminé par le capteur de poids du passager avant.

La fonction de rappel Belt-Minder^{MD} contrôle le bouclage des ceintures de sécurité du conducteur et du passager et émet un avertissement au besoin. Les avertissements sont les mêmes pour le conducteur et le passager avant. Si les avertissements du dispositif Belt-Minder^{MD} ont cessé (après environ cinq minutes) pour un occupant (conducteur ou passager avant), l'autre occupant peut tout de même déclencher la fonction de rappel Belt-Minder^{MD}.

Sièges et systèmes de retenue

Si...	Alors...
Les ceintures du conducteur et du passager avant sont bouclées avant d'établir le contact ou lorsque moins d'une à deux minutes se sont écoulées depuis que le contact a été établi...	Le dispositif de rappel Belt-Minder ^{MD} ne s'active pas.
La ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant n'est pas bouclée lorsque le véhicule a atteint une vitesse d'au moins 5 km/h (3 mi/h) et qu'une à deux minutes se sont écoulées depuis que le contact a été établi...	Le dispositif Belt-Minder ^{MD} est activé – le témoin des ceintures de sécurité s'allume et le carillon retentit pendant six secondes aux 30 secondes, durant environ cinq minutes, ou jusqu'à ce que les ceintures soient bouclées.
La ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant est débouclée pendant une minute environ lorsque le véhicule roule à au moins 5 km/h (3 mi/h) et plus d'une à deux minutes se sont écoulées depuis que le contact a été établi...	Le dispositif Belt-Minder ^{MD} est activé – le témoin des ceintures de sécurité s'allume et le carillon retentit pendant six secondes aux 30 secondes, durant environ cinq minutes, ou jusqu'à ce que les ceintures soient bouclées.

Sièges et systèmes de retenue

Les raisons suivantes sont les plus fréquentes pour ne pas porter la ceinture de sécurité (statistiques américaines) :

Raisons...	Songez que...
« Les accidents sont rares. »	Environ 36 700 accidents se produisent chaque jour. Le risque d'être impliqué dans un événement « rare » augmente proportionnellement à la distance parcourue, même pour les bons conducteurs. <i>Un conducteur sur quatre sera grièvement blessé lors d'un accident au cours de sa vie.</i>
« Je ne vais pas loin. »	Trois accidents mortels sur quatre ont lieu dans un rayon de 40 kilomètres (25 milles) du domicile.
« Les ceintures sont inconfortables. »	Les ceintures de sécurité Ford sont conçues pour être confortables. Si elles ne le sont pas, essayez de changer la position du point d'ancrage supérieur de la ceinture de sécurité et de redresser le dossier du siège au maximum. Ces changements de position peuvent améliorer le confort.
« Je n'avais pas le temps. »	Justement l'une des principales causes d'accident. Le dispositif de rappel de bouclage des ceintures de sécurité Belt-Minder ^{MD} nous avertit que nous n'avons pas pris le temps de boucler notre ceinture.
« Les ceintures de sécurité ne sont pas efficaces. »	Les ceintures de sécurité , lorsqu'elles sont convenablement utilisées, réduisent les risques de mort des passagers avant de 45 % pour les voitures , et de 60 % pour les camionnettes .
« Il y a peu de circulation. »	Un accident mortel sur deux est le résultat d'une perte de la maîtrise du véhicule , souvent lorsque la voie est complètement libre.
« La ceinture froisse mes vêtements. »	Cela est probable, mais un accident peut causer des dommages plus graves que des vêtements froissés, surtout si vous ne portez pas votre ceinture de sécurité.

Sièges et systèmes de retenue

Raisons...	Songez que...
« Mes passagers ne portent pas leur ceinture. »	Donnez l'exemple : les adolescents risquent quatre fois plus de perdre la vie lorsque DEUX occupants ou PLUS prennent place dans le véhicule. Les enfants et les jeunes frères et sœurs imitent les comportements qu'ils voient.
« J'ai un sac gonflable. »	Les sacs gonflables sont plus efficaces lorsqu'ils sont utilisés en conjonction avec une ceinture de sécurité. Les sacs gonflables avant ne sont pas conçus pour se déployer lors d'un impact arrière ou latéral, ni en cas de capotage du véhicule.
« Je préfère être éjecté du véhicule. »	Ce n'est pas une bonne idée. Les personnes qui sont éjectées risquent 40 fois plus de MOURIR . Les ceintures de sécurité aident à éviter d'être éjecté du véhicule. ON NE CHOISIT PAS SON ACCIDENT.



AVERTISSEMENT : Ne vous asseyez pas sur une ceinture de sécurité bouclée et n'insérez pas une plaque de fixation dans la boucle pour empêcher le carillon du dispositif Belt-Minder^{MD} de retentir. Vous pourriez ainsi entraver le fonctionnement des sacs gonflables du véhicule.

Désactivation temporaire

Si le conducteur ou le passager avant boucle puis déboucle rapidement sa ceinture de sécurité, le dispositif Belt-MinderTM de cette place est désactivé jusqu'à la coupure du contact. Le dispositif Belt-MinderTM est réactivé avant la coupure du contact si l'occupant boucle sa ceinture et la garde bouclée pendant environ 30 secondes. Aucune confirmation n'est fournie pour cette désactivation temporaire.

Activation et désactivation du dispositif Belt-Minder^{MD}

Les fonctions de rappel Belt-Minder^{MD} du conducteur et du passager sont désactivées ou activées indépendamment. Au moment de la désactivation ou de l'activation de la fonction d'un siège, ne bouclez pas la ceinture de l'autre siège, car cela mettra fin au processus.

Lisez attentivement les étapes 1 à 4 avant d'activer ou de désactiver le dispositif de rappel Belt-Minder^{MD}.

Sièges et systèmes de retenue

Nota : Les fonctions de rappel Belt-Minder^{MD} du conducteur et du passager avant doivent être désactivées ou activées indépendamment. Les deux ne peuvent être désactivées ou activées au cours du même cycle d'allumage.

Vous pouvez désactiver ou activer les fonctions de rappel Belt-Minder^{MD} du conducteur et du passager avant en procédant comme suit :

Avant de commencer, assurez-vous que :

- Le frein de stationnement est serré.
- La boîte de vitesses est en position de stationnement (P).
- Le contact est coupé.
- Les ceintures du conducteur et du passager avant sont débouclées.



AVERTISSEMENT : Bien qu'il soit possible de désactiver le dispositif Belt-Minder^{MD}, ce dispositif est conçu pour vous inciter à porter votre ceinture de sécurité et qu'il peut ainsi augmenter vos chances de survie en cas d'accident. Nous vous recommandons de laisser votre dispositif Belt-Minder^{MD} activé pour vous et pour les autres personnes qui pourraient utiliser le véhicule. Pour réduire les risques de blessures, ne désactivez ou n'activez pas le dispositif de rappel de bouclage de ceinture de sécurité Belt-Minder^{MD} lorsque vous conduisez votre véhicule.

1. Établissez le contact. NE DÉMARREZ PAS LE MOTEUR.
2. Attendez que le témoin de ceinture de sécurité s'éteigne (environ une à deux minutes).
 - L'étape 3 doit être effectuée dans un délai de 50 secondes suivant l'extinction du témoin de ceinture de sécurité.
3. Pour le siège dont la fonction est désactivée, bouclez et débouclez doucement la ceinture de sécurité trois fois en terminant avec la ceinture débouclée.
 - Après l'étape 3, le témoin de ceinture de sécurité s'allume pendant trois secondes.
4. Dans les sept secondes, environ, après l'extinction du témoin de ceinture de sécurité, bouclez et débouclez la ceinture de sécurité.
 - Le dispositif Belt-Minder^{MD} est désactivé pour cette place, s'il était activé. En guise de confirmation, le témoin de ceinture de sécurité clignote trois fois en trois secondes.
 - Le dispositif Belt-Minder^{MD} est activé pour cette place, s'il était désactivé. En guise de confirmation, le témoin de ceinture de sécurité clignote trois fois en trois secondes.

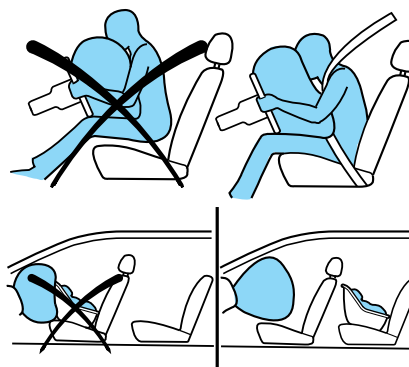
Sièges et systèmes de retenue

SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE (SRS)



Mises en garde importantes au sujet du système de retenue supplémentaire

Les sacs gonflables NE se déploient PAS lentement ni en douceur et le risque de subir des blessures par un sac qui se gonfle augmente à proximité du couvercle du module de sac gonflable.



⚠ AVERTISSEMENT : Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire (SRS).

⚠ AVERTISSEMENT : Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent être assis sur un siège arrière du véhicule et être correctement retenus.

Sièges et systèmes de retenue



AVERTISSEMENT : La National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) recommande de maintenir une distance d'au moins 25 cm (10 po) entre la poitrine de l'occupant et le module de sac gonflable.



AVERTISSEMENT : Ne placez jamais votre bras sur le module de sac gonflable, car vous pourriez subir de graves fractures au bras ou d'autres blessures en cas de déploiement.

Procédez comme suit pour établir une distance convenable entre vous et le sac gonflable :

- Reculez votre siège au maximum, sans toutefois compromettre votre confort pour la manœuvre des pédales.
- Inclinez légèrement (d'un ou deux degrés) le siège vers l'arrière par rapport à la verticale.



AVERTISSEMENT : Ne placez rien sur le module ou à proximité du module de sac gonflable. Tout objet placé dans la zone de déploiement du sac gonflable peut être projeté vers votre visage ou vers votre torse et causer de graves blessures.



AVERTISSEMENT : Ne tentez pas de réparer ni de modifier le système de retenue supplémentaire ou ses fusibles. Consultez votre concessionnaire autorisé.



AVERTISSEMENT : Les modifications ou ajouts effectués à l'avant du véhicule (y compris au châssis, au pare-chocs, au train avant et aux crochets de remorquage) peuvent entraver le fonctionnement du système de sacs gonflables et accroître les risques de blessures. Ne modifiez pas l'extrémité avant du véhicule.

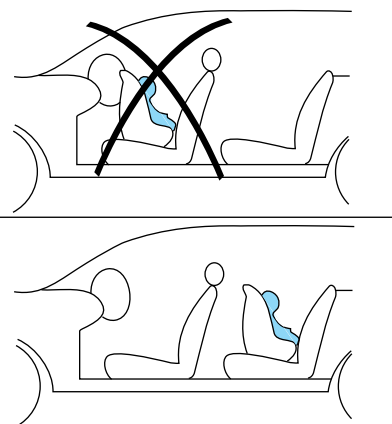
Sièges et systèmes de retenue

Enfants et sacs gonflables

Les enfants doivent toujours être correctement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité sur la banquette arrière du véhicule que sur le siège avant. Si vous ne suivez pas ces instructions, les risques de blessures en cas de collision seront accrus.



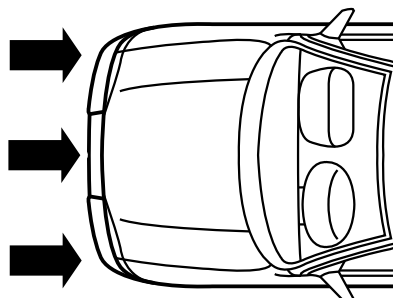
AVERTISSEMENT : Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. **NE PLACEZ JAMAIS** un siège pour bébé orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.



Fonctionnement des prétendeurs de ceinture de sécurité et des sacs gonflables

L'activation des prétendeurs de ceinture de sécurité et des sacs gonflables a lieu lorsque les capteurs enregistrent une décélération longitudinale suffisante pour fermer un circuit électrique, déclenchant alors le fonctionnement des prétendeurs et le déploiement des sacs gonflables.

Si les sacs gonflables ne se déploient pas lors d'une collision, cela n'indique pas nécessairement que le dispositif est défectueux. Cela signifie simplement que le choc n'était pas suffisant pour déclencher le



Sièges et systèmes de retenue

déploiement. Les sacs gonflables avant sont conçus pour se déployer en cas de collision frontale ou quasi frontale, mais non en cas de capotage ou de collision latérale ou arrière, à moins que la collision ne cause une décélération longitudinale suffisante.

Une fois actionnés, les sacs gonflables se gonflent et se dégonflent rapidement. Après le déploiement, il est normal de remarquer des résidus poudreux ou une odeur de poudre brûlée. Il peut s'agir d'amidon de maïs, de talc (qui sert à lubrifier le sac) ou de composés de sodium (comme le bicarbonate de sodium) qui résultent du processus de combustion donnant lieu au gonflage des sacs. Des traces d'hydroxyde de sodium peuvent irriter la peau et les yeux, mais aucun de ces résidus n'est toxique.



Les sacs gonflables sont conçus pour réduire les risques de blessures graves. Ils peuvent cependant provoquer des écorchures, des enflures ou une perte auditive temporaire en se déployant. Comme les sacs gonflables doivent se déployer rapidement et avec une force considérable, ils présentent un risque de blessures mortelles ou graves, comme des fractures, des lésions faciales, oculaires ou internes, particulièrement pour les occupants qui ne sont pas bien retenus ou qui n'occupent pas une position normale au moment du déploiement des sacs. Il est donc impératif que les occupants bouclent leur ceinture de sécurité et se tiennent aussi loin que possible des modules de sac gonflable, tout en s'assurant, dans le cas du conducteur, de conserver la maîtrise du véhicule.



AVERTISSEMENT : Plusieurs composants d'un système de sac gonflable sont chauds après le déploiement. Ne les touchez pas après leur déploiement.

Sièges et systèmes de retenue



AVERTISSEMENT : Après s'être déployé, **le sac gonflable ne peut pas fonctionner de nouveau et doit être remplacé immédiatement.** Si le sac gonflable n'est pas remplacé, son compartiment vide augmentera les risques de blessures en cas de collision.

Le système de retenue supplémentaire comporte les éléments suivants :

- Un module de sac gonflable pour le conducteur et un autre pour le passager (comprenant le sac et le générateur de gaz).
- Des sacs gonflables latéraux montés dans les sièges. Consultez la section *Sacs gonflables latéraux montés dans les sièges* plus loin dans ce chapitre
- Des prétendeurs de ceinture de sécurité.
- Un ou plusieurs capteurs d'impact et de décélération
- Un témoin de sacs gonflables et un carillon
- Un câblage électrique reliant ces différents éléments
- Des rideaux gonflables latéraux. Consultez la section *Système Safety Canopy^{MD}* plus loin dans ce chapitre.
- Le capteur de poids du passager avant. (Consultez la section *Capteur de poids du passager avant* plus loin dans ce chapitre).
- Le témoin NEUTRALISATION DU SAC GONFLABLE DU PASSAGER. (Consultez la section *Capteur de poids du passager avant* plus loin dans ce chapitre).

Le module de diagnostic surveille ses propres circuits internes, le circuit électrique des sacs gonflables (y compris les capteurs d'impact), le câblage électrique du circuit, le témoin des sacs gonflables, l'alimentation électrique auxiliaire des sacs gonflables, les générateurs de gaz des sacs gonflables et les prétendeurs de ceinture de sécurité.

Capteur de poids du passager avant

Le capteur de poids du passager avant a été conçu en fonction des exigences de la norme 208 de la Federal Motor Vehicle Safety Standard (FMVSS) afin de neutraliser le sac gonflable avant du passager avant dans certaines conditions.

Le capteur de poids du passager avant fait appel à des capteurs intégrés au siège et à la ceinture de sécurité du passager avant. Ces capteurs permettent de détecter la présence d'un occupant correctement assis sur le siège et de déterminer si le sac gonflable avant du passager avant doit être activé ou non.

Sièges et systèmes de retenue

Le capteur de poids du passager avant neutralise le déploiement du sac gonflable du passager avant si :

- le siège du passager avant est inoccupé ou des objets de petite ou moyenne taille y sont déposés;
- le capteur détecte la présence d'un enfant assis dans un siège pour bébé orienté vers l'arrière et installé selon les directives du fabricant;
- le capteur détecte la présence d'un enfant assis dans un siège d'enfant orienté vers l'avant et installé selon les directives du fabricant;
- le capteur détecte la présence d'un enfant assis sur un rehausseur;
- le poids du passager avant n'a pas été détecté pendant une période déterminée.

Témoin d'état du sac gonflable du passager

Le capteur de poids du passager avant utilise un témoin d'état du sac gonflable du passager qui s'allume pour indiquer que le sac gonflable avant du passager avant est soit EN FONCTION (activé) ou HORS FONCTION (désactivé). Le témoin se trouve sur la console centrale du tableau de bord.



Nota : Le témoin d'état du sac gonflable du passager HORS FONCTION et EN FONCTION s'allume pendant un court moment lorsque le contact est établi pour indiquer qu'il est fonctionnel.

Le capteur de poids du passager avant est conçu pour désactiver (aucun déploiement) le sac gonflable avant du passager avant lorsque le siège du passager avant est inoccupé ou lorsque la présence d'un siège pour bébé orienté vers l'arrière, d'un siège d'enfant orienté vers l'avant ou d'un rehausseur est détectée.

- Lorsque le capteur de poids du passager avant désactive (aucun déploiement) le sac gonflable avant du passager avant, le témoin d'état du sac gonflable du passager HORS FONCTION s'allume et demeure allumé pour vous rappeler que le sac gonflable avant du passager avant est désactivé.
- Si le système de retenue pour enfant est installé et le témoin d'état du sac gonflable du passager EN FONCTION s'allume, coupez le contact, retirez le système de retenue du véhicule, puis réinstallez-le conformément aux directives du fabricant.

Sièges et systèmes de retenue

Le capteur de poids du passager avant est conçu pour activer le sac gonflable avant du passager avant lorsqu'il détecte la présence d'une personne de taille adulte correctement assise.

- Lorsque le capteur de poids du passager avant active le sac gonflable du passager avant (déploiement possible), le témoin d'état du sac gonflable du passager EN FONCTION s'allume et demeure allumé.

Lorsqu'une personne de taille adulte occupe le siège du passager avant et que le témoin d'état du sac gonflable du passager HORS FONCTION est allumé, la personne est peut-être mal assise sur le siège. Dans un tel cas :

- Coupez le contact et demandez à la personne de placer le dossier entièrement à la verticale.
- Demandez à la personne de s'asseoir à la verticale, au centre du coussin, en dépliant confortablement ses jambes.
- Faites redémarrer le moteur et assurez-vous que la personne maintient cette position pendant deux minutes. Le capteur de poids pourra ainsi détecter l'occupant et activer le sac gonflable avant du passager.
- Si le témoin d'état du sac gonflable du passager HORS FONCTION demeure allumé malgré cette procédure, faites asseoir cette personne sur le siège arrière.

Occupant	Témoin d'état du sac gonflable du passager	Sac gonflable du passager
Inoccupé	HORS FONCTION : allumé	Désactivé
	EN FONCTION : éteint	
Enfant	HORS FONCTION : allumé	Désactivé
	EN FONCTION : éteint	
Adulte	HORS FONCTION : éteint	Activé
	EN FONCTION : allumé	

Nota : Lorsque le témoin d'état du sac gonflable du passager HORS FONCTION est allumé, le sac gonflable latéral du passager (monté dans le siège) peut être désactivé pour prévenir les risques de blessures causées par le déploiement du sac gonflable.



AVERTISSEMENT : Malgré la protection offerte par les dispositifs de retenue intelligents, les enfants de 12 ans et moins doivent être assis à l'arrière et retenus correctement.

Sièges et systèmes de retenue

Lorsque les occupants ont réglé leur siège et bouclé leur ceinture de sécurité, il est important qu'ils demeurent correctement assis. Correctement assis, un occupant est bien à la verticale, repose contre le dossier et est centré sur le coussin, ses pieds reposant confortablement sur le plancher. Une mauvaise position assise augmente les risques de blessure en cas de collision. Par exemple, si l'occupant se tient mollement, s'allonge, se tourne sur le côté, s'assoit sur l'extrémité du siège, se penche sur le côté ou en avant, ou s'il repose ses pieds ailleurs que sur le plancher, le risque de blessures augmente considérablement en cas de collision.



AVERTISSEMENT : Une mauvaise position assise ou un dossier trop incliné peuvent réduire le poids reposant sur le coussin du siège et fausser la précision du capteur de poids du passager avant et provoquer des blessures graves, voire mortelles en cas de collision. Maintenez toujours le dos contre le dossier et les pieds au plancher.

Si vous croyez que l'état du témoin d'état du sac gonflable du passager est incorrect, vérifiez les éléments suivants :

- Objets logés sous le siège
- Objets entre le coussin du siège et la console centrale (selon l'équipement)
- Objets suspendus sur le dossier
- Objets rangés dans le vide-poche du dossier (selon l'équipement)
- Objets placés sur les cuisses de l'occupant
- Interférence du chargement avec le siège
- Autres passagers poussant ou tirant sur le siège
- Pieds ou genoux du passager arrière reposant contre le siège ou le poussant

Ces facteurs peuvent provoquer le capteur de poids du passager avant à interpréter incorrectement le poids d'un occupant correctement assis. La personne qui occupe le siège du passager avant peut sembler plus lourde ou plus légère en raison des conditions décrites ci-dessus.

Sièges et systèmes de retenue



AVERTISSEMENT : Pour réduire le risque de blessures graves :

Ne rangez pas d'objets dans le vide-poche du dossier (selon l'équipement) et ne suspendez pas d'objets sur le dossier si un enfant occupe le siège du passager.

Ne placez pas d'objets sous le siège du passager avant ou entre ce siège et la console centrale (selon l'équipement).

Vérifiez si l'état du témoin d'état du sac gonflable du passager est approprié.

Le non-respect de ces directives peut nuire au fonctionnement du capteur de poids du passager avant.

En cas d'anomalie du capteur de poids du passager avant, le témoin des sacs gonflables s'allume au tableau de bord et demeure allumé.



Si le témoin des sacs gonflables est allumé :

Le conducteur et les passagers adultes doivent vérifier si des objets sont logés sous le siège du passager avant ou si le chargement nuit au siège.

Si des objets sont logés sous le siège ou si des marchandises nuisent au siège, retirez-les comme suit :

- Immobilisez le véhicule en lieu sûr.
- Coupez le contact.
- Le conducteur et les passagers adultes doivent vérifier si des objets sont logés sous le siège du passager avant ou si des marchandises nuisent au siège.
- Retirez les articles trouvés.
- Redémarrez le véhicule.
- Attendez au moins deux minutes, puis vérifiez si le témoin des sacs gonflables au tableau de bord est éteint.
- Si le témoin des sacs gonflables au tableau de bord demeure allumé, il se peut que le capteur de poids du passager avant soit défectueux.

NE tentez PAS de réparer vous-même le capteur. Confiez immédiatement ce genre de réparation à un concessionnaire autorisé.

Communiquez avec le Centre de relations avec la clientèle Ford, au numéro indiqué dans le chapitre *Assistance à la clientèle* du présent *Guide du propriétaire*, si vous devez faire modifier le système de sacs gonflables avant pour pouvoir accueillir une personne handicapée à bord de votre véhicule.

Sièges et systèmes de retenue



AVERTISSEMENT : Toute altération ou modification apportée au siège du passager avant peut nuire au rendement du capteur de poids du passager avant.

Évaluation du fonctionnement du système

Le système de retenue supplémentaire comporte un témoin au tableau de bord ou un carillon avertisseur servant à indiquer l'état du système. Consultez la section *Témoins et carillons* du chapitre *Tableau de bord*. Les sacs gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

Une anomalie du système de retenue supplémentaire est indiquée par un ou plusieurs des signes suivants :

- Le témoin des sacs gonflables (le même témoin pour les sacs gonflables avant et les sacs gonflables latéraux) clignote ou reste allumé.
- Le témoin des sacs gonflables ne s'allume pas aussitôt que le contact est établi.
- Une série de cinq bips retentit. Cet avertissement sonore est répété jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée et le témoin réparé.



Si un de ces avertissements survient, même périodiquement, faites immédiatement vérifier le système de retenue supplémentaire par un concessionnaire autorisé. Si la réparation n'est pas effectuée, le dispositif peut ne pas fonctionner normalement en cas de collision.

Sacs gonflables latéraux montés dans les sièges



AVERTISSEMENT : Ne placez pas d'objets et ne posez aucun équipement sur ou à proximité du couvercle du sac gonflable situé sur le côté des dossiers des sièges avant ou sur une surface du siège qui pourraient nuire au déploiement des sacs gonflables. Si vous ne suivez pas ces instructions, les risques de blessures en cas de collision seront plus grands.



AVERTISSEMENT : N'utilisez pas de couvre-sièges de type accessoire sur les sièges, car ils pourraient nuire au déploiement des sacs gonflables latéraux et augmenter les risques de blessures en cas d'accident.

Sièges et systèmes de retenue



AVERTISSEMENT : N'appuyez pas votre tête contre la porte du véhicule, car le sac gonflable latéral pourrait vous blesser en se déployant du côté du dossier.



AVERTISSEMENT : Ne tentez pas de réparer ni de modifier vous-même le système de retenue supplémentaire, ses fusibles ou le revêtement d'un siège contenant un sac gonflable. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.



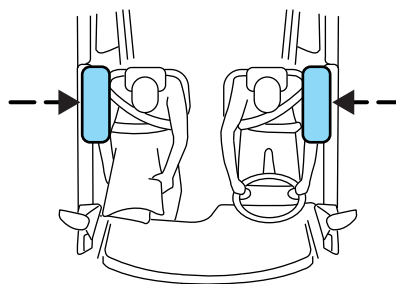
AVERTISSEMENT : Tous les occupants du véhicule doivent toujours boucler leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire.

Fonctionnement des sacs gonflables latéraux

Les sacs gonflables latéraux ont été conçus et développés à partir des méthodes d'essai recommandées par un groupe d'experts en sécurité automobile appelé le « Side Airbag Technical Working Group » (Groupe de travail technique sur les sacs gonflables latéraux). Ces méthodes d'essai contribuent à réduire les risques de blessures liées au déploiement des sacs gonflables latéraux.

Les sacs gonflables latéraux comprennent les éléments suivants :

- Un sac gonflable doté d'un générateur de gaz dissimulé derrière le support latéral extérieur des dossiers des sièges du conducteur et du passager avant.
- Les mêmes témoin, circuit de commande électronique et module de diagnostic que pour les sacs gonflables avant.
- Le même témoin, circuit de commande électronique et module de diagnostic que pour les sacs gonflables avant.
- Des capteurs d'impact montés dans chaque porte avant.
- Deux capteurs d'impact situés sur le pied arrière, derrière les portes arrière (un de chaque côté du véhicule).



Sièges et systèmes de retenue

Les sacs gonflables latéraux peuvent, de concert avec les ceintures de sécurité, contribuer à réduire les risques de blessures graves en cas de collision latérale importante.

Les sacs gonflables latéraux sont installés du côté extérieur des dossiers des sièges avant. Dans le cas de certaines collisions latérales, le sac gonflable latéral situé du côté de la collision se déploie. Le sac gonflable latéral est conçu pour se déployer entre le panneau de porte et l'occupant pour accroître la protection offerte en cas de collision latérale.

Les sacs gonflables (SRS) sont conçus pour se déployer lorsque le véhicule subit une décélération latérale suffisante pour fermer un circuit électrique qui déclenche le déploiement des sacs.

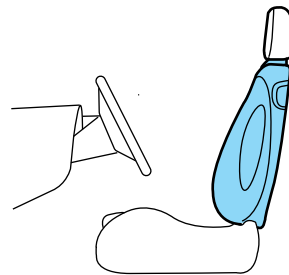
Si les sacs gonflables ne se déploient pas lors d'une collision, cela n'indique pas nécessairement que le dispositif est défectueux. Cela signifie simplement que le choc n'était pas suffisant pour déclencher le déploiement. Les sacs gonflables latéraux sont conçus pour se déployer en cas de collision latérale, mais pas en cas de capotage ni de collision frontale ou arrière, à moins que l'impact ne cause une décélération latérale suffisante.



AVERTISSEMENT : Plusieurs composants d'un système de sac gonflable sont chauds après le déploiement. Ne les touchez pas après leur déploiement.



AVERTISSEMENT : Une fois déployé, **un sac gonflable latéral ne peut plus être utilisé. Un concessionnaire autorisé doit inspecter et remplacer au besoin les sacs gonflables latéraux (y compris le siège).** Si le sac gonflable n'est pas remplacé, la zone non réparée augmente les risques de blessures en cas de collision.



Évaluation du fonctionnement du système

Le système de retenue supplémentaire comporte un témoin au tableau de bord ou un carillon servant à indiquer l'état du système. Consultez la

179

Sièges et systèmes de retenue

section *Témoins et carillons* du chapitre *Tableau de bord*. Les sacs gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

Une anomalie du système de retenue supplémentaire est indiquée par une ou plusieurs des situations suivantes :

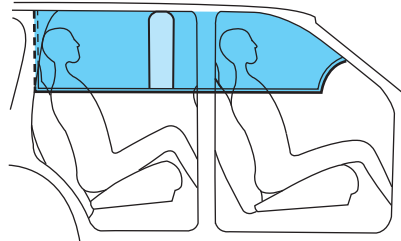
- Le témoin (le même que celui pour le système des sacs gonflables avant) clignote ou reste allumé.
- Le témoin des sacs gonflables ne s'allume pas immédiatement à l'établissement du contact.
- Une série de cinq bips retentit. Cet avertissement sonore est répété périodiquement jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée ou que le témoin soit réparé.

Si l'une de ces anomalies se produit, même par intermittence, faites vérifier immédiatement le système de retenue supplémentaire par votre concessionnaire autorisé. Si la réparation n'est pas effectuée, le dispositif peut ne pas fonctionner normalement en cas de collision.

Système Safety Canopy^{MD}



AVERTISSEMENT : Ne placez aucun objet et n'installez aucun équipement sur ou près du bord latéral de la garniture de pavillon, car ces objets pourraient entraver le système Safety Canopy^{MD} si celui-ci se déploie. Si vous ne suivez pas ces instructions, les risques de blessures en cas de collision seront plus grands.



AVERTISSEMENT : N'appuyez pas votre tête contre la porte du véhicule. car le système Safety Canopy^{MD} pourrait vous causer des blessures en se déployant à partir de la garniture de pavillon.

Sièges et systèmes de retenue

⚠ AVERTISSEMENT : Ne tentez pas de réparer ni de modifier le système Safety Canopy^{MD}, ses fusibles, les garnitures des pieds avant, milieu, arrière et extrême arrière, ou la garniture de pavillon d'un véhicule équipé d'un système Safety Canopy^{MD}. Consultez votre concessionnaire autorisé.

⚠ AVERTISSEMENT : Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est équipée d'un sac gonflable (SRS) et du système Safety Canopy^{MD}.

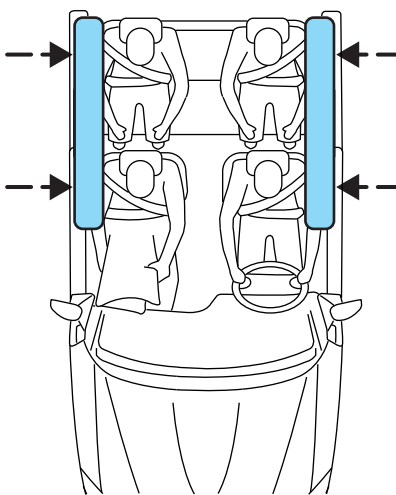
⚠ AVERTISSEMENT : Pour réduire les risques de blessures, ne placez aucun objet qui pourrait entraver le déploiement normal du système Safety Canopy^{MD}.

Fonctionnement du système Safety Canopy^{MD}

Le système Safety Canopy^{MD} a été conçu et développé à partir des méthodes d'essai recommandées d'un groupe d'experts en sécurité automobile appelé le « Side Airbag Technical Working Group » (Groupe de travail technique sur les sacs gonflables latéraux). Ces méthodes d'essai recommandées aident à réduire les risques de blessures liées au déploiement des sacs gonflables latéraux (y compris le système Safety Canopy^{MD}).

Le système Safety Canopy^{MD} comporte les éléments suivants :

- Un rideau gonflable doté d'un générateur de gaz caché sous la



Sièges et systèmes de retenue

doublure du pavillon et au-dessus des portes (un de chaque côté du véhicule).

- Une doublure du pavillon qui s'ouvre au-dessus des portes afin de permettre le déploiement du système Safety Canopy^{MD}.
- Le même témoin, circuit de commande électronique et module de diagnostic que pour les sacs gonflables avant.
- Des capteurs d'impact montés dans chaque porte avant.
- Deux capteurs d'impact situés sur le pied arrière, derrière les portes arrière (un de chaque côté du véhicule).
- Un capteur de capotage dans le module de commande des systèmes de retenue.

Le système Safety Canopy^{MD}, de concert avec les ceintures de sécurité, peut contribuer à réduire les risques de blessures graves en cas de collision latérale importante ou de capotage.

Les enfants âgés de 12 ans et moins doivent toujours prendre place sur les sièges des deuxième et troisième rangées du véhicule et être convenablement retenus. Le système Safety Canopy^{MD} ne gênera pas les enfants assis dans un siège d'enfant ou sur un rehausseur correctement installé, car il est conçu pour se déployer à partir du pavillon vers le bas, au niveau des portes et le long des glaces.

Le système Safety Canopy^{MD} est conçu pour se déployer lorsque le véhicule subit une décélération latérale suffisante pour que le capteur d'impact latéral ferme un circuit électrique qui déclenche le déploiement du système Safety Canopy^{MD} ou lorsque la possibilité d'un capotage est détectée par le capteur de capotage.

Le système de sécurité du pavillon Safety Canopy^{MD} est fixé au longeron du toit, derrière le pavillon, au-dessus de chaque rangée de sièges. Dans le cas de certaines collisions latérales ou de capotages, le système Safety Canopy^{MD} se déploie, même si les sièges ne sont pas tous occupés. Le système Safety Canopy^{MD} est conçu pour se déployer entre la glace latérale et les occupants pour accroître la protection offerte en cas de collision latérale ou de capotage.

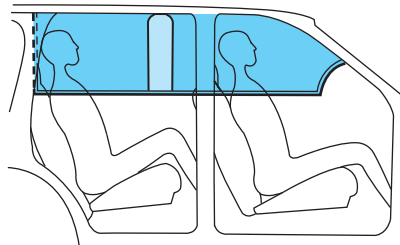
Si le système Safety Canopy^{MD} ne se déploie pas lors d'une collision, cela n'indique pas nécessairement la présence d'une anomalie du système. Cela signifie simplement que le choc n'était pas suffisant pour déclencher le déploiement. Le déploiement du système de sécurité du pavillon Safety Canopy^{MD} n'est prévu qu'en cas de certaines collisions latérales ou de capotage, mais pas en cas de collision frontale, quasi frontale ou arrière, à moins que l'impact provoque une décélération latérale suffisante ou un risque de capotage.

182

Sièges et systèmes de retenue



AVERTISSEMENT : Après s'être déployé, le système Safety Canopy^{MD} ne peut pas fonctionner de nouveau, sauf s'il est remplacé. Un concessionnaire autorisé doit inspecter et remplacer au besoin le système Safety Canopy^{MD} (y compris les garnitures des pieds avant, milieu, arrière et extrême arrière et du pavillon). Si le système de sécurité du pavillon Safety Canopy^{MD} n'est pas remplacé (il ne peut pas fonctionner de nouveau), les risques de blessures en cas de collision seront augmentés.



Évaluation du fonctionnement du système

Le système de retenue supplémentaire comporte un témoin au tableau de bord ou un carillon servant à indiquer l'état du système. Consultez la section *Témoin des sacs gonflables* du chapitre *Tableau de bord*. Les sacs gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

Une anomalie du système de retenue supplémentaire est indiquée par une ou plusieurs des situations suivantes :

- Le témoin (le même que celui des sacs gonflables avant) clignote ou reste allumé.
- Le témoin des sacs gonflables ne s'allume pas aussitôt que le contact est établi.
- Une série de cinq bips retentit. Cet avertissement sonore est répété périodiquement jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée ou que le témoin soit réparé.

Si un de ces avertissements survient, même périodiquement, faites immédiatement vérifier le système de retenue supplémentaire par un concessionnaire autorisé. Si la réparation n'est pas effectuée, le système peut ne pas fonctionner correctement en cas de collision ou de capotage.

Sièges et systèmes de retenue

Système d'alerte après collision^{MC}

Le système allume automatiquement les clignotants et fait retentir l'avertisseur sonore trois fois par intervalles de quatre secondes après une collision suffisamment grave pour déployer un sac gonflable (avant, latéral, rideau gonflable latéral ou système Safety Canopy^{MD}) ou déclencher un tendeur de ceinture de sécurité.

Le système peut être désactivé par le conducteur ou par un passager en appuyant sur un des boutons suivants :

- En appuyant sur le bouton des feux de détresse.
- En appuyant sur la touche de détresse de la télécommande d'entrée sans clé.

Le système d'alerte fonctionnera jusqu'à l'épuisement de la batterie du véhicule.

Comment se défaire des sacs gonflables ou des véhicules qui en sont équipés (y compris les prétendeurs)

Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible. Cette intervention DOIT ÊTRE effectuée uniquement par du personnel qualifié.

DISPOSITIFS DE RETENUE POUR ENFANTS

Consultez les sections qui suivent pour savoir comment utiliser adéquatement les dispositifs de retenue pour enfants. Consultez également la section *Système de retenue supplémentaire (SRS)* du présent chapitre pour connaître les directives spéciales d'utilisation des sacs gonflables.

Sièges et systèmes de retenue

Précautions importantes relatives aux dispositifs de retenue pour enfants



AVERTISSEMENT : Assurez-vous toujours que l'enfant est correctement attaché dans un dispositif de retenue adapté à sa grandeur, son âge et son poids. Les dispositifs de retenue pour enfants ne sont pas compris avec le véhicule et doivent être achetés séparément. Si vous ignorez ces instructions ou ces directives, l'enfant risque davantage de subir des blessures graves ou mortelles.



AVERTISSEMENT : Les enfants ne sont pas tous de la même taille et du même poids. Les recommandations fournies par la NHTSA ou par tout autre organisme de sécurité visant les dispositifs de retenue pour enfants sont fondées sur des limites probables de grandeur, d'âge et de poids, et représentent les exigences minimales stipulées par la loi. Ford recommande de demander conseil à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants (CPST) de la NHTSA ainsi qu'à votre pédiatre, afin de vous assurer que votre siège d'enfant est bien adapté à l'enfant, qu'il est compatible avec votre véhicule, et qu'il est correctement installé. Pour localiser un centre d'essayage de sièges d'enfant et un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants, composez sans frais le numéro de la ligne directe de la NHTSA au 1-888-327-4236, ou visitez le site Web <http://www.nhtsa.dot.gov>. Au Canada, vérifiez auprès de votre bureau local d'Ambulance Saint-Jean pour une référence à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants (CPST) ou pour de plus amples renseignements, contactez votre ministère provincial des transports, votre bureau local d'Ambulance Saint-Jean à <http://www.sfa.ca>, ou Transports Canada au 1-800-333-0371 (<http://www.tc.gc.ca>). L'utilisation d'un dispositif de retenue pour enfants qui n'est pas adapté à la taille, à l'âge et au poids de l'enfant peut accroître les risques de blessures graves ou mortelles à l'enfant.

Sièges et systèmes de retenue

Recommandations concernant les dispositifs de retenue pour enfants		
	Taille, grandeur, poids et âge de l'enfant	Dispositif de retenue pour enfants recommandé
Bébés et tout-petits	Enfants pesant jusqu'à 18 kg (40 lb) (généralement âgés de quatre ans ou moins)	Utilisez un siège d'enfant (quelquefois appelé porte-bébés, siège transformable ou siège pour tout-petits).
Jeunes enfants	Enfants trop grands pour utiliser un siège d'enfant, mesurant généralement moins de 1,45 m (4 pi 9 po), âgés de plus de quatre ans et de moins de douze ans et pesant entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), et jusqu'à 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande	Utilisez un rehausseur.
Enfants de plus grande taille et poids	Enfants trop grands pour utiliser un rehausseur, mesurant généralement plus de 1,45 m (4 pi 9 po) et pesant plus de 36 kg (80 lb) ou 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande	Utilisez la ceinture de sécurité du véhicule en plaçant la ceinture sous-abdominale bien serrée et bas sur les hanches, le baudrier au centre de l'épaule et de la poitrine, et le dossier de siège en position verticale.

- Les lois américaines et canadiennes stipulent que vous devez convenablement utiliser un siège d'enfant pour les bébés et les tout-petits.
- Les lois de plusieurs États et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les enfants de moins de huit ans, mesurant moins de 1,45 m (4 pi 9 po), et pesant moins de 36 kg (80 lb). Consultez les lois en vigueur dans votre région concernant la sécurité des enfants à bord de votre véhicule.

Sièges et systèmes de retenue

- Dans la mesure du possible, les enfants de 12 ans et moins doivent toujours être assis sur un siège arrière et être convenablement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité sur un siège arrière que sur un siège avant.

Recommandations de fixation des dispositifs de retenue pour enfants

Type de dispositif de retenue	Poids de l'enfant	Utilisez toute méthode de fixation indiquée ci-dessous par un « X »				
		Système LATCH (points d'ancrage inférieurs et patte d'ancrage supérieure)	Système LATCH (points d'ancrage inférieurs seulement)	Ceinture de sécurité et ancrage de la sangle supérieure	Ceinture de sécurité et système LATCH (ancrages inférieurs et ancrage de la sangle supérieure)	Ceinture de sécurité seulement
Siège d'enfant orienté vers l'arrière	Jusqu'à 21 kg (48 lb)		X			X
Siège d'enfant orienté vers l'avant	Jusqu'à 21 kg (48 lb)	X		X	X	
Siège d'enfant orienté vers l'avant	Plus de 21 kg (48 lb)			X	X	

Sièges et systèmes de retenue



AVERTISSEMENT : Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. NE PLACEZ JAMAIS un siège pour bébé orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible. Dans la mesure du possible, tous les enfants de douze ans et moins doivent être assis sur un siège arrière et être correctement retenus. S'il n'est pas possible que tous les enfants soient assis sur un siège arrière et soient correctement retenus, l'enfant de plus grande taille et poids devra être assis sur le siège avant et être correctement retenu.



AVERTISSEMENT : Lisez toujours attentivement les directives et les avertissements du fabricant de tout dispositif de retenue pour enfants afin de déterminer s'il est correctement adapté à la taille, la grandeur, le poids et l'âge de l'enfant. Observez attentivement les directives et les avertissements du fabricant du dispositif de retenue de pair avec les directives et les avertissements du constructeur du véhicule. Un dispositif de retenue incorrectement installé ou utilisé, ou inapproprié à la taille, l'âge et le poids de l'enfant, peut accroître les risques de blessures graves ou mortelles à l'enfant.



AVERTISSEMENT : Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux pendant la conduite. Un passager ne peut pas protéger un enfant en cas de collision, ce qui peut provoquer des blessures graves ou mortelles à l'enfant.



AVERTISSEMENT : N'asseyez jamais l'enfant sur des coussins, des livres ou des serviettes. Ceux-ci peuvent glisser et accroître les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.



AVERTISSEMENT : Attachez toujours un siège d'enfant ou un rehausseur inoccupé. Ceux-ci peuvent se transformer en projectiles en cas d'accident ou d'arrêt brusque et ainsi augmenter les risques de blessures aux occupants.

Sièges et systèmes de retenue



AVERTISSEMENT : Le boudrier ne devrait jamais être acheminé sous le bras ou derrière le dos de l'enfant car cela réduit la protection au niveau du torse et accroît les risques de blessures graves, voire mortelles en cas de collision.



AVERTISSEMENT : Ne laissez pas d'enfant, d'adulte irresponsable ou d'animal sans surveillance dans votre véhicule.

Transport d'enfants

Assurez-vous toujours que l'enfant est correctement attaché dans un dispositif de retenue adapté à sa taille, son âge et son poids. Les enfants ne sont pas tous de la même taille et du même poids. Les limites de taille, d'âge et de poids de l'enfant sont des recommandations ou représentent les exigences minimales stipulées par la loi. La NHTSA (National Highway Traffic Safety Administration) offre des conseils et organise des démonstrations dans le but d'assurer que tous les enfants (jusqu'à 16 ans) soient correctement attachés dans des dispositifs de retenue adaptés, le cas échéant. Ford recommande de demander conseil à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants (CPST) de la NHTSA ainsi qu'à votre pédiatre, afin de vous assurer que votre siège d'enfant est bien adapté à l'enfant, qu'il est compatible avec votre véhicule, et qu'il est correctement installé. Pour localiser un centre d'essayage de sièges d'enfant et un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants, composez sans frais le numéro de la ligne directe de la NHTSA au 1-888-327-4236, ou visitez le site Web <http://www.nhtsa.dot.gov>. Au Canada, vérifiez auprès de votre bureau local d'Ambulance Saint-Jean pour une référence à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants (CPST) ou pour de plus amples renseignements, contactez votre ministère provincial des transports, votre bureau local d'Ambulance Saint-Jean à <http://www.sfa.ca>, ou Transports Canada au 1-800-333-0371 (<http://www.tc.gc.ca>).

Respectez toutes les mesures de sécurité importantes au sujet des dispositifs de retenue et des sacs gonflables qui s'appliquent aux adultes.

Sièges et systèmes de retenue

Si les limites de taille, d'âge et de poids de l'enfant (telles que spécifiées par le fabricant du siège d'enfant ou du rehausseur) sont respectées, que le dispositif de retenue est correctement fixé et adapté à l'enfant, installez l'enfant dans le siège d'enfant ou utilisez un rehausseur. Les sièges d'enfant et les rehausseurs varient et peuvent être spécifiquement conçus pour des enfants dont la taille, l'âge et le poids sont différents. Si l'enfant est trop grand pour un siège d'enfant ou un rehausseur (tel que spécifié par le fabricant du siège d'enfant ou du rehausseur), il doit toujours être correctement attaché avec l'une des ceintures de sécurité du véhicule.

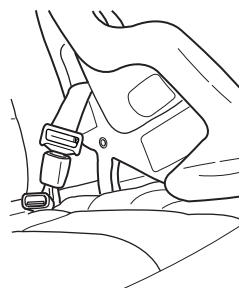
SIÈGES D'ENFANT

Porte-bébés et sièges transformables

Utilisez un siège d'enfant recommandé pour le poids et la taille de l'enfant.

Procédez comme suit pour installer un siège d'enfant :

- Lisez et respectez les directives énoncées dans la section *Système de retenue supplémentaire* du présent chapitre.
- Respectez soigneusement toutes les directives du fabricant du siège d'enfant que vous installez dans votre véhicule. Si le siège d'enfant n'est pas installé convenablement, l'enfant risque d'être blessé en cas d'arrêt brusque ou de collision.



Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. **NE PLACEZ JAMAIS** un siège pour bébé orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.

Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent être assis sur un siège arrière du véhicule et être correctement retenus. S'il n'est pas possible que tous les enfants soient assis sur un siège arrière et soient correctement retenus, l'enfant de plus grande taille et poids devra être assis sur le siège avant et être correctement retenu.

Sièges et systèmes de retenue

Pose d'un siège d'enfant au moyen de la ceinture trois points

Avant chaque utilisation, assurez-vous que le siège d'enfant est bien retenu en place. Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent être assis sur un siège arrière du véhicule et être correctement retenus. S'il n'est pas possible que tous les enfants soient assis sur un siège arrière et soient correctement retenus, l'enfant de plus grande taille et poids devra être assis sur le siège avant et être correctement retenu.

Installation d'un siège d'enfant au moyen de la ceinture trois points :

- Utilisez la boucle de ceinture qui convient à la position du siège dans le véhicule.
- Insérez la languette dans la boucle correspondante jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et assurez-vous que la ceinture est bien bouclée. Assurez-vous que la languette est bloquée dans la boucle.
- Tournez le bouton de déblocage de la boucle vers le haut et à l'opposé du siège d'enfant, avec la languette entre le siège d'enfant et le bouton, pour éviter que la ceinture ne se déboucle de façon accidentelle.
- Placez le dossier du siège en position verticale.
- Faites passer l'enrouleur en mode de blocage automatique. Référez-vous à l'étape 5 ci-après. Ce véhicule n'exige pas l'utilisation d'une agrafe verrouillable.



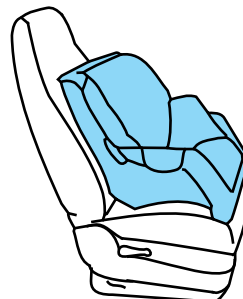
AVERTISSEMENT : Selon l'emplacement et la conception de la fixation du dispositif de retenue pour enfants, vous pouvez bloquer l'accès à certains ensembles de ceintures de sécurité et ou à certains ancrages inférieurs, en rendant leurs caractéristiques inutilisables. Pour éviter les risques de blessures, les occupants ne devraient utiliser que des positions dans lesquelles ils peuvent être retenus efficacement par les dispositifs.

Observez les étapes suivantes pour installer un siège d'enfant au moyen de la ceinture trois points :

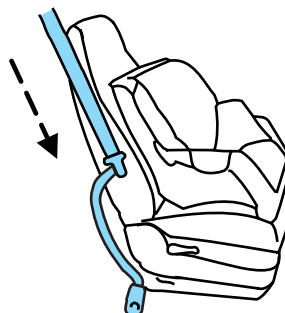
Nota : Bien que l'illustration montre un siège d'enfant orienté vers l'avant, les étapes décrites sont les mêmes que pour un siège d'enfant orienté vers l'arrière.

Sièges et systèmes de retenue

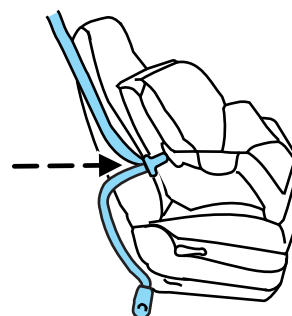
1. Placez le siège d'enfant sur un siège muni d'une ceinture trois points.



2. Tirez sur le baudrier et saisissez ensemble le baudrier et la ceinture sous-abdominale.

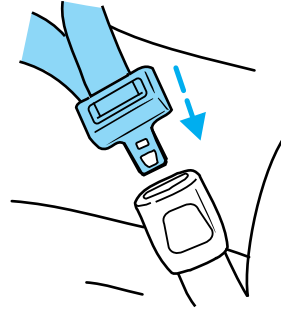


3. Tout en tenant le baudrier et la sangle sous-abdominale ensemble, faites passer la languette à travers le siège d'enfant en respectant les directives du fabricant du siège. Assurez-vous que la sangle n'est pas vrillée.

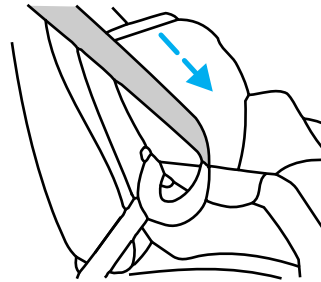


Sièges et systèmes de retenue

4. Insérez la languette de la ceinture dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où vient la languette), jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et que vous sentiez le dispositif s'enclencher. Tirez sur la languette pour vous assurer qu'elle est bien verrouillée.



5. Pour placer l'enrouleur en mode de blocage automatique, tirez sur le baudrier vers le bas jusqu'à ce que la sangle soit entièrement déroulée.

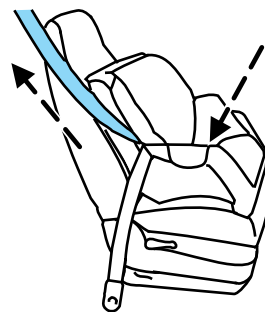


6. Laissez la ceinture de sécurité se rétracter légèrement pour qu'elle se tende. Un déclic se fait entendre pendant que la ceinture se rétracte et indique que l'enrouleur est passé en mode de blocage automatique.

7. Vérifiez à nouveau que l'enrouleur est bien en mode de blocage automatique en tirant sur la ceinture (la ceinture doit être bien bloquée). Si l'enrouleur ne se bloque pas, répétez les étapes 5 et 6.

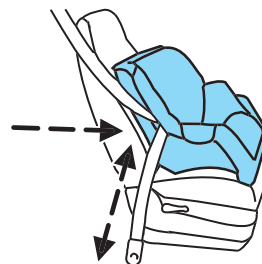
Sièges et systèmes de retenue

8. Éliminez le reste du jeu de la ceinture. Poussez sur le siège en y mettant du poids, par exemple en appuyant ou en posant le genou sur le dispositif de retenue pour enfants, tout en tirant sur le baudrier afin de bien tendre la ceinture. Ce resserrage de la ceinture permettra de combler le jeu créé par le poids de l'enfant qui viendra s'ajouter à celui du dispositif de retenue pour enfants. Il assure également une fixation plus ferme du siège d'enfant au véhicule. Une légère inclinaison du siège d'enfant en direction de la boucle peut également contribuer à un meilleur serrage de la ceinture.



9. Attachez la sangle de retenue du siège d'enfant, le cas échéant. Consultez la section *Ancrage des sièges d'enfant au moyen de sangles de retenue* plus loin dans ce chapitre.

10. Avant d'asseoir l'enfant, essayez de faire balancer le siège de l'avant vers l'arrière pour vous assurer qu'il est bien fixé. Empoignez le siège et la courroie et tentez de déplacer le siège latéralement, puis vers l'avant et vers l'arrière. Si l'installation est adéquate, le siège d'enfant ne doit pas se déplacer de plus de 2,5 cm (1 po).



Ford recommande de demander conseil à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants (CPST) de la NHTSA afin de vous assurer que votre siège d'enfant est correctement installé. Au Canada, vérifiez auprès de votre bureau local d'Ambulance Saint-Jean pour une référence à un technicien certifié en matière de sécurité.

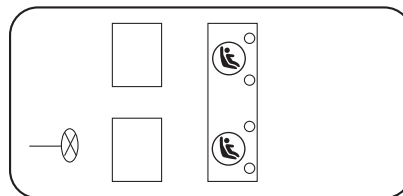
Fixation des sièges d'enfant aux points d'ancrage LATCH pour siège d'enfant

Le système LATCH comprend trois points d'ancrage sur le véhicule : deux ancrages inférieurs qui se trouvent à la jonction du dossier et du coussin d'un siège, et une patte d'ancrage de sangle supérieure située derrière ce même siège.

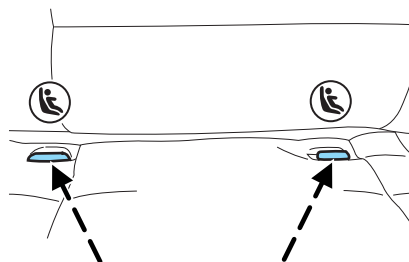
Sièges et systèmes de retenue

Certains sièges d'enfant comprennent deux fixations rigides ou montées sur sangle qui se raccordent à deux points d'ancrage inférieurs LATCH situés à certaines places de votre véhicule. Ce type de siège d'enfant se fixe sans qu'il soit nécessaire d'utiliser les ceintures de sécurité du véhicule, bien qu'il soit toujours possible de recourir aux ceintures pour fixer le siège d'enfant. Pour les sièges d'enfant orientés vers l'avant, la sangle de retenue supérieure doit également être fixée à la patte d'ancrage de la sangle supérieure, si votre dispositif de retenue pour enfants est équipé d'une telle sangle. Ford recommande d'utiliser un siège d'enfant muni d'une sangle de retenue fixée à la partie supérieure du siège. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez les sections *Ancrage des sièges d'enfant au moyen de sangles de retenue* et *Recommandations concernant la fixation des dispositifs de retenue pour enfants* du présent chapitre.

Votre véhicule est équipé de points d'ancrage inférieurs LATCH pour siège d'enfant aux places assises identifiées par le symbole de siège d'enfant.



Les points d'ancrage LATCH sont situés dans la partie postérieure du siège arrière, entre le coussin et le dossier de siège, sous les pictogrammes situés sur le dossier de siège. Veuillez suivre les directives du fabricant du siège d'enfant pour installer correctement le siège d'enfant muni de fixations LATCH.



Observez les directives sur la fixation des sièges d'enfant au moyen de sangles de retenue. Consultez la section *Ancrage des sièges d'enfant au moyen de sangles de retenue* plus loin dans ce chapitre.

N'installez les fixations inférieures du siège d'enfant qu'aux points d'ancrage illustrés.

Sièges et systèmes de retenue



AVERTISSEMENT : Ne fixez jamais deux sièges d'enfant au même point d'ancrage. En cas d'accident, un seul point d'ancrage peut ne pas être assez solide pour retenir deux sièges d'enfant et pourrait se casser, provoquant ainsi des blessures graves ou la mort.



AVERTISSEMENT : Selon l'emplacement et la conception de la fixation du dispositif de retenue pour enfants, vous pouvez bloquer l'accès à certains ensembles de ceintures de sécurité et ou à certains ancrages inférieurs, en rendant leurs caractéristiques inutilisables. Pour éviter les risques de blessures, les occupants ne devraient utiliser que des positions dans lesquelles ils peuvent être retenus efficacement par les dispositifs.

Utilisation des ancrages inférieurs côté intérieur des places latérales (pour la place centrale seulement)

L'espacement des ancrages inférieurs à la place centrale du siège arrière de deuxième rangée est de 460 mm (18 po). L'espacement centre à centre normalisé des ancrages inférieurs LATCH est de 280 mm (11 po). Il n'est pas possible d'installer un siège d'enfant muni de fixations rigides à cette place centrale. Les sièges d'enfant compatibles LATCH et munis de fixations sur les sangles de ceinture peuvent être installés à cette place seulement si les instructions du siège d'enfant indiquent qu'il peut être fixé à des ancrages ainsi espacés. Ne fixez jamais un siège d'enfant à un point d'ancrage inférieur si un autre siège d'enfant y est déjà arrimé.



AVERTISSEMENT : L'espacement centre à centre normalisé des ancrages inférieurs LATCH est de 280 mm (11 po). N'utilisez pas les ancrages inférieurs LATCH de la place centrale sauf si les instructions du fabricant du siège d'enfant indiquent que celui-ci peut être fixé à des ancrages aussi largement espacés que ceux de ce véhicule.

Chaque fois que vous utilisez le siège d'enfant, assurez-vous qu'il est correctement fixé aux points d'ancrage inférieurs et à la patte d'ancrage, le cas échéant. Poussez sur le siège d'enfant d'un côté à l'autre et d'avant en arrière alors qu'il est fixé au véhicule. Un siège d'enfant correctement fixé ne doit pas bouger de plus de 2,5 cm (1 po).

Si le siège d'enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court des risques de blessures nettement plus grands en cas d'accident.

196

Sièges et systèmes de retenue

Fixation d'un siège d'enfant au moyen de la ceinture de sécurité et des ancrages inférieurs LATCH

Si vous souhaitez utiliser la ceinture de sécurité en plus des ancrages inférieurs LATCH, vous pouvez attacher l'un ou l'autre de ces systèmes en premier, pourvu que l'installation soit effectuée correctement. Fixez ensuite la sangle de retenue, si elle est comprise avec le siège d'enfant. Consultez la section *Recommandations concernant la fixation des dispositifs de retenue pour enfants* dans ce chapitre.

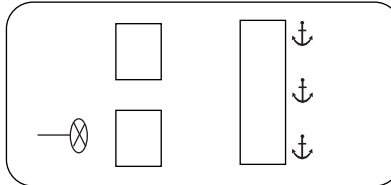
Ancrage des sièges d'enfant au moyen de sangles de retenue

Plusieurs modèles de sièges d'enfant orientés vers l'avant comportent une sangle de retenue qui émerge du dossier du siège d'enfant et qui se fixe à la patte d'ancrage supérieure du véhicule. Certains fabricants de sièges d'enfant offrent des sangles comme accessoires pour les anciens modèles. Adressez-vous au fabricant du siège d'enfant si vous souhaitez commander une sangle de retenue, ou si vous désirez vous procurer une sangle de retenue plus longue, si celle dont vous disposez n'atteint pas la patte d'ancrage supérieure prévue du véhicule.

La banquette arrière de votre véhicule est dotée de points d'ancrage pour sangle de retenue qui se trouvent derrière la banquette, aux emplacements indiqués dans l'illustration ci-après.

Les points d'ancrage de votre véhicule sont situés sous les caches marqués du pictogramme des points d'ancrage des sièges de deuxième rangée (ce pictogramme figure dans le titre ci-dessus).

Les points d'ancrage pour sangle de retenue de votre véhicule se trouvent aux emplacements suivants (vus du haut) :



AVERTISSEMENT : Fixez la sangle de retenue uniquement au point d'ancrage approprié, tel qu'indiqué sur l'illustration. La sangle de retenue peut perdre de son efficacité si elle est fixée à un endroit autre que le point d'ancrage prévu.



AVERTISSEMENT : N'utilisez pas les ancrages de siège pour arrimer le chargement.

Sièges et systèmes de retenue

Une fois le siège d'enfant fixé au véhicule au moyen de la ceinture de sécurité ou des ancrages inférieurs LATCH (ou au moyen de ces deux systèmes), vous pouvez attacher la sangle de retenue supérieure.

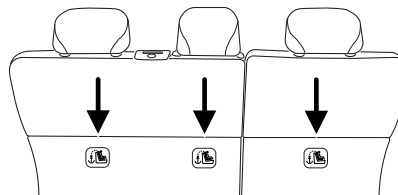
Si vous installez un siège d'enfant muni de fixations rigides LATCH, et que vous avez attaché la sangle de retenue supérieure à la patte d'ancrage de la sangle supérieure, ne tendez pas la sangle au point de soulever le siège lorsque l'enfant y est assis. Serrez la sangle de retenue juste assez pour que l'avant du siège d'enfant ne soit pas soulevé. La meilleure protection en cas d'accident grave est assurée lorsque le siège d'enfant entre à peine en contact avec l'avant du siège.

Observez les étapes suivantes pour attacher le siège d'enfant à la patte d'ancrage du véhicule :

1. Faites passer la sangle de retenue du siège d'enfant par-dessus le dossier du siège.

Si votre véhicule est équipé d'appuie-têtes réglables, faites passer la sangle de retenue sous l'appuie-tête, entre les deux tiges. Autrement, faites passer la sangle de retenue par-dessus le dossier du siège. Si le haut du siège d'enfant touche à l'appui-tête réglable, relevez ce dernier pour que le siège d'enfant puisse aller vers l'arrière au maximum.

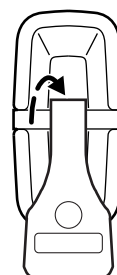
2. Repérez le point d'ancrage derrière le cache de la place assise choisie.



3. Fixez la sangle de retenue au point d'ancrage, comme illustré.



AVERTISSEMENT : Si la sangle de retenue n'est pas fixée correctement, le siège d'enfant risque de se détacher en cas d'accident.



4. Serrez la sangle de retenue du siège d'enfant selon les directives du fabricant.

198

Sièges et systèmes de retenue



AVERTISSEMENT : Si le siège d'enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court des risques beaucoup plus grands d'être blessé en cas d'accident.

Si votre siège d'enfant est muni d'une sangle de retenue, et que le fabricant du siège d'enfant en recommande l'usage, alors Ford le recommande également.

Rehausseur pour enfant

Le rehausseur est conçu pour obtenir un meilleur ajustement de la ceinture de sécurité du véhicule. Les enfants sont trop grands pour les sièges d'enfant conventionnels (les sièges transformables ou les sièges pour tout-petits par exemple), lorsqu'ils pèsent environ 18 kg (40 lb) et qu'ils sont âgés d'environ quatre ans. Consultez le manuel de votre siège d'enfant pour connaître les limites de poids, de taille et d'âge relatives à votre siège d'enfant. Asseyez votre enfant dans le siège d'enfant s'il est adapté au corps de l'enfant, à son poids, sa grandeur et son âge, ET s'il est solidement fixé dans le véhicule.

Bien que la ceinture trois points fournisse une certaine protection, les enfants qui sont trop grands pour les sièges d'enfant ou encore trop petits pour que la ceinture trois points s'ajuste correctement, et qui portent une ceinture de sécurité mal ajustée, risquent davantage de subir des blessures graves en cas de collision. Afin d'améliorer l'ajustement de la ceinture sous-abdominale et du boudoir pour les enfants trop grands pour utiliser un siège d'enfant, Ford recommande l'utilisation d'un rehausseur.

Le rehausseur positionne l'enfant de manière à obtenir un meilleur ajustement de la ceinture trois points sur l'enfant. L'enfant est assis plus haut, de sorte que la ceinture sous-abdominale passe bas sur ses hanches et qu'il garde ses genoux confortablement pliés sur le bord du coussin de siège, sans être affaissé. Le rehausseur améliore aussi la position du boudoir et le confort. Essayez de garder la ceinture près du centre de l'épaule et de la poitrine. Le fait de déplacer l'enfant de quelques centimètres vers le centre du véhicule, tout en demeurant à la même place, peut aider à mieux ajuster le boudoir.

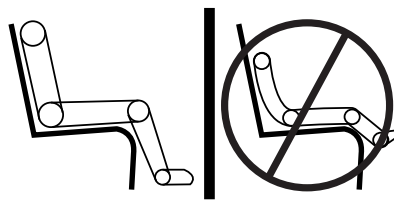
Sièges et systèmes de retenue

Recommandations d'utilisation du rehausseur par les enfants

Les enfants doivent utiliser un rehausseur dès qu'ils sont trop grands pour un siège d'enfant et jusqu'à ce qu'ils soient assez grands pour que la ceinture trois points se règle correctement. C'est généralement le cas lorsqu'ils mesurent 1,45 m (4 pi 9 po), qu'ils sont âgés de huit à douze ans et qu'ils pèsent entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), ou jusqu'à 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande. Les lois de plusieurs États et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les enfants de moins de huit ans, mesurant moins de 1,45 m (4 pi 9 po) et pesant moins de 36 kg (80 lb).

Le rehausseur doit être utilisé jusqu'à ce que vous puissiez répondre « OUI » à TOUTES les questions suivantes lorsque l'enfant est assis sans l'aide d'un rehausseur :

- L'enfant peut-il s'asseoir le dos contre le dossier du siège tout en gardant les genoux confortablement pliés sur le bord du coussin de siège?
- L'enfant peut-il s'asseoir sans être affaissé?
- La ceinture sous-abdominale passe-t-elle bas sur ses hanches?
- Le boudrier passe-t-il au centre de son épaule et de sa poitrine?
- L'enfant peut-il rester assis ainsi pour toute la durée du trajet?



Sièges et systèmes de retenue

Types de rehausseur

Il existe généralement deux types de rehausseur : sans dossier, et à dossier haut. Les rehausseurs doivent toujours être utilisés avec une ceinture trois points.

- Rehausseur sans dossier

Si votre rehausseur sans dossier possède un bouclier amovible, retirez-le. Si le dossier du siège du véhicule est bas et sans appui-tête, un rehausseur sans dossier peut élever la tête (au-dessus du niveau des oreilles) de l'enfant au-dessus du siège.

Dans un tel cas, installez le rehausseur sans dossier à une autre place où le dossier ou l'appuie-tête est plus élevé et équipé d'une ceinture trois points, ou sinon utilisez un rehausseur à dossier haut.



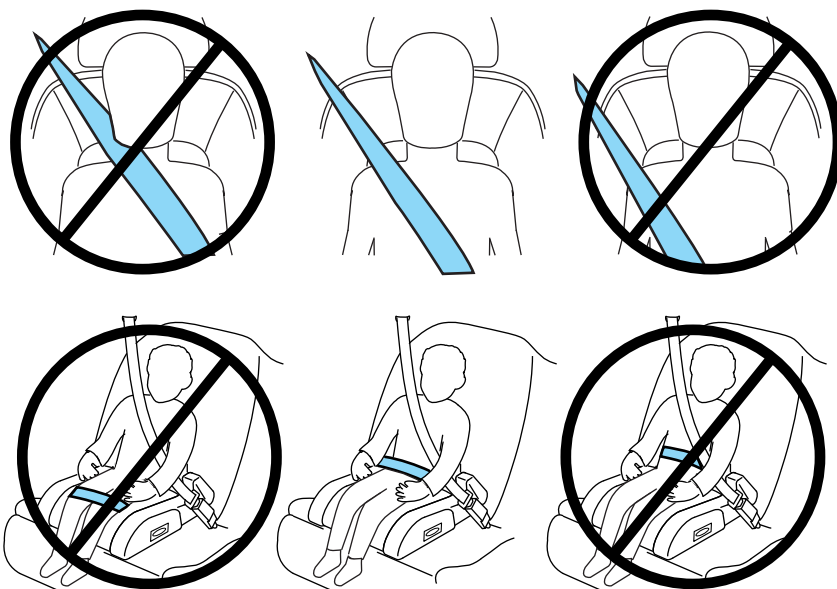
- Rehausseur à dossier haut

Si, lors de l'utilisation d'un rehausseur sans dossier, vous ne pouvez trouver de siège qui supporte adéquatement la tête de l'enfant, un rehausseur à dossier haut doit alors être utilisé.



Sièges et systèmes de retenue

La taille et la forme des rehausseurs et des enfants varient grandement. Choisissez un rehausseur qui maintient la ceinture sous-abdominale basse et fermement contre les hanches, jamais sur l'estomac, et qui vous permet d'ajuster le boudrier pour qu'il croise la poitrine et repose fermement au centre de l'épaule. Les illustrations ci-dessous comparent la position idéale (centrale) à un boudrier peu confortable près du cou et à un boudrier qui pourrait glisser hors de l'épaule. Les illustrations ci-dessous montrent également comment la ceinture sous-abdominale doit passer et reposer fermement sur les hanches de l'enfant.



Si le rehausseur glisse sur le siège du véhicule, il peut être maintenu en place en installant un filet caoutchouté vendu comme doublure d'étagère ou sous-tapis. Ne placez aucun objet sous le rehausseur dont l'épaisseur serait supérieure à celle des objets préalablement décrits. Suivez les directives du fabricant du rehausseur.

Sièges et systèmes de retenue

L'importance du boudrier

La tête de l'enfant peut heurter une surface dure lors d'une collision si un rehausseur est utilisé sans boudrier. De ce fait, n'utilisez jamais de rehausseur avec une ceinture sous-abdominale uniquement. Il est généralement recommandé d'utiliser un rehausseur en combinaison avec une ceinture trois points sur un siège arrière.

Déplacez l'enfant à une autre place assise si le boudrier ne demeure pas en place sur l'épaule.

Respectez toutes les directives fournies par le fabricant du rehausseur.



AVERTISSEMENT : Le boudrier ne devrait jamais être acheminé sous le bras ou derrière le dos de l'enfant car cela réduit la protection au niveau du torse et accroît les risques de blessures graves, voire mortelles en cas de collision.

Entretien des ceintures de sécurité et des dispositifs de retenue pour enfants

Vérifiez régulièrement les ceintures de sécurité et les dispositifs de retenue pour enfants pour vous assurer qu'ils fonctionnent correctement et qu'ils ne sont pas endommagés. Assurez-vous que les ceintures de sécurité du véhicule et des dispositifs de retenue pour enfants ne sont pas coupées, entaillées ou usées. Remplacez-les au besoin. Tous les ensembles de ceintures de sécurité du véhicule, y compris les enrouleurs, les boucles, les ensembles de boucles et languettes des sièges avant, les supports de boucle (régleurs coulissants, selon l'équipement), les régleurs de hauteur des boudriers (selon l'équipement), les guides de boudrier sur les dossiers de siège (selon l'équipement), les points d'ancrage inférieurs LATCH et les pattes d'ancrage pour siège d'enfant, ainsi que la boulonnerie de fixation, doivent être vérifiés après une collision. Adressez-vous au fabricant du dispositif de retenue pour enfants pour obtenir des directives supplémentaires relatives à l'inspection et à l'entretien de votre dispositif de retenue pour enfants. Ford recommande de remplacer toutes les ceintures de sécurité qui étaient utilisées au moment de la collision. Cependant, si la collision était mineure et qu'un concessionnaire autorisé détermine que les ceintures sont en bon état et fonctionnent correctement, leur remplacement n'est pas nécessaire. Les ceintures qui n'étaient pas utilisées au moment de la collision doivent quand même être vérifiées et remplacées si elles sont endommagées ou ne fonctionnent pas correctement.

Sièges et systèmes de retenue

Consultez la section *Habitacle* du chapitre *Nettoyage* pour obtenir de plus amples détails au sujet de l'entretien des ceintures de sécurité souillées.

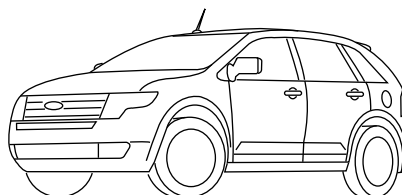


AVERTISSEMENT : Si vous négligez d'inspecter et de remplacer, au besoin, les ceintures de sécurité ou les dispositifs de retenue pour enfants dans les cas mentionnés ci-dessus, des risques de blessures graves pourraient s'ensuivre en cas de collision.

Pneus, jantes et chargement

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE VÉHICULES UTILITAIRES SPORT

La conduite d'un véhicule utilitaire sport diffère de celle d'une voiture de tourisme dans des conditions de conduite sur route, sur autoroute et hors route. Les véhicules utilitaires sport ne sont pas conçus pour prendre des virages à haute vitesse comme peuvent le faire les voitures de tourisme, au même titre que les voitures de sport surbaissées ne sont pas conçues pour la conduite hors route.



AVERTISSEMENT : Les véhicules utilitaires sport ont un taux de capotage significativement plus élevé que pour les autres types de véhicules. Afin de réduire les risques de blessures graves ou de mort en cas de capotage ou autre accident vous devez :

- éviter les virages serrés et les manœuvres brusques;
- conduire à une vitesse sécuritaire appropriée aux conditions de la route;
- gonfler les pneus adéquatement;
- ne jamais surcharger ou charger incorrectement votre véhicule;
- vous assurer que tous les passagers sont correctement retenus.



AVERTISSEMENT : En cas de capotage du véhicule, les risques de blessures mortelles sont nettement plus grands pour une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité que pour une personne qui la porte. Tous les occupants doivent boucler leur ceinture de sécurité et les enfants ou bébés doivent être assis et attachés correctement dans un dispositif conçu à leur intention pour réduire les risques de blessures ou d'éjection.

Consultez votre Guide du propriétaire pour obtenir des renseignements pertinents sur les caractéristiques de l'équipement, des directives pour la conduite sécuritaire et des précautions supplémentaires permettant de réduire les risques d'accident ou de blessures graves.

Pneus, jantes et chargement

CARACTÉRISTIQUES DU VÉHICULE

Transmission intégrale (AWD) (selon l'équipement)

Votre véhicule peut être équipé d'un système à transmission intégrale (AWD) permanente. Avec l'option de transmission intégrale, la puissance est fournie aux roues avant et distribuée aux roues arrière selon les besoins. L'adhérence est ainsi accrue, ce qui peut vous permettre de conduire sur des terrains ou dans des conditions routières que les véhicules à deux roues motrices doivent généralement éviter. Le système à transmission intégrale est activé en tout temps et ne nécessite aucune action du conducteur.

Nota : Votre véhicule à transmission intégrale n'est pas conçu pour une utilisation hors route. La transmission intégrale donne à votre véhicule certaines possibilités limitées pour la conduite hors route, à condition que la surface soit plane, exempte d'obstacles et qu'elle présente des conditions de conduite semblables à celles que l'on trouve sur route. La conduite de votre véhicule dans des conditions différentes pourrait imposer un stress excessif au véhicule qui risquerait de causer des dommages non couverts par votre garantie.

Si votre véhicule est muni d'une transmission intégrale, ne montez jamais une roue de secours d'une taille différente de celle des pneus qui équipent votre véhicule. Une roue de secours de taille différente (autre que la roue de secours fournie) ou une différence importante entre les roues avant et les roues arrière pourrait entraîner la désactivation de la transmission intégrale et le retour au mode de traction avant par défaut.



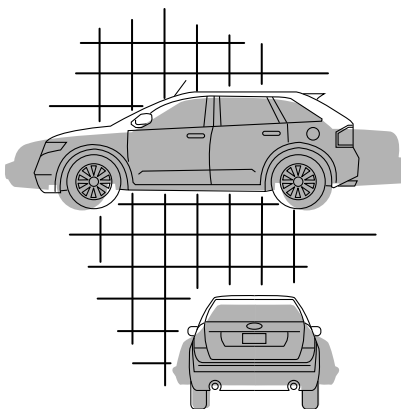
AVERTISSEMENT : Ne vous montrez jamais trop confiant par rapport aux capacités des véhicules à transmission intégrale. Bien que dans des situations de faible adhérence, un véhicule à transmission intégrale ait une meilleure accélération qu'un véhicule à deux roues motrices, il ne s'arrêtera pas plus rapidement qu'un véhicule à deux roues motrices. Conduisez toujours à une vitesse sécuritaire.

Pneus, jantes et chargement

Ce en quoi votre véhicule diffère des autres véhicules

Les véhicules utilitaires sport peuvent présenter des différences majeures par rapport aux autres types de véhicules. Votre véhicule peut être :

- plus haut – pour permettre une plus grande capacité de charge;
- plus court – pour pouvoir aborder des pentes raides. Si toutes les conditions sont identiques, un véhicule avec un empattement court peut réagir plus rapidement aux manœuvres du volant.
- plus étroit – pour améliorer la maniabilité dans les passages étroits.



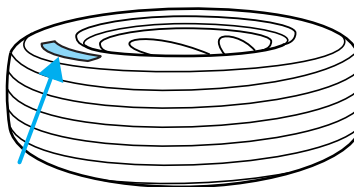
En raison des différences dimensionnelles indiquées ci-dessus, les véhicules utilitaires sport ont souvent un centre de gravité plus élevé et une différence de centre de gravité plus grande entre l'état chargé et l'état déchargé.

Ces caractéristiques, qui rendent votre véhicule plus polyvalent qu'un véhicule classique, peuvent aussi rendre sa maniabilité très différente de celle d'une voiture conventionnelle.

INFORMATION SUR L'INDICE DE QUALITÉ UNIFORME DES PNEUS

Les indices de qualité des pneus concernent les pneus neufs dédiés aux voitures de tourisme. L'indice de qualité se trouve, le cas échéant, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur de section maximale.

Par exemple :



• Indicateur d'usure 200 Adhérence AA Température A

Ces indices de qualité sont conformes à des normes établies par le United States Department of Transportation.

Les indices de qualité des pneus concernent les pneus neufs dédiés aux voitures de tourisme. Ces indices ne concernent pas les pneus à sculptures profondes, les pneus d'hiver, les pneus de secours à

Pneus, jantes et chargement

encombrement réduit ou temporaires, les pneus de camionnettes ou de type « LT », les pneus avec un diamètre nominal de jante de 25 à 30 centimètres (10 à 12 pouces), ou les pneus de production limitée, définis selon la réglementation américaine pertinente.

U.S. Department of Transportation – Indices de qualité des pneus : Le U.S. Department of Transportation exige de Ford qu'il fournisse aux acheteurs les données suivantes au sujet des indices des pneus.

Usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est une cote comparative qui indique le taux d'usure d'un pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 doit s'user une fois et demie moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur ce circuit. Le rendement relatif d'un pneu dépend des conditions réelles d'utilisation, qui peuvent différer des conditions fixées par la norme en raison des habitudes de conduite, de l'entretien, de l'état des routes et du climat.

Adhérence AA A B C

Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, évaluée en conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte ou de béton précisées par le gouvernement. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.



AVERTISSEMENT : L'indice d'adhérence d'un pneu est basé sur des essais de freinage effectués en ligne droite et ne se rapporte aucunement à l'adhérence en accélération, en virage, en cas d'aquaplanage ou lors de conditions d'adhérence exceptionnelles.

Température A B C

Les indices de température sont A (le meilleur), B et C, et représentent l'aptitude d'un pneu à résister à l'échauffement et à dissiper la chaleur lors d'essais effectués sous diverses conditions en laboratoire. Une utilisation continue à haute température peut entraîner la détérioration du pneu et en réduire la durée, tandis qu'une température excessive peut entraîner une défaillance soudaine du pneu. L'indice C correspond au niveau de rendement minimal de tous les pneus de véhicules de tourisme en vertu de la norme no 139 de la Federal Motor Vehicle Safety Standard (FMVSS). Les indices B et A indiquent que le pneu a démontré en laboratoire un rendement supérieur au minimum exigé par la loi.

208

Pneus, jantes et chargement



AVERTISSEMENT : L'indice de température pour ce pneu est établi pour un pneu correctement gonflé et qui n'est pas surchargé. Une vitesse excessive, un sous-gonflage ou une surcharge du pneu, séparément ou ensemble, peuvent causer une surchauffe et la détérioration du pneu.

PNEUS

Les pneus de votre véhicule sont conçus pour vous offrir plusieurs années de service pourvu qu'ils reçoivent l'attention nécessaire.

Terminologie du pneu

- **Étiquette de pneu :** Étiquette qui renseigne sur la taille des pneus de première monte, la pression de gonflage préconisée et la charge maximale que le véhicule peut transporter.
- **Numéro d'identification de pneu :** Numéro apparaissant sur le flanc du pneu qui renseigne sur la marque, l'usine de fabrication, les dimensions et la date de fabrication du pneu. Ce numéro d'identification s'appelle également code DOT.
- **Pression de gonflage :** Mesure de la quantité d'air dans un pneu.
- **Charge standard :** Pneu de classe P-métrique ou pneu métrique conçu pour transporter une charge maximale lorsque gonflé à 35 lb/po² (37 lb/po² [2,5 bar] pour les pneus métriques). Toute autre augmentation de la pression de gonflage n'augmente pas la capacité de charge du pneu.
- **Charge additionnelle :** Pneu de classe P-métrique ou pneu métrique conçu pour transporter une charge maximale lorsque gonflé à 41 lb/po² (43 lb/po² [2,9 bar] pour les pneus métriques). Toute autre augmentation de la pression de gonflage n'augmente pas la capacité de charge du pneu.
- **KPa :** Kilopascal, unité métrique de pression d'air.
- **Lb/po² :** Livre par pouce carré, unité de mesure de pression d'air anglo-saxonne.
- **Pression de gonflage à froid :** La pression du pneu quand le véhicule a été stationnaire et à l'abri des rayons du soleil pendant une heure ou plus et avant que le véhicule n'ait roulé 1,6 km (1 mi).
- **Pression de gonflage recommandée :** La pression de gonflage à froid est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou le rebord de la porte du conducteur.

Pneus, jantes et chargement

- **Pied milieu** : Élément structurel latéral du véhicule situé derrière la porte avant.
- **Talon** : Partie du pneu se trouvant à côté de la jante.
- **Flanc** : Partie du pneu se trouvant entre le talon et la bande de roulement.
- **Bande de roulement** : Partie se trouvant sur le périmètre du pneu qui entre en contact avec la chaussée une fois le pneu monté sur le véhicule.
- **Jante** : Support métallique (roue) du pneu ou de l'ensemble pneu-chambre à air sur lequel prend place le talon.

GONFLAGE DES PNEUS

Une pression de gonflage des pneus adéquate est essentielle à une conduite sécuritaire. N'oubliez pas que la pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il ne paraisse à plat.

Avant de prendre la route, vérifiez tous les pneus. Si l'un d'eux paraît moins gonflé que les autres, vérifiez la pression de tous les pneus à l'aide d'un manomètre pour pneus et gonflez-les au besoin.

Au moins une fois par mois et avant de longs trajets, vérifiez la pression de gonflage des pneus avec un manomètre (y compris la pression de la roue de secours, selon l'équipement). Gonflez tous les pneus selon la pression recommandée par Ford.

Il est fortement conseillé de vous procurer un manomètre pour pneus précis, car les manomètres utilisés dans une station-service sont souvent imprécis. Ford recommande d'utiliser un manomètre pour pneus numérique ou à cadran plutôt qu'un manomètre à tirette.

Observez la pression de gonflage à froid préconisée afin d'assurer le rendement et la longévité que vous attendez de vos pneus. Un gonflage insuffisant ou excessif peut causer une usure inégale de la bande de roulement.



AVERTISSEMENT : Un gonflage insuffisant apparaît comme la cause la plus fréquente de défaillance d'un pneu. En effet, cet état peut provoquer de graves fissures, une séparation de la semelle ou l'éclatement du pneu, ce qui risque d'entraîner une perte de maîtrise du véhicule et de causer de graves blessures. Le sous-gonflage augmente le fléchissement des flancs et la résistance de roulement. Ces facteurs élèvent la température du pneu et causent des dommages internes. Le sous-gonflage fatigue inutilement le pneu et engendre une usure irrégulière. Il risque d'entraîner une perte de maîtrise du véhicule et de causer un accident. La pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il ne paraisse à plat!

Pneus, jantes et chargement

Gonflez toujours vos pneus à la pression de gonflage recommandée par Ford même si elle est inférieure à la pression de gonflage maximale indiquée sur le pneu. La pression de gonflage recommandée par Ford est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. Le non-respect de la pression de gonflage recommandée peut causer une usure inégale de la bande de roulement et ainsi altérer la conduite de votre véhicule.

La pression de gonflage maximale autorisée est la pression maximale précisée par le fabricant ou la pression correspondant à la charge maximale du pneu. Cette pression est habituellement plus élevée que la pression de gonflage à froid recommandée par le fabricant et qui est indiquée sur l'étiquette d'homologation ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression recommandée sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus.

La pression des pneus varie également selon la température ambiante. Une chute de température de 6 °C (10 °F) peut faire baisser la pression de 7 kPa (1 lb/po²). Vérifiez fréquemment la pression des pneus et réglez-la en fonction de la valeur précisée sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus.

Pour contrôler la pression de vos pneus :

1. Assurez-vous que les pneus sont froids, c'est-à-dire qu'ils n'ont même pas roulé sur 1,6 km (1 mi).

Si vous contrôlez la pression de vos pneus lorsqu'ils sont chauds (par exemple, après avoir roulé sur plus de 1,6 km [1 mi]), ne réduisez jamais la pression d'air. Après avoir roulé, les pneus se sont échauffés et il est normal que la pression augmente au-delà des pressions de gonflage préconisées. Un pneu chaud qui affiche une pression de gonflage normale ou sous la normale risque d'être considérablement sous-gonflé.

Nota : Si vous devez rouler une certaine distance pour atteindre une station-service, notez la pression de vos pneus avant de partir, et n'ajoutez que le volume d'air nécessaire à la pompe. Il est normal que les pneus s'échauffent et que la pression augmente lorsque vous roulez.

2. Retirez le bouchon de valve de l'un des pneus, appliquez fermement le manomètre sur la valve et mesurez la pression.

3. Ajoutez suffisamment d'air pour atteindre la pression de gonflage recommandée.

Nota : Si vous ajoutez trop d'air, libérez la surpression en enfonçant la petite tige métallique au centre de la valve. Vérifiez de nouveau la pression de vos pneus à l'aide de votre manomètre.

Pneus, jantes et chargement

4. Remettez le bouchon de valve en place.
5. Recommencez ces opérations pour chaque pneu, sans oublier la roue de secours.

Nota : La pression de gonflage de certains pneus de secours est plus élevée que celle des autres pneus. Dans le cas de mini-roues de secours de type T (consultez la section *Renseignements concernant les roues de secours de taille différente*) : rangez la roue et maintenez la pression de gonflage à 4,15 bar (60 lb/po²). Dans le cas de roues de secours conventionnelles et de taille différente (consultez la section *Renseignements concernant les roues de secours de taille différente*) : rangez la roue et maintenez-la à la pression de gonflage avant ou arrière (la plus élevée des deux) précisée sur l'étiquette des pneus.

6. Assurez-vous visuellement de l'absence de clous ou d'autres objets logés dans le pneu qui pourraient percer le pneu et causer une fuite d'air.
7. Vérifiez aussi la présence d'entailles, de coupures, de gonflements ou de tout autre défaut sur les flancs.

ENTRETIEN DES PNEUS

Vérifier vos pneus et vos tiges de soupape

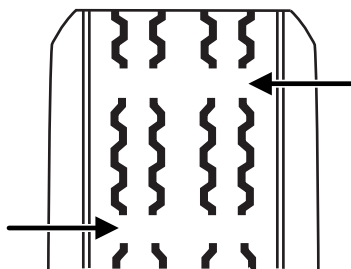
Vérifiez périodiquement les sculptures des pneus à la recherche d'usure inégale ou excessive et retirez-en les objets tels que des cailloux, des clous ou des morceaux de verre qui auraient pu s'y loger. Vérifiez les pneus et les tiges de soupape pour les trous, les fissures ou les entailles, car cela peut permettre les fuites d'air. Donc, il faut réparer ou remplacer les pneus et les tiges de soupape, au besoin. Vérifiez également que les flancs des pneus ne comportent aucune déchirure, coupure, boursoufflement ou autre manifestation de détérioration ou d'usure excessive. Si vous soupçonnez des dommages internes, faites démonter et vérifier les pneus pour déterminer si une intervention ou le remplacement est nécessaire. Pour votre sécurité, ne conduisez pas votre véhicule si les pneus sont endommagés ou montrent des signes d'usure excessive, en raison du risque accru de crevaison ou d'éclatement pouvant en résulter.

Pneus, jantes et chargement

Un entretien mal effectué ou inadéquat peut également causer une usure inégale des pneus. Contrôlez régulièrement l'état de tous vos pneus et remplacez-les si vous constatez l'une des situations suivantes :

Usure des pneus

Lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 2 mm (1/16 po), les pneus doivent être remplacés pour réduire les risques de dérapage ou d'aquaplanage. Des indicateurs d'usure de la bande de roulement, ou bandes d'usure, qui ressemblent à de minces bandes de caoutchouc souple intégrées à la bande de roulement, apparaissent lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 2 mm (1/16 po). Quand les sculptures du pneu sont usées à tel point que ces bandes d'usure affleurent, le pneu est usé et doit être remplacé.



Domages

Contrôlez régulièrement sur la bande de roulement et les flancs des pneus l'absence de dommages tels que des gonflements de la bande de roulement ou des flancs, des fissures sur la sculpture ou une déchirure de la bande de roulement ou des flancs. Si vous repérez ou suspectez une détérioration, faites contrôler le pneu par un professionnel. Les pneus risquent plus d'être endommagés en conduite hors route. Il est donc recommandé de les inspecter après ce genre d'utilisation.



AVERTISSEMENT : Âge

Les pneus se détériorent au fil du temps à cause de nombreux facteurs comme les conditions climatiques, les conditions d'entreposage et les conditions d'utilisation (charge, vitesse, pression de gonflage, etc.).

En général, les pneus doivent être remplacés aux six ans peu importe l'usure de la bande de roulement. Toutefois, la chaleur due à des climats chauds ou les chargements lourds et fréquents peuvent accélérer la détérioration et provoquer le remplacement plus fréquent des pneus.

Vous devez remplacer votre pneu de secours lorsque vous remplacez les pneus normaux ou après six ans en raison de l'âge du pneu même s'il n'a pas été utilisé.

Pneus, jantes et chargement

Inscription DOT (U.S. DOT Tire Identification Number)

La réglementation fédérale du Canada et des États-Unis exige que le fabricant de pneus inscrive des renseignements normalisés sur le flanc du pneu. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques du pneu en plus de fournir un numéro d'identification du département des Transports des États-Unis relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel du pneu.

Cette inscription débute par les lettres « DOT » et indique que le pneu est conforme aux normes fédérales. Les deux caractères suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication. Par exemple, 317 signifie la 31^e semaine de 1997. Après 2000, les nombres comptent quatre chiffres. Par exemple, 2501 signifie la 25^e semaine de 2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour contacter un client en cas de rappel du pneu.

Remplacement des pneus

Votre véhicule est muni de pneus destinés à assurer la sécurité et la tenue de route.



AVERTISSEMENT : N'utilisez que des pneus et des jantes de remplacement de mêmes taille, capacité de charge, indice de vitesse et type (tels que des pneus P-métriques par rapport aux pneus LT-métriques ou des pneus quatre saisons par rapport aux pneus tout-terrain) que ceux montés à l'origine par Ford. La taille des pneus et des roues recommandée par Ford est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. Consultez votre concessionnaire autorisé dès que possible si les renseignements ne figurent pas sur ces étiquettes. L'utilisation de tout modèle de pneu ou de jante non préconisé par Ford peut compromettre la sécurité et le rendement de votre véhicule, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un renversement du véhicule, de même que des blessures graves ou la mort. De plus, l'utilisation de pneus et de jantes non recommandés peut endommager les éléments de la direction, de la suspension, des ponts ou de la boîte de transfert ou du groupe de transfert. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le remplacement des pneus, consultez un concessionnaire autorisé dès que possible.

Pneus, jantes et chargement



AVERTISSEMENT : Lorsque vous montez des pneus et des roues de remplacement, vous ne devez pas dépasser la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu pour loger les talons sans prendre les mesures additionnelles énumérées ci-dessous. Si les talons ne peuvent être logés à la pression maximale précisée, lubrifiez les talons de nouveau et réessayez.

Lorsque vous gonflez le pneu à une pression de montage qui dépasse de jusqu'à 1,38 bar (20 psi) la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu, prenez les mesures suivantes pour protéger la personne qui monte le pneu :

1. Assurez-vous que la taille du pneu et de la roue est appropriée.
 2. Lubrifiez de nouveau le talon du pneu et la zone de logement du talon sur la roue.
 3. Éloignez-vous d'au moins 3,66 m (12 pi) de la roue.
 4. Portez des lunettes de protection et un protecteur antibruit.
- Pour une pression de montage de plus de 1,38 bar (20 lb/po²) supérieure à la pression maximale, confiez le montage à un concessionnaire Ford ou à un autre professionnel de l'entretien des pneus.

Gonflez toujours les pneus à carcasse d'acier avec un appareil de gonflage à distance et éloignez-vous d'au moins 3,66 m (12 pi) de la roue.

Important : Assurez-vous de remplacer les corps de valve lorsque vous remplacez les pneus du véhicule.

Il est conseillé de remplacer en principe les deux pneus avant ou les deux pneus arrière en même temps.

Les capteurs de surveillance de la pression des pneus montés dans les jantes (les jantes d'origine de votre véhicule) ne sont pas conçus pour être utilisés sur les jantes du marché secondaire.

L'utilisation de roues ou de pneus qui ne sont pas recommandés par Ford Motor Company peut nuire au fonctionnement du système de surveillance de pression des pneus.

Si le témoin du système de surveillance de pression des pneus clignote, le système est défectueux. Le pneu de rechange peut être incompatible avec le système de surveillance de pression des pneus ou un composant du système de surveillance peut être endommagé.

Mesures de sécurité

Vos habitudes de conduite influencent grandement la durée de vie utile de vos pneus et votre sécurité.

Pneus, jantes et chargement

- Respectez les limites de vitesse sur les panneaux routiers.
- Évitez les démarrages, arrêts et virages inutilement brusques.
- Contournez les nids de poule ou autres obstacles présents sur la route.
- Ne heurtez pas de bordure de trottoir ou de butoir en vous stationnant.



AVERTISSEMENT : Si votre véhicule s'enlise dans la neige, la boue, le sable, etc., **ne faites pas** patiner rapidement les pneus car ceux-ci pourraient éclater. Un pneu peut éclater en l'espace de trois à cinq secondes.



AVERTISSEMENT : Ne faites pas patiner les roues à plus de 56 km/h (35 mi/h). Les pneus pourraient éclater et infliger des blessures à un passager ou à une personne se trouvant à proximité.

Dangers potentiels sur l'autoroute

Peu importe la prudence exercée sur autoroute, la possibilité d'une crevaison à grande vitesse ne peut être écartée. Roulez doucement vers une zone sécuritaire, à l'écart de la circulation. Vous devez assurer votre sécurité, malgré le risque d'endommager le pneu crevé.

Si vous ressentez une vibration soudaine ou une condition anormale de conduite, ou si vous croyez que l'un de vos pneus ou que le véhicule a subi des dommages, réduisez votre vitesse sur-le-champ. Roulez prudemment jusqu'à ce que vous puissiez quitter la chaussée. Arrêtez-vous et inspectez les pneus pour savoir s'ils sont endommagés. Si l'un des pneus est sous-gonflé ou endommagé, dégonflez-le et remplacez la roue en question par la roue de secours. Si vous ne pouvez pas déterminer la cause de l'anomalie, faites remorquer votre véhicule chez le concessionnaire ou le détaillant de pneus le plus proche afin de faire inspecter votre véhicule.

Réglage de la géométrie des roues

Le fait de heurter une bordure de trottoir ou un nid de poule secoue le train avant et peut fausser la géométrie des roues ou endommager les pneus. Si votre véhicule semble se déporter d'un côté lorsque vous conduisez, la géométrie des roues peut être faussée. Faites périodiquement vérifier la géométrie des roues par un concessionnaire autorisé.

216

Pneus, jantes et chargement

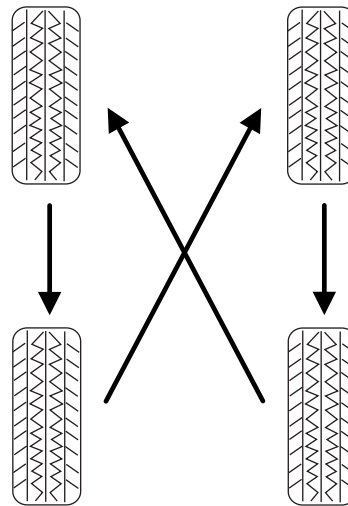
Un train avant ou arrière décentré peut causer une usure rapide et prématurée des pneus. Faites corriger ce problème par un concessionnaire autorisé. Les véhicules à traction avant et ceux dotés d'une suspension arrière indépendante (selon l'équipement) devront peut-être faire l'objet d'un réglage de la géométrie au niveau des quatre roues.

De plus, les pneus doivent être rééquilibrés régulièrement. Une roue mal équilibrée peut occasionner une usure inégale du pneu.

Permutation des pneus

La permutation des pneus (selon le *Guide d'entretien périodique*) assure une usure plus uniforme et une durée de vie optimale des pneus.

- Véhicules à traction avant ou à transmission intégrale (pneus avant en haut du schéma)



Il peut être possible de corriger une usure irrégulière des pneus en faisant la permutation des pneus.

Nota : Si vos pneus présentent une usure inégale, demandez à un concessionnaire autorisé de vérifier si les roues sont décentrées, déséquilibrées ou endommagées et de corriger les problèmes au besoin avant la permutation des pneus.

Pneus, jantes et chargement

Nota : Il est possible que votre véhicule soit muni d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues du véhicule. Une roue de secours de taille différente signifie que la marque, la taille ou l'apparence du pneu ou de la jante diffèrent de celles fournies en première monte. Si votre véhicule est équipé d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues, elle est destinée uniquement à un usage temporaire et ne doit pas être utilisée pour la permutation des pneus.

Nota : Une fois vos pneus permutés, la pression de gonflage doit être vérifiée et corrigée selon les valeurs prescrites pour votre véhicule.

RENSEIGNEMENTS MOULÉS SUR LE FLANC DU PNEU

La réglementation fédérale du Canada et des États-Unis exige que le fabricant de pneus inscrive des renseignements normalisés sur le flanc du pneu. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques du pneu en plus de fournir un numéro d'identification du département des Transports des États-Unis relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel du pneu.

Renseignements sur les pneus de type « P »

Prenons par exemple un pneu de taille, de capacité de charge et de code de vitesse P215/65R15 95H. La signification de ces caractères est donnée ci-après. (La taille, la capacité de charge et le code de vitesse des pneus de votre véhicule peuvent différer de cet exemple.)

1. **P :** Indique, selon la Tire and Rim Association (TRA), que ce pneu peut être utilisé sur une voiture de tourisme, un VUS, une mini-fourgonnette ou une camionnette.

Nota : Si le marquage de vos pneus ne débute pas par une lettre, sa désignation pourrait être celle de l'Organisation technique européenne du pneumatique et de la jante ou de la Japan Tire Manufacturing Association (JATMA).

2. **215 :** Indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.



Pneus, jantes et chargement

3. **65** : Indique le rapport de section entre la hauteur et la largeur du pneu.

4. **R** : Indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.

5. **15** : Indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez votre jante par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

6. **95** : Indique l'indice de charge du pneu. Cet indice renseigne sur la charge qu'un pneu peut transporter. Vous pouvez trouver ces renseignements dans votre Guide du propriétaire. Sinon, vous pouvez consulter votre détaillant de pneus.

Nota : Ces renseignements, qui ne sont pas régis par la loi fédérale, peuvent ne pas apparaître sur tous les pneus.

7. **H** : Indique la cote de vitesse du pneu. La cote de vitesse donne la vitesse à laquelle le pneu peut rouler sur une période prolongée, dans des conditions de charge et pressions de gonflage normales. Les pneus de votre véhicule peuvent rencontrer des conditions de charge et pressions de gonflage différentes. Ces valeurs peuvent être ajustées en fonction des différentes conditions d'utilisation. Les vitesses varient entre 130 km/h (81 mi/h) et 299 km/h (186 mi/h). Les différents codes de vitesse figurent dans le tableau qui suit.

Nota : Ces renseignements, qui ne sont pas régis par la loi fédérale, peuvent ne pas apparaître sur tous les pneus.

Code de vitesse	Cote de vitesse – km/h (mi/h)
M	130 km/h (81 mi/h)
N	140 km/h (87 mi/h)
Q	159 km/h (99 mi/h)
R	171 km/h (106 mi/h)
S	180 km/h (112 mi/h)
T	190 km/h (118 mi/h)
U	200 km/h (124 mi/h)
H	210 km/h (130 mi/h)
V	240 km/h (149 mi/h)
W	270 km/h (168 mi/h)

Pneus, jantes et chargement

Code de vitesse	Cote de vitesse – km/h (mi/h)
Y	299 km/h (186 mi/h)
Nota : Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 240 km/h (149 mi/h), les fabricants de pneus utilisent parfois les lettres ZR. Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 299 km/h (186 mi/h), les fabricants de pneus utilisent toujours les lettres ZR.	

8. Numéro d'identification de pneu du ministère américain des transports : Ce numéro, qui commence par les lettres « DOT », indique que le pneu répond à toutes les normes fédérales américaines. Les deux caractères suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication. Par exemple, 317 signifie la 31^e semaine de 1997. Après 2000, les nombres comptent quatre chiffres. Par exemple, 2501 signifie la 25^e semaine de 2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour contacter un client en cas de rappel du pneu.

9. M+S ou M/S : boue et neige ou

AT : tout-terrain ou

AS : toutes saisons.

10. Composition de la nappe de pneu et matériau utilisé : Indique le nombre de plis ou de couches de tissu caoutchouté qui composent la bande de roulement et le flanc du pneu. Le fabricant doit également préciser le type de matériau utilisé pour fabriquer les plis de la carcasse et des flancs, par exemple l'acier, le nylon, le polyester, etc.

11. Capacité de charge : Indique la charge maximale en kilogrammes et en livres qu'un pneu peut supporter. Consultez l'étiquette d'homologation de sécurité, apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur, pour connaître la pression de gonflage appropriée des pneus de votre véhicule.

12. Indices d'usure, d'adhérence et de température

- **Indice d'usure :** L'indice d'usure de la bande de roulement est une cote comparative qui indique le taux d'usure d'un pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 doit s'user une fois et demie moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur ce circuit.
- **Adhérence :** Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, aptitude mesurée en conditions contrôlées par le

220

Pneus, jantes et chargement

gouvernement sur des surfaces d'essai spécifiques d'asphalte et de béton. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.

- **Température** : Les indices de température A (le plus élevé), B et C représentent la résistance du pneu à produire de la chaleur et sa capacité à la dissiper dans le cadre de tests effectués dans des conditions contrôlées dans un laboratoire intérieur particulier à l'aide d'une roue témoin.

13. Pression maximale autorisée : Indique la pression maximale stipulée par le fabricant et la pression correspondant à la charge maximale du pneu. Cette pression est habituellement plus élevée que la pression de gonflage à froid recommandée par le fabricant et qui est indiquée sur l'étiquette d'homologation ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression préconisée sur l'étiquette du véhicule.

Le fabricant peut fournir d'autres marquages, remarques ou avertissements concernant la charge normale du pneu, le type de carcasse radiale sans chambre, etc.

Autres renseignements sur le flanc du pneu relatifs au type « LT ».

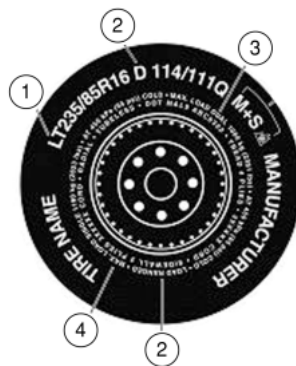
Les pneus de type « LT » comportent des renseignements additionnels (mentionnés ci-après) par rapport aux pneus de type « P ».

Nota : Les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneus.

1. **LT** : Indique, selon la Tire and Rim Association (TRA), que ce pneu est conçu pour une camionnette.

2. **Charge nominale et limites de gonflage** : Indique la capacité de charge du pneu et ses limites de gonflage.

3. **Charge maximale des roues jumelées à froid en kg (lb), pression en kPa (lb/po²)** : Indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues jumelées, ce qui signifie quatre pneus sur l'essieu arrière (total de six pneus ou plus sur le véhicule).



Pneus, jantes et chargement

4. Charge maximale des roues simples à froid en kg (lb), pression en kPa (lb/po²) : Indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues simples, ce qui signifie deux pneus (au total) sur l'essieu arrière.

Renseignements sur les pneus de type « T »

Les pneus de type « T » comportent des renseignements supplémentaires par rapport aux pneus de type « P ». Ces différences sont décrites ci-après.

Prenons par exemple un pneu de taille T145/80D16.

Nota : La taille du pneu de la roue de secours temporaire de votre véhicule peut différer de l'exemple donné. Les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneu.

1. **T :** Indique, selon la Tire and Rim Association (TRA), que ce pneu peut être temporairement utilisé sur une voiture de tourisme, un VUS, une fourgonnette ou une camionnette.

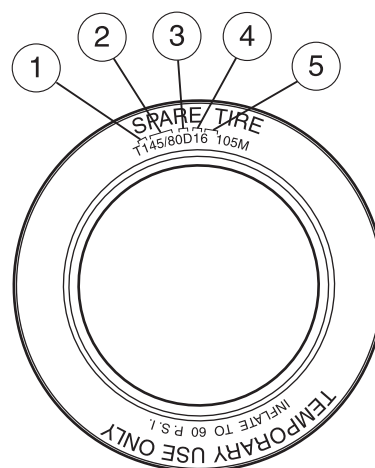
2. **145 :** Indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.

3. **80 :** Indique le rapport de section entre la hauteur et la largeur du pneu. Les nombres 70 ou moins indiquent une hauteur de flanc plus basse.

4. **D :** Indique un pneu à carcasse diagonale.

R : Indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.

5. **16 :** Indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez votre jante par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.



Emplacement de l'étiquette des pneus

L'étiquette des pneus, apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur, présente les pressions de gonflage par taille de

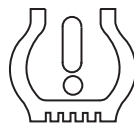
222

Pneus, jantes et chargement

pneu et d'autres renseignements importants. Consultez la description et le graphique pour la charge utile dans la section *Chargement du véhicule – avec ou sans remorque*.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUS

Vérifiez mensuellement la pression des pneus à froid, y compris celle des pneus de rechange (selon l'équipement) et gonflez-les à la pression de gonflage recommandée par le constructeur de votre véhicule sur l'étiquette du véhicule et sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus. (Si votre véhicule est doté de pneus de dimensions différentes de celles qui sont indiquées sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage appropriée de ces pneus.)



Comme mesure de sécurité additionnelle, votre véhicule est muni d'un système de surveillance de pression des pneus qui allume un témoin de basse pression des pneus lorsque l'un des pneus ou plus est considérablement sous-gonflé. Ainsi, lorsque le témoin de basse pression des pneus s'allume, immobilisez le véhicule et vérifiez vos pneus dès que possible, puis gonflez-les à la pression appropriée. La conduite avec un pneu sous-gonflé produit un échauffement excessif et peut provoquer une défaillance du pneu. Le sous-gonflage augmente également la consommation de carburant, réduit la durée de vie utile du pneu et peut influencer le comportement du véhicule et sa distance de freinage.

Notez que le système de surveillance de pression des pneus ne remplace pas l'entretien approprié des pneus et il incombe au conducteur de maintenir la pression de gonflage appropriée, même en cas de sous-gonflage qui ne déclenche pas l'illumination du témoin de basse pression des pneus du système de surveillance de pression des pneus.

Votre véhicule est aussi doté d'un témoin de défaillance du système de surveillance de pression des pneus qui signale un mauvais fonctionnement du système. Le témoin de défaillance du système de surveillance de pression des pneus est associé au témoin de basse pression des pneus. Lorsque le système détecte une anomalie, le témoin clignote pendant environ une minute, puis demeure allumé. Cette séquence se poursuit lors des démarrages subséquents du moteur tant que l'anomalie persiste.

Lorsque le témoin de défaillance est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou de signaler une basse pression d'un pneu. Les

223

Pneus, jantes et chargement

anomalies du système de surveillance de pression des pneus surviennent pour diverses raisons, y compris le montage de pneus ou de roues de remplacement ou de rechange qui empêchent le système de surveillance de pression des pneus de fonctionner correctement. Vérifiez toujours le témoin de défaillance du système de surveillance de pression des pneus après avoir remplacé un ou plusieurs pneus ou roues afin de vous assurer que les pneus et les roues de remplacement ou de rechange permettent au système de surveillance de pression des pneus de fonctionner correctement.

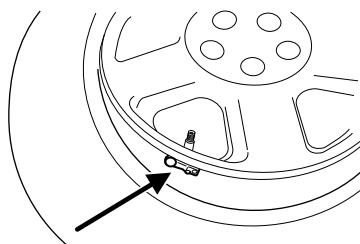
Le système de surveillance de pression des pneus est conforme à la partie 15 des règlements de la FCC et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : 1) Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et 2) Ce dispositif doit accepter toutes les interférences, même celles qui pourraient l'activer de façon inopportune.



AVERTISSEMENT : Le système de surveillance de pression des pneus ne remplace PAS les vérifications manuelles de la pression des pneus. Vérifiez périodiquement (au moins une fois par mois) la pression des pneus au moyen d'un manomètre pour pneus. Consultez la section *Gonflage des pneus* du présent chapitre. Les risques de crevaison d'un ou de plusieurs des pneus, de perte de maîtrise et de renversement du véhicule ainsi que les risques de blessures sont accrus si la pression des pneus n'est pas maintenue à un niveau adéquat.

Changement d'un pneu avec système de surveillance de pression des pneus

Chaque pneu de route est doté d'un capteur de pression des pneus dans la cavité du pneu et de la jante. Le capteur de pression est fixé au corps de valve. Le capteur de pression est couvert par le pneu et n'est pas visible à moins d'enlever le pneu. Veillez à ne pas endommager le capteur lors du remplacement d'un pneu. Il est recommandé de toujours confier vos pneus à un concessionnaire autorisé.



224

Pneus, jantes et chargement

Vérifiez périodiquement (au moins une fois par mois) la pression des pneus au moyen d'un manomètre pour pneus précis. Consultez la section *Gonflage des pneus* du présent chapitre.

Fonctionnement du système de surveillance de pression des pneus

Le système de surveillance de pression des pneus mesure la pression des quatre pneus et transmet les lectures de pression à votre véhicule. Le témoin de basse pression des pneus s'allume si la pression des pneus est trop basse. Lorsque le témoin est allumé, vos pneus sont sous-gonflés et ils doivent être gonflés à la pression recommandée par le fabricant des pneus. Même si le témoin s'allume et s'éteint peu après, il faut vérifier la pression des pneus. Visitez le site www.checkmytires.org pour obtenir de plus amples renseignements.

Lorsque la roue de secours temporaire est installée

Lorsqu'un des pneus doit être remplacé par la roue de secours temporaire, le système de surveillance de pression des pneus continue de signaler un problème pour indiquer qu'il faut remplacer la roue endommagée et la réinstaller sur le véhicule.

Pour rétablir le fonctionnement complet du système de surveillance de pression des pneus, faites réparer la roue endommagée et faites-la remonter sur votre véhicule. Consultez la section *Changement d'un pneu avec système de surveillance de pression des pneus* du présent chapitre.

Lorsque vous croyez que votre système ne fonctionne pas correctement

La principale fonction du système de surveillance de pression des pneus consiste à signaler que vos pneus sont sous-gonflés. Le système peut aussi vous aviser s'il n'est plus en mesure de fonctionner correctement. Consultez le tableau suivant pour obtenir des renseignements au sujet du système de surveillance de pression des pneus.

Pneus, jantes et chargement

Témoin de basse pression des pneus	Cause possible	Intervention de la part du client
Témoin allumé en permanence	Pneus sous-gonflés	1. Vérifiez la pression de vos pneus; consultez la section <i>Gonflage des pneus</i> du présent chapitre. 2. Une fois les pneus gonflés à la pression de gonflage recommandée par le fabricant comme il est précisé sur l'étiquette des pneus (apposée sur le rebord de la porte du conducteur ou sur le pied milieu), le véhicule doit rouler pendant au moins deux minutes à plus de 32 km/h (20 mi/h) avant que le témoin s'éteigne.
	Roue de secours utilisée	Vous utilisez votre roue de secours. Réparez le pneu ou la roue endommagée et réinstallez-le sur le véhicule pour rétablir le fonctionnement du système. Consultez la section <i>Lorsque votre roue de secours temporaire est installée</i> de ce chapitre pour obtenir une description du fonctionnement du système.
	Défaillance du système de surveillance de pression des pneus	Si vos pneus sont correctement gonflés, que votre pneu de secours n'est pas utilisé et que le témoin demeure allumé, communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.

Pneus, jantes et chargement

Témoin de basse pression des pneus	Cause possible	Intervention de la part du client
Témoin clignotant	Roue de secours utilisée	Vous utilisez votre roue de secours. Réparez la roue endommagée et réinstallez-la sur le véhicule pour rétablir le fonctionnement. Consultez la section <i>Lorsque votre roue de secours temporaire est installée</i> de ce chapitre pour obtenir une description du fonctionnement du système dans ces conditions.
	Défaillance du système de surveillance de pression des pneus	Si le témoin du système de surveillance de pression des pneus clignote toujours lorsque vos pneus sont correctement gonflés et que la roue de secours n'est pas installée, communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.

Lorsque vous gonflez vos pneus

Lorsque vous gonflez vos pneus (à une station-service ou dans votre garage, par exemple), le système de surveillance de pression des pneus peut ne pas réagir immédiatement.

Il faut parfois jusqu'à deux minutes de conduite à plus de 32 km/h (20 mi/h) pour que le témoin s'éteigne après avoir gonflé vos pneus à la pression de gonflage recommandée.

Incidence de la température sur la pression des pneus

Le système de surveillance de pression des pneus surveille la pression de chaque pneu. Pendant la conduite normale, la pression normale de gonflage des pneus du côté passager peut augmenter d'environ 14 à 28 kPa (2 à 4 lb/po²) après un démarrage à froid. Si le véhicule est stationné pendant la nuit et que la température de l'air y est considérablement plus basse que la température du jour, la pression des pneus peut diminuer d'environ 21 kPa (3 lb/po²) si la température ambiante diminue de 17 °C (30 °F). Le système de surveillance de

Pneus, jantes et chargement

pression des pneus peut déterminer que cette pression est considérablement inférieure à la pression de gonflage recommandée et activer le témoin de basse pression des pneus. Si le témoin de basse pression des pneus s'allume, inspectez visuellement chaque pneu pour vous assurer qu'aucun pneu n'est à plat. (Si un ou plusieurs pneus sont à plat, réparez-les au besoin.) Vérifiez la pression des quatre pneus du véhicule. Si un pneu est sous-gonflé, conduisez prudemment le véhicule jusqu'à l'endroit le plus près qui permet d'ajouter de l'air dans les pneus. Gonflez tous les pneus à la pression recommandée.

PNEUS D'HIVER ET CHÂÎNES ANTIDÉRAPANTES



AVERTISSEMENT : La catégorie et les indices de charge et de vitesse des pneus d'hiver doivent être les mêmes que pour les pneus d'origine montés par Ford sur votre véhicule. L'utilisation de tout modèle de pneu ou de jante non préconisé par Ford peut compromettre la sécurité et le rendement de votre véhicule, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un renversement du véhicule, de même que des blessures graves ou la mort. De plus, l'utilisation de pneus et de jantes non recommandés peut endommager les éléments de la direction, de la suspension, des essieux, de la boîte de transfert ou du groupe de transfert.

Les pneus de votre véhicule comportent une bande de roulement quatre saisons qui assure une bonne adhérence, qu'il pleuve ou qu'il neige. Cependant, dans certaines régions, des pneus d'hiver et des chaînes antidérapantes peuvent s'avérer nécessaires. Si vous devez utiliser des chaînes antidérapantes, il est recommandé que seules des chaînes de type à câble soient utilisées sur des jantes en acier (de même dimension et spécifications) car les chaînes risqueraient d'endommager les jantes en aluminium.

Nota : Les isolants et les butées de suspension contribuent à éviter les dommages au véhicule. Ne retirez jamais ces éléments lorsque vous utilisez des pneus d'hiver ou des chaînes antidérapantes sur votre véhicule.

Pneus, jantes et chargement

Respectez les consignes suivantes lorsque vous utilisez des pneus d'hiver et des chaînes antidérapantes :

- Dans la mesure du possible, évitez de charger votre véhicule au maximum.
- Utilisez des câbles antidérapants uniquement sur les roues avant.
- Utilisez uniquement des chaînes antidérapantes de type à câble sur des roues de 18 pouces équipées de pneus de dimension P245/60R18.
- N'utilisez pas de chaînes, câbles ou autre dispositifs antidérapants sur des roues de 20 ou de 22 pouces.
- Conduisez prudemment. Si vous entendez les chaînes frotter ou frapper contre la carrosserie, arrêtez le véhicule et resserrez-les. Si elles continuent de frotter ou de frapper, retirez-les pour éviter d'endommager votre véhicule.
- Retirez les chaînes antidérapantes dès qu'elles ne sont plus nécessaires. N'utilisez pas de chaînes antidérapantes sur un revêtement sec.

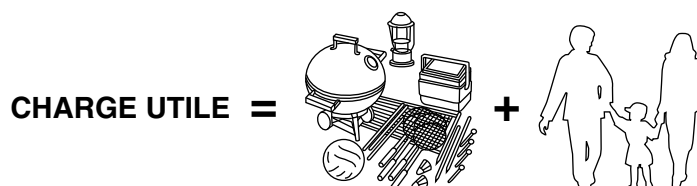
CHARGEMENT DU VÉHICULE – AVEC OU SANS REMORQUE

Cette section vous indique la bonne façon de charger votre véhicule ou votre remorque, et explique comment ne pas dépasser sa capacité de charge maximale, avec ou sans remorque. Un véhicule correctement chargé fournira une meilleure performance. Avant de charger votre véhicule, il est important de connaître la signification des termes suivants, afin de déterminer sur l'étiquette des pneus ou sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule la capacité de charge de ce dernier, avec et sans remorque :

Poids en ordre de marche – Il s'agit du poids du véhicule, y compris un plein de carburant et les équipements de série. Il n'inclut pas le poids des occupants, du chargement ou des équipements proposés en option.

Poids à vide en ordre de marche du véhicule – Il s'agit du poids, y compris tous les équipements de deuxième monte, à la livraison du véhicule neuf par le concessionnaire autorisé.

Pneus, jantes et chargement



Charge utile – La charge utile est le poids combiné du chargement et des occupants que le véhicule transporte. La charge utile maximale de votre véhicule est indiquée sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur (les véhicules exportés hors des É.-U. et du Canada peuvent ne pas comporter une étiquette des pneus). Recherchez la mention « **LE POIDS COMBINÉ DES OCCUPANTS ET DU CHARGEMENT NE DOIT JAMAIS DÉPASSER XXX KG OU XXX LB** » afin de respecter la charge utile maximale. La charge utile inscrite sur l'étiquette des pneus est la charge utile maximale du véhicule à sa sortie d'usine. Si votre véhicule comprend des composants de deuxième monte ou d'autres accessoires autorisés installés par votre concessionnaire, leur poids doit être retranché de la charge utile figurant sur l'étiquette des pneus pour déterminer la nouvelle charge utile.



AVERTISSEMENT : La capacité de charge de votre véhicule peut être limitée par le volume de chargement (espace disponible) ou par la charge utile (la charge que le véhicule doit transporter). Lorsque la charge utile maximale de votre véhicule est atteinte, n'ajoutez pas de charge même si de l'espace est encore disponible. La surcharge ou le chargement incorrect de votre véhicule peut causer la perte de maîtrise du véhicule ou son capotage.

Pneus, jantes et chargement

Exemple seulement :



TIRE AND LOADING INFORMATION

SEATING CAPACITY	TOTAL 5	FRONT 2	REAR 3
------------------	---------	---------	--------

The combined weight of occupants and cargo should never exceed : XXX kg or XXX lbs.

TIRE	SIZE	COLD TIRE PRESSURE	SEE OWNERS MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION
FRONT	LT225/75R 16.5E	200 KPA, 29 PSI	
REAR	LT225/75R 16.5E	200 KPA, 29 PSI	
SPARE	T145/80D16 P225/60R17	420 KPA, 60 PSI 200 KPA, 29 PSI	

XXXXXXXXXXXX



XXXXXXXXXXXX

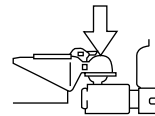
TIRE AND LOADING INFORMATION RENSEIGNEMENTS SUR LES PNEUS ET LE CHARGEMENT					
SEATING CAPACITY NOMBRE DE PLACES		TOTAL 5	FRONT AVANT 2	REAR ARRIÈRE 3	
The combined weight of occupants and cargo should never exceed 492 kg or 1085 lbs. Le poids total des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser					
TIRE PNEU	SIZE DIMENSIONS	COLD TIRE PRESSURE PRESSION DES PNEUS A FROID		SEE OWNER'S MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION VOIR LE MANUEL DE L'USAGER POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS	
FRONT AVANT	P235/70R16	240 KPA, 35 PSI			
REAR ARRIÈRE	P235/70R16	240 KPA, 35 PSI			
SPARE DE SECOURS	T145/90R17	415 KPA, 60 PSI			

CHARGEMENT

=



+



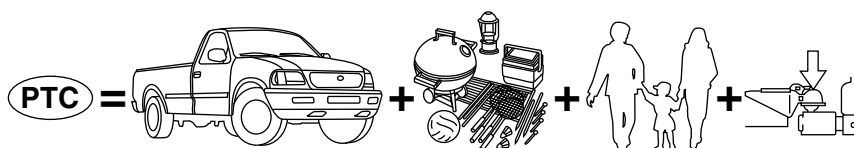
Poids de la charge – Cela comprend le poids ajouté au poids en ordre de marche, y compris le poids du chargement et des équipements en option. Si vous tractez une remorque, le poids du timon de la remorque fait également partie du poids du chargement.

Pneus, jantes et chargement

PAE (poids autorisé à l'essieu) – Il s'agit du poids total placé sur chaque essieu (avant et arrière), incluant le poids à vide en ordre de marche du véhicule et toute la charge utile.

PMAE (poids maximal autorisé à l'essieu) – Il s'agit du poids maximal qu'un seul essieu peut supporter (avant ou arrière). **Ces cotes sont stipulées sur l'étiquette d'homologation située sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. La charge totale sur chaque essieu ne doit jamais dépasser le PMAE.**

Nota : Pour obtenir plus de détails sur la traction d'une remorque, consultez la section *Traction d'une remorque* du présent chapitre, ou procurez-vous le *Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque* chez votre concessionnaire autorisé.



PTC (Poids total en charge) – Il s'agit du poids à vide en ordre de marche du véhicule additionné de son chargement et de ses occupants.

PTAC (poids total autorisé en charge) – Il s'agit du poids maximal permis d'un véhicule complètement chargé (incluant toutes les options, l'équipement, les occupants et le chargement). **Le PTAC (poids total autorisé en charge) est stipulé sur l'étiquette d'homologation située sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. Le PTC ne doit jamais dépasser le PTAC.**

Pneus, jantes et chargement

- Exemple seulement :

MFD. BY FORD MOTOR CO.

DATE: XX/XX GVWR: XXXXXLB/ XXXXXKG
 FRONT GAWR: XXXXL REAR GAWR: XXXXLB
 XXXXXKG WITH XXXXXKG WITH
 XXXX/XXXXXX TIRES XXXX/XXXXXX TIRES
 XXXX.XX RIMS XXXX.XX RIMS
 AT XXX kPa/XX PSI COLD AT XXX kPa/XX PSI COLD

THIS VEHICLE CONFORMS TO ALL APPLICABLE FEDERAL MOTOR
 VEHICLE SAFETY AND THEFT PREVENTION STANDARDS IN
 EFFECT ON THE DATE OF MANUFACTURE SHOWN ABOVE.

VIN: XXXXXXXXXXXXXXXX XXXXX
 TYPE: XXX XXXXX

EXT PNT: XX RC: XX DSO:
 WB BRK INT TR TP/PS R AXLE TR SPR XXXXX
 XXX X XX X XX X XX XXX

XXXXXXXXXXXX XXX XXXX-XXXXXX-XX

MFD. BY FORD MOTOR CO.

DATE: XX/XX GVWR/PNBV: XXXX LB/XXXXKG
 FRONT GAWR/PNBE AV REAR GAWR/PNBE AR
 XXXX/XXXXB XXXXKG/XXXXLB
 WITH/AVEC TIRES/PNEUS
 XXXX/XXXX RIMS/JANTES XXXXXX
 XXXXXX

AT/A kPa/PSI/LPC XXX/XX COLD/A FROID XXX/XX
 /JUMEELES

VIN: XXXXXXXXXXXXXXXX XXXXXX
 TYPE: XXX/XXXX COMPLIES XXXX/XXX XXXXXX
 XXXXXX

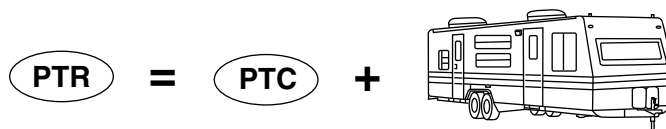
EXT PNT: UJ RC: XX DSO:
 WB INT TR TP/PS R AXLE TR SPR XXXXX
 XXX XX X XX X XXXX XXX

XXXXXXXXXXXX XXX XXXX-XXXXXX-XX



AVERTISSEMENT : Un dépassement du poids total autorisé en charge indiqué sur l'étiquette d'homologation de sécurité peut sérieusement compromettre la tenue de route et le rendement du véhicule, endommager le moteur, la boîte de vitesses ou les composants structurels et provoquer une perte de maîtrise du véhicule et des blessures.

Pneus, jantes et chargement

$$\text{PTR} = \text{PTC} + \text{Remorque}$$


PTR (poids total roulant) – Il s'agit du poids d'un véhicule chargé, soit le PTC (Poids total en charge) plus le poids de la remorque complètement chargée.

PTRA (poids total roulant autorisé) – Il s'agit du poids maximal permis d'un véhicule et d'une remorque complètement chargés, incluant tout le chargement et tous les occupants que le véhicule peut transporter sans risque de dommages. (Important : Le système de freinage du véhicule tracteur est conçu en fonction du PTAC et non du PTR.) Pour remorquer en toute sécurité un véhicule ou une remorque dont le PTR (poids total roulant) du véhicule tracteur et de la remorque dépasse le PTAC (poids total autorisé en charge) du véhicule tracteur, il faut prévoir des circuits de frein séparés. **Le PTR ne doit jamais dépasser le PTR.**

Poids maximal autorisé de la remorque chargée – Il s'agit du poids maximal d'une remorque chargée pouvant être tiré par votre véhicule. Ce poids est basé sur un véhicule uniquement doté des accessoires obligatoires, sans chargement (à l'intérieur ou à l'extérieur), d'un poids au timon de 10 à 15 % (remorque conventionnelle) et ne transportant que le conducteur (68 kg [150 lb]). **Consultez votre concessionnaire autorisé (ou le *Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque* fourni par votre concessionnaire autorisé) pour obtenir plus de détails.**



AVERTISSEMENT : Ne dépassez jamais le PTAC (poids total autorisé en charge) ou le PMAE (poids maximal autorisé à l'essieu) sur l'étiquette d'homologation de sécurité.

Pneus, jantes et chargement



AVERTISSEMENT : N'utilisez pas de pneus de rechange ayant des limites de charge inférieures aux pneus d'origine, car ils peuvent réduire PTAC (poids total autorisé en charge) ou le PMAE (poids maximal autorisé à l'essieu) du véhicule. Le montage de pneus ayant des limites de charge plus élevées que celles des pneus d'origine n'augmente pas le PTAC ni le PMAE.



AVERTISSEMENT : Si vous ne respectez pas les limites de poids établies pour votre véhicule, vous risquez de vous infliger des blessures graves et de causer des dommages importants au véhicule.

Observez les étapes suivantes pour déterminer la limite de charge appropriée :

1. Recherchez la mention « Le poids combiné des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser xxx kg ou xxx lb » sur l'étiquette du véhicule.
2. Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans le véhicule.
3. Soustrayez le poids combiné du conducteur et des passagers des valeurs XXX kg ou XXX lb.
4. Le résultat donne la charge disponible pour le chargement ou les bagages. Par exemple, si la valeur « XXX » est égale à 635 kg (1 400 lb), et si le véhicule transporte cinq occupants pesant 68 kg (150 lb) chacun, la charge disponible pour l'équipement ou les bagages sera de 295 kg (650 lb) ($635 \text{ kg} - 340 \text{ kg} [5 \times 68 \text{ kg}] = 295 \text{ kg}$). En unités impériales ($1\,400 \text{ lb} - 750 \text{ lb} [5 \times 150 \text{ lb}] = 650 \text{ lb}$).
5. Déterminez le poids combiné du chargement et de l'équipement qui sera chargé dans le véhicule. Pour ne pas compromettre la sécurité, le poids ne doit pas dépasser la capacité de chargement calculée à l'étape 4.
6. Si vous devez tirer une remorque, la charge de la remorque sera transférée à votre véhicule. Consultez ce guide pour déterminer comment ce facteur peut réduire la capacité de charge des bagages et de l'équipement pour votre véhicule.

Les paragraphes suivants présentent quelques autres exemples de calcul de la charge disponible pour l'équipement et les bagages :

- Voici un autre exemple pour votre véhicule disposant une capacité de charge de 635 kg (1 400 lb) pour le chargement et les bagages. Vous

235

Pneus, jantes et chargement

décidez d'aller jouer au golf. La capacité de charge est-elle suffisante pour vous transporter (le conducteur et quatre amis) ainsi que tous les sacs de golf? Vous et vos amis pesez en moyenne 99 kg (220 lb) chacun et les sacs de golf pèsent environ 13,5 kg (30 lb) chacun. Le calcul s'établit comme suit : $635 \text{ kg} - (5 \times 99) - (5 \times 13,5) = 635 - 495 - 67,5 = 72,5 \text{ kg}$. La capacité de charge de votre véhicule est donc suffisante pour transporter quatre de vos amis et vos sacs de golf. En unités impériales, le calcul s'établit comme suit : $1\ 400 - (5 \times 220) - (5 \times 30) = 1\ 400 - 1\ 100 - 150 = 150 \text{ lb}$.

- Voici un dernier exemple pour votre véhicule disposant d'une capacité de 635 kg (1 400 lb) pour le chargement et les bagages. Vous et un de vos amis décidez d'aller chercher du ciment pour terminer cette terrasse toujours en chantier après deux ans. En mesurant l'intérieur du véhicule lorsque les sièges arrière sont rabattus, vous constatez que vous pouvez y placer 12 sacs de ciment de 45 kg (100 lb). La capacité de charge est-elle suffisante pour transporter le ciment jusqu'à votre domicile? Si vous et votre ami pesez chacun 99 kg (220 lb), le calcul s'établit comme suit : $635 \text{ kg} - (2 \times 99) - (12 \times 45) = 635 - 198 - 540 = -103 \text{ kg}$. La capacité de chargement est donc insuffisante pour transporter ce poids. En unités impériales, le calcul s'établit comme suit : $1\ 400 - (2 \times 220) - (12 \times 100) = 1\ 400 - 440 - 1\ 200 = -240 \text{ lb}$. Vous devrez réduire la charge d'au moins 103 kg (240 lb). Si vous retirez 3 sacs de ciment de 45 kg (100 lb), le calcul de la charge s'établit comme suit :

$635 \text{ kg} - (2 \times 99 \text{ kg}) - (9 \times 45 \text{ kg}) = 635 - 198 - 405 = 32 \text{ kg}$. À présent, vous pouvez transporter cette nouvelle charge incluant votre ami. En unités impériales, le calcul s'établit comme suit : $1\ 400 \text{ lb} - (2 \times 220) - (9 \times 100) = 1\ 400 - 440 - 900 = 60 \text{ lb}$.

Les calculs ci-dessus supposent aussi que les charges sont placées dans votre véhicule de façon à ne pas dépasser le poids maximal autorisé à l'essieu avant ou arrière précisé pour votre véhicule sur l'étiquette d'homologation de sécurité apposée sur le rebord de la porte du conducteur.

TRACTION D'UNE REMORQUE

Pour tracter une remorque avec votre véhicule, un ensemble de remorquage, disponible en option, peut s'avérer nécessaire.

La traction d'une remorque impose des contraintes supplémentaires au moteur, à la boîte de vitesses, au pont, aux freins, aux pneus et à la suspension du véhicule. Pour votre sécurité et afin d'assurer le rendement maximal du véhicule, utilisez toujours l'équipement approprié pour tirer une remorque.

Pneus, jantes et chargement

Pour tirer une remorque en toute sécurité, respectez les consignes suivantes :

- Ne tractez pas de remorque avant que votre véhicule ait parcouru au moins 1 600 km (1 000 mi).
- Renseignez-vous sur les règlements du code de la sécurité routière en vigueur dans votre région concernant la traction d'une remorque.
- Prenez connaissance des directives de pose et de réglage fournies avec les accessoires de remorquage.
- Préparez soigneusement votre véhicule au remorquage. Consultez la section *Préparatifs avant le remorquage* de ce chapitre.
- Respectez les limites de charge de votre véhicule.
- Redoublez de prudence lorsque vous tirez une remorque. Consultez la section *Conduite avec une remorque* de ce chapitre.
- Effectuez plus souvent les opérations d'entretien si vous tirez une remorque. Consultez la section *Conditions spéciales d'utilisation* dans le chapitre *Guide d'entretien périodique*.

Lors de la traction de lourdes charges sur de fortes pentes alors que la température extérieure est très élevée, le climatiseur peut fonctionner de manière intermittente pour éviter la surchauffe du moteur. Dans un tel cas, la température à l'intérieur de l'habitacle peut temporairement s'élever.

Pour connaître la définition des termes utilisés sur l'étiquette, consultez la section *Chargement du véhicule – avec ou sans remorque* du présent chapitre. Lors du calcul du poids maximal de la remorque, n'oubliez pas d'inclure le poids du timon de la remorque chargée.

Groupe motopropulseur	PTRA maximal – en kg (en lb)	Poids maximal de la remorque – en kg (en lb)
Traction avant 3.7L Classe I	3 072 (6 770)	907 (2 000)
Transmission intégrale 3.7L Classe I	3 149 (6 940)	907 (2 000)
3,7 L Traction avant Classe II	3 752 (8 270)	1 588 (3 500)
Transmission intégrale 3.7L Classe II	3 829 (8 440)	1 588 (3 500)

Pneus, jantes et chargement



AVERTISSEMENT : Ne dépassez jamais le PTAC (poids total autorisé en charge) ou le PMAE (poids maximal autorisé à l'essieu) indiqué sur l'étiquette d'homologation de votre véhicule.



AVERTISSEMENT : La traction d'une remorque, dont le poids dépasse le poids maximal autorisé de la remorque, dépasse les limites du véhicule et peut entraîner des dommages au moteur, à la boîte de vitesses, au châssis, ainsi que des risques de perte de maîtrise ou de renversement du véhicule et de blessures aux occupants.

Préparation au remorquage

Assurez-vous d'utiliser l'équipement adéquat et d'atteler convenablement la remorque à votre véhicule. Consultez, dès que possible, au besoin, votre concessionnaire autorisé ou un détaillant de remorques reconnu.

Connecteur de remorque (véhicules prééquipés pour le remorquage avec attelage de remorque de classe II)

Le connecteur électrique de remorque se situe sous le pare-chocs arrière, du côté du conducteur.

Consultez le tableau suivant pour obtenir des renseignements concernant le connecteur pour la traction d'une remorque monté en usine :

Couleur	Fonction
1. Vert foncé	Clignotant droit, feu d'arrêt, feu de détresse
2. Jaune	Clignotant gauche, feu d'arrêt, feu de détresse
3. Brun	Feux arrière et feux de position
4. Blanc	Masse

Attelages

N'utilisez pas d'attelage qui se fixe au pare-chocs ou à l'essieu. Vous devez distribuer la charge de sorte qu'une proportion de 10 à 15 % du poids total de la remorque repose sur le timon.

Chaînes de sécurité

Raccordez toujours les chaînes de sécurité aux dispositifs de fixation de crochet du véhicule. Croisez les chaînes sous le timon de la remorque et laissez-leur suffisamment de jeu pour ne pas gêner dans les virages.

Si vous utilisez une remorque louée, suivez les directives de l'entreprise de location.

Pneus, jantes et chargement

Ne fixez pas les chaînes de sécurité au pare-chocs.

Freins de remorque

Assurez-vous que votre remorque respecte toutes les lois locales et fédérales relatives aux freins de remorque. Si votre remorque est équipée de freins à commande électronique, un concessionnaire autorisé devra installer un boîtier électronique de commande des freins et le câblage connexe.



AVERTISSEMENT : Ne reliez pas le circuit de freinage hydraulique d'une remorque directement à celui du véhicule. La capacité de freinage de votre véhicule en souffrirait et les risques de collision seraient accrus.

Le circuit de freinage de la remorque est conçu en fonction du PTAC et non du PTRV.

Feux de remorque

Des feux de remorque sont requis sur la plupart des véhicules remorqués. Assurez-vous que tous les feux de jour, les feux d'arrêt, les clignotants et les feux de détresse fonctionnent.

Ne faites aucun raccordement par épissure du câblage des feux du véhicule pour activer les feux de la remorque. Votre véhicule utilise un module électronique avancé pour contrôler et surveiller les feux du véhicule. Le raccordement par épissure ou l'installation du câblage sur les ampoules du véhicule peut DÉSACTIVER les feux arrière du véhicule ou nuire à leur fonctionnement. La fonction d'interruption des feux peut également être désactivée ou fournir de l'information erronée.

Conduite avec une remorque

Lors de la traction d'une remorque :

- Ne dépassez pas 113 km/h (70 mi/h) durant les 800 premiers kilomètres (500 premiers milles) parcourus en tractant une remorque et n'accélérez pas brusquement.
- Désactivez le programmeur de vitesse. Il est possible que le programmeur de vitesse se désactive automatiquement lors de la traction d'une remorque sur pente abrupte et prolongée.

Pneus, jantes et chargement

- Utilisez un rapport inférieur pour éliminer les embrayages excessifs et pour aider au refroidissement de la transmission. Pour obtenir des renseignements supplémentaires à ce sujet, consultez la section *Fonctionnement de la boîte de vitesses automatique* du chapitre *Conduite*.
- Permettez plus de distance pour immobiliser une remorque attachée; prévoyez les arrêts et freinez graduellement.

Entretien requis après la traction d'une remorque

Si vous tirez une remorque sur de longues distances, votre véhicule doit être entretenu plus fréquemment. Consultez la section *Conditions spéciales d'utilisation* dans le chapitre *Guide d'entretien périodique*.

Conseils sur la traction d'une remorque

- Avant de prendre la route, entraînez-vous à tourner, à arrêter et à reculer, afin de vous familiariser avec la sensation que procure la combinaison véhicule-remorque. Pour tourner, prenez des virages plus larges, de façon à ce que les roues de la remorque ne heurtent pas le trottoir ou d'autres obstacles.
- Pour faciliter le refroidissement du moteur et de la boîte de vitesses, et pour accroître l'efficacité du climatiseur si vous devez vous arrêter pendant des périodes prolongées en circulation intense par temps chaud, placez la boîte de vitesses en position STATIONNEMENT.
- Après avoir parcouru environ 80 km (50 mi), vérifiez de nouveau l'attelage, les branchements électriques et le serrage des écrous de roue de la remorque.
- Si vous descendez une pente longue ou prononcée, passez à un rapport inférieur. Ne freinez pas continuellement, car les pneus pourraient surchauffer et devenir ainsi moins efficaces.
- Ne stationnez pas votre véhicule avec une remorque attelée sur un terrain en pente. Néanmoins, si cette manœuvre est indispensable, calez les roues de la remorque.

REMORQUAGE DERRIÈRE UN VÉHICULE DE LOISIR

Consultez les directives propres au groupe motopropulseur de votre véhicule pour remorquer votre véhicule lors d'un voyage (p. ex., derrière un véhicule de loisir ou un camion).

Pneus, jantes et chargement

Nota : Mettez votre système de chauffage et de climatisation en mode de recirculation d'air pour empêcher les émanations du circuit d'échappement de pénétrer dans le véhicule. Consultez le chapitre *Bloc de commande du système de chauffage-climatisation* pour de plus amples renseignements à ce sujet.

Si votre véhicule est en panne, consultez la section *Remorquage du véhicule* du chapitre *Dépannage*.

Ces directives visent à prévenir les dommages à votre véhicule.

Véhicules à traction avant :

Faites remorquer votre véhicule à traction avant en laissant les quatre roues au sol ou en soulevant les roues avant au moyen de roues porteuses. Si vous utilisez des roues porteuses, suivez les directives précisées par le fournisseur.

Véhicules à transmission intégrale :

Remorquez votre véhicule à transmission intégrale en laissant les quatre roues au sol ou en soulevant les quatre roues au moyen d'une remorque de transport de véhicules. **Ne tractez pas votre véhicule à transmission intégrale avec les roues avant au sol (en utilisant des roues porteuses) et les roues arrière au sol ; ceci pourrait endommager votre système de transmission intégrale.** Si vous utilisez une remorque de transport de véhicules, suivez les directives précisées par le fournisseur.

Nota : Si vous remorquez votre véhicule en laissant les quatre roues au sol, suivez les directives ci-dessous :

- Remorquez le véhicule vers l'avant seulement.
- Desserrez le frein de stationnement.
- Placez le levier sélecteur en position POINT MORT.
- Placez le commutateur d'allumage à la position ACCESSOIRES (consultez la section *Démarrage* du chapitre *Conduite*).
- Ne roulez pas à plus de 105 km/h (65 mi/h).
- Démarrez le moteur et laissez-le tourner pendant cinq minutes au début de chaque journée et à chaque fois que vous faites le plein d'essence.

Conduite

DÉMARRAGE

Modes d'allumage

1. Arrêt – Cette position éteint également le moteur et tous les accessoires électriques. Appuyez brièvement sur le bouton-poussoir d'allumage sans enfoncer la pédale de frein lorsque votre véhicule est dans le mode accessoires ou contact et que le moteur tourne. **Nota :** Si le véhicule roule, le moteur ne s'arrêtera pas même si vous appuyez une fois sur le bouton-poussoir d'allumage. Si vous voulez arrêter le moteur lorsque le véhicule roule, maintenez le bouton-poussoir d'allumage enfoncé pendant au moins une seconde.
2. Accessoires – permet d'utiliser les accessoires électriques, comme la radio, lorsque le moteur ne tourne pas. Appuyez brièvement sur le bouton-poussoir d'allumage sans enfoncer la pédale de frein. L'afficheur multimessage indiquera ALIMENTATION ACCESSOIRE ACT et SERRER FREINS POUR DÉMARRER. Consultez la section *Afficheur multimessage* du chapitre *Tableau de bord* pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet.
3. Contact – Ce mode permet d'alimenter le circuit électrique du véhicule et d'allumer les témoins du groupe d'instruments, sans faire démarrer le moteur. Maintenez le bouton-poussoir d'allumage enfoncé pendant au moins une seconde sans appuyer sur la pédale de frein.
4. Démarrage – permet de lancer le moteur. Appuyez sur le bouton-poussoir d'allumage (peu importe le délai) tout en appuyant sur la pédale de frein.

Préparation au démarrage de votre véhicule

Le démarrage du véhicule est contrôlé par le système de commande du groupe motopropulseur.

Ce système respecte toutes les normes canadiennes relatives aux équipements causant des interférences qui réglementent l'intensité de champ électrique des bruits radioélectriques.

Au moment de mettre en marche un moteur à injection, n'appuyez pas sur l'accélérateur avant ou pendant le démarrage. Utilisez l'accélérateur seulement lorsque le démarrage du moteur s'avère difficile. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le démarrage, consultez la section *Démarrage du moteur* dans le présent chapitre.

242

Conduite



AVERTISSEMENT : Un ralenti prolongé à régime élevé peut entraîner de très hautes températures dans le moteur et dans la tuyauterie d'échappement, en plus de créer des risques d'incendie ou d'autres dommages au véhicule.



AVERTISSEMENT : Ne vous stationnez pas, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas votre véhicule sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution ont pour effet d'élever la température du compartiment moteur et de la tuyauterie d'échappement au point de risquer un incendie sur de tels sols.



AVERTISSEMENT : Ne faites jamais démarrer le moteur dans un garage ou autre local fermé car les gaz d'échappement sont toxiques. Ouvrez toujours la porte du garage avant de démarrer. Consultez la section *Précautions contre les gaz d'échappement* du présent chapitre.



AVERTISSEMENT : Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement à l'intérieur de votre véhicule, faites-le immédiatement vérifier par votre concessionnaire. Ne conduisez pas si vous sentez une odeur de gaz d'échappement.

Consignes de sécurité importantes

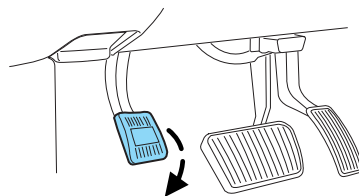
Quand vous faites démarrer le moteur, le régime de ralenti est plus élevé afin de réchauffer le moteur. Si le régime de ralenti du moteur ne diminue pas automatiquement, faites vérifier le véhicule.

Avant le démarrage :

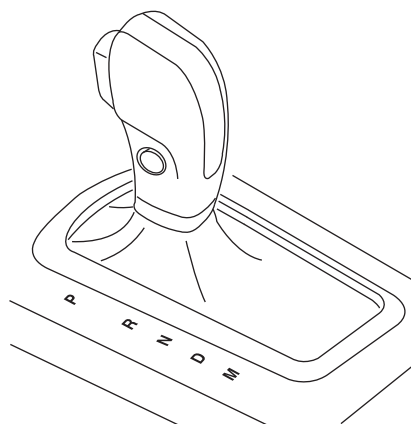
1. Assurez-vous que tous les occupants ont bouclé leur ceinture de sécurité. Pour obtenir de plus amples renseignements concernant l'utilisation correcte des ceintures de sécurité, consultez le chapitre *Sièges et systèmes de retenue*.
2. Assurez-vous que les accessoires du véhicule sont hors fonction.

Conduite

- Assurez-vous que le frein de stationnement est serré.

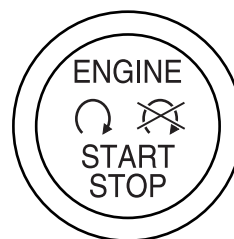


- Assurez-vous que le levier sélecteur est en position STATIONNEMENT.



Bouton-poussoir de démarrage

Votre véhicule est équipé du système à bouton-poussoir d'allumage. Vous pouvez faire démarrer le moteur en appuyant sur ce bouton et sur la pédale de frein au lieu d'utiliser une clé. Le bouton-poussoir d'allumage est situé sur le tableau de bord, à la droite du volant de direction.



Pour que le bouton-poussoir d'allumage puisse actionner le démarreur, la clé intelligente doit se trouver à l'intérieur du véhicule.

1. Appuyez sur le bouton-poussoir d'allumage (peu importe le délai) tout en appuyant sur la pédale de frein. Ce véhicule est équipé d'un système de démarrage assisté par ordinateur qui facilite le démarrage du moteur.

244

Conduite

Après avoir relâché le bouton, le démarreur pourrait continuer à fonctionner jusqu'à 10 secondes ou jusqu'à ce que le véhicule démarre.

Nota : Vous ne pouvez pas démarrer immédiatement votre véhicule à partir du mode Contact, vous devez d'abord arrêter le véhicule. **Nota :** Le témoin du bouton-poussoir d'allumage s'allume lorsque le mode CONTACT est sélectionné et que le moteur est démarré.

2. Après avoir fait tourner le moteur au ralenti pendant quelques secondes, relâchez le frein de stationnement, enfoncez la pédale de frein, engagez un rapport, puis roulez.

Votre clé intelligente pourrait ne pas être détectée en fonction de l'endroit où elle se trouve dans le véhicule. Si le message TÉLÉCOMMANDE NON DÉTECTÉE apparaît à l'afficheur multimessage lorsque vous appuyez sur le bouton-poussoir d'allumage, essayez de placer la clé intelligente à un autre endroit dans le véhicule. Le système pourrait ne pas détecter la clé lorsqu'elle se trouve près du pavillon (entre les pare-soleil du conducteur et du passager et le pavillon, ou près de la console au pavillon) ou aux extrémités de la plage arrière, près des haut-parleurs. Il n'est pas recommandé de placer la clé intelligente à ces endroits. Si vous déplacez la clé intelligente à un endroit où elle a été détectée auparavant, et que le message TÉLÉCOMMANDE NON DÉTECTÉE demeure affiché, la pile de la clé intelligente est peut-être faible ou vous vous trouvez peut-être dans une zone de brouillage radioélectrique excessif. En pareil cas, utilisez la méthode de secours pour faire démarrer le moteur (voir ci-après).

Méthode de démarrage secours : La clé intelligente communique avec le véhicule grâce à des signaux radioélectriques qui autorisent le démarrage du moteur en appuyant sur le bouton-poussoir d'allumage et sur la pédale de frein. Si vous vous trouvez dans une zone de brouillage radioélectrique excessif, ou si la pile de la clé intelligente est faible, vous pouvez faire démarrer le moteur en insérant la clé intelligente dans la fente de secours située dans la console centrale. Insérez la clé intelligente dans la fente de secours en orientant les touches vers l'extérieur et l'anneau porte-clés vers le haut. Une fois la clé intelligente insérée dans la fente de secours, procédez de la façon habituelle pour démarrer en appuyant sur le bouton-poussoir d'allumage et sur la pédale de frein. Le moteur devrait démarrer normalement tant que la clé intelligente est dans la fente de secours située dans la console centrale. Une fois le moteur en marche, vous pouvez, si vous le souhaitez, retirer la clé intelligente de la fente de secours.

Fonction de redémarrage rapide : La fonction de redémarrage rapide vous permet de faire redémarrer le moteur dans un délai de 20 secondes

245

Conduite

après la coupure du contact, si vous n'avez pas une clé intelligente valide à proximité. Lorsque vous arrêtez le moteur et qu'il n'y a pas de clé intelligente dans l'habitacle ou le coffre du véhicule, le message **REDEMARRER OU TELECOM REQUIS** s'affiche à l'écran de l'afficheur multimessage. Vous pouvez faire redémarrer le moteur dans un délai de 20 secondes (en appuyant sur le bouton-poussoir d'allumage et sur la pédale de frein), même sans une clé intelligente à proximité. Au terme de ce délai, vous ne pourrez plus faire redémarrer le moteur sans une clé intelligente dans le véhicule.

Arrêt du moteur avec levier sélecteur hors de la position P (stationnement) : Il est conseillé de placer le levier sélecteur à la position P (stationnement) avant d'arrêter le moteur. Si vous arrêtez le moteur alors que le levier sélecteur n'est pas à la position P (stationnement), le message **PASSER À POSIT STATIONNEMENT** s'affiche à l'écran de l'afficheur multimessage. Si vous laissez le véhicule ainsi, le carillon avertisseur de rappel de clé dans le commutateur d'allumage retentit à l'ouverture de la porte du conducteur, et la batterie du véhicule pourrait s'épuiser. Pour éviter d'épuiser la batterie, il est recommandé de toujours placer le levier sélecteur à la position P (stationnement) avant ou immédiatement après avoir arrêté le moteur.

Absence de clé intelligente : Une fois le moteur en marche, il ne s'arrêtera que lorsque le bouton-poussoir d'allumage est enfoncé, malgré l'absence de la clé intelligente dans le véhicule. Chaque fois qu'une porte est ouverte puis refermée alors que le moteur tourne, le système recherche une clé intelligente dans le véhicule et le message **AUCUNE CLÉ DÉTECTÉE** s'affiche à l'écran de l'afficheur multimessage, s'il n'y a pas de clé intelligente dans le véhicule. Ce message signale la possibilité qu'un passager puisse avoir quitté le véhicule en emportant la clé intelligente. Si la clé intelligente n'est plus présente dans le véhicule, il ne sera pas possible de faire redémarrer le moteur à moins de recourir à la fonction de redémarrage rapide (consultez la section « *Fonction de redémarrage rapide* » ci-dessus). Vous devez toujours savoir où se trouve la clé intelligente dans le véhicule, pour éviter de vous retrouver sans clé dans une situation incertaine.

Votre véhicule peut être muni de la fonction de démarrage à distance. Consultez la section *Système d'entrée sans clé à télécommande* du chapitre *Serrures et sécurité*.

Précautions contre les gaz d'échappement

Le monoxyde de carbone est présent dans les gaz d'échappement. Prenez les mesures nécessaires pour éviter d'en subir les effets nocifs.

246

Conduite



AVERTISSEMENT : Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement à l'intérieur de votre véhicule, faites-le immédiatement vérifier par votre concessionnaire. Ne conduisez pas si vous sentez une odeur de gaz d'échappement.

Information importante concernant la ventilation

Si vous laissez le moteur tourner au ralenti alors que votre véhicule est arrêté pendant une longue période de temps, baissez les glaces d'au moins 2,5 cm (1 po) ou réglez les commandes de chauffage et de climatisation de façon à laisser pénétrer de l'air frais dans l'habitacle.

CHAUFFE-MOTEUR (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Le chauffe-moteur est destiné à réchauffer le liquide de refroidissement du moteur, ce qui facilite le démarrage et permet une action plus rapide du système de chauffage et de dégivrage. Si votre véhicule est équipé d'un tel équipement, il se compose d'un élément chauffant logé dans le bloc-cylindres du moteur et d'un faisceau de câblage permettant à l'utilisateur de le raccorder à une source d'alimentation de 120 V c.a. (secteur) dont le circuit comporte une mise à la terre. Un chauffe-moteur est utile au démarrage lorsque la température extérieure est inférieure à -18 °C (0 °F).



AVERTISSEMENT : Le non-respect des directives d'utilisation du chauffe-moteur peut entraîner des dommages matériels ou des blessures.



AVERTISSEMENT : Pour réduire les risques de décharges électriques, ne branchez pas le chauffe-moteur sur un circuit électrique qui n'est pas mis à la terre ou avec un adaptateur à deux broches.

Avant d'utiliser le chauffe-moteur, observez les recommandations suivantes afin d'utiliser le chauffe-moteur correctement et de façon sécuritaire :

- Pour votre sécurité, utilisez une rallonge électrique pour usage extérieur certifiée UL ou CSA. Utilisez uniquement une rallonge électrique pour usage extérieur portant la mention « Approuvée pour usage extérieur ». N'utilisez jamais une rallonge électrique pour usage intérieur, car vous risqueriez de subir un choc électrique ou de provoquer un incendie.

Conduite

- Utilisez une rallonge électrique pour usage extérieur de calibre 16 ou de calibre supérieur.
- Choisissez une rallonge aussi courte que possible.
- Ne tentez pas de raccorder plusieurs rallonges. Utilisez plutôt une rallonge dont la longueur vous permet d'atteindre facilement le cordon du chauffe-moteur.
- Assurez-vous d'utiliser une rallonge en bon état, qui n'a pas été réparée ni épissée. Rangez votre rallonge à l'intérieur, à une température supérieure à 0 °C (32 °F). Une rallonge sans cesse exposée aux éléments se détériore graduellement.
- Pour réduire les risques de chocs électriques, ne branchez pas votre chauffe-moteur à un circuit électrique sans mise à la terre, ou avec un adaptateur à deux broches. Avant d'utiliser votre chauffe-moteur, assurez-vous qu'il est en bon état, et vérifiez particulièrement son cordon de raccordement.
- Lorsque vous branchez le chauffe-moteur, vérifiez que le raccordement constitué par la fiche de la rallonge et la prise du cordon du chauffe-moteur est dégagé et est à l'abri de l'eau, de façon à éviter l'éventualité d'un choc électrique ou d'un incendie.
- Assurez-vous également que votre espace de stationnement est propre et exempt de toutes matières combustibles, telles que des produits pétroliers, de la poussière excessive, des chiffons, des papiers, etc.
- Vérifiez la solidité et l'intégrité des raccordements entre le chauffe-moteur, le cordon de raccordement et la rallonge. Un mauvais raccordement peut faire surchauffer le cordon et provoquer un choc électrique ou un incendie. Lorsque votre chauffe-moteur fonctionne depuis une trentaine de minutes, vérifiez tous les points de raccordement et assurez-vous de l'absence de points chauds.
- Enfin, faites vérifier votre chauffe-moteur lors d'une mise au point avant la saison hivernale pour vous assurer qu'il est en parfait état de fonctionnement.

Utilisation du chauffe-moteur :

Les broches doivent être propres et exemptes d'humidité. Si vous devez les nettoyer, utilisez un chiffon sec.

Selon le type d'équipement installé en usine, votre chauffe-moteur utilise de 0,4 à 1,0 kilowatts-heure d'énergie pour chaque heure d'utilisation.

Votre chauffe-moteur d'origine ne comporte pas de fonction thermostatique. Toutefois, la température maximale du liquide de

248

Conduite

refroidissement est atteinte dans un délai d'environ trois heures. À cet effet, il est inutile d'utiliser un chauffe-moteur pendant plus de trois heures, car toute utilisation excédentaire se traduit par un gaspillage d'électricité.

Avant de prendre la route, n'oubliez pas de débrancher le cordon et de le ranger correctement. Lorsque vous n'utilisez pas le chauffe-moteur, placez le capuchon protecteur sur la prise du cordon pour en protéger les broches.

FREINS

Les bruits de frein occasionnels sont normaux. Si un grincement métallique continu se fait entendre pendant le freinage, les garnitures de frein sont peut-être complètement usées. Faites-les vérifier par un concessionnaire autorisé. Si des vibrations ou des secousses continues sont ressenties dans le volant pendant le freinage, faites vérifier le véhicule par un concessionnaire autorisé.

Consultez la section *Témoins et carillons* du chapitre *Tableau de bord* pour obtenir de l'information relative à ce témoin.



Système de freins antiblocage aux quatre roues (ABS)

Votre véhicule est équipé d'un système de freins antiblocage. Ce système vous aide à garder la maîtrise de la direction lors de freinages d'urgence en empêchant le blocage des freins. Lorsque les freins antiblocage sont sollicités, le moteur de pompe des freins antiblocage émet un certain bruit et l'on ressent des pulsations dans la pédale de frein. La course de la pédale de frein peut soudainement s'allonger lorsque le système de freins antiblocage n'est plus sollicité et que le fonctionnement des freins revient à la normale. Ce sont là des caractéristiques normales et il n'y a pas lieu de s'inquiéter.

Méthode de freinage avec freins antiblocage (ABS)

Lorsqu'un freinage brusque est nécessaire, appliquez de façon continue sur la pédale de freins. Ne pompez pas la pédale de freins car cela réduira l'efficacité du système de freins antiblocage (ABS) et augmentera la distance de freinage de votre véhicule. Les freins antiblocage entrent immédiatement en fonction vous permettant de conserver la maîtrise de la direction en cas de freinage brusque ou sur une chaussée glissante. Veuillez toutefois noter que le freinage antiblocage ne réduit pas la distance de freinage.

Conduite

Assistance au freinage

Le système d'assistance au freinage d'urgence fournit toute la force de freinage disponible en cas de freinage d'urgence. Il détecte un mouvement rapide de la pédale de frein et utilise les freins antiblocage pour atteindre une pression de freinage maximale. Lorsqu'une situation de freinage d'urgence est détectée, le système reste en fonction tant que la pédale de frein est enfoncée ou que les freins antiblocage interviennent. Le système se désactive lorsque la pédale de frein est relâchée ou que le véhicule s'immobilise. Des bruits provenant du moteur de la pompe des freins antiblocage et une pulsation de la pédale de frein peuvent survenir lorsque le système est activé; il s'agit de conditions normales.

Témoin de défaillance du freinage antiblocage

Le témoin du freinage antiblocage s'allume brièvement au tableau de bord lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position CONTACT. Si le témoin ne s'allume pas au démarrage, demeure allumé ou clignote, cela peut indiquer que le système de freinage antiblocage ne fonctionne pas et qu'il doit être réparé.

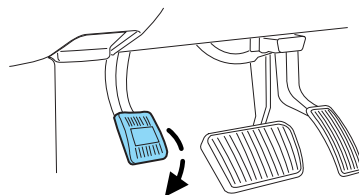


Même si le système de freins antiblocage est hors fonction, vous pouvez utiliser le freinage standard. Si le témoin de frein s'allume lorsque le frein de stationnement est desserré, faites immédiatement réparer votre circuit de freinage par un concessionnaire autorisé.



Frein de stationnement

Serrez le frein de stationnement chaque fois que vous stationnez le véhicule. Pour serrer le frein de stationnement, enfoncez la pédale de frein jusqu'à la butée.



Conduite

Lorsque le contact est établi, le témoin des freins du tableau de bord s'allume et reste allumé jusqu'à ce que le frein de stationnement soit desserré.



AVERTISSEMENT : Serrez toujours fermement le frein de stationnement et assurez-vous que le levier sélecteur est fermement engagé en position de stationnement (P). Tournez la clé à la position de verrouillage et retirez-la du commutateur d'allumage avant de quitter le véhicule. Pour les véhicules avec le bouton-poussoir de démarrage, retirez la clé intelligente quand vous quittez le véhicule.

L'utilisation du frein de stationnement n'est pas recommandée pour arrêter un véhicule en marche. Vous pouvez toutefois vous en servir en cas d'urgence comme frein de secours si les freins réguliers font défaut. Cependant, étant donné que le frein de stationnement n'agit que sur les roues arrière, la distance de freinage sera considérablement accrue et le comportement du véhicule s'en ressentira.

Appuyez de nouveau sur la pédale du frein de stationnement pour le desserrer. La conduite avec le frein de stationnement serré a pour effet d'user rapidement les garnitures de frein et d'augmenter la consommation de carburant.

Nota : Si le véhicule roule alors que le frein de stationnement est serré, un carillon retentit.

DISPOSITIF ANTILACET ADVANCETRAC^{MD} AVEC COMMANDE DE STABILITÉ ANTIRETOURNEMENT RSC^{MC}

Le dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité RSC^{MD} offre les fonctions d'amélioration de la stabilité dynamique du véhicule suivantes dans certaines situations de conduite :

- Le système antipatinage (TCS), qui limite le patinage des roues motrices et la perte d'adhérence.
- La commande électronique de stabilité (ESC), qui aide à contrôler le dérapage et la dérive du véhicule.
- Le système de commande de stabilité antiretournement (RSC^{MD}), qui contribue à prévenir le capotage du véhicule.

Conduite



AVERTISSEMENT : Toute modification du véhicule impliquant le circuit de freinage, les porte-bagages de deuxième monte, la suspension, la direction ou le type et la taille des roues ou des pneus peut compromettre la tenue de route du véhicule et nuire au fonctionnement du dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité RSC^{MD}. L'ajout de haut-parleurs peut également gêner et perturber le fonctionnement du dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité RSC^{MD}. Afin d'éviter de perturber le fonctionnement des capteurs du dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité RSC^{MD}, il est conseillé d'éloigner le plus possible les haut-parleurs de deuxième monte de la console centrale avant, du tunnel de plancher et des sièges avant. Une réduction de l'efficacité du dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité RSC^{MD} peut augmenter les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule, ainsi que les risques de blessures graves ou mortelles.



AVERTISSEMENT : N'oubliez pas que même la technologie la plus sophistiquée ne peut déroger aux lois naturelles de la physique. Une perte de maîtrise du véhicule causée par une fausse manœuvre du conducteur est toujours possible. Une conduite sportive, quelles que soient les conditions routières, peut causer une perte de maîtrise du véhicule augmentant les risques de blessures graves et de dommages. L'activation du dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité RSC^{MD} indique que la capacité d'adhérence d'un ou de plusieurs pneus a été dépassée et que, par conséquent, les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule ainsi que de blessures graves ou mortelles sont accrus. Si votre dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité RSC^{MD} est activé, **RALENTISSEZ**.

Conduite



AVERTISSEMENT : Si une anomalie est détectée dans le dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité antiretournement RSC^{MD}, le témoin de commande de stabilité et le témoin de désactivation de commande de stabilité s'allument en continu. Assurez-vous que le dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité antiretournement RSC^{MD} n'a pas été désactivé manuellement au moyen de l'afficheur multimessage. Si le témoin de commande de stabilité et le témoin de désactivation de commande de stabilité s'allument encore en continu, faites immédiatement vérifier le dispositif par un concessionnaire autorisé. La conduite de votre véhicule alors que le dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité RSC^{MD} est désactivé peut augmenter les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule, ainsi que les risques de blessures graves ou mortelles.

Le dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité RSC^{MD} est automatiquement activé chaque fois que vous faites démarrer le moteur. Toutes les fonctions du dispositif AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité antiretournement RSC^{MD} (TCS, ESC et RSC^{MD}) sont activées et le système surveille le comportement du véhicule dès le démarrage du moteur. Toutefois, le dispositif n'intervient que si la situation de conduite l'exige.

Le dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité antiretournement RSC^{MD}



comprend un sélecteur de désactivation de fonction antipatinage situé dans l'afficheur multimessage, un témoin de commande de stabilité et un témoin de désactivation de commande de stabilité dans le tableau de bord. Consultez la section *Afficheur multimessage* du chapitre *Tableau de bord* pour obtenir de plus amples renseignements. Le témoin de commande de stabilité et le témoin de désactivation de commande de stabilité s'allument temporairement pendant le démarrage comme une étape normale d'autovérification. Le témoin de commande de stabilité peut s'allumer (clignoter) lors de certaines situations de conduite qui déclenchent le fonctionnement du dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité antiretournement RSC^{MD}. Si le témoin de commande de stabilité et le témoin de désactivation de commande de stabilité s'allument en continu, faites immédiatement vérifier le dispositif par un concessionnaire autorisé. Le dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité RSC^{MD} affiche également un message d'anomalie à l'afficheur multimessage.

Conduite

Durant le processus normal d'autovérification du dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité RSC^{MD}, un léger mouvement de la pédale de frein pourrait être ressenti, ainsi qu'un bruit de ronronnement ou de grincement juste après le démarrage et au moment de prendre la route.

Lorsque la situation exige l'intervention du dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité RSC^{MD}, vous pourriez remarquer les choses suivantes :

- Une légère décélération du véhicule.
- Le clignotement du témoin de commande de stabilité.
- Une vibration de la pédale de frein.
- Dans des conditions de conduite extrêmes, si votre pied n'est pas sur la pédale de frein, celle-ci pourrait s'enfoncer automatiquement pour freiner davantage. Il se peut que vous entendiez aussi un bruit de déplacement d'air provenant du dessous du tableau de bord.
- La pédale de frein pourrait sembler plus ferme qu'à l'habitude.

Système antipatinage (TCS)

Le système antipatinage aide le conducteur à conserver la maîtrise du véhicule en maintenant une bonne adhérence sur les routes glissantes ou en pente, et en détectant et en contrôlant le patinage des roues.

Le système utilise deux stratégies pour contrôler le patinage excessif des roues, soit l'antipatinage moteur et l'antipatinage au freinage. Ceux-ci peuvent agir séparément ou conjointement. L'antipatinage moteur permet de limiter le patinage des roues motrices par une réduction momentanée du couple moteur. L'antipatinage au freinage permet de limiter le patinage des roues en freinant momentanément les roues qui patinent. L'efficacité du système antipatinage est plus marquée lorsque le véhicule roule à basse vitesse.

Le témoin de commande de stabilité clignote au tableau de bord lorsque la fonction antipatinage est activée.

Si le système antipatinage est trop souvent sollicité dans une courte période, la fonction de freinage du système se désactive temporairement pour laisser les freins refroidir. En pareil cas, le système antipatinage n'utilise que la réduction ou le transfert de couple du moteur pour empêcher le patinage excessif des roues. Le fonctionnement normal du système reprend dès que les freins ont refroidi. Les freins antiblocage, la commande de stabilité antiretournement RSC^{MD} et la commande électronique de stabilité (ESC) ne sont pas compromis par cette situation et continuent à fonctionner normalement pendant la période de refroidissement des freins.

254

Conduite

Les systèmes antipatinage moteur et antipatinage au freinage peuvent être désactivés dans certaines situations. Consultez la section *Désactivation du dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité antiretournement RSC^{MD}* ci-après.

Système de commande électronique de stabilité (ESC)

Le système de commande électronique de stabilité (ESC) peut améliorer la stabilité directionnelle de votre véhicule en cas de manœuvre extrême, par exemple, lors d'un virage brusque ou pour éviter un obstacle sur la route. Le système de commande électronique de stabilité peut appliquer les freins d'une ou de plusieurs roues individuellement et, au besoin, réduire le couple du moteur si le système détecte une condition de dérapage ou de dérive imminente.

Le témoin de commande de stabilité clignote au tableau de bord lorsque le système de commande électronique de stabilité intervient.

Les conditions de conduite extrêmes qui peuvent déclencher l'intervention du système de commande électronique de stabilité comprennent, sans s'y limiter :

- la prise trop rapide d'un virage;
- les coups de volant rapides pour éviter un accident, un piéton ou un obstacle;
- la conduite sur une plaque de glace ou sur des chaussées glissantes;
- le changement de voie sur une route enneigée;
- le passage d'une route secondaire enneigée à une route principale dégagée, ou vice-versa;
- le passage d'une route d'asphalte à une route de gravier, ou vice-versa;
- la prise d'un virage avec une remorque très chargée (consultez la section *Traction d'une remorque* du chapitre *Pneus, jantes et chargement*).

Le système de commande électronique de stabilité peut être désactivé dans certaines situations. Consultez la section *Désactivation du dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité RSC^{MD}* ci-après.

Commande de stabilité antiretournement (RSC^{MD})

La commande de stabilité antiretournement (RSC^{MD}) peut contribuer à conserver la stabilité du véhicule en cas de manœuvres extrêmes. La commande de stabilité RSC^{MD} détecte les mouvements de roulis et le taux de variation d'amplitude et serre les freins d'une ou de plusieurs roues individuellement.

Conduite

Le témoin de commande de stabilité clignote au tableau de bord lorsque la commande de stabilité antiretournement RSC^{MD} est activée.

Les conditions de conduite extrêmes qui peuvent déclencher l'intervention du système de commande de stabilité antiretournement RSC^{MD} comprennent notamment :

- les changements de voie subits;
- la prise trop rapide d'un virage;
- les coups de volant rapides pour éviter un accident, un piéton ou un obstacle.

La commande de stabilité RSC^{MD} pourrait être inactivée dans les certaines situations. Consultez la section *Désactivation du dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité antiretournement RSC^{MD}* ci-après.

Désactivation du dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité antiretournement RSC^{MD}

Si le véhicule est enlisé dans la neige, la boue ou le sable, et que la puissance du moteur semble diminuer, il peut être utile de désactiver le dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité RSC^{MD} pour laisser les roues patiner. Cela a pour effet de retrouver la pleine puissance du moteur et de profiter d'un meilleur élan pour franchir l'obstacle.

Pour désactiver le dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité antiretournement RSC^{MD}, sélectionnez la fonction d'antipatinage désactivé à l'afficheur multimessage. Vous pouvez rétablir toutes les fonctions du dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité antiretournement RSC^{MD} en sélectionnant la fonction d'antipatinage activé ou en coupant et en redémarrant le moteur.

Si vous désactivez le dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité RSC^{MD}, le témoin de désactivation de



commande de stabilité s'allume en continu. Le témoin de commande de stabilité s'éteint lorsque vous sélectionnez la fonction d'antipatinage activé.

En position R (marche arrière), les freins antiblocage, ainsi que les fonctions d'antipatinage moteur et d'antipatinage au freinage demeurent fonctionnels. Toutefois, la commande électronique de stabilité et la commande de stabilité antiretournement RSC^{MD} sont désactivées.

256

Conduite

Fonctionnement du dispositif antilacet AdvanceTrac ^{MD}					
Fonctions de commande	Mode	Témoin de commande de stabilité 	Écran de l'afficheur multimes-sage	Com-mande électronique de stabilité Com-mande de stabilité anti-retour-nement RSC ^{MD}	Sys-tème antipa-tinage
Valeur par défaut à la mise en fonction	Initialisa-tion du système	S'allume pen-dant la vérifi-cation des ampoules	Aucun affi-chage	Activé	Activé
Commuta-teur en-foncé une fois tempo-rairement	Fonction antipati-nage dés-activée	Allumé	Fonction antipati-nage dés-activée	Activé	Désac-tivé
Commuta-teur en-foncé de nouveau après dés-activation	Advance-Trac ^{MD} entière-ment fonction-nel	Éteint	Advance-trac activé	Activé	Activé

DISPOSITIF ANTILOUVOIEMENT DE REMORQUE

Si votre véhicule est pourvu d'un équipement de remorquage adéquat, le dispositif antilouvoiement de remorque utilise le dispositif AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité antiretournement RSC^{MD} du véhicule pour détecter et tenter de limiter le louvoiement de la remorque en freinant chaque roue individuellement et, au besoin, en réduisant le couple moteur. Le dispositif antilouvoiement de remorque est seulement activé au-dessus de 64 km/h (40 mi/h).

Conduite



AVERTISSEMENT : Le dispositif antilouvoiement n'empêche pas le roulis de la remorque. Il atténue toutefois le roulis une fois qu'il se produit. S'il y a du roulis, il est probable que la remorque est mal chargée selon son poids sur le timon ou que la vitesse du véhicule ou de la remorque est trop élevée. Rangez-vous en un endroit sécuritaire pour vérifier la répartition de la charge de la remorque et le poids du timon, puis réduisez la vitesse à un niveau sécuritaire lorsque vous reprenez le remorquage. En cas de roulis, **RALENTISSEZ**.

Le témoin de commande de stabilité clignote momentanément au tableau de bord lorsque le dispositif antilouvoiement intervient. L'afficheur multimessage du tableau de bord affichera aussi le message **REMORQ INSTABL RÉDUIRE VITESSE**. Dans certains cas, lorsqu'un roulis est détecté, cela indique que la vitesse du véhicule est trop élevée et qu'elle est égale ou supérieure à un niveau susceptible de produire un roulis continuellement. Par conséquent, le dispositif peut s'activer à plusieurs reprises et entraîner une légère décélération du véhicule.

Désactivation du dispositif antilouvoiement

Vous pouvez désactiver le dispositif antilouvoiement peu importe le cycle d'allumage. Consultez la section *Afficheur multimessage* du chapitre *Tableau de bord* pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet. Veuillez noter que même s'il était désactivé avant de couper le contact, le dispositif antilouvoiement de remorque sera réactivé à chaque nouveau cycle d'allumage.



AVERTISSEMENT : La désactivation du dispositif antilouvoiement accroît les risques de perte de maîtrise du véhicule, de blessures graves ou mortelles. Ford déconseille de désactiver cette fonction sauf dans les situations où une réduction de la vitesse serait nuisible (si vous devez gravir une pente raide, par exemple), et que le conducteur est très expérimenté en ce qui concerne le remorquage et est capable de maîtriser le roulis de la remorque et assurer une conduite sécuritaire.

DIRECTION

Pour éviter d'endommager le système de direction assistée :

- Ne maintenez jamais le volant en position de braquage maximal (jusqu'à ce qu'il bloque) pendant plus de quelques secondes lorsque le moteur tourne.
- Ne conduisez pas votre véhicule si le niveau de liquide de direction assistée est bas (sous le repère MIN du réservoir).

258

Conduite

- La direction émet un certain bruit de fonctionnement, ce qui est normal. Si le bruit est excessif, vérifiez le niveau de liquide de direction assistée avant de consulter votre concessionnaire autorisé.
- Un effort important ou irrégulier au volant peut être causé par un bas niveau de liquide de direction assistée. Vérifiez si le niveau de liquide de direction assistée est bas avant de consulter votre concessionnaire autorisé.
- Ne remplissez pas le réservoir de liquide de direction assistée au-delà du repère MAX du réservoir.

En cas de panne de la direction assistée (ou si le moteur est arrêté), le volant peut être tourné, mais l'effort requis est accru.

Si la direction a tendance à dévier ou à tirer, vérifiez la présence des problèmes suivants :

- Un pneu mal gonflé
- Une usure inégale des pneus
- Éléments de la suspension desserrés ou usés
- des composants de la direction desserrés ou usés;
- un alignement inadéquat de la direction;

Un bombement prononcé de la route ou de forts vents latéraux peuvent également laisser croire à une déviation ou à un tirage de la direction.

VERROUILLAGE DU LEVIER SÉLECTEUR

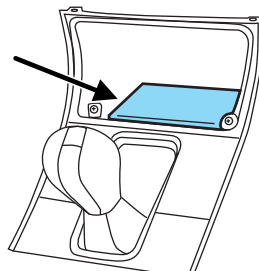
Votre véhicule est muni d'un dispositif d'interverrouillage du levier sélecteur au frein qui empêche de déplacer le levier sélecteur hors de la position P (stationnement) lorsque le contact est établi, tant que la pédale de frein n'est pas enfoncée.

Si vous ne pouvez pas déplacer le levier sélecteur hors de la position STATIONNEMENT lorsque le contact est établi et que la pédale de frein est enfoncée, il est possible qu'un fusible soit grillé ou que les feux de freinage ne fonctionnent pas correctement. Consultez la section *Fusibles et relais* du chapitre *Dépannage*.

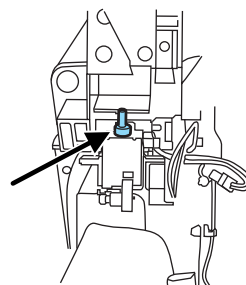
Conduite

Si le fusible n'est pas grillé et que les feux de freinage fonctionnent correctement, la méthode suivante vous permettra de déplacer le levier sélecteur hors de la position P (stationnement) :

1. Serrez le frein de stationnement, tournez la clé à la position ARRÊT, puis retirez-la.
2. À l'aide d'un tournevis ou d'un outil semblable, soulevez soigneusement le panneau d'accès du dispositif de verrouillage du levier sélecteur, puis retirez-le.



3. Repérez le levier d'interverrouillage devant l'ensemble de levier sélecteur.
4. Enfoncez la pédale de frein. Tirez doucement le levier d'interverrouillage et maintenez-le dans cette position tout en déplaçant le levier sélecteur hors de la position P (stationnement) vers la position N (point mort).



5. Installez le panneau de garnissage.
6. Enfoncez la pédale de frein, faites démarrer le véhicule et desserrez le frein de stationnement.

Voyez votre concessionnaire autorisé le plus tôt possible si cette procédure doit être utilisée.



AVERTISSEMENT : Ne conduisez pas votre véhicule avant d'avoir vérifié le bon fonctionnement des feux de freinage.



AVERTISSEMENT : Serrez toujours fermement le frein de stationnement et assurez-vous que le levier sélecteur est en position P (stationnement). Tournez le commutateur d'allumage à la position ARRÊT et retirez toujours la clé en quittant le véhicule.

Conduite



AVERTISSEMENT : Si le témoin de frein reste allumé alors que le frein de stationnement est complètement desserré, il se peut que les freins soient défectueux. Consultez votre concessionnaire autorisé.

FONCTIONNEMENT DE LA BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

Apprentissage adaptatif de la boîte de vitesses automatique

Votre boîte de vitesses est équipée d'une stratégie autoadaptative se trouvant dans l'ordinateur de votre véhicule. Cette fonction est conçue pour accroître la durabilité de la boîte-pont et pour assurer des changements de rapport uniformes durant la vie utile du véhicule. Il est donc possible que les changements de rapport d'une boîte de vitesses neuve ou d'un véhicule neuf soient plus ou moins souples. Cette situation est normale et ne nuit ni au fonctionnement ni à la longévité de la boîte de vitesses. Avec le temps, la stratégie d'apprentissage adaptative réactualisera entièrement le fonctionnement de la boîte de vitesses. De plus, lorsque la batterie est débranchée ou qu'une nouvelle batterie est installée, la stratégie doit être apprise de nouveau.

Positions du levier sélecteur de la boîte de vitesses automatique à six rapports

Stationnement (P)

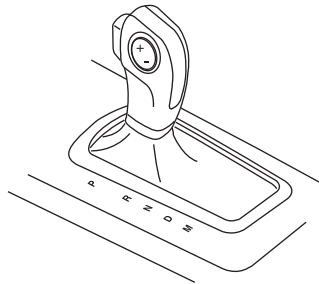
Cette position bloque la boîte de vitesses et empêche les roues avant de tourner.

Pour engager un rapport de vitesse :

- Appuyez sur la pédale de frein.
- Engagez la boîte de vitesses au rapport choisi.

Pour placer la boîte de vitesses à la position P (stationnement) :

- Immobilisez totalement votre véhicule.
- Déplacez le levier sélecteur et placez-le à la position STATIONNEMENT en veillant à ce qu'il soit bien bloqué en place.



Conduite



AVERTISSEMENT : Serrez toujours fermement le frein de stationnement et assurez-vous que le levier sélecteur est en position P (stationnement). Tournez le commutateur d'allumage à la position ARRÊT et retirez toujours la clé en quittant le véhicule.

Marche arrière (R)

Lorsque le levier sélecteur est à la position R (marche arrière), le véhicule recule. Immobilisez toujours complètement le véhicule avant de placer le levier sélecteur à la position R (marche arrière) ou de l'en sortir.

Point mort (N)

Lorsque le levier sélecteur est à la position N (point mort), vous pouvez faire démarrer le moteur et les roues peuvent tourner librement. À cette position, maintenez la pédale de frein enfoncée.

Marche avant automatique (D) avec surmultipliée

Il s'agit de la position normale de conduite pour optimiser la consommation de carburant. La boîte de vitesses fonctionne du premier au sixième rapport.

M (manuelle)

- Assure un frein moteur maximal.
- Rétrograde au rapport le plus bas pour la vitesse du véhicule actuelle et autorise l'engagement du premier rapport lorsque le véhicule ralentit.

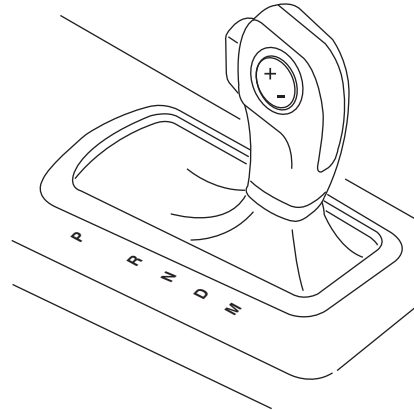
Votre boîte de vitesses automatique SelectShift Automatic^{MC} (SST)

Ce véhicule est équipé d'un levier sélecteur de boîte de vitesses automatique SelectShift Automatic^{MC} (SST). La boîte de vitesses automatique à double mode de sélection permet au conducteur de sélectionner manuellement les rapports supérieurs ou inférieurs. En déplaçant le levier sélecteur de la position D (marche avant) vers la position M (sélection manuelle), vous pouvez maintenant choisir le rapport que vous souhaitez au moyen de l'interrupteur à bascule situé sur le levier sélecteur.

Conduite

Interrupteur à bascule du levier sélecteur

- Pour rétrograder manuellement la boîte de vitesses lorsque le levier sélecteur est à la position M (sélection manuelle), appuyez sur (-) sur le levier sélecteur.
- Pour passer aux rapports supérieurs manuellement lorsque le levier sélecteur est à la position M (sélection manuelle), appuyez sur (+) sur le levier sélecteur.



Seuils de passage des vitesses recommandés

Montez les vitesses aux seuils indiqués dans le tableau suivant.

Montée des rapports lors d'une accélération (recommandée pour une meilleure consommation de carburant)	
Changement de rapport de :	
1 à 2	24 km/h (15 mi/h)
2 à 3	40 km/h (25 mi/h)
3 à 4	64 km/h (40 mi/h)
4 à 5	72 km/h (45 mi/h)
5 à 6	80 km/h (50 mi/h)

L'afficheur multimessage du groupe d'instruments indique le rapport de vitesse sélectionné.

Si le conducteur n'a pas rétrogradé assez tôt et que le régime du moteur risque de trop chuter ou que le moteur risque de caler, la boîte de vitesses automatique à double mode de sélection rétrograde automatiquement. Vous pourrez toujours rétrograder pourvu que la transmission détermine que le moteur ne sera pas endommagé en cas de surrégime.

Conduite

Le moteur pourrait s'endommager s'il tourne en surrégime sans passer un rapport supérieur.

Système d'assistance au démarrage en côte

Le système d'assistance au démarrage en côte facilite le démarrage du véhicule lorsqu'il se trouve sur une pente sans devoir utiliser le frein de stationnement. Lorsque le système d'assistance au démarrage en côte est activé, le véhicule demeure immobile sur la pente pendant trois secondes au plus après que vous relâchez la pédale de frein. Pendant ce délai, vous avez le temps de déplacer votre pied de la pédale de frein à la pédale d'accélérateur, puis de démarrer. Les freins sont automatiquement relâchés dès que le moteur a pris suffisamment de puissance pour éviter que le véhicule ne roule en direction descendante. Ceci est un avantage lorsque vous démarrez sur une pente; par exemple à partir d'une rampe de stationnement, des feux de circulation ou en reculant sur une pente dans un espace de stationnement.



AVERTISSEMENT : Le système d'assistance au démarrage en côte ne remplace pas le frein de stationnement. Lorsque vous quittez le véhicule, serrez toujours le frein de stationnement et sélectionnez le premier rapport ou la marche arrière.

Utilisation du système d'assistance au démarrage en côte

Le système d'assistance au démarrage en côte est activé automatiquement lorsque le véhicule est arrêté sur une pente supérieure à cinq degrés. Si la marche arrière est sélectionnée, le système d'assistance au démarrage en côte fonctionne en orientant le véhicule vers la pente descendante.



AVERTISSEMENT : Vous devez rester dans le véhicule une fois vous avez activé le système d'assistance au démarrage en côte.

Activation du système d'assistance au démarrage en côte

1. Appuyez sur la pédale de frein pour immobiliser complètement le véhicule. Maintenez la pédale de frein enfoncée.
2. Si les capteurs détectent que le véhicule est sur une pente, le système d'assistance au démarrage en côte est activé automatiquement.
3. Lorsque vous retirez votre pied de la pédale de frein, le véhicule demeure sur la pente sans rouler pendant environ trois secondes au plus. Ce délai est automatiquement prolongé si vous êtes sur le point de démarrer.

264

Conduite

4. Démarrez de manière normale. Les freins sont automatiquement relâchés.



AVERTISSEMENT : Si le moteur tourne en surrégime ou si une anomalie est détectée lorsque le système d'assistance au démarrage en côte est activé, le système d'assistance au démarrage en côte sera désactivé.

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige, il est possible de le dégager en passant successivement en marche avant et en marche arrière pour effectuer un mouvement de va-et-vient uniforme tout en effectuant un arrêt entre chaque déplacement. Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur dans chaque rapport.

N'utilisez pas cette méthode de va-et-vient si le moteur n'a pas atteint sa température normale de fonctionnement, car la boîte de vitesses pourrait alors être endommagée.

Ne continuez pas cette manœuvre pendant plus d'une minute, car la boîte de vitesses et les pneus risqueraient d'être endommagés et le moteur pourrait surchauffer.

Il peut être utile de désactiver le dispositif AdvanceTrac® avec commande de stabilité pour permettre aux roues de patiner librement.

SONAR DE REcul

Le sonar de recul déclenche un avertisseur pour alerter le conducteur de la présence d'un obstacle près du pare-chocs arrière lorsque le véhicule recule à une vitesse inférieure à 5 km/h (3 mi/h). Ce dispositif est inopérant lorsque le véhicule se déplace à une vitesse supérieure à 5 km/h (3 mi/h) et il peut ne pas détecter certains obstacles angulaires ou mobiles.



AVERTISSEMENT : Pour réduire les risques de blessures, assurez-vous de bien comprendre les limites de fonctionnement du sonar de recul décrites dans cette section. Le sonar de recul ne sert qu'à détecter certains types d'obstacle (surtout ceux qui sont immobiles et de grande dimension) lorsque le véhicule se déplace lentement en marche arrière sur une surface plane, pour le stationnement. Le mauvais temps peut avoir un effet sur le fonctionnement du sonar de recul, tel qu'un rendement réduit ou un déclenchement accidentel du système.

Conduite



AVERTISSEMENT : Pour éviter les blessures, soyez toujours prudent lorsque vous faites marche arrière et que vous utilisez le sonar de recul.

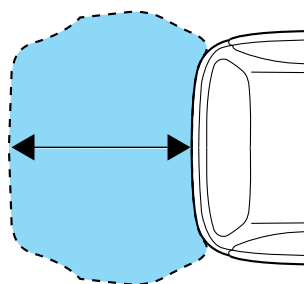
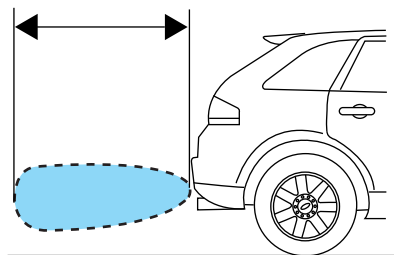


AVERTISSEMENT : Ce dispositif n'est pas conçu pour éviter le contact avec des objets en mouvement ou de petite dimension. Ce dispositif est conçu pour avertir le conducteur de la présence d'obstacles immobiles et de grande dimension afin de prévenir les dommages au véhicule. Il est possible que de petits obstacles, en particulier ceux qui se trouvent au ras du sol, ne soient pas détectés par le sonar de recul.



AVERTISSEMENT : Certains dispositifs ajoutés, tels que des attelages de remorques de grande taille, des supports à bicyclettes ou à planches de surf, peuvent bloquer la zone de détection du sonar de recul et entraîner de fausses alertes.

Le sonar de recul détecte des obstacles dans une zone allant jusqu'à deux mètres (six pieds) à partir du pare-chocs arrière. Cette distance de détection est moindre aux extrémités du pare-chocs (pour connaître les distances de détection approximatives, consultez les illustrations). L'alarme du sonar de recul retentit à une fréquence de plus en plus élevée à mesure que le véhicule se rapproche de l'obstacle. L'avertisseur du sonar de recul retentit de façon continue lorsque l'obstacle est à moins de 25 cm (10 po) du pare-chocs. Si le sonar de recul détecte un obstacle immobile (ou qui s'éloigne) à une distance supérieure à 25 cm (10 po) du côté du véhicule, l'avertisseur ne retentit que pendant trois secondes. Lorsque le système détecte l'approche d'un obstacle, l'avertisseur retentit de nouveau.



266

Conduite

Le volume de la radio s'abaisse à une valeur prédéterminée lorsque le signal du sonar retentit. Le volume de la radio se rétablit à sa valeur initiale lorsque le signal du sonar cesse de retentir.

Le sonar de recul se met automatiquement en fonction lorsque le levier sélecteur se trouve en position R (marche arrière) et que le contact est établi. Une commande de l'afficheur multimessage permet au conducteur de désactiver le système; consultez la section *Afficheur multimessage* du chapitre *Tableau de bord* pour obtenir plus de renseignements.

Veillez à ce que les capteurs du sonar de recul (situés sur le pare-chocs arrière ou sur son bouclier) ne soient pas obstrués par de la saleté, de la neige ou de la glace (ne nettoyez pas les capteurs avec des objets tranchants). Si les capteurs sont bloqués, la précision du sonar de recul sera compromise.

Si votre véhicule subit des dommages qui décentrent ou déforment le pare-chocs ou le bouclier arrière, la zone de détection peut être altérée, ce qui peut entraîner une estimation erronée des distances ou de fausses alertes.

SYSTÈME DE CAMÉRA DE MARCHÉ ARRIÈRE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

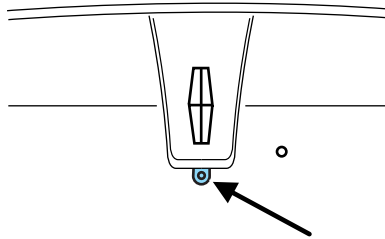
La caméra de marche arrière, située sur le hayon, transmet une image vidéo de la zone qui se trouve derrière votre véhicule. Il aide le conducteur pendant la marche arrière ou les manœuvres de stationnement en marche arrière.

Pour utiliser le système de caméra de marche arrière, placez la boîte de vitesses en position R (marche arrière). Une image s'affiche à l'écran tactile. La zone affichée à l'écran peut varier en fonction de l'orientation du véhicule ou des conditions routières.

Le système de caméra de marche arrière comprend les fonctions suivantes pour aider le conducteur lors de la conduite en marche arrière.

Lignes de guidage fixes

Les lignes de guidage fixes aident le conducteur à reculer dans un espace de stationnement ou à s'aligner avec un objet derrière le véhicule.



Conduite

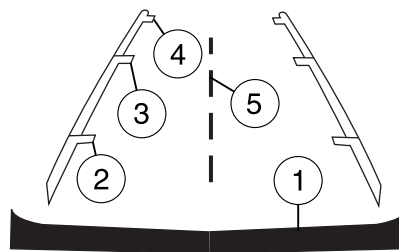
Pour activer ou désactiver cette fonction lorsque le véhicule est en position R (marche arrière), effectuez les étapes suivantes à l'écran tactile :

1. Sélectionnez Menu.
2. Sélectionnez Véhicule.
3. Sélectionnez Caméra de marche arrière.

Les options des lignes de guidage fixes sont FIXES et DÉSACTIVÉE.

Pour activer ou désactiver cette fonction lorsque le véhicule est en position R (marche arrière), sélectionnez Menu. Les options des lignes de guidage sont les mêmes que celles ci-dessus.

- (1) Pare-chocs arrière
- (2) Zone rouge
- (3) Zone jaune
- (4) Zone verte
- (5) Ligne de centre du véhicule



Soyez toujours vigilant lors des manœuvres de recul. Les objets dans la zone rouge (2) sont les plus près de votre véhicule et les objets dans la zone verte (4) sont plus éloignés. Les objets se rapprochent de votre véhicule lorsqu'ils se déplacent de la zone verte (4) aux zones jaune (3) ou rouge (2). Observez les rétroviseurs extérieurs et intérieur pour mieux couvrir les deux côtés et l'arrière du véhicule.

Alerte visuelle de sonar de recul (selon l'équipement)

L'alerte visuelle de sonar de recul permet au conducteur de voir la zone qui déclenche l'alerte sonore. Les alertes visuelles sont en surbrillance rouges, jaunes ou vertes et apparaissent au-dessus de l'image vidéo lorsqu'un objet est détecté par le sonar de recul. L'alerte visuelle mettra en surbrillance l'objet le plus près détecté par le sonar de recul. L'alerte de sonar de recul peut être désactivée et si l'alerte visuelle de sonar de recul est activée, les zones en surbrillance continueront de s'afficher.

Pour activer ou désactiver cette fonction lorsque le véhicule est en position R (marche arrière), effectuez les étapes suivantes à l'écran tactile :

1. Sélectionnez Menu.

Conduite

2. Sélectionnez Véhicule.
3. Sélectionnez Caméra de marche arrière.

Les options des alertes visuelles du sonar de recul sont ACTIVÉE et DÉSACTIVÉE.

Pour activer ou désactiver cette fonction lorsque le véhicule est en position R (marche arrière), sélectionnez Menu. Les options des alertes visuelles du sonar de recul sont ACTIVÉE et DÉSACTIVÉE.

Nota : Le système de sonar de recul n'est pas efficace lorsque le véhicule se déplace à une vitesse supérieure à 5 km/h (3 mi/h) et il peut ne pas détecter certains obstacles angulaires ou mobiles.

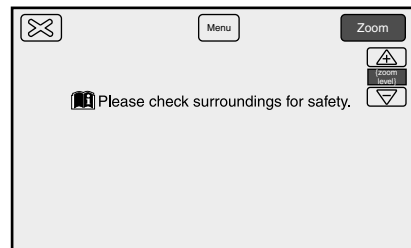
Zoom manuel

La fonction de zoom manuel aide le conducteur à atteler une remorque en vue du remorquage. Elle permet au conducteur de faire un zoom manuel pour rapprocher un objet qui se trouve derrière le véhicule. L'image qui a fait l'objet du zoom retient l'image du pare-chocs pour fournir une référence.

Appuyez sur la touche ▲ ou ▼ pour régler manuellement les niveaux de zoom. Vous pouvez choisir entre les options HORS FONCTION, Niveau 1, Niveau 2 et Niveau 3. Le niveau sélectionné s'affiche entre les boutons (c.-à-d. Niveau 1). Lorsque le mode de zoom manuel est activé, l'option HORS FONCTION est toujours le point de départ du système.

Lorsque le mode est activé, le niveau 1, le niveau 2 ou le niveau 3 sont actifs seulement lorsque le véhicule est en position R (marche arrière). La fonction se désactive si le véhicule n'est pas en position R (marche arrière) et doit être réactivée la prochaine fois que le véhicule passe en position R (marche arrière).

Lorsque le zoom manuel est activé, seulement la ligne centrale est affichée.



Temporisation de la caméra de marche arrière

Après avoir déplacé le levier sélecteur hors de la position R (marche arrière) et à toute autre position que P (stationnement), l'image

Conduite

demeure affichée jusqu'à ce que le véhicule atteigne la vitesse de 8 km/h (5 mi/h). Ceci se produit seulement si la fonction de temporisation de la caméra de marche arrière est activée, ou jusqu'à ce que vous appuyez sur un des boutons de la radio.

La fonction de temporisation de la caméra de marche arrière est activée par défaut. Pour activer ou désactiver cette fonction lorsque le véhicule n'est pas en position R (marche arrière), effectuez les étapes ci-dessus :

1. Sélectionnez Menu.
2. Sélectionnez Véhicule.
3. Sélectionnez Caméra de marche arrière.

Les options de temporisation de la caméra de marche arrière sont ACTIVÉE et DÉSACTIVÉE.

Pour activer ou désactiver cette fonction lorsque le véhicule est en position R (marche arrière), sélectionnez Menu. Les options de temporisation de la caméra de marche arrière sont ACTIVÉE et DÉSACTIVÉE. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le supplément de l'écran tactile.

La lentille de la caméra de marche arrière se trouve sur le hayon. Gardez la lentille propre pour que l'image vidéo demeure claire et précise.

Nettoyez la lentille au moyen d'un chiffon doux non pelucheux et un nettoyant non abrasif.

Lors du remorquage, le système de caméra de marche arrière ne couvre que ce qui est remorqué derrière le véhicule. Cette couverture peut se révéler inférieure à la couverture habituelle et certains objets peuvent ne pas être détectés.

Les lignes de guidage fixes, les fonctions de zoom manuel et d'alerte visuelle de sonar de recul ne sont disponibles que lorsque le véhicule est en position R (marche arrière).

Si le véhicule est en position R (marche arrière) et que le hayon est ouvert, aucune fonction de caméra de marche arrière n'est affichée. Un message s'affiche à l'écran tactile si le hayon est ouvert.

Après l'activation ou la désactivation d'une fonction de caméra de marche arrière, l'écran tactile affiche un aperçu de la fonction sélectionnée.

Nota : Si l'image du système de caméra de marche arrière n'est pas claire ou semble déformée, la caméra est peut-être couverte de gouttes d'eau, de neige, de boue ou d'une autre substance. Le cas échéant, nettoyez la lentille de la caméra avant d'utiliser le système de caméra de marche arrière.

270

Conduite



AVERTISSEMENT : Le système de caméra de marche arrière est un dispositif supplémentaire d'aide au recul qui exige néanmoins que le conducteur observe les rétroviseurs extérieurs et intérieur pour optimiser la couverture.



AVERTISSEMENT : D'autres objets près des coins du pare-chocs ou sous le pare-chocs peuvent ne pas paraître à l'écran à cause de la couverture limitée du système de caméra de marche arrière.



AVERTISSEMENT : Reculez aussi lentement que possible car une vitesse supérieure peut limiter votre temps de réaction pour immobiliser le véhicule.



AVERTISSEMENT : Lorsque la fonction de zoom manuel est activée (niveau 1, niveau 2 ou niveau 3), la zone entière derrière le véhicule n'est pas affichée. Soyez conscient de la zone à proximité de votre véhicule lorsque vous utilisez la fonction de zoom manuel.



AVERTISSEMENT : Faites preuve de prudence lorsque vous utilisez la caméra de marche arrière et que le hayon est ouvert. Si le hayon est ouvert, la caméra ne sera pas bien positionnée et l'image vidéo sera imprécise. Toutes les lignes de guidage (si la fonction est activée) ont été retirées lorsque le hayon est ouvert.



AVERTISSEMENT : Faites preuve de prudence lorsque vous activez ou désactivez les fonctions de la caméra et que le levier sélecteur est en position R (marche arrière). Assurez-vous que le véhicule est immobile.

Si la partie arrière de votre véhicule subit une collision ou est endommagée, consultez votre concessionnaire autorisé pour faire vérifier la couverture et le fonctionnement de votre système vidéo arrière.

Utilisation de nuit et dans les endroits sombres

De nuit ou dans les endroits sombres, le système de caméra de marche arrière se base sur l'éclairage des phares de recul pour produire une image. Les deux phares de recul doivent donc être fonctionnels pour

Conduite

obtenir une image claire dans l'obscurité. Si un des deux phares ne fonctionne pas, cessez d'utiliser le système de caméra de marche arrière, du moins dans l'obscurité, jusqu'à ce que les phares soient remplacés et fonctionnels.

Entretien

- Si l'image apparaît lorsque le véhicule n'est pas en marche arrière (R), faites inspecter le système par votre concessionnaire autorisé.
- Si l'image n'est pas claire, vérifiez si la lentille est souillée par des saletés, de la boue, de la glace, de la neige, etc. Si l'image n'est toujours pas claire après le nettoyage, faites inspecter votre système par votre concessionnaire autorisé.

SYSTÈME D'AVERTISSEMENT DE COLLISION (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Le système d'avertissement de collision avec support de frein alerte le conducteur de certains risques de collision au moyen d'un témoin rouge situé au-dessus du tableau de bord et d'une alerte sonore audible. Le support de frein aide le conducteur à réduire la vitesse de collision en chargeant les freins.



AVERTISSEMENT : Ce système est conçu pour être un accessoire supplémentaire d'aide à la conduite. Il n'a pas été conçu pour remplacer l'attention du conducteur, ni son jugement ou le besoin d'appliquer les freins. Ce système n'active PAS les freins automatiquement. L'omission d'appuyer sur la pédale de frein pour activer les freins peut entraîner une collision.

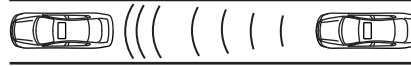


AVERTISSEMENT : Le système d'avertissement de collision avec support de frein ne peut prévenir toutes les collisions. Ne comptez pas sur ce système pour remplacer le jugement du conducteur ni le besoin de maintenir une distance et une vitesse constante.

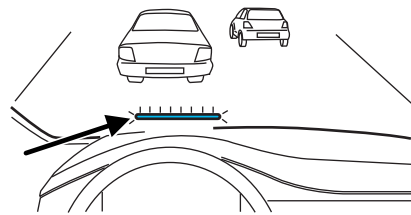
Nota : Le système d'avertissement de collision avec support de frein ne détecte pas, n'avertit pas, et ne réagit pas aux collisions potentielles avec les véhicules par l'arrière ou sur les côtés du véhicule.

Fonctionnement

Le capteur de radar détecte les véhicules qui se déplacent à l'avant dans la même direction que votre véhicule.



Si le radar détecte que votre véhicule se rapproche rapidement d'un autre véhicule, un témoin rouge s'allume et une alerte sonore retentit.



Après cette étape, si le risque de collision augmente davantage après que le témoin s'allume, le support de frein prépare le circuit de freinage pour le freinage rapide.

Ceci peut être apparent pour le conducteur. Cependant, le système n'activera pas automatiquement les freins. Le véhicule n'arrêtera pas à moins que le conducteur appuie sur la pédale de frein. Si la pédale de frein est alors enfoncée, alors la fonction de freinage est exécutée à fond, même si vous n'appliquez qu'une légère pression sur la pédale.

Le système d'avertissement de collision s'active à des vitesses supérieures à 8 km/h (5 mi/h).

Limitations du système d'avertissement de collision

En raison de la nature de la technologie du radar, il peut y avoir certaines situations où les véhicules ne déclenchent aucun avertissement de collision. Celles-ci comprennent notamment :

- Les véhicules stationnaires ou qui se déplacent à moins de 10 km/h (6 mi/h).
- Les piétons et les obstacles sur la route.
- Les véhicules venant en sens inverse dans la même voie.
- Les conditions météorologiques sévères (voir la section sur les capteurs obstrués).

Conduite

- L'accumulation de débris sur la grille près des phares (voir la section sur les capteurs obstrués).
- Courte distance avec le véhicule en avant.
- Les mouvements du volant et de la pédale sont amples (style de conduite très actif).
- Les températures intérieures trop élevées, qui peuvent désactiver l'illumination ou les témoins d'avertissement jusqu'à ce que la température intérieure diminue (l'avertisseur sonore alertera le conducteur).

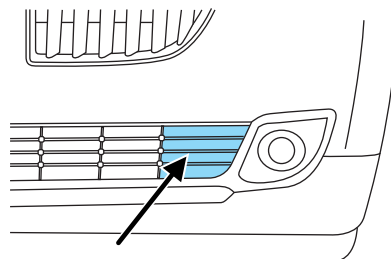
Par ailleurs, les reflets du soleil et les lunettes de soleil peuvent réduire la visibilité des témoins d'avertissement. Donc, il est recommandé de maintenir l'avertisseur sonore en fonction.



AVERTISSEMENT : Le système d'avertissement de collision avec support de frein peut aider à réduire la vitesse à laquelle une collision peut se produire si le conducteur applique les freins du véhicule. La pédale de frein doit être enfoncée comme pour n'importe quelle situation de freinage typique.

Capteur obstrué

Si un message concernant un capteur bloqué est affiché, les signaux radar du capteur, situé derrière un couvercle de carénage près du côté conducteur de la grille inférieure sont obstrués. Lorsque les signaux radar sont obstrués, un véhicule ne peut pas être détecté à l'avant et le système d'avertissement de collision ne fonctionne pas. Le tableau suivant donne la liste des causes pouvant provoquer l'affichage de ce message ainsi que les mesures correctives pour y remédier.



Conduite

Cause	Mesure corrective
La surface du radar dans la calandre n'est pas propre ou sinon obstruée.	Nettoyez la surface de la calandre devant le radar ou retirez l'objet causant l'obstruction.
La surface du radar dans la calandre est propre mais le message est toujours affiché.	Attendez un court moment. Quelques minutes peuvent être nécessaires pour que le radar puisse reconnaître le retrait de l'obstruction.
La pluie diluvienne, la bruine, la neige, ou le brouillard interfèrent avec les signaux radar.	Le système d'avertissement de collision est temporairement désactivé. Il devrait se réactiver automatiquement peu après que les conditions météorologiques se soient améliorées.
L'eau ou la neige qui tourbillonne à la surface de la route peut gêner les signaux radars.	Le système d'avertissement de collision est temporairement désactivé. Il devrait se réactiver automatiquement peu après que les conditions météorologiques se soient améliorées.

Activation/désactivation du système d'avertissement de collision avec support de frein

Pour activer ou désactiver l'alerte sonore et/ou le système d'avertissement et pour régler la sensibilité d'avertissement <-->, consultez la section *Afficheur multimessage* dans le chapitre *Tableau de bord*.

Nota : Si le système ne peut pas être désactivé dans un véhicule muni d'un dispositif MyKey^{MC}, consultez la section *MyKey^{MC}* du chapitre *Serrures et sécurité* pour obtenir de plus amples renseignements.

Nota : Si les avertissements de collision sont perçus comme étant trop fréquents ou dérangeants, alors la sensibilité d'avertissement peut être réduite, bien que le fabricant recommande d'utiliser le réglage de sensibilité le plus élevé lorsque c'est possible. Un réglage bas de la sensibilité mènerait à moins d'avertissements du système. Consultez la section *Afficheur multimessage* dans le chapitre *Tableau de bord* pour les instructions relatives à la réduction de la sensibilité.

Conduite

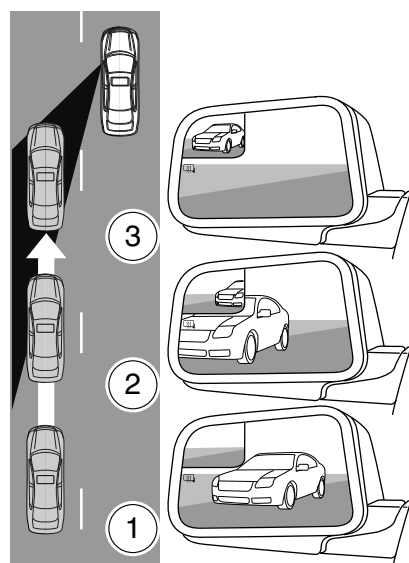
RÉTROVISEURS DE SURVEILLANCE DES POINTS MORTS (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Les rétroviseurs grand angle logent un rétroviseur convexe au coin supérieur extérieur des rétroviseurs. Ils ont pour fonction d'améliorer la visibilité du conducteur de chaque côté du véhicule. Pour de plus amples renseignements à ce sujet, consultez la section *Rétroviseurs extérieurs* du chapitre *Commandes du conducteur*.

Conduite avec des rétroviseurs grand angle

Avant d'effectuer un changement de voie, vérifiez d'abord le rétroviseur principal, puis ensuite le rétroviseur grand angle. Si vous ne voyez aucun véhicule dans le rétroviseur grand angle et que les véhicules de la voie adjacente sont à une distance sécuritaire, signalez pour indiquer votre intention de changer de voie. Jetez un coup d'œil par dessus votre épaule pour vérifier que la voie est libre, puis changer de voie avec soin.

Lorsque le véhicule qui s'approche est à distance, son image est petite et près du coin intérieur du rétroviseur principal. Au fur et à mesure que le véhicule s'approche, l'image grossit et se déplace vers l'extérieur du rétroviseur extérieur (1). Au fur et à mesure que le véhicule s'approche, l'image passe du rétroviseur extérieur au rétroviseur de surveillance des points morts (2). Lorsque le véhicule n'apparaît plus dans le rétroviseur de surveillance des points morts, le véhicule devient alors visible dans le champ périphérique du conducteur (3).

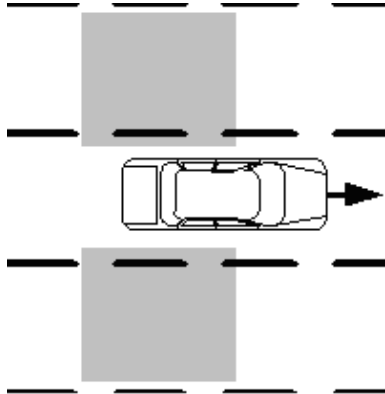


AVERTISSEMENT : Les objets reflétés dans le rétroviseur grand angle sont plus près qu'ils ne le paraissent.

Conduite

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DES ANGLES MORTS BLIS^{MD} AVEC ALERTE DE CIRCULATION TRANSVERSALE (CTA) (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Le système BLIS^{MD} est un dispositif pratique qui aide le conducteur à vérifier si un véhicule se trouve dans la zone qui entoure son véhicule de chaque côté, s'étendant vers l'arrière à partir des rétroviseurs extérieurs, jusqu'à 3 m (10 pi) au-delà du pare-chocs. Cette zone se nomme « angle mort ». Le système BLIS^{MD} avertit le conducteur de la présence de véhicules motorisés dans ces zones en situation de conduite (routes et autoroutes).

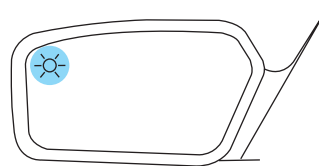


Le système n'a pas été conçu pour prévenir le contact avec les autres véhicules et objets. Le système est conçu pour donner un avertissement au conducteur de la proximité de véhicules dans les zones désignées d'angle mort. Le système ne peut détecter les infrastructures, les piétons, ni les cyclistes.



AVERTISSEMENT : Pour éviter toutes blessures, n'utilisez JAMAIS le système BLIS^{MD} pour remplacer les rétroviseurs latéraux et arrière, ni pour éviter de regarder au-dessus de votre épaule avant de changer de voie de circulation. Le système BLIS^{MD} ne remplace pas la conduite sécuritaire et n'est qu'un système d'aide.

Le système BLIS^{MD} est doté d'un témoin ambre (aussi nommé « alerte ») situé dans les rétroviseurs extérieurs gauche et droit. Une fois le véhicule démarré, le système BLIS^{MD} allume automatiquement les deux témoins pendant plusieurs secondes pour indiquer que le système fonctionne. La première fois que vous placez la transmission à la position D (marche avant) après avoir démarré le moteur et conduit en marche avant à une vitesse supérieure à 5 km/h (3 mi/h), le système BLIS^{MD} devient actif. Par la suite, le système de

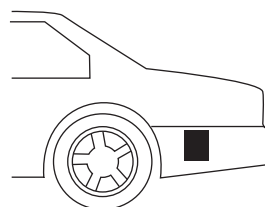


Conduite

surveillance des angles morts (BLIS^{MD}) demeure actif pour toutes les vitesses, y compris 0 km. Le système BLIS^{MD} est également actif si la transmission est à la position N (point mort). Si la transmission passe à une autre position que D (marche avant) ou N (point mort), le système entre en mode CTA (voir fonctionnement du dispositif CTA ci-dessous). Une fois que le levier sélecteur est remis en position D (marche avant), le mode BLIS^{MD} s'active lorsque le véhicule dépasse la vitesse de 5 km/h (3 mi/h).

Le système BLIS^{MD} déclenche l'alerte pour les véhicules qui entrent la zone d'angle mort, de l'arrière ou du côté. Les véhicules que vous dépassez ou un véhicule qui entre dans l'angle mort de l'avant déclenchera l'alerte seulement s'il demeure dans la zone pendant plus de trois secondes. **Nota :** Pour les véhicules qui passent dans la zone d'angle mort rapidement (moins de 2 secondes), le système BLIS^{MD} n'allume pas l'alerte.

Le système BLIS^{MD} est constitué de deux radars, chacun situé derrière une roue arrière, dissimulé derrière le bouclier du pare-chocs. N'apposez aucun autocollant à cet endroit sur le pare-chocs.



Nota : Le système BLIS^{MD} ne détecte pas systématiquement les véhicules stationnés, les humains, les animaux ou les infrastructures (clôtures, les garde-fous, les arbres, etc.). Le système BLIS^{MD} ne fonctionne pas lorsque la transmission est à la position R (marche arrière) ou à la position P (stationnement). Le système BLIS^{MD} n'offre aucun autre avertissement lorsque votre clignotant est activé.

Problèmes de détection du système BLIS^{MD} : à cause de la nature de la technologie du radar, il peut y avoir certains cas où les véhicules qui entrent et qui sortent des zones d'angle mort peuvent ne pas être détectés. Voici une liste des circonstances pouvant causer une panne de détection :

- Accumulation de débris sur le bouclier du panneau de custode arrière
- Certaines manœuvres de véhicules entrant et sortant de la zone d'angle mort
- Les véhicules passant dans la zone d'angle mort à des vitesses très élevées
- Les conditions météorologiques sévères

Conduite

- Lorsqu'un convoi de véhicules passe dans la zone d'angle mort.

Fausse alertes BLIS^{MD}

En raison de la nature de la technologie du radar, il peut y avoir certaines situations où le BLIS^{MD} déclenche une alerte alors qu'il n'y a aucun objet dans l'angle mort. C'est ce que l'on appelle une fausse alerte. Certains niveaux de fausse alerte sont normaux. Les fausses alertes peuvent être dues à des barrières de sécurité, des murs en béton d'autoroute, des clôtures anti-cyclone, des virages serrés autour d'un poteau ou d'un bâtiment ou en passe de s'arrêter avec un véhicule directement derrière, très proche. Les fausses alertes sont temporaires et se rectifient d'elles-mêmes.

Fonctionnement du système d'alerte de circulation transversale (CTA)

Le système d'alerte de circulation transversale (CTA) avertit le conducteur de l'approche de véhicules lorsque la position R (marche arrière) est sélectionnée et que le véhicule recule d'un espace de stationnement à entrée par l'avant. Il fait entendre une série de tonalités et le témoin du système BLIS^{MD} clignote sur le rétroviseur extérieur du côté où le véhicule approche. De plus, l'afficheur multimessage affichera soit : « VÉHICULE EN PROVENANCE DE LA DROITE » ou « VÉHICULE EN PROVENANCE DE LA GAUCHE » pour avertir le conducteur de quel côté proviennent les véhicules.

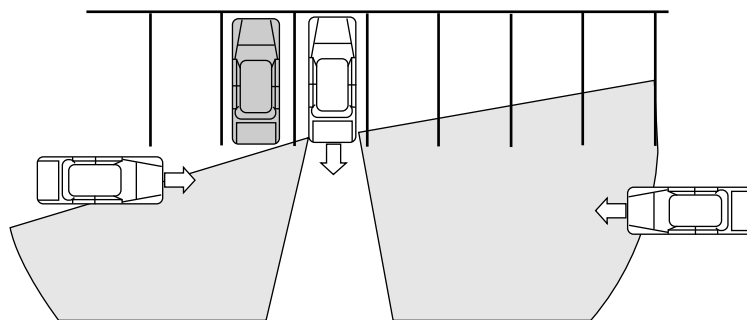
Le système n'a pas été conçu pour prévenir le contact avec les autres véhicules et objets. Le système est conçu pour donner un avertissement au conducteur de la proximité de véhicules dans les zones désignées d'angle mort. Le système ne peut détecter les infrastructures, les piétons, ni les cyclistes.



AVERTISSEMENT : Pour réduire les risques de blessures, n'utilisez JAMAIS le système de surveillance de la circulation transversale pour remplacer les rétroviseurs latéraux et arrière ni pour éviter de regarder au-dessus de votre épaule avant de reculer d'un espace de stationnement. Le CTA ne remplace pas la conduite sécuritaire et n'est qu'un système d'aide.

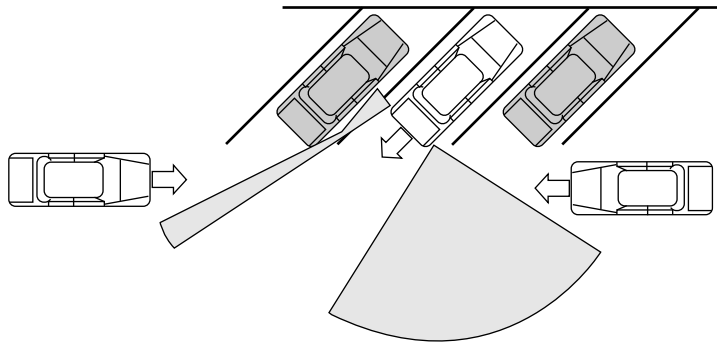
Conduite

Le système d'alerte de circulation transversale (CTA) détecte des véhicules s'approchant jusqu'à 14 mètres (45 pi). Le rayon diminue lorsque d'autres véhicules ou objets à proximité obstruent le champ des capteurs de circulation transversale (voir la figure pour établir la zone de couverture approximative [**capteur obstrué à gauche du véhicule**]). Sortir en marche arrière d'un espace de stationnement dans ces situations aide à augmenter la zone de couverture des capteurs et leur efficacité.



Conduite

La zone de couverture du système de détection de la circulation transversale diminue également lors de stationnements à des angles peu prononcés (voir la figure pour établir la zone de couverture approximative [**capteur obstrué à gauche du véhicule**]).



Problèmes de détection du système de détection de la circulation transversale (CTA) : à cause de la nature de la technologie du radar, il peut y avoir certains cas où les véhicules qui entrent et qui sortent des zones d'angle mort peuvent ne pas être détectés. Voici une liste des circonstances pouvant causer une panne de détection :

- Accumulation de débris sur le bouclier du panneau de custode arrière
- Les faisceaux de radar de panneau de custode arrière sont partiellement obstrués par un autre véhicule stationné ou un objet
- Véhicules approchant à des vitesses supérieures à 24 km/h (15 mi/h)
- Les conditions météorologiques sévères
- Conduite en marche arrière à une vitesse supérieure à 5 km/h (3 mi/h)
- Reculer d'un espace de stationnement à angle étroit

Fausse alertes CTA

En raison de la nature de la technologie du radar, il peut y avoir certaines situations où le BLIS^{MD} déclenche une alerte alors qu'aucun objet ne se trouve sur le parcours de recul. C'est ce que l'on appelle une fausse alerte. Certains niveaux de fausse alerte sont normaux. Sortir d'un garage en marche arrière, reculer dans une place de stationnement et la très grande proximité d'objets par rapport au capteur peuvent être à

Conduite

l'origine d'une fausse alerte en marche arrière. Les fausses alertes sont temporaires et se rectifient d'elles-mêmes.

Interaction entre le système de détection de la circulation transversale (CTA) et le sonar de recul (RSS)

Le système CTA est compatible avec le sonar de recul (RSS) (selon l'équipement). Apprenez à connaître les tonalités d'alerte des deux systèmes.

Marche-arrêt et désactivation des dispositifs BLIS^{MD} et/ou CTA

Les systèmes BLIS^{MD} ou CTA peuvent être mis hors fonction par l'entremise de l'afficheur multimessage. Si les systèmes BLIS^{MD} ou CTA sont éteints, ils se mettent automatiquement en marche lorsque le contact est mis de nouveau. Lorsque le système BLIS^{MD} ou le système CTA est éteint, l'afficheur multimessage indique respectivement SYSTÈME ANGLES MORTS HORS FONCTION et/ou CTA HORS FONCTION. Lorsque les systèmes BLIS^{MD} ou CTA sont éteints, le conducteur ne reçoit aucune alerte. Consultez la section *Afficheur multimessage* du chapitre *Tableau de bord*.

Nota : Si le système ne peut pas être éteint, consultez la section *MyKey^{MC}* du chapitre *Serrures et sécurité* pour obtenir de plus amples renseignements.

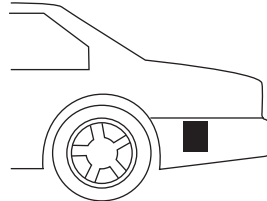
Les systèmes BLIS^{MD} et/ou CTA peuvent être neutralisés d'une façon permanente, même si le contact a été rétabli. Ceci doit être fait par votre concessionnaire autorisé. **Nota :** Une fois qu'un des systèmes est désactivé, vous devez le faire réactiver chez le concessionnaire. Lorsqu'il est désactivé, l'afficheur multimessage indique CAPTEUR ANGLE DÉSACTIVÉ et/ou CTA DÉSACTIVÉ.

Anomalies de système BLIS^{MD} et/ou CTA

Si les systèmes BLIS^{MD}-CTA détectent une anomalie dans le capteur gauche ou droit, l'indicateur d'alerte BLIS^{MD} se met en marche et demeure en marche alors que l'afficheur multimessage indique ANOMALIE DU SYSTÈME DE SURVEILLANCE DES ANGLES MORTS ou ANOMALIE DU SYSTÈME DE CIRCULATION TRANSVERSALE. Pour les anomalies qui peuvent empêcher le témoin associé de gauche ou de droite de s'allumer, seules les anomalies de l'afficheur multimessage sont indiquées.

Capteur obstrué

Une accumulation importante de matières sur les boucliers de panneau de custode gauche et/ou droit comme la neige ou la boue peuvent altérer le rendement du système BLIS^{MD}. De plus, la pluie abondante peut causer le même effet. Le système BLIS^{MD} peut



détecter cette performance dégradée et émettre un avertissement de blocage au conducteur par l'afficheur multimessage. Si l'état est déterminé par le système, l'afficheur multimessage affiche un avertissement CAPTEUR ANGLE NON DISPONIBLE ou TRAFIC TRANSVE NON DISPONIBLE, l'indicateur d'alerte de rétroviseur extérieur gauche et/ou droit s'allume. L'avertissement de l'afficheur multimessage peut être effacé par le conducteur mais l'indicateur d'alerte du rétroviseur extérieur du conducteur demeure allumé.



AVERTISSEMENT : Juste avant la reconnaissance d'un état de blocage par le système et que l'alerte soit donnée au conducteur, le nombre d'objets évités augmente. Pour éviter toutes blessures, n'utilisez JAMAIS le système BLIS^{MD} pour remplacer les rétroviseurs latéraux et arrière, ni pour éviter de regarder au-dessus de votre épaule avant de changer de voie de circulation. Le système BLIS^{MD} ne remplace pas la conduite sécuritaire et n'est qu'un système d'aide.

Une fois le blocage retiré, le véhicule a besoin d'être conduit et de détecter au moins deux objets avant de prendre en compte le déblocage, ou alors le conducteur peut mettre le contact. Si, par conséquent, le blocage est encore présent une fois le contact établi, le système percevra de nouveau un blocage après une randonnée dans la circulation.

Le tableau suivant donne la liste des causes pouvant provoquer l'affichage de ce message ainsi que les mesures correctives pour y remédier.

Conduite

La surface du radar n'est pas propre ou est obstruée.	Nettoyez la zone du bouclier à l'avant du radar, à gauche ou à droite, ou bien retirez l'obstruction.
La surface du radar n'est pas sale ni obstruée.	Conduisez normalement dans la circulation pendant quelques minutes pour permettre au radar d'indiquer qu'il n'est plus obstrué. Nota : Remarquez que le véhicule doit être à la position D (marche avant) et que des véhicules doivent passer pour que le dispositif BLIS ^{MD} puisse supprimer un état d'obstruction.
Il est possible qu'une trop grande quantité de neige ou de pluie interfère avec les signaux du radar.	Aucune action n'est requise de la part du conducteur. Le système se réinitialise et se débloque automatiquement lorsque la neige ou la pluie abondante diminue ou cesse complètement. N'utilisez pas le système BLIS ^{MD} -CTA lors d'averses ou de chutes de neige abondantes.

En raison de la nature de technologie du radar, il est possible d'obtenir un avertissement de blocage sans pour autant être bloqué. C'est un phénomène rare que l'on appelle « faux avertissement de blocage ». Une fausse condition de blocage s'efface d'elle-même ou après un cycle d'allumage.

Fausse alerte de remorque

Lorsque vous tirez une remorque, le capteur de gauche ou de droite peut détecter la remorque et provoquer une fausse alerte. Il peut être préférable de désactiver le système BLIS^{MD} si l'alerte devient trop dérangeante.

Luminosité de jour et de nuit

L'alerte ambre du système BLIS^{MD}-CTA s'atténue automatiquement lorsque le commutateur de phare est à la position P (stationnement), marche ou AUTO ACTIVÉ et que la noirceur est détectée par le capteur de lumière.

TRANSMISSION INTÉGRALE (AWD) (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Votre véhicule peut être équipé d'un système à transmission intégrale (AWD) permanente. Le système à transmission intégrale est un système actif, en ce sens qu'il ne réagit pas simplement au patinage des roues entre les ponts avant et arrière, mais il peut également anticiper le patinage des roues et transférer le couple aux roues arrière avant que le

284

Conduite

patinage ait lieu. Le système à transmission intégrale est activé en tout temps et ne nécessite aucune action du conducteur.

Tous les composants du système de transmission intégrale sont scellés à vie et ne nécessitent aucun entretien.

Nota : Lorsqu'une anomalie de la transmission intégrale (AWD) survient, l'avertissement **VÉRIFIER TRACTION INTÉG** apparaît à l'afficheur multimessage. Le système de transmission intégrale (AWD) ne fonctionne pas correctement et passe par défaut en mode de traction avant. Lorsque cet avertissement s'affiche, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

Si votre véhicule est équipé d'une transmission intégrale, ne remplacez jamais une des roues d'origine par une roue de secours de dimension différente. Si vous roulez avec une roue de secours, le système de transmission intégrale pourrait se désactiver automatiquement et passer en mode deux roues motrices afin de protéger les composants de la transmission. En pareil cas, le message **TRACTION INTRÉG DÉSACTIVÉE** s'affiche dans l'afficheur multimessage (pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section *Afficheur multimessage* du chapitre *Tableau de bord*). Si le message **TRACTION INTRÉG DÉSACTIVÉE** s'est affiché à l'écran de l'afficheur multimessage à la suite de l'usage d'une roue de secours, le message devrait s'effacer après avoir remonté la roue conventionnelle et parcouru une courte distance. Il est recommandé de remonter sur le véhicule la roue dont le pneu a été réparé ou remplacé dans les plus brefs délais. Une différence de circonférence importante entre les roues avant et arrière pourrait entraîner la désactivation de la transmission intégrale et le retour au mode de traction avant par défaut, ou même endommager le système de transmission intégrale.

Nota : Le message **TRACTION INTRÉG DÉSACTIVÉE** peut aussi apparaître dans l'afficheur multimessage si le système de transmission intégrale a surchauffé et passé par défaut à la traction avant. Ce problème peut se produire si le véhicule a été roulé dans des conditions extrêmes entraînant le patinage excessif des roues, comme dans le sable. Pour reprendre la fonction normale de transmission intégrale, arrêtez le véhicule dans un lieu sûr et laissez-le tourner au ralenti. Le message **TRACTION INTRÉG DÉSACTIVÉE** s'éteindra lorsque le système est refroidi et que la fonction de transmission intégrale revient à la normale.

Nota : La transmission intégrale offre à votre véhicule certaines possibilités limitées pour la conduite hors route, à condition que la surface soit plane, exempte d'obstacles et qu'elle présente des conditions

285

Conduite

de conduite semblables à celles que l'on trouve sur route. La conduite de votre véhicule dans des conditions différentes pourrait imposer un stress excessif au véhicule qui risquerait de causer des dommages non couverts par votre garantie.

Conduite tout terrain avec les véhicules à transmission intégrale

Les véhicules à transmission intégrale sont adaptés pour la conduite sur le sable, dans la neige, dans la boue et sur route accidentée. Ils présentent des caractéristiques différentes des véhicules conventionnels, tant en conduite sur route qu'en conduite hors route.

Lorsque vous roulez doucement hors route par temps très chaud, utilisez en priorité le premier rapport (L). L'utilisation du premier rapport (L) permet de refroidir davantage le moteur et la boîte de vitesses.

En conditions rigoureuses, le climatiseur pourrait s'arrêter puis redémarrer plusieurs fois pour éviter de surchauffer le moteur.

Principes de base

- Conduisez lentement en cas de forts vents latéraux, car ceux-ci peuvent compromettre la maniabilité du véhicule.
- Faites preuve d'une grande prudence lorsque vous conduisez sur une route rendue glissante par du sable, de l'eau, du gravier, de la neige ou de la glace.

Si le véhicule quitte la chaussée

- Si le véhicule quitte la chaussée, ralentissez, mais évitez tout freinage brusque. Revenez doucement sur la chaussée, mais seulement après avoir ralenti. Ne tournez pas le volant brusquement pendant que vous revenez sur la route.
- Il peut être plus sûr de ralentir graduellement sur le tablier ou sur l'accotement avant de revenir sur la route. Vous risquez de perdre la maîtrise du véhicule si vous ne ralentissez pas ou si vous tournez le volant brusquement.
- Il peut être préférable de heurter de petits obstacles comme des balises réfléchissantes et ainsi causer de légers dommages au véhicule plutôt que de tenter de revenir brusquement sur la chaussée, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un renversement du véhicule. N'oubliez pas que votre sécurité et celle des autres doivent constituer votre première préoccupation.

Si votre véhicule s'enlise

Si votre véhicule s'enlise dans la neige ou dans la boue, il est possible de le dégager par mouvement de va-et-vient en passant successivement en

286

Conduite

marche avant et en marche arrière de façon uniforme et avec un arrêt entre chaque cycle. Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur dans chaque rapport.

Si votre véhicule est doté du dispositif antilacet AdvanceTrac® avec commande de stabilité, il peut être utile de désactiver ce dispositif lorsque vous « bercez » le véhicule pour tenter de le dégager.

N'utilisez pas cette méthode de va-et-vient si le moteur n'a pas atteint sa température normale de fonctionnement, car la boîte de vitesses pourrait alors être endommagée.

Ne continuez pas cette manœuvre pendant plus de quelques minutes, car la boîte de vitesses et les pneus risqueraient d'être endommagés et le moteur pourrait surchauffer.



AVERTISSEMENT : Serrez toujours fermement le frein de stationnement et assurez-vous que le levier sélecteur est en position P (stationnement). Tournez la clé à la position ANTIVOL (2) et retirez-la du commutateur d'allumage avant de quitter le véhicule.



AVERTISSEMENT : Si le témoin de frein reste allumé alors que le frein de stationnement est complètement desserré, il se peut que les freins soient défectueux. Consultez votre concessionnaire autorisé.



AVERTISSEMENT : Ne faites pas patiner les roues à plus de 56 km/h (35 mi/h). Les pneus pourraient éclater et infliger des blessures à un passager ou à une personne se trouvant à proximité.

Manœuvres d'urgence

- Dans les situations inévitables où une manœuvre brusque du volant s'impose, évitez les excès inutiles, c'est-à-dire ne réagissez que juste assez pour éviter le problème. Donner des coups de volant a pour effet de réduire la maîtrise du véhicule et non de l'augmenter. N'appuyez pas brusquement sur l'accélérateur ou sur la pédale de frein pour accélérer ou ralentir. Évitez de donner des coups de volant, d'accélérer ou de freiner brusquement, ce qui pourrait vous faire perdre la maîtrise du véhicule et entraîner son renversement ou des blessures. Utilisez toute la surface de la route à votre disposition pour redresser la trajectoire du véhicule.
- En cas d'arrêt d'urgence, évitez de faire patiner les roues et essayez de ne pas donner de coup de volant.

Conduite

- Si le revêtement change, par exemple du béton au gravier, le comportement du véhicule sera différent (direction, accélération ou freinage). Encore une fois, évitez les manœuvres brusques.

Systèmes à transmission intégrale (selon l'équipement)

La transmission intégrale utilise les quatre roues pour déplacer le véhicule. L'adhérence est ainsi accrue, ce qui vous permet de conduire sur des terrains ou dans des conditions routières que les véhicules à deux roues motrices doivent généralement éviter.

Conduite sur le sable

Si vous conduisez sur le sable, essayez de garder les quatre roues sur la partie la plus ferme de la piste. Évitez de réduire la pression des pneus. Rétrogradez plutôt et avancez à vitesse constante sur le sol. Appuyez lentement sur l'accélérateur et évitez de faire patiner les roues.

Ne roulez pas dans le sable profond sur de grandes distances avec votre véhicule à transmission intégrale. Le système de transmission intégrale risquerait de surchauffer. Si les roues arrière cessent de patiner alors que les roues avant patinent dans le sable profond, coupez le contact afin de laisser refroidir le système de transmission intégrale pendant au moins 15 minutes. Une fois le système de la transmission intégrale refroidi, son fonctionnement normal sera rétabli. Si vous conduisez lentement dans le sable profond par une température très chaude, utilisez la gamme basse (L) autant que possible. L'utilisation du premier rapport (L) permet de refroidir davantage le moteur et la boîte de vitesses.

En conditions rigoureuses, le climatiseur pourrait s'arrêter puis redémarrer plusieurs fois pour éviter de surchauffer le moteur.

Évitez la vitesse excessive, car l'élan du véhicule pourrait ne pas vous être favorable. Votre véhicule pourrait en effet s'enfoncer à un point tel que vous devriez faire appel à un autre véhicule pour vous dégager. N'oubliez pas qu'il est possible de se tirer d'un mauvais pas en reculant avec précaution.

Conduite dans l'eau et dans la boue

Si vous devez traverser une nappe d'eau profonde, conduisez lentement, car l'adhérence et le freinage peuvent être limités.

Avant de traverser une nappe d'eau, déterminez-en la profondeur. Évitez de rouler dans l'eau si le niveau dépasse la partie inférieure des jantes de roue (voitures) ou la partie inférieure des moyeux de roue (camions) (si possible) et procédez lentement. Si de l'eau atteint le circuit d'allumage, le moteur peut caler.

288

Conduite

Après avoir traversé un plan d'eau, essayez toujours les freins, car des freins humides ne sont pas aussi efficaces que des freins secs. Pour accélérer le séchage des freins, freinez doucement à quelques reprises tout en roulant à basse vitesse.

Dans la boue, évitez les changements brusques de vitesse ou de direction. Même les véhicules à transmission intégrale peuvent perdre leur adhérence dans la boue. Comme dans le cas de la conduite sur le sable, appuyez lentement sur l'accélérateur et évitez de faire patiner les roues. En cas de dérapage, tournez le volant dans le sens du dérapage pour retrouver la maîtrise du véhicule.

Après avoir conduit dans la boue, nettoyez les roues et les arbres de transmission. L'accumulation de boue sur les roues et les pièces rotatives crée un déséquilibre qui est susceptible d'endommager les éléments de la transmission.

La conduite en eau profonde peut endommager la boîte de vitesses.

Si les ponts avant et arrière sont immergés dans l'eau, leur lubrifiant et le lubrifiant du groupe de transfert de puissance doivent être vérifiés et vidangés au besoin.

Le Programme « Tread Lightly » a été mis sur pied aux États-Unis pour sensibiliser le grand public aux responsabilités et règlements relatifs aux espaces naturels protégés. Ford s'associe au « U.S. Forest Service » et au « Bureau of Land Management » des États-Unis pour vous inciter à respecter l'environnement et à faire preuve de sens civique lorsque vous visitez des parcs nationaux ou d'autres domaines publics et privés, notamment en évitant de laisser des traces de votre passage.



Conduite sur terrain vallonné ou en pente

Bien que certains obstacles naturels puissent rendre la conduite en diagonale nécessaire sur une pente très abrupte, essayez toujours de conduire le plus droit possible face à la pente, que ce soit en montée ou en descente. **Évitez de conduire en travers de la pente ou de tourner brusquement sur des terrains très inclinés.** Il existe en effet un risque de perte d'adhérence et de dérapage latéral qui pourrait conduire au capotage du véhicule. Avant de gravir une colline, déterminez au préalable le trajet que vous emprunterez. Ne franchissez jamais le sommet d'une colline sans connaître la nature du terrain de l'autre côté. Ne franchissez pas une colline en marche arrière sans l'aide de quelqu'un qui puisse vous guider de l'extérieur du véhicule.

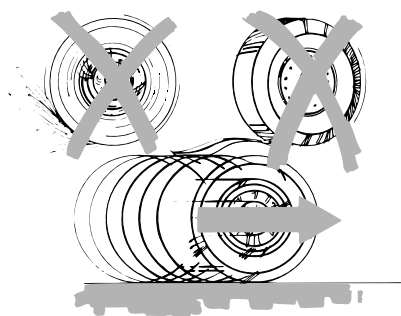
Conduite

Au moment de monter une côte abrupte, engagez d'abord une petite vitesse plutôt que de rétrograder une fois que vous êtes dans la côte. De cette façon, les contraintes imposées au moteur et les risques qu'il cale seront réduits.

Si le moteur cale, ne tentez pas de faire demi-tour pour redescendre en marche avant, car le véhicule pourrait basculer. Il est préférable de redescendre en marche arrière jusqu'à ce qu'il soit possible de s'arrêter en toute sécurité.

Appliquez juste assez de puissance aux roues pour arriver à gravir la pente. Une puissance excessive peut provoquer le patinage des roues et la perte d'adhérence et, par conséquent, la perte de contrôle du véhicule.

Pour descendre une pente, utilisez le même rapport de vitesse que celui que vous utiliseriez pour la gravir. Vous ménagerez ainsi vos freins qui, autrement, risqueraient de surchauffer. Ne descendez pas au point mort; annulez plutôt la surmultipliée ou rétrogradez manuellement. Durant la descente d'une pente très inclinée, évitez de freiner brusquement puisque cette manœuvre pourrait vous faire perdre la maîtrise du véhicule. Les roues avant doivent tourner pour pouvoir diriger le véhicule.



Votre véhicule est équipé de freins antiblocage; par conséquent, freinez progressivement. Ne « pompez » pas les freins.

Conduite sur la neige et sur la glace

Nota : Un patinage excessif des roues peut endommager la boîte de vitesses.

Sur la neige et sur la glace, un véhicule à transmission intégrale est avantagé par rapport à un véhicule à deux roues motrices. Néanmoins, un véhicule à transmission intégrale peut déraquer comme n'importe quel autre véhicule.

En cas de dérapage sur la neige ou la glace, tournez le volant dans la direction du dérapage pour reprendre la maîtrise du véhicule.

Sur la neige et sur la glace, évitez tout changement brusque de vitesse ou de direction. Pour démarrer lorsque le véhicule est à l'arrêt, appuyez sur la pédale d'accélérateur lentement et graduellement.

Conduite

Évitez également tout freinage brusque. Bien qu'un véhicule à transmission intégrale ait une meilleure accélération sur la neige et la glace qu'un véhicule à deux roues motrices, il ne peut pas freiner plus rapidement, car le freinage s'effectue aux quatre roues, comme c'est le cas pour tous les autres véhicules. Ne vous montrez jamais trop confiant par rapport aux conditions de la route.

Prévoyez toujours une distance suffisante entre votre véhicule et celui qui le précède pour pouvoir vous arrêter sans risque. Conduisez plus lentement qu'à l'habitude et pensez à utiliser un rapport plus bas. Dans des situations d'arrêt d'urgence, freinez de façon constante. Comme votre véhicule est équipé d'un système de freinage antiblocage aux quatre roues (ABS), ne « pompez » pas les freins. Consultez la section *Freins* de ce chapitre pour obtenir des renseignements supplémentaires à propos du fonctionnement du système de freins antiblocage.



AVERTISSEMENT : Si vous conduisez dans des conditions de chaussée glissante qui nécessitent des chaînes antidérapantes ou des câbles, il est impératif de conduire avec précautions. Gardez la vitesse réduite, prévoyez des distances de freinage plus longues et évitez les manœuvres brusques avec le volant pour réduire les risques de perte de maîtrise du véhicule qui peuvent entraîner des blessures sérieuses ou même la mort. Si l'arrière du véhicule dérape dans un virage, tournez le volant dans le sens du dérapage jusqu'à ce que vous repreniez la maîtrise du véhicule.

Entretien et modifications

La suspension et la direction ont été conçues pour assurer à votre véhicule un rendement fiable, en charge ou à vide, et une capacité durable en matière de transport de charge. Pour cette raison, Ford vous recommande vivement de ne pas apporter de modifications, qu'il s'agisse de retrait ou d'ajout de pièces (telles que des pièces pour surélever la carrosserie ou des barres stabilisatrices), et de ne pas utiliser de pièces de rechange non conformes aux pièces d'origine.

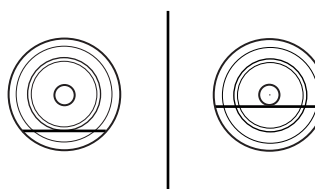
Toute modification visant à élever le centre de gravité du véhicule peut rendre ce dernier plus susceptible de renverser en cas de perte de contrôle. Ford vous recommande de prendre des précautions supplémentaires avec un chargement en hauteur ou des accessoires (comme une échelle ou une galerie porte-bagages).

Conduite

La négligence de l'entretien du véhicule peut annuler la garantie, augmenter le coût des réparations, réduire le rendement du véhicule et nuire à la sécurité du conducteur et des passagers. Une vérification fréquente des composants du châssis est recommandée si le véhicule est utilisé hors route.

CONDUITE DANS L'EAU

Si la conduite dans une nappe d'eau profonde ne peut être évitée, conduisez très lentement, plus particulièrement si vous ne connaissez pas la profondeur de celle-ci. Ne traversez jamais un plan d'eau si le niveau dépasse la partie inférieure des jantes (automobiles) ou la partie inférieure des moyeux de roue (camions).



Les capacités d'adhérence ou de freinage du véhicule sont limitées lorsque ce dernier se déplace dans l'eau. En outre, l'eau pourrait pénétrer dans le circuit d'admission d'air du moteur et causer d'importants dommages ou le calage du moteur. **La conduite dans de l'eau assez profonde pour immerger le tube de mise à l'air libre de la boîte de vitesses peut provoquer des dommages internes à celle-ci.**

Une fois le véhicule hors de l'eau, séchez toujours les freins en conduisant votre véhicule lentement tout en exerçant une légère pression sur la pédale de frein. Des freins humides ne sont pas aussi efficaces que des freins secs.

SERVICE DE DÉPANNAGE

Comment faire appel au service de dépannage

Pour vous fournir toute l'aide dont vous pourriez avoir besoin concernant votre véhicule, Ford a mis sur pied un programme de service de dépannage. Ce service, indépendant de votre Garantie limitée de véhicule neuf, est disponible :

- Vingt-quatre heures par jour, sept jours par semaine.
- Pour la durée de couverture indiquée sur la carte Service de dépannage qui se trouve dans le porte-documents du Guide du propriétaire.

L'assistance dépannage offre les services suivants :

- La pose d'une roue de secours en bon état en cas de crevaison (sauf pour les véhicules équipés d'une trousse d'obturation pour pneus).
- Les démarrages-secours en cas de déchargement de la batterie.
- Le service de déverrouillage (les frais de remplacement des clés incombent au client).
- La livraison de carburant – les fournisseurs de services indépendants, si la réglementation de l'État ou les lois locales et municipales le permettent, livreront jusqu'à 7,5 L (2,0 gallons US) d'essence ou 18,9 L (5,0 gallons US) de carburant diesel à un véhicule en panne sèche. La livraison de carburant se limite à deux livraisons sans frais au cours d'une période de 12 mois.
- Le treuillage – disponible jusqu'à 30 mètres (100 pieds) d'une route pavée ou d'un chemin rural entretenu (pas de récupération de véhicule).
- Le remorquage – véhicules admissibles par Ford ou Lincoln pour un remorquage chez un concessionnaire Ford ou Lincoln situé dans un rayon de 56 km (35 milles) du lieu de la panne, ou chez le concessionnaire Ford ou Lincoln autorisé le plus près. Lorsqu'un membre du club d'assistance dépannage souhaite que son véhicule soit remorqué chez un concessionnaire Ford ou Lincoln situé à plus de 56 km (35 mi) du lieu de la panne, ce dernier devra acquitter la somme exigée pour toute distance excédant 56 km (35 mi).

Les remorques sont couvertes pour un coût maximal de 200 \$ si le véhicule tracteur en panne admissible a besoin d'être réparé par le concessionnaire autorisé le plus près. Si la remorque est en panne et que le véhicule tracteur est en état de rouler, le plan d'assistance dépannage ne s'applique pas à la remorque.

Dépannage

Les clients canadiens doivent consulter leur Livret de garantie ou visiter notre site Web à www.ford.ca pour obtenir des renseignements sur :

Utilisation du service de dépannage

Remplissez la carte d'identification du Service de dépannage et gardez-la dans votre portefeuille afin de pouvoir vous y référer rapidement en cas de besoin. Aux États-Unis, cette carte se trouve dans le porte-documents du Guide du propriétaire dans la boîte à gants. Au Canada, la carte se trouve dans le *Livret de garantie* situé dans la boîte à gants.

Pour obtenir l'aide du Service de dépannage, les clients américains doivent composer le 1-800-241-3673 pour les véhicules Ford ou Lincoln.

Les clients canadiens qui exigent l'aide du Service de dépannage doivent composer le 1-800-665-2006.

Si vous devez vous-même faire le nécessaire pour obtenir un service de dépannage, Ford Motor Company vous remboursera un montant raisonnable pour le remorquage jusqu'à la concession la plus près à moins de 56 km (35 miles). Pour obtenir des renseignements à propos d'un remboursement, les clients américains (véhicule Ford ou Lincoln) peuvent téléphoner au 1-800-241-3673. Le client devra fournir la preuve originale des transactions effectuées.

Les clients canadiens qui ont besoin de renseignements relatifs au remboursement doivent téléphoner au 1-800-665-2006 ou visitez notre site Web à www.ford.ca.

COMMANDE DES FEUX DE DÉTRESSE

La commande des feux de détresse est située sur la planche de bord, près de la radio. Les feux de détresse fonctionnent dans toutes les positions du commutateur d'allumage. Ils fonctionnent aussi lorsque la clé n'est pas dans le commutateur.



Appuyez sur la commande des feux de détresse pour activer tous les clignotants avant et arrière. Enfoncez-la de nouveau pour les désactiver. Utilisez cette commande lorsque votre véhicule est en panne et qu'il est immobilisé dans un endroit présentant des risques pour les autres automobilistes.

Nota : Les feux de détresse peuvent mettre votre batterie à plat s'ils sont activés pendant une période prolongée.

294

Dépannage

INTERRUPTEUR AUTOMATIQUE DE POMPE D'ALIMENTATION

Ce véhicule est équipé d'un interrupteur automatique de pompe d'alimentation qui, en cas de collision frontale de moyenne à forte intensité, coupe automatiquement l'alimentation en carburant du moteur. La coupure d'alimentation ne se produit pas à chaque impact.

Si l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation a coupé le moteur de votre véhicule après une collision, procédez de la manière suivante pour le faire redémarrer :

1. Tournez le commutateur d'allumage à la position ARRÊT.
2. Tournez le commutateur d'allumage à la position CONTACT.

Il est possible que le moteur ne démarre qu'à la deuxième tentative.

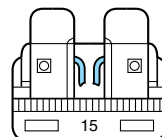


AVERTISSEMENT : Pour éliminer tout risque d'incendie ou de graves blessures, le véhicule doit être vérifié pour s'assurer de l'absence de fuites de carburant et doit être réparé au besoin. Ford recommande l'inspection du circuit d'alimentation par un concessionnaire autorisé après une collision.

FUSIBLES ET RELAIS

Fusibles

Si certains accessoires électriques de votre véhicule ne fonctionnent pas, il se peut qu'un fusible soit grillé. La présence d'un fil métallique rompu à l'intérieur du fusible indique que ce fusible est grillé. Vérifiez les fusibles appropriés avant de remplacer des composants électriques.



Nota : Remplacez toujours un fusible usé par un fusible de l'intensité de courant spécifiée. L'utilisation d'un fusible possédant un ampérage supérieur peut causer de graves dommages au câblage et provoquer un incendie.

Dépannage

Intensité nominale et couleur de fusible standard

COULEUR					
Intensité	Fusibles ordinaires	Fusibles standard	Fusibles à haute intensité	Fusibles à cartouche à haute intensité	Cartouche de fil fusible
2 A	Gris	Gris	-	-	-
3 A	Violet	Violet	-	-	-
4 A	Rose	Rose	-	-	-
5 A	Havane	Havane	-	-	-
7,5 A	Brun	Brun	-	-	-
10 A	Rouge	Rouge	-	-	-
15 A	Bleu	Bleu	-	-	-
20 A	Jaune	Jaune	Jaune	Bleu	Bleu
25 A	Beige	Beige	-	-	-
30 A	Vert	Vert	Vert	Rose	Rose
40 A	-	-	Orange	Vert	Vert
50A	-	-	Rouge	Rouge	Rouge
60 A	-	-	Bleu	Jaune	Jaune
70 A	-	-	Havane	-	Brun
80 A	-	-	Beige	Noir	Noir

Porte-fusibles de l'habitacle

Le porte-fusibles est situé derrière un panneau de garniture, dans l'espace pour les jambes du conducteur du côté gauche, près du frein de stationnement. Pour retirer le panneau de garniture, déplacez le levier de blocage vers la droite et tirez sur le panneau.

Pour retirer le couvercle du porte-fusibles, appuyez sur les pattes de blocage situées des deux côtés du couvercle, puis tirez sur le couvercle.

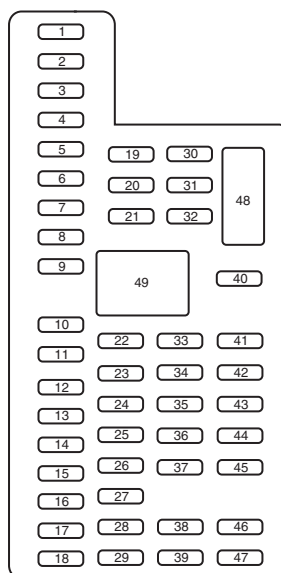
Pour réinstaller le couvercle du porte-fusibles, placez la partie supérieure du couvercle sur le porte-fusibles, puis poussez sur la partie inférieure du couvercle jusqu'à ce qu'un déclic se produise. Tirez ensuite sans forcer sur le couvercle pour vous assurer qu'il est bien fixé.

Pour remettre le panneau de garniture en place, alignez les pattes au bas du panneau sur les encoches, appuyez ensuite sur le panneau et déplacez le levier de blocage vers la gauche pour verrouiller le panneau.

296

Dépannage

Pour retirer un fusible, utilisez l'extracteur qui se trouve sur le couvercle du porte-fusibles.



Les fusibles sont identifiés comme suit :

Emplacement du fusible ou du relais	Intensité	Circuits protégés
1	30 A	Glace à inversion en cas d'obstruction du conducteur
2	15 A	Inutilisé (rechange)
3	30 A	Glace à inversion en cas d'obstruction du passager
4	10 A	Lampes de lecture
5	20 A	Haut-parleur d'extrêmes-graves
6	5 A	Module RF

Dépannage

Emplacement du fusible ou du relais	Intensité	Circuits protégés
7	7,5 A	Contacteur du rétroviseur à commande électrique, commutateur des réglages mémorisés de siège, module de siège du conducteur
8	10 A	Inutilisé (rechange)
9	10 A	Hayon à commande électrique
10	10 A	Relais contact-accessoires
11	10 A	Groupe d'instruments, affichage tête-haute
12	15 A	Éclairage intérieur, lampes dirigées vers le sol, rétroéclairage
13	15 A	Clignotants droits, feux de freinage et clignotants
14	15 A	Clignotants gauches, feux de freinage et clignotants
15	15 A	Phares de recul, feux de freinage (troisième feu stop)
16	10 A	Feux de croisement (droit)
17	10 A	Feux de croisement (gauche)
18	10 A	Éclairage du clavier, interverrouillage du levier sélecteur, porte-fusibles de l'habitacle, DEL du bouton-poussoir d'allumage, système antidémarrage, réveil du module de commande du groupe motopropulseur, activation du siège à commande électrique de deuxième rangée
19	20 A	Amplificateur audio
20	20 A	Relais de verrouillage et de déverrouillage – véhicules non équipés de la fonction de clé intelligente
21	10 A	Inutilisé (rechange)

Dépannage

Emplacement du fusible ou du relais	Intensité	Circuits protégés
22	20 A	Relais de l'avertisseur sonore
23	15 A	Commande du volant de direction, clé intelligente, commutateur d'éclairage
24	15 A	Colonne de direction inclinable et télescopique à réglage électrique, autodiagnosics embarqués (OBDII)
25	15 A	Ouverture de hayon
26	5 A	Module du système de repérage par satellites
27	20 A	Clé intelligente
28	15 A	Commutateur d'allumage (sans clé intelligente), solénoïde de neutralisation de clé, bouton-poussoir d'allumage (avec clé intelligente)
29	20 A	Radio, lampe EFP, module SYNC ^{MD}
30	15 A	Feux de position avant
31	5 A	Inutilisé (rechange)
32	15 A	Toit ouvrant transparent, glaces à commande électrique, compas, rétroviseur antiéblouissement à réglage automatique
33	10 A	Inutilisé (rechange)
34	10 A	Sonar de recul, caméra de marche arrière, surveillance des angles morts, module de siège chauffant arrière
35	5 A	Affichage tête haute
36	10 A	Volant de direction chauffant
37	10 A	Chauffage-climatisation
38	10 A	Inutilisé (rechange)
39	15 A	Feux de route
40	10 A	Feux de position arrière

Dépannage

Emplacement du fusible ou du relais	Intensité	Circuits protégés
41	7,5 A	Capteur de poids de l'occupant, module de commande des dispositifs de retenue
42	5 A	Inutilisé (rechange)
43	10 A	Inutilisé (rechange)
44	10 A	Inutilisé (rechange)
45	5 A	Inutilisé (rechange)
46	10 A	Chauffage-climatisation
47	15 A	Phares antibrouillards
48	Disjoncteur 30 A	Glaces à commande électrique, toit ouvrant transparent
49	-	Relais d'alimentation prolongée des accessoires

Boîtier de distribution électrique

Le boîtier de distribution électrique est situé dans le compartiment moteur. Le boîtier de distribution électrique contient des fusibles haute intensité qui protègent les principaux circuits électriques de votre véhicule contre les surcharges.



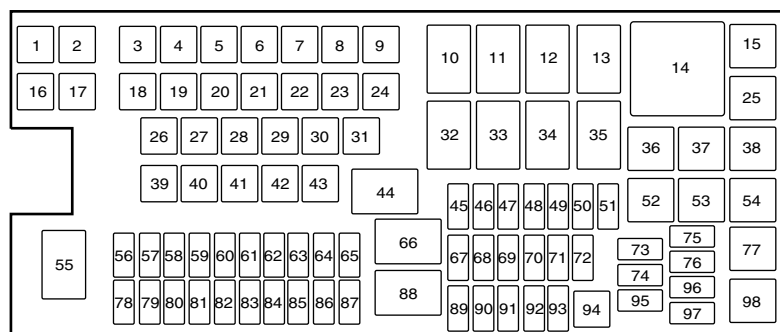
AVERTISSEMENT : Débranchez toujours la batterie avant de faire l'entretien des fusibles haute intensité.



AVERTISSEMENT : Afin de réduire les risques de chocs électriques, remettez toujours le couvercle du boîtier de distribution électrique en place avant de rebrancher la batterie ou de remplir les réservoirs de liquide.

Si la batterie a été débranchée et rebranchée, consultez la section *Batterie* du chapitre *Entretien et caractéristiques*.

Dépannage



Les fusibles à haute intensité sont identifiés comme suit :

Emplacement du fusible ou du relais	Intensité	Description du boîtier de distribution électrique
1	-	Inutilisé
2	-	Inutilisé
3	-	Inutilisé
4	30 A**	Essuie-glaces
5	40 A**	Pompe de freinage antiblocage (ABS)
6	-	Inutilisé
7	30 A**	Hayon à commande électrique
8	20 A**	Toit ouvrant transparent
9	20 A**	Prise de courant n° 2 (console arrière)
10	-	Inutilisé
11	-	Relais du dégivreur de lunette arrière ou des rétroviseurs chauffants
12	-	Inutilisé
13	-	Relais du démarreur
14	-	Inutilisé

Dépannage

Emplacement du fusible ou du relais	Intensité	Description du boîtier de distribution électrique
15	-	Relais de la pompe d'alimentation
16	-	Inutilisé
17	-	Inutilisé
18	40 A**	Moteur de micro-ventilateur
19	30 A**	Démarrreur
20	20 A**	Prise de courant n° 1 (bac de la console)
21	20 A**	Prise de courant d'aire de chargement
22	-	Inutilisé
23	30 A**	Module de siège du conducteur
24	-	Inutilisé
25	-	Inutilisé
26	40 A**	Dégivreur de lunette arrière
27	20 A**	Prise de courant avant, allume-cigare
28	30 A**	Sièges à régulation de température
29	-	Inutilisé
30	30 A**	Sièges arrière chauffants
31	-	Inutilisé
32	-	Inutilisé
33	-	Inutilisé
34	-	Relais du ventilateur
35	-	Inutilisé
36	-	Relais de siège arrière
37	-	Relais de clignotant et feu de freinage droit de remorque
38	-	Inutilisé
39	40 A**	Ventilateur de refroidissement (véhicules avec remorque)
	60 A**	Ventilateur de refroidissement (véhicules sans remorque)

Dépannage

Emplacement du fusible ou du relais	Intensité	Description du boîtier de distribution électrique
40	40 A**	Ventilateur de refroidissement (remorque seulement)
41	-	Inutilisé
42	30 A**	Siège du passager
43	30 A**	Soupapes des freins antiblocage
44	-	Relais de lave-glace arrière
45	5 A*	Capteur de pluie
46	-	Inutilisé
47	-	Inutilisé
48	-	Inutilisé
49	-	Inutilisé
50	15 A*	Rétroviseur chauffant
51	-	Inutilisé
52	-	Inutilisé (rechange)
53	-	Relais de clignotant et feu de freinage gauche de remorque
54	-	Inutilisé
55	-	Relais des essuie-glaces
56	-	Inutilisé
57	20 A*	Phares à décharge à haute intensité gauche
58	10 A*	Capteur d'alternateur
59	10 A*	Contacteur des feux stop
60	-	Inutilisé
61	10 A*	Déverrouillage de siège arrière
62	10 A*	Embrayage du climatiseur
63	15 A*	Relais de clignotant et de feu de freinage de remorque
64	20 A*	Moteur d'essuie-glace arrière
65	15 A*	Pompe d'alimentation

Dépannage

Emplacement du fusible ou du relais	Intensité	Description du boîtier de distribution électrique
66	-	Relais du module de commande du groupe motopropulseur
67	20 A*	Alimentation du véhicule n° 2
68	15 A*	Alimentation du véhicule n° 4
69	15 A*	Alimentation du véhicule n° 1
70	10 A*	Relais du climatiseur, module à quatre roues motrices
71	-	Inutilisé
72	-	Inutilisé
73	-	Inutilisé
74	-	Inutilisé
75	-	Diode de l'embrayage du climatiseur
76	-	Inutilisé
77	-	Relais de feux de position de remorque
78	20 A*	Phares à décharge à haute intensité droits
79	5 A*	Régulateur de vitesse adaptatif
80	-	Inutilisé
81	-	Inutilisé
82	15 A*	Rondelle arrière
83	-	Inutilisé
84	20 A*	Feux de stationnement de remorque
85	-	Inutilisé
86	7,5 A*	Mémoire d'anomalies du module de commande du groupe motopropulseur, relais du module de commande du groupe motopropulseur
87	5 A*	Relais contact-démarrage
88	-	Relais contact-démarrage
89	5 A*	Éclairage adaptatif

Dépannage

Emplacement du fusible ou du relais	Intensité	Description du boîtier de distribution électrique
90	10 A*	Module de commande du groupe motopropulseur
91	10 A*	Régulateur de vitesse adaptatif
92	10 A*	Module des freins antiblocage
93	5 A*	Relais du moteur de ventilateur et de dégivreur arrière
94	30 A**	Contact/démarrage du porte-fusibles de l'habitacle
95	-	Inutilisé
96	-	Inutilisé
97	-	Inutilisé
98	-	Relais de l'embrayage du climatiseur
* Fusibles ordinaires ** Fusibles à cartouche		

REPLACEMENT D'UN PNEU CREVÉ

Si une crevaison se produit pendant que vous conduisez, ne freinez pas brusquement. Freinez plutôt graduellement pour ralentir. Tenez fermement le volant et dirigez-vous lentement et avec prudence sur l'accotement.

Nota : Le témoin du système de surveillance de pression des pneus s'allume lorsque la roue de secours est utilisée. Pour rétablir toutes les fonctions du système de surveillance de pression des pneus, les quatre roues du véhicule doivent être munies d'un capteur de pression.

Faites réparer un pneu endommagé chez un concessionnaire autorisé pour prévenir les dommages aux capteurs du système de surveillance de pression des pneus. Consultez la section *Système de surveillance de pression des pneus* du chapitre *Pneus, jantes et chargement*. Remplacez la roue de secours par une roue normale dès que possible. Lorsque vous faites réparer ou remplacer un pneu à plat, demandez à votre concessionnaire autorisé de vérifier l'état du capteur du système de surveillance de pression des pneus.

Dépannage



AVERTISSEMENT : Les agents de scellement pour les pneus peuvent endommager votre système de surveillance de pression des pneus et ne doivent pas être utilisés. Toutefois, si vous devez utiliser un produit d'obturation, le capteur de pression des pneus et la tige de soupape sur la roue doivent être remplacés par un concessionnaire Ford autorisé.



AVERTISSEMENT : Consultez la section *Système de surveillance de pression des pneus* du chapitre *Pneus, jantes et chargement* pour obtenir de plus amples renseignements. Le capteur de pression des pneus cessera de fonctionner s'il est endommagé.

Renseignements concernant les roues de secours de taille différente



AVERTISSEMENT : Le non-respect de ces règles peut accroître les risques de perte de maîtrise du véhicule et de blessures graves ou mortelles.

Si votre véhicule est équipé d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues, elle est destinée uniquement à un usage temporaire. Cela signifie qu'en cas d'utilisation, elle devra être remplacée dès que possible par une roue de même taille et de même type que celles fournies en première monte par Ford. Lorsqu'une roue de secours de taille différente est endommagée, il est préférable de la remplacer plutôt que d'envisager sa réparation.

Une roue de secours de taille différente signifie que la marque, la taille ou l'apparence du pneu ou de la jante diffèrent de ceux fournis en première monte. Elle peut appartenir à l'une des trois catégories suivantes :

1. **Mini-roue de secours de type T :** Ce type de roue de secours est identifié par la lettre « T » indiquant la taille du pneu et peut également porter l'inscription moulée (sur le flanc du pneu) « Usage temporaire seulement ».
2. **Roue de secours de dimension normale mais différente avec étiquette :** Ce type de roue de secours porte l'étiquette suivante : « PNEU ET JANTE POUR USAGE TEMPORAIRE SEULEMENT ».

Dépannage

Lorsque vous roulez avec une roue de secours de taille différente, **il ne faut pas** :

- dépasser 80 km/h (50 mi/h);
- dépasser la charge maximale indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité;
- tirer de remorque;
- monter des chaînes à neige sur l'essieu équipé de la roue de secours de taille différente;
- monter plus d'une roue de secours de ce type à la fois;
- utiliser les services d'un lave-auto;
- tenter de réparer le pneu de ce type de roue de secours.

L'utilisation d'une roue de secours de taille différente à l'un ou l'autre des emplacements de roue peut avoir un impact sur les points suivants :

- La tenue de route, la stabilité et les performances de freinage
- Le confort et le bruit
- La garde au sol et le stationnement le long d'un trottoir
- La conduite en hiver
- La conduite par temps pluvieux

3. Roue de secours de dimension normale mais différente sans étiquette

Lorsque vous roulez avec une roue de secours normale de taille différente, **il ne faut pas** :

- dépasser 113 km/h (70 mi/h);
- monter plus d'une roue de secours de ce type à la fois;
- utiliser les services d'un lave-auto;
- monter des chaînes à neige sur l'essieu équipé de la roue de secours de taille différente.

Dépannage

L'utilisation d'une roue de secours de taille différente peut dégrader :

- la tenue de route, la stabilité et les performances de freinage;
- le confort et le bruit;
- la garde au sol et le stationnement le long d'un trottoir;
- la conduite en hiver;
- la conduite par temps pluvieux;
- la conduite en mode 4 roues motrices (s'il y a lieu);
- le réglage de correction d'assiette (s'il y a lieu).

Lorsque vous roulez avec une roue de secours normale de taille différente, il faut aussi faire attention aux points suivants :

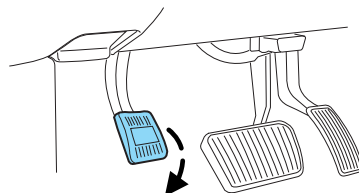
- La traction d'une remorque
- La conduite d'un véhicule équipé d'une cabine de camping
- La conduite d'un véhicule avec une charge sur le porte-bagages

Conduisez prudemment lorsque vous roulez avec une roue de secours normale de taille différente et remédiez à la situation dès que possible.

Arrêt et immobilisation sécuritaire du véhicule

1. Stationnez le véhicule sur une surface plane, allumez les feux de détresse et serrez le frein de stationnement.

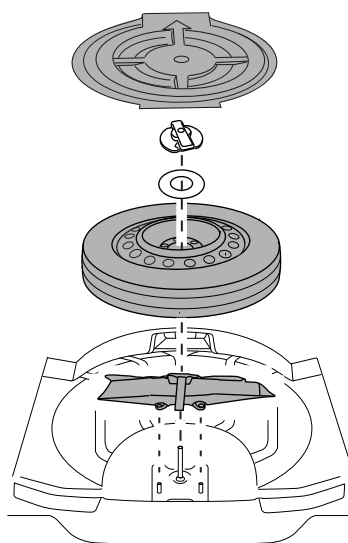
2. Placez le levier sélecteur à la position de stationnement (P) et coupez le contact.



Dépannage

Retrait de la roue de secours et du cric

1. Soulevez le panneau d'accès garni de moquette du plancher de l'aire de chargement, à l'arrière du véhicule.
2. Retirez la housse de la roue de secours (selon l'équipement).
3. Retirez l'écrou à oreilles qui maintient la roue de secours en tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
4. Retirez la rondelle.
5. Soulevez la roue de secours temporaire et retirez-la de l'aire de chargement.
6. Sortez la trousse à outils du logement de la roue de secours. Défaitez les sangles de la trousse à outils et retirez-en le cric et le démonte-roue.
7. Tirez la douille (utilisée pour desserrer les écrous de roue) hors du manche du démonte-roue et actionnez le cric.



Méthode de remplacement d'une roue



AVERTISSEMENT : Si l'une des roues avant est soulevée, la boîte-pont seule ne suffit pas à immobiliser le véhicule ou à l'empêcher de glisser du cric, même si le levier sélecteur est à la position P (stationnement).



AVERTISSEMENT : Pour immobiliser le véhicule lorsque vous changez une roue, assurez-vous que le levier sélecteur est à la position STATIONNEMENT, que le frein de stationnement est serré, puis calez (à l'avant et à l'arrière) la roue diagonalement opposée (de l'autre côté du véhicule) à celle à changer.



AVERTISSEMENT : Le glissement du véhicule hors du cric peut entraîner des blessures graves.

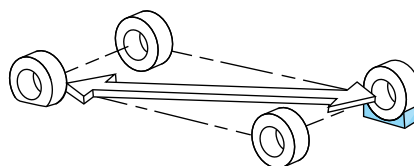
Dépannage



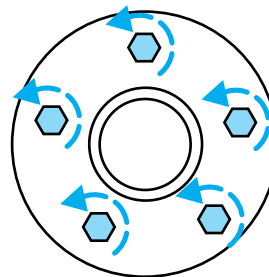
AVERTISSEMENT : Ne tentez pas de remplacer un pneu du côté du véhicule à proximité de la circulation routière. Arrêtez le véhicule suffisamment loin de la route pour éviter d'être frappé par un autre véhicule pendant l'utilisation du cric ou le remplacement de la roue.

Nota : Les passagers ne doivent pas demeurer dans le véhicule lorsque ce dernier est mis sur le cric.

1. Bloquez la roue diagonalement opposée à la roue qui doit être remplacée.



2. Desserrez les écrous de roue d'un demi-tour dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, mais ne les enlevez pas avant d'avoir soulevé la roue du sol.



AVERTISSEMENT : Pour réduire les risques de blessures, ne placez aucune partie de votre corps sous le véhicule. Ne mettez pas le moteur en marche lorsque le véhicule est supporté par le cric. Le cric n'est destiné qu'au remplacement d'un pneu.

Dépannage

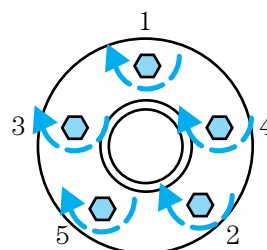
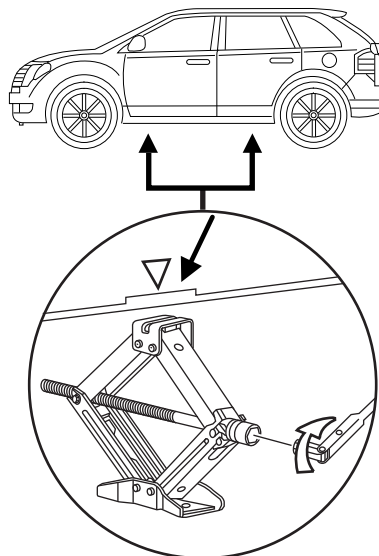
3. Alignez l'encoche de la tête du cric sur le joint soudé de tôle de carrosserie indiqué par le repère de levage, près du pneu à changer. Tournez le levier de manœuvre du cric dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que la roue soit entièrement soulevée du sol.

4. Enlevez les écrous de roue au moyen du démonte-roue.

5. Remplacez le pneu à plat par la roue de secours, en vous assurant que le corps de la valve est orienté vers l'extérieur. Remettez en place les écrous de roue et vissez-les jusqu'à ce que la roue soit bien appuyée contre le moyeu. Ne serrez pas complètement les écrous de roue tant que vous n'avez pas abaissé le véhicule.

6. Abaissez le véhicule en tournant le levier de manœuvre du cric dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

7. Retirez le cric et achevez de serrer les écrous de roue dans l'ordre indiqué sur l'illustration. Consultez la section *Caractéristiques de couple de serrage des écrous de roue* plus loin dans ce chapitre pour connaître le couple approprié.



Rangement du pneu à plat ou de la roue de secours et du cric

1. Abaissez complètement le cric, repoussez la douille dans le manche du démonte-roue, placez le cric et le démonte-roue dans la trousse à outils puis refermez bien les sangles d'attache.

2. Placez la trousse du cric dans le logement de la roue de secours en l'alignant sur les deux goujons verticaux.

Dépannage

3. Placez la roue de secours dans son logement, au-dessus de la trousse du cric.

Si vous rangez un ensemble roue et pneu de 22 po à plat, retirez temporairement le plancher de chargement, les bacs de rangement en plastique (selon l'équipement) et les supports en mousse du plancher de chargement pour faire de l'espace pour l'ensemble roue et pneu de 22 pouces. Placez l'ensemble roue et pneu de 22 po dans le logement de la roue de secours, corps de valve vers le bas. Tournez le pneu de façon à ce que la trousse du cric dépasse dans son ouverture. Remettez en place les bacs de rangement en plastique (selon l'équipement) et les supports en mousse autour de l'ensemble roue et pneu de 22 pouces.

Si vous rangez un pneu à plat, placez le pneu dans le logement de la roue de secours en orientant la tige de valve vers le bas. Tournez le pneu de façon à ce que la trousse du cric dépasse dans son ouverture.

Si vous rangez une roue de secours, placez la roue dans son logement à sa position d'origine.

4. Assujettissez la roue en remettant en place la rondelle et l'écrou à oreille et en tournant ce dernier dans le sens des aiguilles d'une montre.

CARACTÉRISTIQUES DE COUPLE DE SERRAGE DES ÉCROUS DE ROUE

Resserrez les écrous de roue au couple précisé dans les 160 km (100 milles) après toute perturbation de la roue (permutation, crevaison, démontage, etc.).

Dimensions de la douille et des boulons des écrous de roue	Couple de serrage de l'écrou de roue*	
	lb-pi	N•m
Dimensions de la douille hexagonale des écrous de roue : $\frac{3}{4}$ po (19 mm) Dimensions des boulons : $\frac{1}{2}$ x 20	100	135
* Ces couples de serrage sont pour des boulons et des écrous dont les filets sont propres et sans rouille. Utilisez seulement des éléments de fixation de rechange recommandés par Ford.		

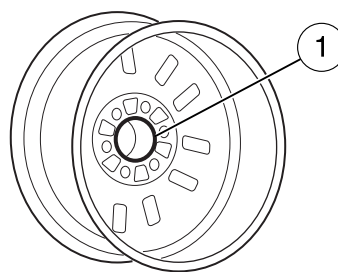
Dépannage



AVERTISSEMENT : Pendant l'installation d'une roue, enlevez toujours la corrosion, la saleté ou les corps étrangers logés sur les surfaces de montage de la roue ou sur les surfaces du moyeu, du tambour de frein ou du disque de frein qui entrent en contact avec la roue. Assurez-vous qu'aucune pièce de fixation du disque au moyeu ne perturbe les surfaces de montage de la roue. L'installation de roues dont le contact métal à métal sur les surfaces de montage est déficient peut entraîner un desserrage des écrous de roue suivi de la perte d'une roue alors que le véhicule est en mouvement, ce qui provoquerait la perte de la maîtrise du véhicule.

Nota : Vérifiez l'état du trou pilote de la jante avant de monter la roue.

Si vous remarquez des traces de corrosion autour du trou pilote, utilisez un chiffon propre pour éliminer au mieux la corrosion et appliquez de la graisse. Avec le doigt, appliquez une petite quantité de graisse, soit environ 1 cm carré, uniquement autour de la surface du trou pilote (1). N'appliquez PAS de graisse sur les trous des goujons d'écrou de roue ou sur les surfaces entre la jante et les éléments de frein.



PANNE SÈCHE

Si vous êtes tombé en panne sèche et que vous devez ajouter du carburant au moyen d'un bidon de carburant, consultez la section *Panne sèche* du chapitre *Entretien et caractéristiques* pour connaître la façon appropriée d'ajouter du carburant au moyen d'un bidon de carburant et de l'entonnoir fourni avec le véhicule. **N'insérez pas** le flexible d'un bidon de carburant ou un entonnoir du commerce dans l'orifice du système de remplissage sans bouchon Easy Fuel^{MC} sous peine de l'endommager. En pareil cas, vous devez utiliser l'entonnoir inclus avec le véhicule.



AVERTISSEMENT : N'insérez pas le flexible d'un bidon de carburant ou un entonnoir du commerce dans l'orifice du système Easy Fuel^{MC}. Vous pourriez ainsi endommager le système et le joint de l'orifice, ou répandre du carburant sur le sol et risquer de graves blessures.

Dépannage

DÉMARRAGE-SECOURS



AVERTISSEMENT : Les gaz dégagés par la batterie peuvent exploser s'ils sont exposés à une flamme, à des étincelles ou à une cigarette allumée. Une explosion causerait de graves blessures ou des dommages au véhicule.



AVERTISSEMENT : Les batteries contiennent de l'acide sulfurique susceptible de brûler la peau, les yeux et les vêtements s'il y a contact.

Ne poussez pas votre véhicule à boîte de vitesses automatique pour le faire démarrer. Les boîtes de vitesses automatiques ne sont pas conçues pour ce type de démarrage. Toute tentative de pousser votre véhicule à boîte de vitesses automatique pour le faire démarrer peut causer des dommages à la boîte de vitesses.

Préparation du véhicule

Lorsque la batterie est débranchée ou remplacée, la boîte de vitesses automatique doit acquérir de nouveau sa stratégie de passage des vitesses. Il se peut donc que les changements de rapport de la boîte de vitesses soient plus souples ou moins souples qu'auparavant. Cette situation est normale et ne nuit ni au fonctionnement ni à la longévité de la boîte de vitesses. Avec le temps, la stratégie d'apprentissage adaptative réactualisera entièrement le fonctionnement de la boîte de vitesses.

1. **N'utilisez qu'une alimentation de 12 V pour faire démarrer le moteur.**
2. Ne débranchez pas la batterie déchargée de votre véhicule. Vous pourriez endommager le circuit électrique du véhicule.
3. Placez le véhicule de secours près du capot du véhicule en panne, en veillant à ce que les deux véhicules **ne se touchent pas**. Serrez le frein de stationnement des deux véhicules et tenez-vous à l'écart du ventilateur de refroidissement et de toute pièce mobile du moteur.
4. Vérifiez toutes les bornes des batteries et éliminez-en la corrosion avant de brancher les câbles volants. Veillez à ce que les rampes de bouchons des batteries soient toutes au niveau et bien serrées.
5. Mettez le ventilateur de chauffage des deux véhicules en fonction pour assurer une protection contre les surtensions. Éteignez tous les autres accessoires.

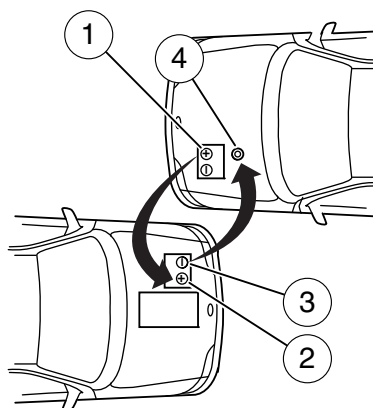
314

Dépannage

Branchement des câbles volants

Nota : Le véhicule au bas de l'illustration est utilisé pour désigner la batterie d'appoint.

1. Branchez le câble volant positif (+) à la borne positive (+) de la batterie déchargée.
2. Branchez l'autre extrémité du câble positif (+) à la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
3. Branchez le câble négatif (-) à la borne négative (-) de la batterie d'appoint.
4. Branchez l'autre extrémité du câble négatif (-) à une surface métallique exposée du moteur ou du châssis du véhicule en panne, à l'écart de la batterie et du circuit d'alimentation en carburant.



Nota : Ne connectez pas le câble négatif (-) aux canalisations de carburant, ni aux couvercles de soupape, au collecteur d'admission ni aux composants électriques comme points de mise à la masse.



AVERTISSEMENT : Ne branchez pas l'extrémité du deuxième câble à la borne négative (-) de la batterie déchargée. Ce branchement risque de causer des étincelles qui entraîneraient une explosion des gaz qui se dégagent normalement d'une batterie.

Assurez-vous que les câbles volants sont éloignés des pales du ventilateur, des courroies, de toute pièce mobile des deux moteurs et de tout élément du circuit d'alimentation.

Dépannage

Démarrage-secours

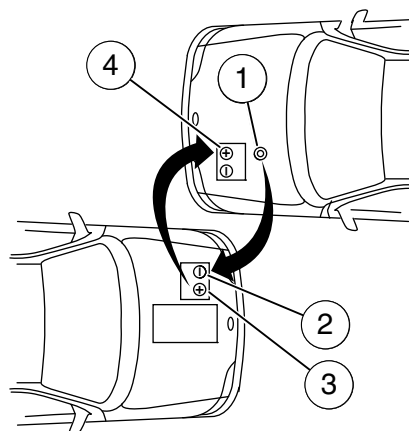
1. Faites démarrer le moteur du véhicule de secours et faites-le tourner à régime modéré.
2. Faites démarrer le moteur du véhicule en panne.
3. Une fois le moteur du véhicule en panne en marche, faites tourner les deux moteurs pendant environ trois minutes avant de retirer les câbles volants.

Débranchement des câbles volants

Débranchez les câbles volants dans l'ordre inverse de leur branchement.

Nota : Le véhicule au bas de l'illustration est utilisé pour désigner la batterie d'appoint.

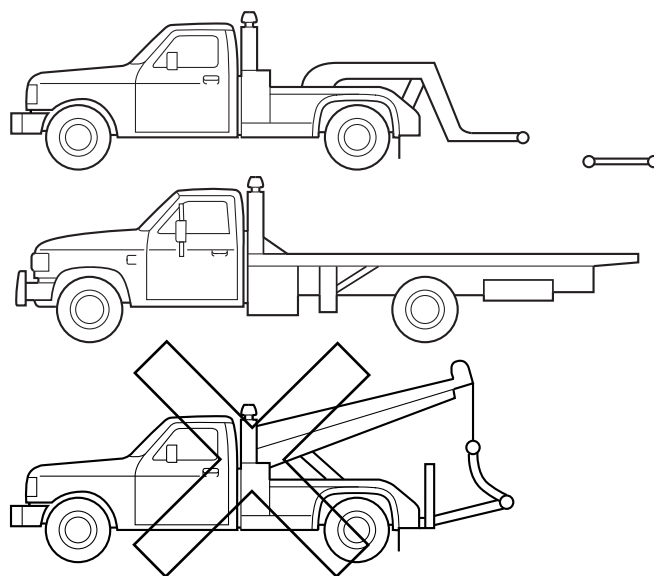
1. Débranchez d'abord le câble volant de la surface métallique à la masse.
2. Débranchez le câble volant de la borne négative (-) de la batterie d'appoint.
3. Débranchez le câble volant de la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
4. Débranchez le câble volant de la borne positive (+) de la batterie qui était déchargée.



Une fois le moteur en marche et les câbles volants retirés, laissez le moteur tourner au ralenti pendant quelques minutes pour lui permettre de réapprendre ses paramètres de fonctionnement au ralenti.

Dépannage

REMORQUAGE DE VOTRE VÉHICULE



Si vous devez faire remorquer votre véhicule, faites appel à un service professionnel de remorquage ou appelez le Programme d'assistance dépannage si vous y êtes abonné.

Nous vous recommandons de faire remorquer votre véhicule avec un lève-roues ou de le faire transporter sur la plateforme d'une dépanneuse. Ne faites pas remorquer votre véhicule au moyen d'une sangle de levage. Aucune méthode de remorquage avec sangle de levage n'est approuvée par Ford.

Sur les véhicules à traction avant, si votre véhicule doit être remorqué par l'avant, assurez-vous qu'un cadre de levage approprié est utilisé pour soulever les roues avant du sol. Les roues arrière peuvent demeurer au sol lorsque le remorquage est effectué de cette façon.

Dépannage

Si votre véhicule doit être remorqué par l'arrière, il est recommandé de soulever les roues avant (roues motrices) du sol à l'aide d'un lève-roues pour éviter d'endommager la boîte de vitesses automatique.

Pour les véhicules à transmission intégrale, il est **nécessaire** d'effectuer le remorquage avec les quatre roues soulevées du sol, à l'aide d'un lève-roues ou du plateau d'une dépanneuse, pour éviter d'endommager la boîte de vitesses automatique, le système de transmission intégrale ou d'autres éléments du véhicule.

Si le véhicule est remorqué par d'autres moyens ou d'une manière incorrecte, des dommages peuvent s'ensuivre.

Ford met à la disposition des services de remorquage un manuel de directives pour le remorquage des véhicules Ford. Demandez au conducteur de la dépanneuse de s'y référer pour connaître la méthode d'attelage et de remorquage qui convient à votre véhicule.

Remorquage d'urgence

Dans le cas où votre véhicule en panne doit être remorqué par un autre véhicule (lorsqu'un lève-roues, une dépanneuse ou un véhicule à plateau ne sont pas disponibles), votre véhicule (peu importe la configuration de ses organes de transmission) peut être remorqué sur les quatre roues dans les conditions suivantes :

- L'avant du véhicule fait face au véhicule de remorquage.
- Mettez la boîte de vitesses en position N (point mort). Si vous ne pouvez pas déplacer le levier sélecteur à la position N (point mort), consultez la section *Interverrouillage du levier sélecteur* du chapitre *Conduite* pour obtenir des directives à cet effet.
- La vitesse maximale ne doit pas dépasser 56 km/h (35 mi/h).
- Ne faites pas remorquer votre véhicule sur une distance supérieure à 80 km (50 mi).

Assistance à la clientèle

POUR OBTENIR LES SERVICES DONT VOUS AVEZ BESOIN

Les réparations en vertu de la garantie doivent être effectuées par un concessionnaire autorisé Ford ou Lincoln. Bien que tout concessionnaire autorisé qui vend la gamme à laquelle appartient votre véhicule fournisse le service sous garantie, nous vous recommandons de retourner chez le concessionnaire autorisé qui vous a vendu le véhicule, car celui-ci veut s'assurer de votre satisfaction continue.

Veillez noter que certaines réparations couvertes par la garantie doivent être effectuées par un technicien ayant reçu une formation technique spécialisée ou avec un équipement spécialisé. Par conséquent, les concessionnaires autorisés ne sont pas tous autorisés à exécuter toutes les réparations couvertes par la garantie. Ainsi, selon la nature de la réparation, il se peut qu'il soit nécessaire de vous rendre chez un autre concessionnaire autorisé.

Accordez un délai raisonnable au concessionnaire autorisé pour effectuer votre réparation une fois que vous lui aurez apporté votre véhicule. Les réparations seront effectuées à l'aide de pièces Ford ou Motorcraft^{MD}, de pièces reconditionnées ou autres pièces autorisées par Ford.

À l'extérieur

Si vous êtes à l'extérieur et qu'une intervention s'impose sur votre véhicule, communiquez avec le Centre de relations avec la clientèle Ford ou visitez le site Web suivant pour trouver le concessionnaire autorisé le plus près.

Aux États-Unis :

Adresse postale

Ford Motor Company
Customer Relationship Center
P.O. Box 6248
Dearborn, Michigan 48121

Téléphone

1-800-392-3673 (FORD)

Appareil de télécommunications pour les malentendants (ATME) :
1-800-232-5952

En ligne

Des ressources et des renseignements additionnels sont disponibles en ligne au www.genuineservice.com.

- Outil de localisation de concessionnaires aux États-Unis; classement par raison sociale, ville, État ou code postal

Assistance à la clientèle

- Guides du propriétaire
- Calendriers d'entretien
- Rappels
- Programmes d'entretien prolongé Ford
- Accessoires Ford d'origine
- Tarifs de réparation et d'entretien spéciaux et promotionnels

Au Canada :

Adresse postale (véhicules Ford)

Centre de relations avec la clientèle
Ford du Canada Limitée
C.P. 2000
Oakville (Ontario) L6J 5E4

Téléphone

1-800-565-3673 (FORD)

En ligne

www.ford.ca

Adresse postale (véhicules Lincoln)

Lincoln Centre
Ford du Canada Limitée
C.P. 2000
Oakville (Ontario) L6J 5E4

Téléphone

1-800-387-9333

En ligne

www.lincolncanada.com

Aide additionnelle

Si vous avez des questions ou si vous n'êtes pas satisfait du service que vous recevez, procédez de la manière suivante :

1. Prenez contact avec votre vendeur ou avec votre conseiller technique chez le concessionnaire autorisé qui vous a vendu le véhicule.
2. Si vous n'obtenez pas satisfaction, communiquez avec le directeur des ventes, le directeur du service technique ou le directeur des relations avec la clientèle.
3. Pour obtenir de l'aide ou des renseignements détaillés concernant les politiques et les procédures de Ford du Canada, veuillez communiquer avec le Centre de relations avec la clientèle Ford.

320

Assistance à la clientèle

Pour faciliter l'obtention de services, veuillez avoir en main les renseignements suivants lorsque vous communiquez avec le Centre de relations avec la clientèle :

- Le numéro d'identification du véhicule (NIV)
- Votre numéro de téléphone (au travail et à domicile)
- La raison sociale et la ville où est situé le concessionnaire autorisé
- Le kilométrage indiqué au compteur de votre véhicule

Selon les lois sur la garantie en vigueur dans certains États, vous devrez aviser Ford directement et par écrit avant d'entamer un recours en justice. Ford pourrait avoir droit, dans certains États ou provinces, à une dernière tentative visant à réparer le véhicule.

Aux États-Unis, un litige relatif à la garantie doit être soumis au programme AUTO LINE du BBB avant que le client puisse recourir au « Magnuson-Moss Warranty Act » ou, dans les limites permises par les lois de l'État, avant qu'il puisse faire appel aux mesures de remplacement ou de rachat prévues par les lois de certains États. Il n'est pas nécessaire d'appliquer cette procédure de traitement des litiges avant d'exercer les droits constitués par un État ou d'autres droits indépendants du « Magnuson-Moss Warranty Act » ou des lois d'État régissant le remplacement ou le rachat.

EN CALIFORNIE (ÉTATS-UNIS SEULEMENT)

La section 1793.2(d) du Code civil de Californie exige que, lorsqu'un fabricant ou son représentant n'est pas en mesure de réparer un véhicule en se conformant à la garantie applicable au véhicule après un nombre raisonnable de tentatives, le fabricant doit remplacer le véhicule par un autre sensiblement identique ou racheter le véhicule et rembourser l'acheteur pour un montant égal au prix actuel payé ou payable par le client (moins une déduction raisonnable pour l'utilisation du véhicule par le client). Le client est en droit de choisir le remboursement ou le remplacement du véhicule.

La section 1793.22(b) du Code civil de Californie présume que le fabricant a tenté à plusieurs reprises de se conformer aux garanties applicables au véhicule si, dans les premiers 18 mois suivant l'achat d'un nouveau véhicule ou dans les premiers 29 000 km (18 000 mi), selon la première échéance :

1. Deux tentatives ou plus de réparations d'une même non-conformité pouvant causer la mort ou des blessures graves ont été effectuées OU

Assistance à la clientèle

2. Quatre tentatives ou plus de réparations d'une même non-conformité (une défectuosité ou une condition nuisant considérablement à l'utilisation, à la valeur ou à la sécurité du véhicule) ont été effectuées;
OU

3. Le véhicule ne peut être utilisé à cause de la réparation de non-conformités pendant une période de plus de 30 jours (pas nécessairement consécutifs).

Dans les situations 1 et 2 mentionnées ci-dessus, le client doit également aviser le fabricant du besoin de réparation de la non-conformité à l'adresse suivante :

Ford Motor Company
16800, Executive Plaza Drive
Mail Drop 3NE-B
Dearborn, Michigan 48126

Vous devez formuler votre plainte relative à la garantie à la BBB AUTO LINE avant d'exposer à la cour certains droits ou recours conférés par la section 1793.22(b) du Code civil de Californie. Vous devez également utiliser la BBB AUTO LINE avant de faire valoir vos droits ou de chercher des recours créés par le « Magnuson-Moss Warranty Act », 15 U.S.C. sec. 2301 et séq. Si vous choisissez d'obtenir un règlement en exerçant des droits et des recours non créés par la section 1793.22(b) du Code civil de Californie ou le « Magnuson-Moss Warranty Act », ces statuts n'exigent pas de recours auprès de la BBB AUTO LINE.

PROGRAMME AUTO LINE DU BETTER BUSINESS BUREAU (BBB) (É.-U. SEULEMENT)

Votre satisfaction est importante pour Ford Motor Company et votre concessionnaire. Si un litige relatif à la garantie n'a pas été résolu malgré le suivi de la procédure en trois étapes décrite à la première page du chapitre intitulé *Assistance à la clientèle*, vous pourriez être admissible au programme AUTO LINE du BBB.

Le programme AUTO LINE du BBB comprend deux secteurs – médiation et arbitrage. Durant la médiation, un représentant du BBB contactera les deux parties, vous et Ford Motor Company, pour tenter de trouver des solutions au règlement de la demande. À défaut d'une entente durant la phase de médiation ou si vous ne souhaitez pas participer à la médiation, vous pouvez participer au processus d'arbitrage si votre demande est admissible. Une audience d'arbitrage est planifiée pour que vous puissiez présenter votre cas devant une personne impartiale dans un cadre informel. L'arbitre étudie le témoignage et rend une décision après l'audience.

322

Assistance à la clientèle

Une décision au sujet des litiges soumis au programme AUTO LINE du BBB est habituellement rendue moins de quarante jours après la soumission de votre demande au BBB. Vous n'êtes pas lié par la décision et vous pouvez la rejeter et entreprendre un recours devant les tribunaux où toutes les conclusions de BBB AUTO LINE relatives à la plainte, et la décision, sont admissibles lors d'une poursuite en justice. Si vous êtes en accord avec la décision du BBB AUTO LINE, Ford devra également se soumettre à la décision rendue et devra s'y conformer dans un délai de 30 jours suivant la réception de votre lettre stipulant votre acceptation de la décision.

Demande d'admissibilité au programme AUTO LINE du BBB : Utilisez les renseignements ci-après pour appeler ou écrire en vue de votre admissibilité au programme AUTO LINE du BBB. Vous devrez fournir votre nom et votre adresse, certains renseignements au sujet de votre nouveau véhicule, des renseignements sur les désaccords concernant la garantie et une description des démarches déjà entreprises en vue de résoudre le problème. Vous recevrez ensuite un formulaire de demande de règlement du client que vous devrez remplir, signer et renvoyer au BBB en prenant soin de joindre une preuve de propriété du véhicule. À la réception, le BBB étudiera l'admissibilité de la demande en vertu des lignes directrices du programme.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez appeler BBB AUTO LINE au 1-800-955-5100, ou écrivez à l'adresse suivante :

**BBB AUTO LINE
4200, boulevard Wilson, bureau 800
Arlington, Virginia ÉTATS-UNIS 22203-1833**

Vous pouvez également obtenir une demande d'admissibilité au programme AUTO LINE du BBB en appelant le Centre de relations avec la clientèle Ford au 1-800-392-3673.

Nota : Ford Motor Company se réserve le droit de modifier les critères d'admissibilité et les procédures et de mettre fin au processus en tout temps sans préavis et sans obligation.

PROGRAMME DE MÉDIATION ET D'ARBITRAGE (CANADA SEULEMENT)

Dans le cas des véhicules livrés aux concessionnaires canadiens autorisés. Si les efforts déployés par Ford Canada et le concessionnaire autorisé pour résoudre un problème de service lié à l'usine vous semblent insatisfaisants, Ford Canada participe à un programme de

Assistance à la clientèle

médiation et d'arbitrage impartial de tierce partie géré par le Programme d'arbitrage pour les véhicules automobiles du Canada (PAVAC).

Le Programme d'arbitrage est un moyen simple et relativement rapide de résoudre un différend quand tous les autres efforts visant à obtenir un règlement ont échoué. Cette procédure sans frais pour vous a été mise sur pied dans le but d'éliminer le recours aux poursuites légales longues et coûteuses.

Dans le cadre du programme du PAVAC, des arbitres impartiaux de tierce partie tiennent des audiences dans un contexte informel à des dates et endroits qui conviennent aux différentes parties. Les arbitres impartiaux examinent les positions des parties, prennent des décisions et, le cas échéant, rendent un jugement pour résoudre les litiges. Les décisions du PAVAC sont rapides, équitables et définitives, et la sentence de l'arbitre lie le plaignant et Ford Canada.

Les services du PAVAC sont offerts dans tous les territoires et toutes les provinces du Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements, sans frais ni obligation, appelez directement l'administrateur provincial du PAVAC au 1-800-207-0685.

POUR RECEVOIR DE L'AIDE À L'EXTÉRIEUR DES ÉTATS-UNIS ET DU CANADA

Avant d'exporter votre véhicule dans un pays étranger, communiquez avec l'ambassade ou le consulat de ce pays. Ces représentants pourront vous renseigner sur les lois locales régissant l'immatriculation des véhicules et sur les endroits où vous pourrez vous procurer de l'essence sans plomb.

Si vous ne trouvez pas d'essence sans plomb ou si vous ne trouvez que de l'essence dont l'indice d'octane est inférieur à celui recommandé pour votre véhicule, communiquez avec un centre d'assistance régional ou avec le Centre de relations avec la clientèle Ford.

L'utilisation d'essence au plomb sans conversion appropriée peut nuire au rendement des dispositifs antipollution de votre véhicule et provoquer des cliquetis ou des dommages sérieux au moteur. Ford Canada et Ford Motor Company déclinent toute responsabilité en cas de dommages provoqués par l'utilisation d'un carburant inapproprié. L'utilisation d'une essence au plomb peut également causer des difficultés lors du retour de votre véhicule aux États-Unis.

Si votre véhicule doit être entretenu pendant que vous voyagez ou habitez dans la Région Asie-Pacifique, Afrique du Sud du Sahara, les Îles Vierges américaines, l'Amérique Centrale, les Antilles et Israël,

324

Assistance à la clientèle

communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut vous aider, écrivez ou téléphonez à :

FORD MOTOR COMPANY
FORD EXPORT OPERATIONS
1555 Fairlane Drive
Fairlane Business Park #3
Allen Park, Michigan 48101
États-Unis
Téléphone : (313) 594-4857
Télécopieur : (313) 390-0804
Courriel : expcac@ford.com

Si une intervention s'impose sur votre véhicule quand vous voyagez ou résidez à Porto Rico, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut vous aider, écrivez ou téléphonez à :

Ford International Business Development Inc.
Customer Assistance Center
P.O. Box 11957
Caparra Heights Station
San Juan, Puerto Rico 00922-1957
Téléphone : 800-841-FORD (3673)
Télécopieur : 313-390-0804
Courriel : prcac@ford.com

Si une intervention s'impose sur votre véhicule quand vous voyagez ou résidez au Moyen-Orient, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut vous aider, écrivez ou téléphonez à :

Ford Middle East
Customer Relationship Center
P.O. Box 21470
Dubai, United Arab Emirates
Téléphone : +971 4 3326084
Télécopieur : +971 4 3327299
Courriel : menacac@ford.com
www.me.ford.com

Assistance à la clientèle

Si vous achetez votre véhicule en Amérique du Nord et que vous déménagez par la suite à l'un des emplacements énumérés précédemment, signalez le numéro d'identification de votre véhicule (NIV) et votre nouvelle adresse au Service des exportations de Ford Motor Company.

Si vous vous trouvez dans tout autre pays étranger, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus proche. Si le concessionnaire autorisé ne peut pas vous aider, il pourra vous diriger vers le bureau d'une filiale Ford le plus proche.

Les clients aux États-Unis doivent composer le 1-800-392-3673.

COMMANDE DE DOCUMENTATION SUPPLÉMENTAIRE

Pour commander les publications présentes dans cette pochette, veuillez communiquer avec Helm Inc. à :

HELM, INCORPORATED
P.O. Box 07150
Detroit, Michigan 48207 États-Unis

ou appelez sans frais au 1-800-782-4356 pour recevoir un catalogue gratuit des publications offertes,

Ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h, HNE

Vous pouvez aussi joindre Helm Inc. sur le Web à l'adresse www.helminc.com.

(L'achat d'articles figurant dans le catalogue peut se faire par carte de crédit, chèque ou mandat.)

Pour obtenir une copie du Guide du propriétaire en français

Les Guides du propriétaire peuvent être obtenus en français chez votre concessionnaire autorisé ou en communiquant avec HELM, Inc. à l'aide de l'information contact indiquée précédemment dans cette section.

Assistance à la clientèle

DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (É.-U. SEULEMENT)

Si vous croyez que votre véhicule présente une défectuosité qui pourrait causer un accident ou des blessures graves ou mortelles, informez immédiatement la National



Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) et Ford Motor Company.

Si la NHTSA reçoit d'autres plaintes similaires, elle peut ouvrir une enquête et ordonner le lancement d'une campagne de rappel et de réparation lorsqu'elle détermine qu'un défaut compromettant la sécurité touche un groupe de véhicules. Toutefois, la NHTSA ne peut pas intervenir dans le cas d'un différend entre le client, son concessionnaire et Ford Motor Company.

Pour communiquer avec la NHTSA, appelez la ligne directe en matière de sécurité automobile au 1-888-327-4236 (ATS : 1-800-424-9153). Vous pouvez également visiter le site Web <http://www.safercar.gov> ou écrire à l'adresse suivante :

Administrator
1200 New Jersey Avenue, Southeast
Washington, D.C. 20590 États-Unis

Le site Web <http://www.safercar.gov> permet également d'obtenir d'autres renseignements relatifs à la sécurité automobile.

DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (CANADA SEULEMENT)

Si vous craignez qu'une défectuosité de votre véhicule puisse entraîner un accident, des blessures ou la mort, informez-en immédiatement Transport Canada en composant le numéro sans frais suivant : 1-800-333-0510, ou en ligne à : <https://wwwapps.tc.gc.ca/Saf-Sec-Sur/7/PCDB-BDPP/Index.aspx>.

Nettoyage

LAVAGE DE L'EXTÉRIEUR DU VÉHICULE

Lavez votre véhicule régulièrement avec de l'eau froide ou tiède et un shampooing au pH neutre, tel que le nettoyant Motorcraft^{MD} Detail Wash (ZC-3-A), disponible chez votre concessionnaire autorisé.

- N'utilisez jamais de détergent ou de savon domestique puissant tel que le savon pour lave-vaisselle ou le détersif à lessive liquide. Ces produits peuvent décolorer et tacher les surfaces peintes.
- Ne lavez jamais votre véhicule lorsqu'il est « chaud au toucher » ou lorsqu'il se trouve au grand soleil.
- Pour assurer un lavage parfait, utilisez toujours une éponge propre ou un gant de lavage automatique et suffisamment d'eau.
- Séchez le véhicule à l'aide d'un chamois ou d'un tissu-éponge doux afin d'éliminer les taches d'eau.
- Il est particulièrement important de laver le véhicule régulièrement pendant les mois d'hiver, car la saleté et le sel d'épandage sont difficiles à enlever et ils endommagent le véhicule.
- Nettoyez immédiatement les traces d'essence, de carburant diesel, les fientes d'oiseaux et les traces d'insecte, car ils peuvent endommager la peinture du véhicule et même l'écailler avec le temps. Utilisez le dissolvant pour goudron et traces d'insectes Motorcraft^{MD} (ZC-42), disponible chez votre concessionnaire autorisé.
- Avant de pénétrer dans un lave-auto, enlevez tous les accessoires extérieurs tels que les antennes.
- **Les lotions solaires et les produits pour éloigner les insectes peuvent endommager toute surface peinte; si de telles substances entrent en contact avec votre véhicule, lavez celui-ci dès que possible.**

Éléments extérieurs chromés

- Lavez d'abord le véhicule à l'eau froide ou tiède à l'aide d'un shampooing au pH neutre, tel que le nettoyant Motorcraft^{MD} Detail Wash (ZC-3-A).
- Utilisez du nettoyant pour métal brillant spécial Motorcraft^{MD} (ZC-15), offert chez votre concessionnaire autorisé. Appliquez le produit comme une cire pour nettoyer les pare-chocs et les autres parties chromées. Laissez le nettoyant sécher pendant quelques minutes, puis essuyez le voile avec un chiffon propre et sec.
- **N'utilisez pas de produits abrasifs tels qu'une laine d'acier ou des tampons à récurer en plastique qui rayent les surfaces chromées.**

328

LUSTRAGE

- Lavez d'abord le véhicule.
- Utilisez une cire de qualité qui ne contient pas de produits abrasifs.
- Veillez à ce que l'enduit protecteur n'entre pas en contact avec les garnitures d'un noir peu lustré qui ne font pas partie de la carrosserie (poignées de porte à surface grenue, porte-bagages, pare-chocs, moulures latérales, boîtiers de miroirs ou zone de l'auvent du pare-brise). Avec le temps, l'enduit protecteur pourrait causer une décoloration de ces pièces ou les tacher.

PEINTURE ÉCAILLÉE

De la peinture de retouche dont la couleur est identique à celle de votre véhicule est disponible chez votre concessionnaire autorisé. Notez le code de couleur (indiqué sur une étiquette apposée sur le montant de la porte du conducteur) et demandez à votre concessionnaire autorisé la couleur exacte.

- Enlevez les particules comme les fientes d'oiseau, la sève d'arbre, les restes d'insectes, les taches de goudron, le sel et les retombées industrielles avant de réparer la peinture écaillée.
- Assurez-vous de toujours lire les instructions avant d'utiliser ces produits.

JANTES ET ENJOLIVEURS EN ALUMINIUM

Les jantes et les enjoliveurs en aluminium sont recouverts d'un enduit de finition lustré. Afin de garder leur lustre :

- Nettoyez-les une fois par semaine avec le nettoyant pour roues et pneus Motorcraft^{MD} (ZC-37-A), disponible chez votre concessionnaire autorisé. Les accumulations de saleté et de poussière produite par les freins peuvent être nettoyées à l'aide d'une éponge. Rincez ensuite à l'aide d'un fort jet d'eau.
- N'appliquez jamais de produit de nettoyage chimique sur des jantes ou des enjoliveurs chauds ou tièdes.
- Certains lave-autos automatiques peuvent endommager l'enduit de finition lustré des jantes et des enjoliveurs de votre véhicule. L'application de nettoyants chimiques combinée à l'action d'une brosse pour enlever la poussière et la saleté peut causer, avec le temps, une usure de l'enduit de finition lustré.
- N'utilisez pas de nettoyants pour roues à l'acide fluorhydrique ou hautement corrosifs, de laine d'acier, d'essence ou des détergents domestiques puissants.

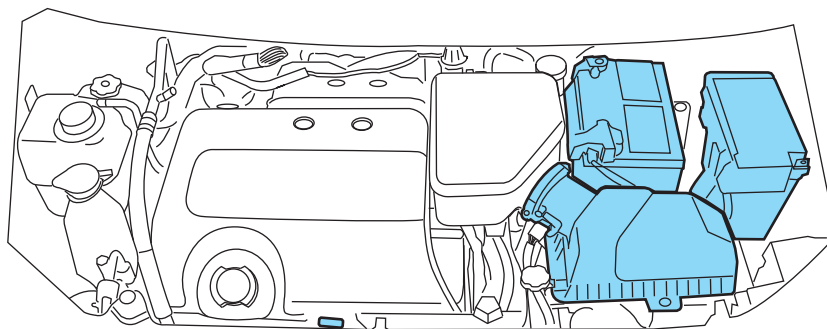
Nettoyage

- Pour enlever le goudron et la graisse, utilisez le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft^{MD} (ZC-42), disponible auprès de votre concessionnaire autorisé.

MOTEUR

Un moteur propre fournit un meilleur rendement. En effet, les accumulations de graisse et de poussière agissent comme un isolant qui empêche le refroidissement du moteur. Lors du nettoyage du moteur :

- Faites preuve de prudence lors de l'utilisation d'un appareil de lavage à pression pour nettoyer le moteur. Le liquide à haute pression peut pénétrer dans les pièces scellées et causer des dommages.
- Pour éviter tout risque de fêlure du bloc-moteur ou d'autres composants du moteur, ne pulvérisiez jamais d'eau froide sur un moteur encore chaud.
- Pulvérisiez le Shampoing et dégraissant pour moteur Motorcraft (ZC-20) sur toutes les pièces qui doivent être nettoyées et rincez avec de l'eau sous pression. Au Canada, utilisez le Shampoing pour moteurs Motorcraft (CXC-66-A).
- Pour éviter les dommages causés par l'eau lors du nettoyage du moteur, couvrez les éléments ombrés.



- Ne lavez ni ne rincez jamais un moteur chaud ou en marche. L'infiltration d'eau dans le moteur pourrait causer des dommages internes.

Nettoyage

- Ne lavez ou ne rincez jamais une bobine d'allumage, un câble de bougie d'allumage ou un orifice de bougie, ni la zone entourant l'emplacement d'assemblage.

PIÈCES EXTÉRIEURES EN PLASTIQUE (NON PEINTES)

N'utilisez que des produits approuvés pour nettoyer les pièces en plastique. Vous pouvez vous procurer ces articles chez votre concessionnaire autorisé.

- Pour le nettoyage courant, utilisez le nettoyant Motorcraft^{MD} Detail Wash (ZC-3-A).
- En présence de taches de goudron ou de graisse, utilisez le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft^{MD} (ZC-42).

GLACES ET BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Le pare-brise, la lunette arrière, les glaces latérales et les balais d'essuie-glace doivent être nettoyés régulièrement. La présence de substances sur les glaces du véhicule ou sur les balais d'essuie-glace peut faire en sorte que ces derniers n'essuient pas correctement. Ces substances peuvent comprendre des produits à base de cire utilisés dans les lave-autos, les revêtements imperméables, la sève des arbres et tout autre contaminant de nature organique. Ainsi, les balais d'essuie-glace peuvent émettre un son de raclement ou de sifflement et laisser des traînées ou des souillures sur le pare-brise si ces contaminants y sont présents. Pour nettoyer les balais d'essuie-glace, veuillez suivre les instructions suivantes :

- Nettoyez le pare-brise, la lunette arrière et les glaces latérales à l'aide d'un détergent non abrasif comme le Nettoie-vitres Ultra-Clear en aérosol Motorcraft^{MD} (ZC-23), offert chez votre concessionnaire autorisé.
- Vous pouvez nettoyer les balais d'essuie-glace avec de l'alcool isopropylique (alcool à friction) ou du concentré de liquide lave-glace Motorcraft^{MD} Premium (ZC-32-A) aux États-Unis, ou du liquide lave-glace de première qualité [CXC-37-(A, B, D ou F)] au Canada, disponible chez votre concessionnaire autorisé. Ce liquide de nettoyage contient une solution spéciale ajoutée à de l'alcool, qui est destinée à éliminer la cire chaude déposée sur les balais d'essuie-glace et le pare-brise dans les lave-autos. Assurez-vous de remplacer les balais d'essuie-glace lorsqu'ils semblent usés ou qu'ils ne fonctionnent pas adéquatement.
- N'utilisez pas d'abrasifs, car ils peuvent provoquer des rayures.

Nettoyage

- N'utilisez pas d'essence, de kérosène ni de diluant pour peinture pour le nettoyage de ces pièces.

Si vous ne pouvez pas éliminer ces traînées au moyen du nettoie-vitres ou si les essuie-glaces crissent et se déplacent irrégulièrement, nettoyez la surface extérieure du pare-brise et les balais d'essuie-glace à l'aide d'une éponge ou d'un chiffon doux et un détergent neutre ou un produit abrasif doux. Après le nettoyage, rincez le pare-brise et les balais d'essuie-glace avec de l'eau propre. Le pare-brise est propre si aucune perle ne se forme lorsque vous le rincez avec de l'eau.

N'utilisez pas d'objets tranchants, tels qu'une lame de rasoir, pour nettoyer l'intérieur de la lunette arrière ou pour retirer des autocollants puisque vous pourriez ainsi endommager la grille chauffante du dégivreur de lunette arrière.

DÉFLECTEUR DE TOIT OUVRANT PANORAMIQUE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Utilisez un aspirateur pour retirer les insectes et la saleté de la partie en tissu du déflecteur. Nettoyez le déflecteur à l'aide du Nettoyant Motorcraft professionnel pour moquettes et tissus (ZC-54).

TABLEAU DE BORD, GARNITURES INTÉRIEURES ET LENTILLES DU TABLEAU DE BORD

Nettoyez le tableau de bord, les garnitures intérieures et les lentilles des cadrans indicateurs à l'aide d'un chiffon de coton blanc propre et humide, puis avec un chiffon sec en coton blanc également.

- Évitez les nettoyeurs ou les produits à polir qui augmentent le lustre de la partie supérieure du tableau de bord. Le fini mat de cette zone aide à protéger le conducteur des reflets nuisibles du pare-brise.
- Assurez-vous de laver ou d'essuyer vos mains si vous avez touché à des produits comme des lotions solaires et insectifuges, afin d'éviter d'endommager les surfaces peintes de l'habitacle.
- N'utilisez pas de produit de nettoyage pour l'entretien ménager ni de nettoie-vitres car ils pourraient endommager le fini du tableau de bord, des garnitures intérieures et les lentilles du tableau de bord.
- Veillez à ne pas renverser des purificateurs d'air et des assainisseurs à mains sur les surfaces intérieures. En cas de renversement, **nettoyez la surface touchée immédiatement**. Les dommages pourraient ne pas être couverts par la garantie.

332

Nettoyage



AVERTISSEMENT : N'utilisez pas de solvants chimiques ni de détergents puissants pour nettoyer le volant ou le tableau de bord afin d'éviter de contaminer le système de sacs gonflables.

Si vous avez répandu sur le tableau de bord ou sur les garnitures intérieures un liquide qui laisse des taches, par exemple du café ou du jus de fruits, procédez comme suit :

1. Essuyez le liquide déversé avec un chiffon de coton blanc propre.
2. Essuyez la surface avec un chiffon en coton blanc humide et propre. Pour nettoyer plus en profondeur, utilisez une solution d'eau savonneuse. Si la tache refuse de disparaître complètement avec cette méthode, utilisez un produit nettoyant de type commercial pour les intérieurs d'automobile.
3. Si nécessaire, appliquez plus d'eau savonneuse ou de produit nettoyant sur un chiffon en coton propre et imbiblez le chiffon sur l'endroit souillé, et laissez reposer à la température de la pièce pendant 30 minutes.
4. Retirez le chiffon imbibé et, s'il n'est pas excessivement taché, utilisez-le pour frotter la surface d'un mouvement circulaire pendant une minute.
5. Essuyez ensuite la surface avec un chiffon de coton blanc propre.

HABITACLE

Pour les garnitures intérieures, les tapis, les sièges en tissu et les ceintures de sécurité :

- Enlevez la poussière et la saleté au moyen d'un aspirateur.
- Pour enlever les taches légères et les saletés, utilisez le nettoyant professionnel pour tapis et tissus Motorcraft^{MD} (ZC-54).
- S'il y a de la graisse ou du goudron sur le tissu, nettoyez d'abord la zone souillée avec le Détachant Motorcraft^{MD} (ZC-14). Au Canada, utilisez le nettoyant multiusage Motorcraft^{MD} (CXC-101).
- Si une tache se forme sur le tissu après le détachage, nettoyez immédiatement la région entière (sans la sursaturer) sinon la tache demeurera.
- N'utilisez pas de produits nettoyants domestiques ou de nettoyants à vitre puisqu'ils risquent de tacher et de décolorer les tissus et de réduire les propriétés ignifuges du revêtement des sièges.

333

Nettoyage



AVERTISSEMENT : N'utilisez pas d'agents de blanchiment, de colorants ou d'autres solvants pour nettoyer les ceintures. En effet, de tels produits pourraient causer l'usure des sangles.

SIÈGES EN CUIR (SELON L'ÉQUIPEMENT, SAUF LE KING RANCH^{MD})

Pour les sièges en cuir du King Ranch^{MD}, consultez la section appropriée du présent chapitre.

- Nettoyez les liquides renversés et les taches dès que possible.
- Pour les nettoyages ordinaires, essuyez les surfaces avec un chiffon doux et humide. Pour les nettoyages plus complets, utilisez un savon doux avec de l'eau. Au Canada, utilisez le nettoyant pour vinyle Motorcraft^{MD} (CXC-93). Séchez avec un chiffon doux.
- Si le cuir ne peut être complètement nettoyé avec de l'eau et un savon doux, utilisez un produit nettoyant pour cuir de type commercial conçu pour les intérieurs d'automobile.
- Pour vérifier si le produit est approprié, testez d'abord tout détachant sur un endroit non visible du cuir.
- N'utilisez pas de produit de nettoyage domestique, de mélange à base d'alcool, de solvant, de produit conçu pour le nettoyage du caoutchouc, du vinyle ou des matières plastiques ni de revitalisant pour cuir à base d'huile ou de pétrole. Ces produits peuvent provoquer une usure prématurée ou endommager le cuir.

SIÈGES EN CUIR POUR LE KING RANCH^{MD} SEULEMENT (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Votre véhicule est équipé de sièges recouverts de cuir pleine fleur de première qualité qui est extrêmement durable, mais qui requiert néanmoins un entretien et des soins particuliers pour lui garder sa durabilité et son confort.

Un nettoyage et un conditionnement réguliers permettront au cuir de conserver une belle apparence.

Nettoyage

Pour retirer la saleté et la poussière de vos sièges, utilisez un aspirateur, puis un chiffon propre et humide ou une brosse à poils doux.

Pour les nettoyages ordinaires, essuyez les surfaces avec un chiffon doux et humide. Pour les nettoyages plus complets, utilisez un savon doux avec de l'eau.

Nettoyage

- Nettoyez tout liquide renversé dès que possible.
- En premier lieu, tester tout détachant sur un endroit non visible du siège, car certains produits peuvent altérer la couleur du cuir.
- Évitez de renverser du café, du ketchup, de la moutarde, du jus d'orange ou des produits à base d'huile sur le cuir, car ils peuvent y laisser des taches permanentes.
- N'utilisez pas de produit de nettoyage domestique, de mélange à base d'alcool, de solvant ou de produit formulé pour le nettoyage du caoutchouc, du vinyle ou des matières plastiques.

Égratignures

Marques naturelles - Puisque le cuir des sièges provient de vraies peaux de bouvillon, il présentera des marques naturelles telles des petites cicatrices. Ces marques confèrent au recouvrement des sièges son caractère et constituent une preuve d'authenticité du cuir.

Pour atténuer les égratignures et autres marques, appliquez du revitalisant pour cuir sur l'endroit touché en suivant la méthode indiquée à la section *Revitalisation*.

Revitalisation

Vous pouvez vous procurer du Revitalisant pour cuir King Ranch^{MD} auprès de la compagnie King Ranch^{MD} Saddle Shop. Visitez le site Web de la compagnie à l'adresse www.krsaddleshop.com, ou téléphonez sans frais (aux États-Unis) au 1-800-282-KING (5464). Si vous ne pouvez pas vous procurer du Revitalisant pour cuir King Ranch^{MD}, utilisez un autre revitalisant pour cuir de qualité reconnue.

- Nettoyez les surfaces en cuir de la façon indiquée à la section *Nettoyage*.
- Assurez-vous que le cuir est complètement sec, puis appliquez une quantité de revitalisant équivalant à la taille d'une pièce de cinq cents sur un chiffon propre et sec.
- Frottez le produit sur le cuir jusqu'à ce qu'il y ait complètement pénétré. Laissez le revitalisant sécher et répétez l'opération sur toutes les surfaces en cuir. Si une pellicule se forme, faites-la disparaître en frottant avec un chiffon sec et propre.

SOUBASSEMENT DE CARROSSERIE

Rincez fréquemment la totalité du soubassement du véhicule. Assurez-vous de retirer les saletés accumulées dans les orifices de drainage de la carrosserie et des portes.

Nettoyage

PRODUITS D'ENTRETIEN FORD ET LINCOLN

Votre concessionnaire autorisé Ford ou Lincoln offre une vaste sélection de produits de nettoyage et de produits de protection pour le fini de votre véhicule. Ces produits de qualité ont été spécialement conçus pour répondre aux besoins des automobilistes et pour s'harmoniser parfaitement au style et aux lignes de votre véhicule. Chaque produit est fabriqué avec des matériaux de première qualité qui sont conformes aux normes les plus strictes ou les dépassent. Pour obtenir de meilleurs résultats, utilisez les produits suivants ou des produits de qualité équivalente :

- Dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft^{MD} (ZC-42)
- Nettoyant pour métal brillant spécial Motorcraft^{MD} (ZC-15)
- Shampooing Motorcraft^{MD} Detail Wash (ZC-3-A)
- Chiffon à épousseter Motorcraft^{MD} (ZC-24)
- Shampooing et dégraissant pour moteurs Motorcraft^{MD} (É.-U. seulement) (ZC-20)
- Shampooing pour moteurs Motorcraft^{MD} (Canada seulement) (CXC-66-A)
- Nettoyant tout usage Motorcraft^{MD} (Canada seulement) (CXC-101)
- Nettoie-vitres Premium Motorcraft^{MD} (Canada seulement) (CXC-100)
- Liquide lave-glace de qualité supérieure Motorcraft^{MD} (Canada seulement) (CXC-37-[A, B, D ou F])
- Concentré de liquide de lave-glace Motorcraft^{MD} Premium (É.-U. seulement) (ZC-32-A)
- Nettoyant professionnel pour tapis et tissus Motorcraft^{MD} (ZC-54)
- Détachant Motorcraft^{MD} (É.-U. seulement) (ZC-14)
- Nettoie-vitres Motorcraft^{MD} Ultra-Clear en aérosol (ZC-23)
- Nettoyant pour vinyle Motorcraft^{MD} (Canada seulement) (CXC-93)
- Nettoyant pour roues et pneus Motorcraft^{MD} (ZC-37-A)

Entretien et caractéristiques

RECOMMANDATIONS D'ENTRETIEN

Pour vous aider à entretenir votre véhicule, nous vous remettons un *Calendrier d'entretien périodique* qui permet de repérer facilement les interventions d'entretien prescrites pour votre véhicule.

Si votre véhicule exige les soins d'un expert, votre concessionnaire autorisé peut vous fournir les pièces et la main-d'œuvre dont vous avez besoin. Consultez votre *Guide de garantie* pour déterminer quelles pièces et quelles interventions sont couvertes.

Utilisez uniquement le carburant, les lubrifiants, les liquides et les pièces de rechange conformes aux normes. Les pièces Motorcraft^{MD} sont conçues pour assurer le rendement optimal de votre véhicule.

PRÉCAUTIONS À PRENDRE LORS D'UNE INTERVENTION

- Ne travaillez jamais sur un moteur chaud.
- Assurez-vous que rien n'entre en contact avec les pièces en mouvement.
- Ne travaillez pas sur un véhicule dont le moteur est en marche dans un local fermé, à moins d'être certain que le local est suffisamment aéré.
- N'approchez jamais de flamme ni d'objet allumé (telles de cigarettes) de la batterie ou des éléments du circuit d'alimentation.

Si vous travaillez alors que le moteur est arrêté

1. Serrez le frein de stationnement et assurez-vous que le levier sélecteur est bien placé en position de stationnement (P).
2. Arrêtez le moteur.
3. Bloquez les roues pour éviter le déplacement inopiné du véhicule.

Si vous travaillez alors que le moteur tourne

1. Serrez le frein de stationnement et placez le levier sélecteur en position STATIONNEMENT.
2. Bloquez les roues.

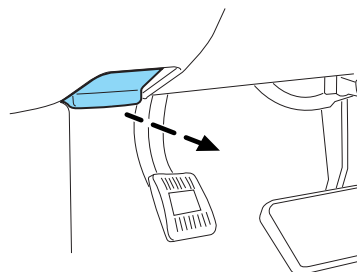


AVERTISSEMENT : Pour éviter d'endommager le véhicule ou de subir des brûlures, ne faites pas démarrer le moteur lorsque le filtre à air est retiré et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

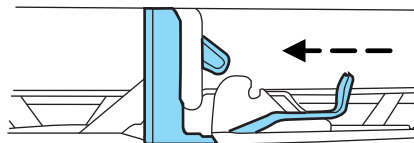
Entretien et caractéristiques

OUVERTURE DU CAPOT

1. À l'intérieur du véhicule, tirez sur la manette d'ouverture du capot située sous le tableau de bord, près de la colonne de direction.



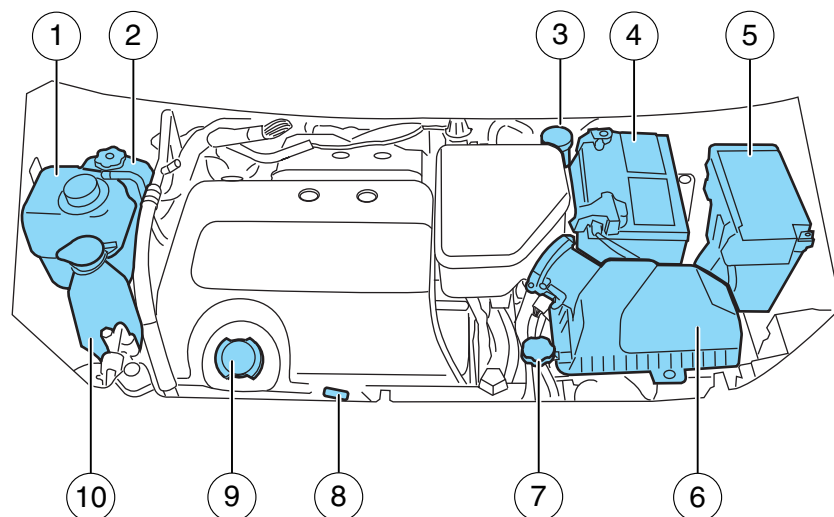
2. Placez-vous devant le véhicule et dégagez le verrou auxiliaire qui se trouve sous le devant du capot, au centre.



3. Soulevez le capot et maintenez-le à l'aide de la béquille.

Entretien et caractéristiques

IDENTIFICATION DES ÉLÉMENTS DU COMPARTIMENT MOTEUR



1. Réservoir du liquide de refroidissement
2. Réservoir de liquide de la direction assistée
3. Réservoir de liquide de frein
4. Batterie
5. Boîtier de distribution électrique
6. Filtre à air
7. Jauge d'huile de la boîte de vitesses
8. Jauge d'huile moteur
9. Bouchon de remplissage d'huile moteur
10. Réservoir de liquide lave-glace

Entretien et caractéristiques

LIQUIDE LAVE-GLACE

Remplissez le réservoir de liquide lave-glace lorsque le niveau est bas. Par temps très froid, ne remplissez pas le réservoir à ras bord.

Utilisez uniquement un liquide lave-glace conforme aux normes Ford. N'utilisez aucun liquide lave-glace spécial comme un fluide hydrofuge ou un produit de nettoyage d'insectes. Ces produits peuvent faire crisser les balais et souiller et maculer le pare-brise. Consultez la section *Caractéristiques et contenances des produits d'entretien* de ce chapitre.

Il se peut que des règlements relatifs aux composés organiques volatils en vigueur dans votre région ou dans votre province restreignent l'usage du méthanol, qui est un antigel de lave-glace couramment utilisé. Les liquides lave-glace contenant des antigels sans additifs à base de méthanol ne doivent être utilisés que s'ils sont efficaces par temps froid et s'ils ne causent pas de dommages au fini de la peinture, aux balais d'essuie-glace ou au dispositif de lave-glace.

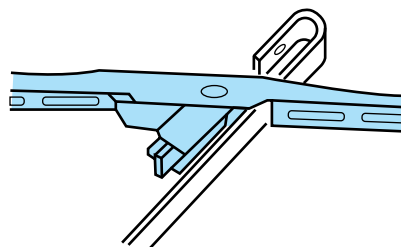


AVERTISSEMENT : Si vous utilisez votre véhicule lorsque la température est inférieure à 5 °C (40 °F), utilisez du liquide lave-glace avec protection antigel. Si vous omettez d'utiliser ce type de liquide lave-glace par temps froid, la visibilité du pare-brise en sera affectée et les risques de blessures ou d'accident seront accrus.

REMPACEMENT DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

1. Éloignez du pare-brise le bras d'essuie-glace. Placez le balai en angle par rapport au bras d'essuie-glace. Appuyez sur la patte de blocage pour dégager le balai et tirez ce dernier vers le bas en direction du pare-brise pour le retirer du bras d'essuie-glace.

2. Fixez le nouvel essuie-glace sur le bras d'essuie-glace et appuyez pour le mettre en place jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.



340

Entretien et caractéristiques

Remplacez les balais d'essuie-glace au moins une fois l'an pour obtenir un rendement optimal.

Le rendement des essuie-glaces peut être amélioré en nettoyant les balais d'essuie-glace et le pare-brise. Consultez la section *Glaces et balais d'essuie-glace* du chapitre *Nettoyage*.

Pour prolonger la durée de vie des balais d'essuie-glace, il est recommandé de déloger la glace accumulée sur le pare-brise avant d'actionner les essuie-glaces. La couche de glace qui se forme sur le pare-brise comporte plusieurs arêtes vives qui peuvent endommager le fin rebord des lames de caoutchouc.

Remplacement du balai d'essuie-glace de lunette arrière

Le bras d'essuie-glace de lunette arrière ne comporte pas de position d'entretien. Ceci réduit les risques que le balai soit endommagé dans un lave-auto.

Pour remplacer le balai d'essuie-glace :

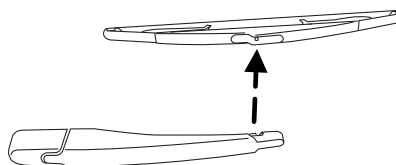
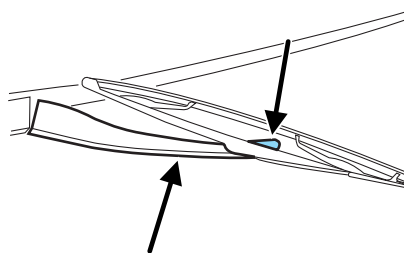
1. D'une main, saisissez le bras d'essuie-glace près du point d'attache du balai et tirez-le pour l'écarter le plus possible du pare-brise. Ne forcez pas excessivement sous peine de rompre le pied du bras d'essuie-glace. Maintenez le bras dans cette position jusqu'à la prochaine étape.

2. De l'autre main, saisissez le corps du balai, près de son point d'attache sur le bras d'essuie-glace.

3. Maintenez fermement le corps du balai et poussez sous le point d'attache pour séparer le balai du bras d'essuie-glace.

4. Fixez le nouvel essuie-glace sur le bras d'essuie-glace et appuyez pour le mettre en place jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

Consultez votre concessionnaire si cette intervention s'avère trop difficile.



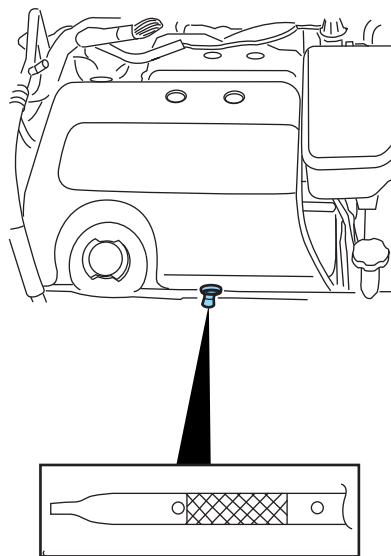
Entretien et caractéristiques

HUILE MOTEUR

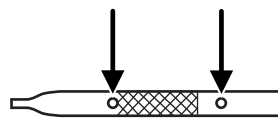
Vérification du niveau d'huile moteur

Consultez le *calendrier d'entretien périodique* pour connaître les intervalles de vérification du niveau d'huile moteur.

1. Stationnez le véhicule sur une surface plane.
2. Coupez le contact et attendez 15 minutes, le temps que l'huile se dépose dans le carter inférieur.
3. Serrez le frein de stationnement et assurez-vous que le levier sélecteur est bien placé en position de stationnement (P).
4. Ouvrez le capot. Protégez-vous de la chaleur du moteur.
5. Repérez la jauge d'huile moteur et retirez-la avec précaution.
6. Essuyez la jauge. Engagez-la à fond dans son tube et retirez-la de nouveau.

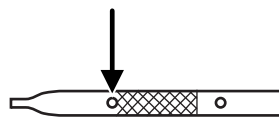


- Un niveau d'huile qui se situe **dans cette plage** est acceptable.
N'AJOUTEZ PAS D'HUILE.



Entretien et caractéristiques

- Si le niveau d'huile se trouve **sous ce repère**, vous devez **ajouter de l'huile** pour que le niveau atteigne la plage de fonctionnement normale.



- Rétablissez le niveau d'huile du moteur si nécessaire. Consultez la section *Ajout d'huile moteur* dans le présent chapitre.
- **N'ajoutez pas trop d'huile dans le moteur. Si le niveau d'huile dépasse ce repère, le moteur risque d'être endommagé.** S'il y a trop d'huile dans le moteur, demandez à un concessionnaire autorisé de rétablir le niveau d'huile.



7. Remettez la jauge en place et assurez-vous qu'elle repose bien contre le tube.

Ajout d'huile moteur

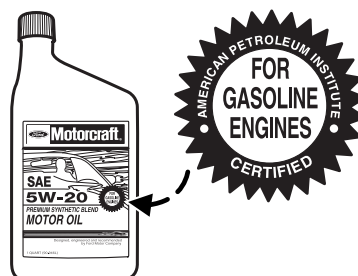
1. Vérifiez le niveau d'huile moteur. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section *Vérification du niveau d'huile moteur* du présent chapitre.
2. Si le niveau n'est pas dans la plage normale de fonctionnement, n'ajoutez que de l'huile moteur homologuée et de viscosité recommandée. Retirez le bouchon de remplissage d'huile moteur et versez l'huile par l'orifice de remplissage à l'aide d'un entonnoir.
3. Vérifiez à nouveau le niveau de l'huile. Assurez-vous que le niveau ne dépasse pas la plage normale de fonctionnement sur la jauge d'huile.
4. Remettez la jauge en place et assurez-vous qu'elle repose bien contre le tube.
5. Installez le bouchon de remplissage d'huile moteur correctement, en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce qu'il soit serré.

Pour éviter les pertes d'huile, NE conduisez PAS avec la jauge ou le bouchon de remplissage d'huile moteur retirés.

Entretien et caractéristiques

Huile moteur et filtres recommandés

Recherchez cette étiquette d'homologation.



Utilisez de l'huile moteur SAE 5W-20.

Utilisez uniquement une huile moteur homologuée pour les moteurs à essence par l'American Petroleum Institute (API). Une huile portant ce symbole commercial est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs et aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de carburant du comité international de normalisation et d'homologation des lubrifiants (ILSAC), dont font partie différents constructeurs automobiles américains et japonais.

Afin de maintenir la validité de la garantie sur le moteur, utilisez de l'huile moteur Motorcraft^{MD} SAE 5W-20 ou une huile moteur SAE 5W-20 équivalente et conforme à la norme Ford WSS-M2C930-A. **L'huile SAE 5W-20 permet de réaliser des économies de carburant optimales et garantit une durabilité qui répond aux exigences du moteur de votre véhicule.** Consultez la section *Caractéristiques et contenances des produits d'entretien* plus loin dans le présent chapitre pour obtenir de plus amples renseignements.

N'ajoutez pas d'additifs supplémentaires à l'huile moteur, ni de nettoyeurs ou de produits de traitement. Ces produits sont inutiles et peuvent entraîner des dommages au moteur qui ne seraient pas couverts par la garantie de votre véhicule.

Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre aux intervalles recommandés dans le *Calendrier d'entretien périodique*.

Les filtres à huile Ford montés à l'usine et les filtres de rechange Motorcraft^{MD} sont conçus pour assurer au moteur une protection supérieure et une durée de vie utile prolongée. L'emploi d'un filtre à huile autre que les filtres recommandés par Ford peut provoquer des bruits du moteur au démarrage ou des cognements.

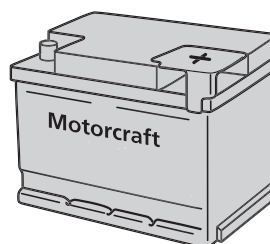
Nous recommandons pour votre moteur l'utilisation de filtres à huile Motorcraft^{MD} ou d'une autre marque aux performances équivalentes.

344

Entretien et caractéristiques

BATTERIE

La batterie sans entretien Motorcraft^{MD} de votre véhicule n'exige normalement aucun ajout d'eau pendant toute sa durée de vie utile.



Si votre batterie est munie d'un couvercle protecteur, assurez-vous de le remettre en place après avoir nettoyé ou remplacé la batterie.

Pour prolonger la vie utile de la batterie, veillez à ce que le dessus du boîtier soit toujours propre et sec. De plus, assurez-vous que les câbles sont toujours fermement serrés sur les bornes de la batterie.

En cas de corrosion sur la batterie ou sur ses bornes, débranchez les câbles, et nettoyez câbles et bornes au moyen d'une brosse métallique. Neutralisez l'électrolyte avec une solution de bicarbonate de soude et d'eau.

Il est recommandé de débrancher le câble négatif de la batterie si vous prévoyez entreposer votre véhicule pendant une période prolongée. Cela minimise la décharge de la batterie pendant l'entreposage.

Nota : Les accessoires ou composants électriques ou électroniques que le propriétaire ou le concessionnaire ajoutera au véhicule pourraient nuire au rendement et à la durée de vie utile de la batterie.



AVERTISSEMENT : Les batteries dégagent des gaz explosifs qui peuvent causer des blessures. N'approchez donc jamais de flamme, d'étincelle ou de substance allumée près d'une batterie. Protégez-vous toujours le visage et les yeux lorsque vous travaillez près d'une batterie. Assurez-vous que le local est bien aéré en tout temps.



AVERTISSEMENT : Lorsque vous devez soulever une batterie dont le bac est en plastique, une pression excessive sur les parois peut faire gicler l'électrolyte par la rampe de bouchons et provoquer aussi bien des blessures que des dommages au véhicule ou à la batterie. Utilisez un porte-batterie ou saisissez le bac par les coins diagonalement opposés.

Entretien et caractéristiques



AVERTISSEMENT : Gardez les batteries hors de portée des enfants. Les batteries contiennent de l'acide sulfurique, qui peut brûler la peau, les yeux et les vêtements. Protégez-vous les yeux quand vous effectuez une intervention à proximité d'une batterie. En cas d'éclaboussures d'électrolyte sur la peau ou dans les yeux, rincez immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin dans les plus brefs délais. En cas d'ingestion d'électrolyte, consultez un médecin immédiatement.



AVERTISSEMENT : Les bornes de batterie, les cosses de câble et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb. **Lavez-vous les mains après avoir manipulé de telles pièces.**

Étant donné que le moteur de votre véhicule est commandé par un processeur électronique, certains régimes de commande font appel à l'alimentation électrique provenant de la batterie. Lorsque la batterie est débranchée ou qu'une nouvelle batterie est installée, le moteur doit réapprendre ses paramètres de fonctionnement au ralenti et sa stratégie d'alimentation avant de retrouver son rendement optimal. Pour amorcer ce nouvel apprentissage :

1. Serrez le frein de stationnement lorsque le véhicule est à l'arrêt complet.
2. Placez le levier de vitesse en position STATIONNEMENT, éteignez tous les accessoires et faites démarrer le moteur.
3. Laissez le moteur tourner jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement.
4. Laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins une minute.
5. Mettez la climatisation en fonction et faites tourner le moteur au ralenti pendant au moins une minute.
6. Desserrez le frein de stationnement. Avec votre pied sur la pédale de frein et la climatisation en fonction, mettez le véhicule en marche avant automatique (D) et laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins une minute.
7. Conduisez le véhicule pour compléter le processus de réapprentissage.
 - Il peut se révéler nécessaire de rouler sur une distance d'au moins 16 km (10 mi) pour que le moteur réapprenne ses paramètres de fonctionnement au ralenti et ses réglages de carburant.

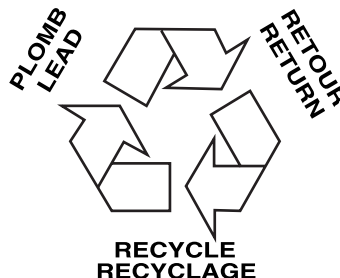
346

Entretien et caractéristiques

- **Si vous ne permettez pas au moteur de réapprendre ses paramètres de fonctionnement au ralenti, la qualité du ralenti sera compromise jusqu'à sa réapprentissage éventuelle.**

Si la batterie a été débranchée ou si une nouvelle batterie a été installée, l'horloge et les stations de radio mises en mémoire doivent être reprogrammées une fois la batterie rebranchée.

- La mise au rebut des batteries d'automobile doit toujours être effectuée de manière responsable. Respectez les règlements en vigueur dans votre région. Adressez-vous à votre centre de recyclage local pour obtenir de plus amples renseignements concernant le recyclage des batteries d'automobile.



LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT DU MOTEUR

Vérification du liquide de refroidissement du moteur

La concentration et le niveau du liquide de refroidissement du moteur doivent être vérifiés aux intervalles précisés dans le *Calendrier d'entretien périodique*. La concentration du liquide de refroidissement doit être maintenue à un mélange à parts égales d'antigel et d'eau distillée qui correspond à un point de congélation de -36°C (-34°F). Il est possible de vérifier la concentration du liquide de refroidissement à l'aide d'un densimètre ou pèse-antigel. Le niveau du liquide de refroidissement doit être maintenu au repère « NIVEAU MAXIMAL À FROID » ou dans la plage « PLAGE DE REMPLISSAGE À FROID » du vase d'expansion. Si le niveau est inférieur au repère, ajoutez du liquide de refroidissement selon les directives fournies à la section *Ajout de liquide de refroidissement*.

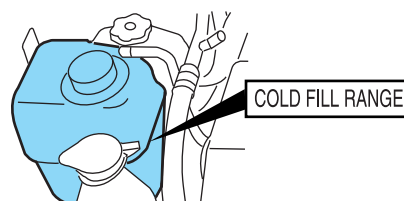
Votre véhicule a été rempli en usine d'une solution à parts égales de liquide de refroidissement et d'eau. Si la concentration du liquide de refroidissement chute sous les 40 % ou dépasse 60 %, les organes du moteur peuvent être endommagés ou ne plus fonctionner. **Un mélange à parts égales de liquide de refroidissement et d'eau assure :**

- **Une protection antigel jusqu'à -36°C (-34°F).**
- **Une protection contre l'ébullition jusqu'à 129°C (265°F).**
- **Une protection contre la rouille et les autres formes de corrosion.**

Entretien et caractéristiques

- **Des valeurs précises affichées par les indicateurs étalonnés.**

Une fois le moteur refroidi, vérifiez le niveau du liquide de refroidissement dans le vase d'expansion.



- Le liquide de refroidissement doit atteindre le repère de NIVEAU MAXIMAL À FROID ou être dans la PLAGE DE REMPLISSAGE À FROID ou la plage MIN/MAX indiquée sur le vase d'expansion (selon la configuration).
- Consultez le *Calendrier d'entretien périodique* pour connaître les intervalles d'entretien recommandés.

Si vous ne vérifiez pas le niveau du liquide de refroidissement aux intervalles recommandés, le vase d'expansion peut finir par se vider. Si le niveau est bas ou si le vase d'expansion est vide, ajoutez du liquide de refroidissement dans le vase. Consultez la section *Ajout de liquide de refroidissement* du présent chapitre.

Nota : Les liquides pour véhicules automobiles ne sont pas interchangeables. Il ne faut jamais utiliser de liquide de refroidissement, d'antigel ou de liquide lave-glace pour un usage autre que celui auquel il est destiné.

Ajout de liquide de refroidissement

Lors de l'ajout de liquide de refroidissement, assurez-vous qu'il s'agit bien d'une solution à parts égales de liquide de refroidissement et d'eau distillée. Versez le mélange dans le vase d'expansion, **lorsque le moteur est froid**, jusqu'au niveau approprié. Si le liquide de refroidissement est rempli au NIVEAU MAXIMAL À FROID ou dans la PLAGE DE REMPLISSAGE À FROID quand le moteur n'est pas froid, le système restera rempli partiellement.



AVERTISSEMENT : N'ajoutez pas de liquide de refroidissement si le moteur est chaud. Du liquide bouillant et de la vapeur peuvent s'échapper du circuit de refroidissement et vous causer de graves brûlures. Vous pouvez aussi vous brûler si vous renversez du liquide sur des composants brûlants du moteur.

Entretien et caractéristiques



AVERTISSEMENT : Ne versez pas de liquide de refroidissement dans le réservoir de liquide lave-glace. Si du liquide de refroidissement est projeté sur le pare-brise, la visibilité risque d'être grandement réduite.

- **NE MÉLANGEZ PAS** différentes couleurs ou différents types de liquide de refroidissement dans votre véhicule. Assurez-vous que le liquide de refroidissement adéquat est utilisé. **NE MÉLANGEZ PAS** du liquide de refroidissement recyclé avec du liquide de refroidissement neuf dans votre véhicule. L'utilisation d'un tel mélange de liquides de refroidissement pourrait endommager le circuit de refroidissement de votre moteur. L'utilisation d'un liquide de refroidissement inadéquat peut endommager le moteur et le circuit de refroidissement. Consultez la section *Caractéristiques et contenances des produits d'entretien* de ce chapitre.
- En cas d'urgence, vous pouvez ajouter au vase d'expansion de l'eau ne contenant pas de liquide de refroidissement, de manière à pouvoir vous rendre à un centre d'entretien et de réparation des véhicules. Dans un tel cas, le circuit de refroidissement devra être vidangé le plus tôt possible et être rempli d'une solution à parts égales de liquide de refroidissement et d'eau distillée. L'utilisation d'eau sans liquide de refroidissement risque d'entraîner des dommages au moteur par la corrosion, la surchauffe ou le gel.
- **N'utilisez pas d'alcool, de méthanol ou de saumure, ni de liquide de refroidissement mélangé à de tels produits.** L'alcool et les autres liquides peuvent entraîner des dommages au moteur causés par une surchauffe ou le gel.
- **N'ajoutez ni inhibiteurs ni additifs au liquide de refroidissement.** Ces produits sont néfastes et risquent de compromettre la protection anticorrosion du liquide de refroidissement.

Pour les véhicules équipés de circuits de trop-plein de refroidissement avec bouchon de vase d'expansion non pressurisé, ajoutez du liquide de refroidissement lorsque le moteur a refroidi. Ajoutez le mélange de liquide de refroidissement et d'eau distillée jusqu'au repère NIVEAU MAXIMAL À FROID. Pour tous les autres véhicules équipés d'un circuit de refroidissement à dégazage et bouchon pressurisé, ou pour les véhicules équipés d'un circuit de trop-plein dont le bouchon taré de vase d'expansion doit être retiré du radiateur, procédez comme suit.

Entretien et caractéristiques



AVERTISSEMENT : Pour réduire les risques de blessures, assurez-vous que le moteur a refroidi avant de dévisser le bouchon taré du vase d'expansion. Le circuit de refroidissement étant sous pression, de la vapeur et du liquide brûlant peuvent jaillir avec force lorsque le bouchon est légèrement desserré.

Ajoutez au circuit de refroidissement le mélange de liquide de refroidissement et d'eau approprié en observant les étapes suivantes :

1. Avant de commencer, arrêtez le moteur et laissez-le refroidir.
2. Une fois le moteur refroidi, placez un chiffon épais sur le bouchon taré du vase d'expansion (un réservoir en plastique transparent). Tournez le bouchon lentement dans le sens contraire des aiguilles d'une montre (vers la gauche), jusqu'à ce que la pression commence à se dissiper.
3. Écartez-vous et laissez la pression se dissiper.
4. Lorsque vous êtes certain que la pression est dissipée, saisissez le bouchon, toujours enveloppé du chiffon, et continuez de le tourner dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour l'enlever.
5. Remplissez lentement le vase d'expansion avec le mélange approprié jusqu'au repère **PLAGE DE REMPLISSAGE À FROID** ou jusqu'au repère **NIVEAU MAXIMAL À FROID**. Si vous avez enlevé le bouchon du radiateur d'un circuit de trop-plein, remplissez presque complètement le radiateur, de façon à voir le liquide.
6. Remettez le bouchon en place. Tournez-le jusqu'à ce qu'il soit fermement serré. Le bouchon doit être correctement serré pour éviter toute fuite de liquide de refroidissement.

Après tout ajout de liquide de refroidissement du moteur, vérifiez la concentration du liquide de refroidissement du moteur (consultez à ce sujet la section *Vérification du liquide de refroidissement du moteur*). Si la concentration du mélange n'est pas à parts égales (protection à -36 °C [-34 °F]), vidangez une partie du liquide de refroidissement pour rétablir la concentration. L'obtention d'une concentration à parts égales peut nécessiter plusieurs vidanges et ajouts.

Après chaque ajout de liquide de refroidissement, le niveau dans le vase d'expansion doit être vérifié au terme des cycles de conduite qui suivront. Au besoin, ajoutez suffisamment de mélange à parts égales pour rétablir le liquide de refroidissement au niveau approprié.

Demandez à votre concessionnaire autorisé d'inspecter le circuit de refroidissement si vous devez ajouter plus d'un litre (1 pinte US) de

350

Entretien et caractéristiques

liquide de refroidissement par mois dans le réservoir. Il se peut qu'il y ait une fuite dans le circuit de refroidissement. Le fonctionnement d'un moteur avec un bas niveau de liquide de refroidissement peut entraîner sa surchauffe et l'endommager.

Liquide de refroidissement recyclé du moteur

Ford Motor Company ne recommande PAS l'utilisation d'un liquide de refroidissement du moteur recyclé, car aucun procédé de recyclage n'a encore été homologué par Ford.



La mise au rebut du liquide de refroidissement usagé doit être effectuée de façon appropriée. Consultez les centres locaux de recyclage pour tout renseignement sur le recyclage et la récupération de ces liquides.

Contenance du circuit de refroidissement

Pour connaître la contenance en liquide du circuit de refroidissement de votre véhicule, consultez la section *Caractéristiques des produits d'entretien et contenances* de ce chapitre.

Remplissez le vase d'expansion de votre véhicule selon les directives indiquées sous la section *Ajout de liquide de refroidissement* de ce chapitre.

Conditions climatiques rigoureuses

Si vous conduisez par temps très froid (moins de -36 °C [-34 °F]) :

- **il se peut qu'il soit nécessaire d'augmenter la concentration de liquide de refroidissement à plus de 50 %;**
- **ne dépassez JAMAIS une concentration de 60 %;**
- **une concentration du liquide de refroidissement de 60 % assure une protection antigel jusqu'à -52 °C (-62 °F); une concentration du liquide de refroidissement supérieure à 60 % diminuera les caractéristiques de protection par le liquide de refroidissement contre la surchauffe du moteur et peut causer des dommages au moteur;**
- **le cas échéant, consultez le tableau qui apparaît sur le contenant du liquide de refroidissement pour vous assurer que la concentration de liquide utilisée dans votre véhicule protégera celui-ci du gel aux températures par lesquelles vous conduisez en hiver.**

Entretien et caractéristiques

Si vous conduisez par temps très chaud :

- **il est quand même nécessaire de maintenir la concentration du liquide de refroidissement à plus de 40 %;**
- **n'utilisez JAMAIS de liquide de refroidissement dont la concentration est inférieure à 40 %;**
- **une concentration du liquide de refroidissement de 40 % assure une protection antigel jusqu'à -24 °C (-12 °F); le fait de diminuer la concentration du liquide de refroidissement à moins de 40 % réduira les caractéristiques de protection par le liquide de refroidissement contre le gel et peut endommager le moteur;**
- **le cas échéant, consultez le tableau qui apparaît sur le contenant du liquide de refroidissement pour vous assurer que la concentration de liquide utilisée dans votre véhicule protégera correctement celui-ci aux températures par lesquelles vous conduisez.**

Les véhicules conduits toute l'année dans des climats tempérés devraient être remplis d'un mélange à parts égales de liquide de refroidissement du moteur et d'eau distillée pour obtenir une protection optimale du circuit de refroidissement et du moteur.

Circuit de refroidissement à protection totale

Ce dispositif permet de rouler sur une courte distance sans endommager le moteur de façon permanente dans le cas où le liquide de refroidissement viendrait à s'épuiser. Les distances que le « circuit à protection totale » permet de parcourir varient en fonction de la température extérieure, de la charge du véhicule et des conditions routières.

Fonctionnement du circuit de refroidissement à protection totale

Si le moteur surchauffe, les choses suivantes se produisent :

- L'aiguille de l'indicateur de température du liquide de refroidissement passe dans l'arc rouge.
- Le témoin d'anomalie du moteur  s'allume.

Si le moteur atteint une température prédéterminée, il passe automatiquement à un mode de fonctionnement avec alternance des cylindres. Chaque cylindre inopérant agit alors comme une pompe à air et refroidit le moteur.

Entretien et caractéristiques

Dans un tel cas, le véhicule peut tout de même être conduit. Toutefois :

- la puissance du moteur est réduite;
- le climatiseur est désactivé.

Si la température du moteur continue à s'élever :

- le moteur s'arrêtera;
- l'effort à exercer pour tourner le volant et pour freiner augmentera.

Une fois le moteur refroidi, vous pouvez redémarrer. Confiez dès que possible votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour minimiser les dommages au moteur.

Lorsque le mode de protection totale est mis en fonction

En mode de protection totale, la puissance du moteur est limitée; il est donc important de conduire avec précaution. Le véhicule ne pourra pas maintenir une vitesse élevée et le fonctionnement du moteur sera irrégulier. N'oubliez pas que le moteur peut s'arrêter complètement pour éviter les dommages. Par conséquent :

1. Quittez la route dès qu'il est possible et prudent de le faire et arrêtez le moteur.
2. Faites remorquer dès que possible votre véhicule chez un concessionnaire autorisé.
3. Si ce n'est pas possible, laissez le moteur refroidir.
4. Vérifiez le niveau du liquide de refroidissement et ajoutez du liquide au besoin.



AVERTISSEMENT : Le mode de protection totale du moteur doit être utilisé uniquement en cas d'urgence. Roulez avec le véhicule en mode de protection totale seulement aussi longtemps qu'il le faut pour immobiliser le véhicule à un endroit sûr et faites réparer le véhicule immédiatement. En mode protection totale, le véhicule aura une puissance limitée, ne pourra rouler à vitesse élevée et pourrait s'arrêter sans avertissement, étant ainsi privé de la puissance du moteur ainsi que de l'assistance des freins et de la direction, ce qui pourrait accroître les risques d'accident et de blessures graves.



AVERTISSEMENT : Ne retirez jamais le bouchon du vase d'expansion lorsque le moteur tourne ou est encore chaud.

5. Redémarrez le moteur et conduisez jusqu'à un concessionnaire autorisé.

Entretien et caractéristiques

Si vous conduisez le véhicule, sans faire réparer le moteur, les risques de dommages augmentent. Confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé dès que possible.

FILTRE À CARBURANT

Votre véhicule est équipé d'un filtre à carburant de type permanent intégré au réservoir de carburant. Ce filtre ne nécessite aucun entretien périodique et n'a jamais besoin d'être remplacé.

CARBURANTS POUR VÉHICULES AUTOMOBILES

Consignes de sécurité importantes



AVERTISSEMENT : Ne remplissez pas excessivement le réservoir. La pression dans un réservoir trop plein peut causer des fuites, faire gicler le carburant et causer un incendie.



AVERTISSEMENT : Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous percevez un sifflement près de la trappe du réservoir de carburant (système de remplissage sans bouchon Easy Fuel^{MC}), ne poursuivez pas le ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, de l'essence pourrait gicler et provoquer de graves blessures.



AVERTISSEMENT : Le carburant peut causer des blessures graves ou fatales s'il est mal utilisé ou manipulé sans précaution.



AVERTISSEMENT : L'essence peut contenir du benzène, lequel est un produit cancérigène.

Respectez les consignes suivantes lors de la manipulation de carburant automobile :

- Ne fumez pas et évitez les flammes et les étincelles au moment de faire le plein.
- Coupez toujours le contact avant de faire le plein.
- L'ingestion de carburant automobile peut présenter des risques graves, voire mortels. Les



Entretien et caractéristiques

carburants comme l'essence sont extrêmement toxiques et peuvent, en cas d'ingestion, entraîner la mort ou causer des lésions permanentes. En cas d'ingestion, consultez tout de suite un médecin, même si les effets ne sont pas immédiatement apparents. Les effets toxiques du carburant peuvent prendre plusieurs heures avant de se manifester.

- Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant. Cela peut provoquer l'irritation des yeux et des voies respiratoires. L'exposition prolongée à des vapeurs de carburant peut provoquer des maux graves et des lésions permanentes.
- Faites attention à ne pas recevoir de carburant dans les yeux. En cas d'éclaboussures dans les yeux, retirez vos verres de contact si vous en portez, rincez-vous les yeux à grande eau pendant 15 minutes et consultez un médecin. Si ces directives ne sont pas suivies, vous courez des risques de lésions permanentes.
- Les carburants peuvent également être nocifs lorsqu'ils sont absorbés par la peau. En cas d'éclaboussures sur la peau ou sur les vêtements, enlevez les vêtements souillés; lavez immédiatement à l'eau et au savon la partie du corps atteinte. Le contact répété ou prolongé du carburant ou de ses vapeurs avec la peau peut provoquer de l'irritation.
- Les personnes qui suivent un traitement antialcoolique, avec des médicaments comme « Antabuse » ou autre médicament similaire, doivent être particulièrement prudentes. L'inhalation de vapeurs d'essence ou le contact de l'essence avec la peau peut provoquer des effets secondaires. Chez les personnes sensibles, il y a risque de lésions ou maux graves. En cas d'éclaboussures sur la peau, lavez immédiatement à l'eau et au savon la partie du corps atteinte. En cas d'effets indésirables, consultez immédiatement un médecin.



AVERTISSEMENT : Lorsque vous faites le plein, arrêtez toujours le moteur et tenez éloignée du goulot de remplissage toute source possible d'étincelles ou de flammes. Ne fumez jamais pendant que vous faites le plein. Dans certaines conditions, les vapeurs de carburant peuvent être extrêmement dangereuses. Évitez le plus possible d'inhaler des vapeurs de carburant.



AVERTISSEMENT : L'écoulement de carburant dans un pistolet de distribution d'essence peut créer de l'électricité statique. Cette électricité statique peut provoquer un incendie lors du remplissage d'un contenant qui n'est pas à la masse.

Entretien et caractéristiques

Ravitaillement



AVERTISSEMENT : Les vapeurs de carburant s'enflamment violemment et un feu de carburant peut causer de graves blessures. Pour prévenir les blessures, suivez les conseils suivants :

- Lisez et respectez les directives données au poste d'essence.
- Coupez votre moteur lorsque vous faites le plein.
- Ne fumez pas à proximité de carburants ou lorsque vous faites le plein de votre véhicule.
- Évitez de produire des étincelles et des flammes et de fumer à proximité des carburants.
- Demeurez hors de votre véhicule et ne laissez pas la pompe sans surveillance lorsque vous faites le plein – la loi l'interdit en certains endroits.
- Tenez les enfants à l'écart des pompes à essence et ne les laissez jamais manœuvrer la pompe.
- N'utilisez pas des appareils électroniques personnels lorsque vous faites le plein. Des vapeurs de carburant peuvent s'enflammer.

Respectez les consignes suivantes pour prévenir l'accumulation d'électricité statique lors du remplissage d'un contenant qui n'est pas mis à la terre :

- Placez le contenant à carburant (un contenant approuvé) sur le sol.
- NE REMPLISSEZ JAMAIS le contenant lorsqu'il se trouve dans le véhicule (y compris dans l'aire de chargement).
- Lors du remplissage, gardez le pistolet de distribution d'essence en contact avec le contenant.
- N'UTILISEZ PAS d'objet pour bloquer la gâchette du pistolet du distributeur d'essence en position de remplissage.

Système de remplissage sans bouchon Easy Fuel^{MC}

Le réservoir de carburant de votre véhicule possède un système de remplissage sans bouchon Easy Fuel^{MC}. Avec ce système, il suffit d'ouvrir la trappe du réservoir de carburant et d'insérer directement le pistolet de distribution dans l'orifice de remplissage du réservoir. Le système de remplissage sans bouchon Easy Fuel^{MC} est auto-obturant et protégé contre la poussière, les impuretés, l'eau, la neige et la glace.

356

Entretien et caractéristiques

Pour remplir le réservoir de votre véhicule :

1. Coupez le contact.
2. Ouvrez la trappe du réservoir de carburant.
3. Insérez lentement le pistolet de distribution à fond dans l'orifice de remplissage du réservoir et laissez-le complètement inséré jusqu'à ce que vous ayez terminé le pompage. Procédez au ravitaillement tel qu'à l'habitude.
4. Une fois que le pompage du carburant est terminé, attendez environ cinq secondes avant de retirer la buse de remplissage de carburant. Ce délai permettra au carburant résiduel de s'écouler dans le réservoir et non sur le véhicule.

Nota : Un déversement de carburant pourrait survenir en cas de remplissage excessif du réservoir. Ne remplissez pas le réservoir au point où le carburant déborde de l'orifice de remplissage du réservoir. Le carburant en trop pourrait s'écouler par le drain situé dans la trappe du réservoir et au sol.

Si le témoin de l'orifice de remplissage du réservoir de carburant s'allume ou le message VÉRIFIER LE TUYAU DE REMPLISSAGE DE CARBURANT s'affiche, l'orifice de remplissage du réservoir de carburant n'est peut-être pas correctement fermé. Le clapet de l'orifice de remplissage peut être coincé en position ouverte ou des débris peuvent l'empêcher de se fermer complètement. Dès que possible, quittez la chaussée de façon sécuritaire, arrêtez le moteur, ouvrez la trappe du réservoir de carburant et retirez tout débris visible dans l'orifice de remplissage du réservoir de carburant. Insérez plusieurs fois le pistolet de distribution ou l'entonnoir de remplissage (consultez la section *Ravitaillement au moyen d'un bidon de carburant* pour connaître l'emplacement de l'entonnoir) fourni avec le véhicule en tentant de déloger tout débris ou de refermer correctement le clapet de l'orifice de remplissage. Malgré que le problème soit corrigé, le témoin de l'orifice de remplissage du réservoir de carburant pourrait ne pas s'éteindre immédiatement, ou le message VÉRIFIER LE TUYAU DE REMPLISSAGE DE CARBURANT pourrait ne pas s'effacer immédiatement. Le témoin ou le message VÉRIFIER LE TUYAU DE REMPLISSAGE DE CARBURANT pourrait ne s'éteindre ou s'effacer qu'après plusieurs cycles de conduite. Un cycle de conduite consiste en un départ à froid (plus de quatre heures après l'arrêt du moteur) suivi d'un parcours urbain et routier. Si vous persistez à rouler alors que le témoin de l'orifice de remplissage du réservoir de carburant est allumé ou que le message VÉRIFIER LE TUYAU DE REMPLISSAGE DE CARBURANT est affiché, le témoin d'anomalie du moteur risque également de s'allumer.

357

Entretien et caractéristiques



AVERTISSEMENT : Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous percevez un sifflement près de la trappe du réservoir de carburant (système de remplissage sans bouchon Easy Fuel^{MC}), ne poursuivez pas le ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, de l'essence pourrait gicler et provoquer de graves blessures.

Choix du carburant approprié

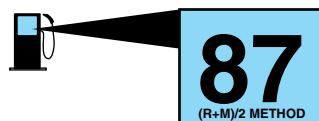
N'utilisez que du carburant SANS PLOMB ou du carburant SANS PLOMB mélangé avec au plus 10 % d'éthanol. N'utilisez pas de carburant à l'éthanol (E85), de carburant diesel, de méthanol, d'essence au plomb ou un autre type de carburant. L'utilisation de carburants au plomb est interdite par la loi et pourrait endommager votre véhicule.

Votre véhicule n'est pas conçu pour consommer du carburant ou des additifs contenant des éléments métalliques, y compris les additifs à base de manganèse.

Nota : L'utilisation d'autres types de carburant peut endommager le groupe motopropulseur, réduire les performances du véhicule et entraîner des réparations qui ne seraient pas couvertes par votre garantie.

Indice d'octane recommandé

Votre véhicule a été conçu pour utiliser de l'essence « ordinaire » sans plomb avec un indice d'octane (R+M)/2 de 87. Certaines stations-service offrent des



carburants dits « Réguliers » avec un indice d'octane inférieur à 87, surtout dans les zones en altitude. Les carburants avec un indice d'octane inférieur à 87 ne sont pas recommandés.

Vous n'avez aucune raison de vous inquiéter d'un léger cliquetis occasionnel du moteur. Toutefois, si le moteur cogne sans cesse alors que vous employez un carburant à l'indice d'octane recommandé, et ce, peu importe les conditions de conduite, consultez votre concessionnaire autorisé afin de prévenir des dégâts au moteur.

Qualité du carburant

Si vous éprouvez des difficultés au démarrage, si le régime de ralenti du moteur est irrégulier ou si le moteur hésite à l'accélération, essayez une

Entretien et caractéristiques

autre marque d'essence sans plomb « ordinaire ». Le supercarburant sans plomb est déconseillé pour les véhicules conçus pour utiliser du carburant « régulier » sans plomb, car il pourrait aggraver ces problèmes. Si le problème persiste, consultez votre concessionnaire autorisé.

N'ajoutez pas d'additifs vendus sur le marché dans votre réservoir de carburant. Si vous utilisez un carburant de bonne qualité, à l'indice d'octane recommandé, vous n'avez pas à ajouter d'additifs vendus sur le marché. Ces produits n'ont pas été approuvés pour votre moteur et peuvent endommager le circuit d'alimentation. Les réparations destinées à remédier aux problèmes causés par l'utilisation de ces produits risquent de ne pas être couvertes par votre garantie.

La plupart des constructeurs mondiaux de véhicules approuvent la Charte mondiale des carburants qui détermine les normes de l'essence pour assurer un meilleur rendement de votre moteur et la meilleure protection pour le système antipollution de votre véhicule. Il est recommandé d'utiliser une essence conforme aux normes de la Charte mondiale des carburants si cette essence est disponible dans votre région. Renseignez-vous auprès de votre station-service pour obtenir plus de détails sur l'essence conforme aux normes de la Charte mondiale des carburants.

Amélioration de la qualité de l'air

Ford approuve l'utilisation d'une essence à combustion propre reformulée pour améliorer la qualité de l'air, conformément aux recommandations de la section *Choix du carburant approprié*.

Panne sèche

Évitez de tomber en panne sèche, car cela risque de nuire aux composants du groupe motopropulseur.

En cas de panne sèche :

- Une fois que vous aurez fait le plein, il est possible qu'il faille établir puis couper le contact plusieurs fois de telle façon que le circuit d'alimentation puisse acheminer le carburant du réservoir au moteur. Lors du redémarrage, la période de lancement du moteur peut se prolonger de quelques secondes. Avec l'allumage sans clé, démarrez le moteur. La période de lancement du moteur sera plus longue que d'habitude.
- En général, il suffit d'environ 3,8 litres (1 gallon US) pour redémarrer le moteur. Si le véhicule est en panne sèche et se trouve sur une pente prononcée, il faudra peut-être plus de 3,8 litres (1 gallon US) de carburant.

Entretien et caractéristiques

- Le témoin d'anomalie du moteur  pourrait s'allumer. Consultez la section *Témoins et carillons* du chapitre Tableau de bord pour obtenir de plus amples renseignements sur le témoin d'anomalie du moteur.

Ravitaillement au moyen d'un bidon de carburant

Observez les instructions suivantes pour ravitailler un véhicule équipé du système de remplissage sans bouchon Easy Fuel^{MC} au moyen d'un bidon de carburant :



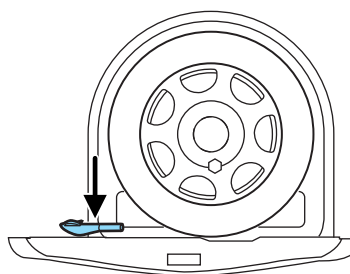
AVERTISSEMENT : N'insérez pas le flexible d'un bidon de carburant ou un entonnoir du commerce dans l'orifice du système Easy Fuel^{MC}. Vous pourriez ainsi endommager le système et le joint de l'orifice, ou répandre du carburant sur le sol et risquer de graves blessures.



AVERTISSEMENT : Ne tentez pas de forcer l'ouverture du clapet du système Easy Fuel^{MC} en tirant ou en poussant au moyen d'un objet quelconque. Vous pourriez endommager le système d'alimentation et le joint de l'orifice et risquer de provoquer de graves blessures.

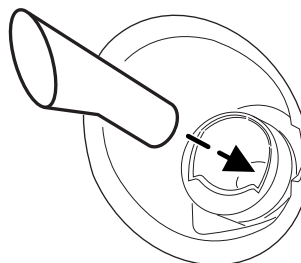
Utilisez l'entonnoir inclus avec votre véhicule si vous devez remplir le réservoir au moyen d'un bidon de carburant.

1. Soulevez le couvercle du plancher de chargement du coffre pour accéder à l'entonnoir de plastique blanc. L'entonnoir est fixé à l'arrière du logement de la roue de secours, sur le rebord inférieur.



Entretien et caractéristiques

2. Insérez doucement l'entonnoir dans l'orifice du système Easy Fuel^{MC}.



3. Remplissez le réservoir au moyen d'un bidon de carburant.

4. Une fois terminé, nettoyez l'entonnoir ou mettez-le au rebut de façon appropriée. Vous pouvez vous procurer des entonnoirs de rechange chez votre concessionnaire autorisé. **N'utilisez pas** d'entonnoirs du commerce dans l'orifice du système Easy Fuel^{MC}, car ils ne sont pas conçus pour ce système et peuvent l'endommager. L'entonnoir inclus est spécifiquement conçu pour votre véhicule et pour assurer une utilisation sécuritaire.

QUELQUES PRINCIPES DE BASE POUR LA RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION DE CARBURANT

Méthodes de calcul

Votre meilleure source de renseignements concernant la consommation réelle de carburant, c'est vous, le conducteur. La tenue régulière d'un registre le plus juste possible est le meilleur moyen d'obtenir de bons résultats. Le prix du carburant, les intervalles de remplissage du réservoir ou les lectures de la jauge NE représentent PAS des moyens efficaces de mesure de la consommation. Durant la période de rodage, c'est-à-dire durant les 1 600 premiers kilomètres (1 000 premiers milles), le calcul de la consommation de carburant n'est pas recommandé. C'est après avoir parcouru entre 3 000 et 5 000 km (2 000 et 3 000 mi) que les résultats seront les plus précis.

Remplissage du réservoir de carburant

La contenance publiée du réservoir de carburant de votre véhicule est égale à la contenance nominale indiquée dans la section *Caractéristiques des produits d'entretien et contenances* de ce chapitre.

Cette contenance publiée représente la contenance utile du réservoir telle que l'indicateur l'indique, plus la réserve de carburant qui existe

361

Entretien et caractéristiques

lorsqu'il indique que le réservoir est vide. La capacité indiquée est la différence entre la quantité de carburant dans le réservoir plein et le réservoir quand l'indicateur du niveau de carburant indique vide. La réserve à vide est le faible volume de carburant restant lorsque l'indicateur indique que le réservoir est vide.

Le volume de carburant utilisable de la réserve à vide varie et celui-ci ne doit pas être considéré suffisant pour augmenter l'autonomie. Quand l'indicateur indique vide, il peut être impossible de remplir le réservoir avec un volume de carburant égal à sa contenance publiée, à cause de cette réserve à vide qui reste dans le réservoir.

Pour obtenir des résultats constants lorsque vous faites le plein de carburant :

- Placez le commutateur d'allumage à la position ARRÊT avant de faire le plein. Si le moteur reste en marche, la lecture sera erronée.
- Remplissez le réservoir au même débit de remplissage (lent - moyen - rapide) chaque fois que vous faites le plein.
- Lors du remplissage, limitez à deux le nombre de déclenchements automatiques du pistolet.
- Utilisez toujours une essence ayant l'indice d'octane préconisé.
- Utilisez une essence de bonne qualité, de préférence une marque nationale réputée.
- Le véhicule doit également être dans les mêmes conditions de poids, avec la charge répartie de la même manière.

Vos résultats seront plus précis si vous êtes constant dans votre manière de faire le plein.

Calcul de la consommation de carburant

1. Remplissez complètement le réservoir de carburant et notez le kilométrage initial (ou le millage) indiqué par le compteur.
2. Chaque fois que vous faites le plein, notez la quantité de carburant ajoutée au réservoir (en litres ou en gallons).
3. Après avoir fait le plein au moins trois à cinq fois, refaites le plein et notez le kilométrage courant au compteur.
4. Soustrayez le kilométrage initial au compteur du kilométrage courant.
5. Calculez votre consommation à l'aide de l'une des formules suivantes :

Calcul 1 : **total des milles parcourus ÷ total des gallons consommés.**

362

Entretien et caractéristiques

Calcul 2 : **litres consommés** $\times$ **100** $\div$ **total des kilomètres parcourus**.

Tenez un registre de votre kilométrage et de vos achats de carburant pendant au moins un mois, en notant le type de conduite (en ville ou sur autoroute). Ceci vous fournira une estimation plus précise de la consommation dans les conditions de conduite courantes. De plus, la tenue d'un registre durant l'été et durant l'hiver vous donnera une idée de l'effet de la température sur la consommation. En général, la consommation augmente lorsque la température est basse.

Conduite – bonnes habitudes de conduite et réduction de la consommation

Lisez attentivement les conseils qui suivent pour acquérir de bonnes habitudes de conduite et réduire votre consommation de carburant.

Habitudes de conduite

- Une conduite sans heurts et régulière peut améliorer la consommation de carburant jusqu'à 10 %.
- Une vitesse régulière et soutenue, sans arrêts, donne toujours une meilleure consommation.
- Le fonctionnement du moteur au ralenti durant de longues périodes (plus d'une minute) a pour effet de gaspiller le carburant.
- Essayez de prévoir à temps vos arrêts. Le fait de ralentir peut, dans certains cas, éliminer le besoin de vous arrêter.
- Les accélérations brutales peuvent gaspiller le carburant.
- Ralentissez graduellement.
- Ne faites pas d'excès de vitesse (la conduite à 105 km/h [65 mi/h] augmente la consommation de 15 % par rapport à la conduite à 88 km/h [55 mi/h]).
- L'emballement du moteur avant son arrêt peut gaspiller du carburant.
- L'utilisation du climatiseur et du dégivreur peut augmenter la consommation.
- Il est recommandé de mettre le programmeur de vitesse hors fonction dans les régions montagneuses s'il se produit inutilement des changements de vitesse, car le passage constant entre les rapports supérieurs peut augmenter la consommation de carburant.
- Le réchauffement du moteur par temps froid avant le départ n'est pas nécessaire et peut augmenter la consommation.

363

Entretien et caractéristiques

- L'appui du pied sur la pédale de frein pendant la conduite peut augmenter la consommation de carburant.
- Groupez vos sorties pour faire vos courses et, dans la mesure du possible, évitez la conduite exigeant des arrêts fréquents.

Entretien

- Maintenez les pneus gonflés à la pression préconisée et n'utilisez que des pneus de dimensions appropriées.
- La conduite d'un véhicule qui présente un alignement des roues déréglé augmente la consommation.
- Utilisez l'huile moteur recommandée. Consultez la section *Caractéristiques et contenances des produits d'entretien* de ce chapitre.
- Effectuez chacune des interventions d'entretien périodique régulières. Suivez le programme d'entretien recommandé et les interventions d'entretien du propriétaire énoncées dans le *Calendrier d'entretien périodique*.

Conditions de conduite

- Transporter une lourde charge a pour effet d'augmenter la consommation de carburant, quelle que soit la vitesse à laquelle vous roulez.
- Le transport d'une charge inutile peut augmenter la consommation de carburant (l'autonomie diminue d'environ 0,4 km/L [1 mi/g] pour chaque charge de 180 kg [400 lb] transportée).
- La pose de certains accessoires sur le véhicule (par exemple, des pare-insectes, des arceaux de sécurité ou barres de signalisation, des marchepieds, des porte-skis ou des porte-bagages) augmente la consommation de carburant.
- L'utilisation d'un carburant mélangé à de l'alcool augmente la consommation.
- La consommation peut être plus élevée durant les 12 à 16 premiers kilomètres (8 à 10 milles) de conduite par basse température.
- Il est plus économique de rouler sur route plane que sur route vallonnée.
- Les boîtes de vitesses contribuent à diminuer la consommation lorsqu'elles sont dans le rapport le plus élevé et qu'une pression constante est maintenue sur la pédale d'accélérateur.
- Relevez les glaces lors de la conduite à grande vitesse.

364

Entretien et caractéristiques

DISPOSITIFS ANTIPOLLUTION

Votre véhicule est équipé de divers dispositifs antipollution et d'un catalyseur qui permettent d'assurer la conformité de votre véhicule aux normes antipollution en vigueur. Pour assurer le bon fonctionnement du catalyseur et des dispositifs antipollution, respectez les conseils suivants :

- N'utilisez que le type de carburant préconisé.
- Évitez de tomber en panne sèche.
- Ne coupez pas le contact pendant que le véhicule roule, surtout si vous roulez à haute vitesse.
- Faites effectuer les interventions d'entretien aux intervalles prescrits dans le *Calendrier d'entretien périodique*.

Les interventions prescrites dans le *Calendrier d'entretien périodique* sont essentielles pour assurer la longévité et le rendement de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution.

Si des pièces autres que des pièces Ford, Motorcraft^{MD} ou des pièces homologuées par Ford sont utilisées pour le remplacement ou la réparation d'éléments impliquant les dispositifs antipollution, ces pièces doivent être équivalentes aux pièces d'origine Ford en ce qui a trait au rendement et à la durabilité.



AVERTISSEMENT : Ne vous stationnez pas, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas votre véhicule sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution ont pour effet d'élever la température du compartiment moteur et de la tuyauterie d'échappement au point de risquer un incendie sur de tels sols.

La présence de fuites, d'odeurs insolites ou de fumée, une perte de puissance du moteur, l'allumage du témoin d'anomalie du moteur  , du témoin du circuit de charge ou du témoin de température du moteur peuvent indiquer une anomalie des dispositifs antipollution.

Un système d'échappement défectueux ou endommagé peut laisser pénétrer les gaz d'échappement dans le véhicule. Faites inspecter et réparer immédiatement un système d'échappement défectueux ou endommagé.



AVERTISSEMENT : Des fuites d'échappement peuvent entraîner la pénétration de gaz nocifs, voire mortels, dans l'habitacle.

Entretien et caractéristiques

N'apportez aucune modification non autorisée au véhicule ou au moteur. La loi interdit à quiconque possède, construit, répare, entretient, vend, loue, échange des véhicules ou exploite un parc automobile d'enlever sciemment un dispositif antipollution ou de l'empêcher de fonctionner. Les renseignements sur les dispositifs antipollution de votre véhicule figurent sur l'étiquette de contrôle des émissions du véhicule, apposée sur le moteur ou à proximité. Cette étiquette précise aussi la cylindrée du moteur.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la garantie des dispositifs antipollution, veuillez consulter votre *Guide de garantie*.

Autodiagnosics embarqués (OBD-II)

Un ordinateur de bord surveille les dispositifs antipollution de votre véhicule. Ce circuit est communément appelé circuit d'autodiagnostic embarqué (OBD-II). Le circuit OBD-II permet de protéger l'environnement en veillant à ce que les dispositifs antipollution du véhicule fonctionnent conformément aux normes gouvernementales. Le circuit d'autodiagnostic OBD-II aide aussi votre concessionnaire autorisé à bien effectuer l'entretien de votre véhicule. Lorsque le témoin d'anomalie du moteur  s'allume, le circuit d'autodiagnostic OBD-II a détecté une anomalie. Le témoin d'anomalie du moteur  peut s'allumer en cas d'anomalie intermittente. Par exemple :

1. Le véhicule est tombé en panne sèche – le moteur peut connaître des ratés ou fonctionner irrégulièrement.
2. Le carburant est de qualité médiocre ou contient de l'eau – le moteur peut avoir des ratés ou tourner irrégulièrement.
3. L'orifice de remplissage du réservoir de carburant n'est peut-être pas correctement fermé. Consultez la section *Système de remplissage sans bouchon Easy Fuel^{MC}* du présent chapitre.
4. Conduite en eau profonde – l'eau pourrait s'infiltrer dans les circuits électriques.

Vous pouvez corriger ces anomalies temporaires en faisant le plein avec du carburant de bonne qualité, en vous assurant que l'orifice de remplissage du réservoir de carburant est correctement fermé ou en laissant sécher les circuits électriques. Après trois cycles de conduite en l'absence de ces anomalies ou d'autres anomalies intermittentes, le témoin d'anomalie du moteur  devrait demeurer éteint lors du prochain démarrage du moteur. Un cycle de conduite consiste en un démarrage à froid, suivi d'un trajet combiné en ville et sur autoroute. Aucune intervention supplémentaire n'est nécessaire.

366

Entretien et caractéristiques

Si le témoin d'anomalie du moteur  reste allumé, faites réparer votre véhicule dès que possible. Bien que certaines anomalies détectées par le circuit OBD-II peuvent ne pas présenter d'effets apparents, la conduite continue lorsque le témoin d'anomalie du moteur  est allumé peut se traduire par une augmentation des émissions, une augmentation de consommation de carburant, une douceur moindre du moteur et de la boîte de vitesses et des réparations coûteuses.

Préparation pour les contrôles d'inspection et d'entretien

Certains gouvernements de l'État, provinciaux ou locaux peuvent avoir prévu des contrôles d'inspection et d'entretien afin d'inspecter les dispositifs antipollution de votre véhicule. Si le véhicule ne réussit pas cette inspection, vous pourriez ne pas obtenir un enregistrement. Votre véhicule peut ne pas réussir les contrôles d'inspection et d'entretien si le témoin d'anomalie du moteur  est allumé ou s'il ne fonctionne pas correctement (l'ampoule est grillée), ou si le circuit OBD-II détermine que certains des dispositifs antipollution n'ont pas été correctement vérifiés. Dans ce cas, le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien.

Si le témoin d'anomalie du moteur  est allumé ou que l'ampoule ne fonctionne pas, vous devrez peut-être faire vérifier le véhicule. Consultez la section *Autodiagnosics embarqués (OBD-II)* de ce chapitre.

Si le moteur ou la boîte de vitesses du véhicule a récemment fait l'objet d'un entretien ou si la batterie a récemment été déchargée ou remplacée, le circuit OBD-II peut indiquer que le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien. Pour déterminer si le véhicule est prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, tournez le commutateur d'allumage à la position CONTACT pendant 15 secondes sans lancer le moteur. Si le témoin d'anomalie du moteur  clignote huit fois, le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien; si le témoin d'anomalie du moteur  demeure allumé en permanence, le véhicule est prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien.

Le circuit OBD-II est conçu pour vérifier les dispositifs antipollution pendant la conduite normale. Une vérification complète peut demander plusieurs jours. Si le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, effectuez le cycle de conduite suivant en ville et sur autoroute :

Quinze minutes de conduite soutenue sur autoroute, suivie d'au moins 20 minutes de conduite avec arrêts fréquents en région urbaine au cours

Entretien et caractéristiques

desquelles vous laisserez le moteur tourner au ralenti pendant 30 secondes à au moins quatre reprises.

Laissez reposer le véhicule au moins huit heures avec le moteur arrêté. Mettez ensuite le moteur en marche et effectuez le cycle de conduite décrit ci-dessus. Le moteur doit se réchauffer jusqu'à sa température de fonctionnement normale. N'arrêtez pas le moteur avant d'avoir terminé le cycle de conduite décrit ci-dessus. Si le véhicule n'est toujours pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, répétez le cycle de conduite ci-dessus.

LIQUIDE DE DIRECTION ASSISTÉE

Vérifiez le niveau du liquide de direction assistée. Consultez le *Calendrier d'entretien périodique*.

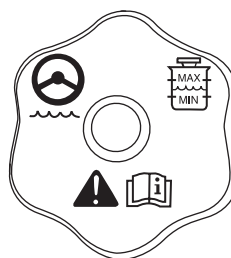
1. Mettez le moteur en marche et laissez-le tourner jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement (l'aiguille de l'indicateur de température du liquide de refroidissement approchera le centre de la plage normale entre « H » et « C »).

2. Pendant que le moteur tourne au ralenti, tournez le volant plusieurs fois à gauche et à droite.

3. Coupez le contact.

4. Vérifiez le niveau du liquide dans le réservoir. Il devrait se situer entre les repères MIN et MAX. N'ajoutez pas de liquide si le niveau se situe dans cette plage.

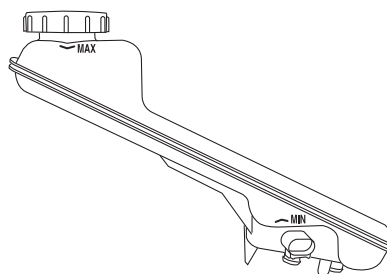
5. Si le niveau du liquide est insuffisant, ajoutez du liquide par petites quantités, en vérifiant le niveau à chaque fois, jusqu'à ce qu'il se trouve entre les repères MIN et MAX. N'oubliez pas de remettre le bouchon sur le réservoir. Consultez la section *Caractéristiques et contenances des produits d'entretien* de ce chapitre pour le type de liquide approprié.



Entretien et caractéristiques

LIQUIDE DE FREIN

Le niveau du liquide diminue au fur et à mesure que les freins s'usent, et remonte lorsque les garnitures de freins sont remplacées. Un niveau de liquide se situant entre les repères MIN et MAX est dans la plage normale et aucun ajout de liquide n'est nécessaire dans ce cas. Si les niveaux de liquide se trouvent hors de la plage normale, le rendement du circuit peut être compromis; faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire autorisé.



HUILE POUR BOÎTE DE VITESSES

Vérification de l'huile pour boîte de vitesses automatique

Respectez les intervalles de vérification et de vidange de l'huile indiqués dans le *Calendrier d'entretien périodique*. Le fonctionnement de la boîte de vitesses n'entraîne pas de consommation d'huile. Le niveau d'huile doit toutefois être vérifié si la boîte de vitesses ne fonctionne pas correctement, c'est-à-dire si elle patine, si le passage des vitesses est lent ou si vous remarquez des traces de fuite.

L'huile pour boîte de vitesses automatique se dilate lorsqu'elle est chauffée. Il est préférable de vérifier le niveau d'huile de la boîte-pont à sa température normale, soit après environ 30 km (20 mi) de conduite. Si votre véhicule vient de rouler à haute vitesse pendant un certain temps ou dans la circulation urbaine par temps chaud, ou encore, s'il a été utilisé pour la traction d'une remorque, coupez le moteur et attendez environ 30 minutes pour permettre à l'huile de refroidir avant d'en vérifier le niveau. Selon l'usage du véhicule, les temps de refroidissement peuvent prendre jusqu'à 30 minutes ou plus.



AVERTISSEMENT : Le bouchon de la jauge de niveau d'huile et les composants environnants peuvent devenir chauds ; l'utilisation de gants est recommandée.

1. Roulez sur environ 30 km (20 mi) ou jusqu'à ce que l'huile atteigne sa température normale de fonctionnement.
2. Arrêtez le véhicule sur une surface plane et serrez le frein de stationnement.

Entretien et caractéristiques

3. Avec le frein de stationnement serré et votre pied sur la pédale de frein, faites démarrer le moteur et déplacez le levier sélecteur dans tous les rapports. Permettez un délai d'au moins 10 secondes pour que chaque rapport puisse s'engager.
4. Placez ensuite le levier sélecteur en position STATIONNEMENT et laissez le moteur en marche.
5. Retirez la jauge et essuyez-la avec un chiffon propre, sec et non pelucheux. Au besoin, pour situer l'emplacement de la jauge, consultez la section *Identification des éléments du compartiment moteur* du présent chapitre.
6. Installez la jauge de niveau d'huile en vous assurant qu'elle est entièrement enfoncée dans le tube de remplissage et en la tournant à la position fermée.
7. Retirez-la de nouveau pour examiner le niveau du liquide. Le niveau de liquide devrait se situer dans la plage correspondant à la température normale de fonctionnement.

Niveau d'huile trop bas

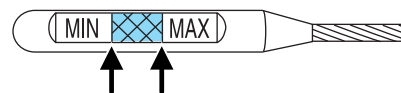
Si le niveau du liquide est inférieur au repère MIN de la jauge, ajoutez du liquide pour atteindre la zone de repère hachurée. **Nota :** Si le niveau du liquide est inférieur au niveau MIN, ne conduisez pas le véhicule. Une condition de sous-remplissage peut causer des problèmes d'embrayage, de changement de vitesses et des dommages.



Niveau approprié

Il est préférable de vérifier le niveau d'huile de la boîte de vitesses sur une surface plane à une température normale de fonctionnement située entre 82 °C et 93 °C (180 °F et 200 °F). La température normale de fonctionnement est atteinte après un trajet d'environ 30 km (20 mi).

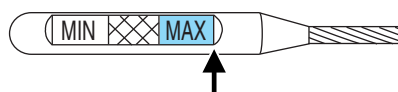
Le niveau d'huile de la boîte de vitesses devrait se situer dans la zone hachurée lorsque la température normale de fonctionnement est atteinte, soit 82 °C à 93 °C (180 °F à 200 °F).



Entretien et caractéristiques

Niveau d'huile trop élevé

Si le niveau du liquide est inférieur au repère MAX de la jauge, enlevez du liquide pour atteindre la zone de repère hachurée. **Nota :** Le niveau de liquide au-dessus du niveau MAX peut causer des problèmes d'embrayage et/ou de changement de vitesse ainsi que des dommages possibles.



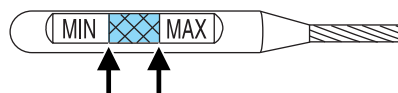
Un niveau excessif d'huile peut être causé par une surchauffe du moteur. Si votre véhicule vient de rouler à haute vitesse pendant un certain temps ou dans la circulation urbaine par temps chaud, ou encore, s'il a été utilisé pour la traction d'une remorque, coupez le moteur et attendez pour permettre à l'huile de refroidir. Selon l'usage du véhicule, les temps de refroidissement peuvent prendre jusqu'à 30 minutes ou plus.

Ajout d'huile pour boîte de vitesses automatique

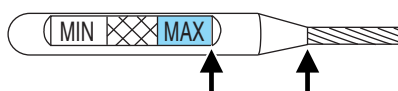
Avant d'ajouter de l'huile, assurez-vous d'employer une huile appropriée. Le type d'huile utilisée est normalement indiqué sur la jauge d'huile et également dans la section *Caractéristiques et contenances des produits d'entretien* du présent chapitre.

L'utilisation d'une huile non homologuée pour boîte de vitesses automatique pourrait causer des dommages aux composants internes de la boîte de vitesses.

Au besoin, ajoutez 250 ml (1/2 pintes US) d'huile à la fois par le tube de remplissage jusqu'à ce que le niveau soit approprié.



Si le niveau d'huile dépasse le repère supérieur de la jauge, faites vidanger l'excès d'huile par un concessionnaire autorisé.



Un excès d'huile peut causer des problèmes de passage ou d'engagement des vitesses ainsi que des dommages.

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires d'huile pour boîte de vitesses, ni de produits de traitement de l'huile ou de nettoyage du moteur. L'utilisation de ces produits peut modifier le fonctionnement de la boîte de vitesses et causer des dommages aux composants internes de la boîte de vitesses.

Entretien et caractéristiques

FILTRE À AIR

Consultez le *Calendrier d'entretien périodique* pour connaître les intervalles de remplacement du filtre à air.

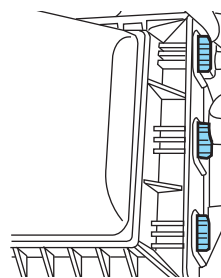
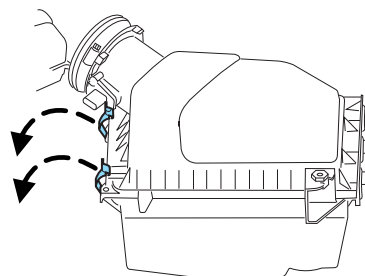
Remplacez le filtre à air uniquement par un filtre à air recommandé. Consultez la section *Pièces de rechange Motorcraft^{MD}* du présent chapitre.



AVERTISSEMENT : Pour prévenir les dommages au véhicule et les brûlures, ne démarrez pas le moteur lorsque le filtre à air est retiré et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

Remplacement du filtre à air

1. Desserrez le collier de serrage qui fixe le couvercle du boîtier de filtre à air.
2. Séparez soigneusement les deux moitiés du boîtier du filtre à air.
3. Retirez le filtre du boîtier du filtre à air.
4. Essuyez le couvercle et le boîtier du filtre à air pour éliminer la poussière et les débris et assurer une bonne étanchéité.
5. Posez un filtre à air neuf. Prenez soin de ne pas coincer les bords du filtre entre le boîtier et le couvercle. Le filtre pourrait être endommagé, et comme il ne serait pas convenablement calé dans le boîtier, l'air non filtré entrerait directement dans le moteur.
6. Remettez le couvercle du boîtier du filtre en place et fixez les brides. Assurez-vous que les pattes du couvercle du filtre à air sont engagées dans les fentes du boîtier du filtre à air.



Entretien et caractéristiques

Nota : L'emploi d'un filtre à air différent non approprié risque de provoquer de graves dommages au moteur. La garantie risque d'être annulée en cas de dommages au moteur si un filtre à air inapproprié est utilisé.

ENTREPOSAGE DU VÉHICULE

Si vous prévoyez entreposer votre véhicule pendant une période prolongée (30 jours ou plus), consultez les recommandations d'entretien suivantes pour vous assurer que votre véhicule demeure toujours en bonne condition de fonctionnement.

Tous véhicules automobiles et leurs composants ont été conçus et mis à l'essai dans des conditions de conduite fiable et normale. L'entreposage à long terme sous diverses conditions peut mener à la dégradation ou au bris de certains composants, à moins de prendre des précautions spéciales pour conserver les composants.

Généralités

- Entreposez tous les véhicules dans un lieu sec et ventilé.
- Protégez le véhicule de la lumière du soleil, si possible.
- Si les véhicules sont entreposés à l'extérieur, ils exigent un entretien régulier pour les protéger contre la rouille et les dommages.

Carrosserie

- Lavez le véhicule à fond pour enlever la saleté, la graisse, le pétrole, le goudron ou la boue des surfaces extérieures, le carter des roues arrière et le dessous des ailes avant. Consultez le chapitre *Nettoyage* pour de plus amples renseignements.
- Lavez périodiquement les véhicules entreposés dans les endroits exposés.
- Retouchez le métal brut ou recouvert d'une couche d'apprêt pour prévenir la rouille.
- Recouvrez les parties chromées et en acier inoxydable d'une épaisse couche de cire automobile pour éviter la décoloration. Appliquez à nouveau de la cire, au besoin, lorsque le véhicule a été lavé. Consultez le chapitre *Nettoyage* pour de plus amples renseignements.
- Lubrifiez les charnières du capot, des portes et du coffre ainsi que les loquets avec une huile légère. Consultez le chapitre *Nettoyage* pour de plus amples renseignements.
- Recouvrez les garnitures intérieures pour éviter leur décoloration.
- Gardez toutes les pièces de caoutchouc libres d'huile ou de solvants.

373

Entretien et caractéristiques

Moteur

- L'huile moteur et le filtre doivent être changés avant l'entreposage, car l'huile moteur utilisée contient des contaminants qui peuvent endommager le moteur.
- Démarrez le moteur à tous les 15 jours. Faites-le tourner au régime ralenti élevé jusqu'à ce qu'il atteigne la température de fonctionnement normale.
- Avec votre pied sur le frein, effectuez les changements de vitesses en passant par tous les rapports alors que le moteur tourne.

Circuit d'alimentation

- Remplissez le réservoir avec du carburant de haute qualité jusqu'à ce que le premier système d'arrêt automatique de la pompe à carburant s'active.

Nota : Pendant les périodes prolongées d'entreposage du véhicule (30 jours ou plus), le carburant peut se détériorer en raison de l'oxydation. Ajoutez le stabilisateur d'essence Motorcraft^{MD} ou l'équivalent respectant la norme Ford ESE-M99C112-A concernant les matériaux, au circuit d'alimentation du véhicule lorsque les périodes prévues de stockage dépassent 30 jours. Suivez les instructions sur l'étiquette de l'additif. Le véhicule doit alors fonctionner au régime ralenti pour permettre à l'additif de circuler à travers le circuit d'alimentation.

Circuit de refroidissement

- Protection contre le gel à basse température.
- En sortant le véhicule de l'entreposage, vérifiez le niveau de liquide de refroidissement. Confirmez qu'il n'y a aucune fuite et que le liquide de refroidissement est au niveau recommandé.

Batterie

- Vérifiez et rechargez, au besoin. Les bornes doivent être propres.
- Si vous entreposez votre véhicule pendant plus de 30 jours sans recharger la batterie, il serait préférable de débrancher les câbles de la batterie pour vous assurer de maintenir sa charge en cas de démarrage rapide.

Nota : Si les câbles de la batterie sont débranchés, il sera nécessaire de remettre à l'état initial des fonctions de rappel des réglages mémorisés.

Freins

- Assurez-vous que les freins et le frein à main sont entièrement relâchés.

374

Entretien et caractéristiques

Pneus

- Maintenez la pression d'air recommandée.

Divers

- Assurez-vous que toutes les tringleries, les câbles, les leviers et les goupilles sous le véhicule sont couvertes avec de la graisse pour empêcher la rouille de se propager.
- Déplacez les véhicules d'au moins 8 m (25 pi) à tous les 15 jours pour lubrifier les parties mobiles et empêcher la corrosion.

Sortir le véhicule de l'entreposage

Quand votre véhicule est prêt à sortir de l'entreposage, faites comme suit :

- Lavez votre véhicule pour enlever toutes saletés ou accumulation de graisse sur les surfaces vitrées.
- Vérifiez les essuie-glaces pour tout signe de détérioration.
- Vérifiez sous le capot pour déceler tout corps étranger qui pourrait s'être accumulé durant l'entreposage (nids de souris/écureuil).
- Vérifiez l'échappement pour tout corps étranger qui pourrait s'être infiltré lors de l'entreposage.
- Vérifiez le niveau de pression de gonflage des pneus et respectez les niveaux de gonflage recommandés sur l'étiquette des pneus.
- Vérifiez le fonctionnement de la pédale de frein. Conduisez le véhicule sur une distance de 4,5 m (15 pi) en avançant d'abord, puis en reculant pour éliminer l'accumulation de rouille.
- Vérifiez des niveaux de liquide (y compris le liquide de refroidissement, l'huile et le carburant), assurez-vous qu'il n'y a pas de fuite et que les liquides sont aux niveaux recommandés.
- Si la batterie a été enlevée, nettoyez les extrémités de câble de batterie et inspectez-la.

Si vous avez des inquiétudes ou des problèmes, communiquez avec votre concessionnaire autorisé.

Entretien et caractéristiques

PIÈCES DE RECHANGE MOTORCRAFT

Composant	Moteur V6 3.7L
Filtre à air du moteur	FA-1884
Batterie	BXT-65
Filtre à huile	FL-500-S
Bougies	SP-520 ¹

¹ Consultez le *Calendrier d'entretien périodique* pour connaître les intervalles de changement des bougies d'allumage.

Les bougies de remplacement, qu'elles soient de marque Motorcraft^{MD} ou autre, doivent être conformes à la norme Ford concernant les matériaux et spécifications pour votre véhicule. La garantie risque d'être annulée en cas de dommages au moteur si des bougies inappropriées sont utilisées.

Entretien et caractéristiques

CARACTÉRISTIQUES DES PRODUITS D'ENTRETIEN ET CONTENANCES

Pièce	Contenance	Désignation Ford	Numéro de pièce et norme Ford
Liquide de frein	Entre les repères MIN et MAX du réservoir	Liquide de frein à haut rendement DOT 3 Motorcraft ^{MD}	PM-1-C / WSS-M6C62-A ou WSS-M6C65-A1
Bouffrelets d'étanchéité des portes	-	Lubrifiant à base de silicone en aérosol	XL-6 / ESR-M13P4-A
Serrure de porte, loquet de capot, loquet auxiliaire de capot, charnières de porte, supports de gâche, glissières de siège et charnière de trappe de carburant	-	Graisse universelle (graisse au lithium)	XG-4 ou XL-5 ou un produit équivalent/ ESB-M1C93-B
Barillets de serrure	-	Dégrippant et lubrifiant Motorcraft ^{MD} pour serrures	XL-1 / Aucun

Entretien et caractéristiques

Pièce	Contenance	Désignation Ford	Numéro de pièce et norme Ford
Huile moteur ¹	5,2 L (5,5 pintes US)	• Huile moteur mélange synthétique Premium Motorcraft^{MD} SAE 5W-20 (États-Unis) • Huile moteur entièrement synthétique Motorcraft^{MD} SAE 5W-20 (États-Unis) • Huile moteur Super Premium Motorcraft^{MD} SAE 5W-20 (Canada) • Mélange d'huile moteur synthétique Motorcraft^{MD} SAE 5W-20 (Canada)	• XO-5W20-QSP (États-Unis) • XO-5W20-QFS (États-Unis) • CXO-5W20-LSP12 (Canada) • CXO-5W-20-LFS12 (Canada) / WSS-M2C930-A avec étiquette d'homologation de l'API
Liquide de refroidissement du moteur	11,1 L (11,7 pintes US) ^{6,7}	Liquide de refroidissement du moteur vert Motorcraft ^{MD} Specialty ²	VC-10-A2 (États-Unis) CVC-10-A (Canada) / WSS-M97B55-A
Liquide de direction assistée	Entre les repères MIN et MAX du réservoir	Huile pour boîte de vitesses automatique Motorcraft ^{MD} MERCON ^{MD} V	XT-5-QM / MERCON ^{MD} V

Entretien et caractéristiques

Pièce	Contenance	Désignation Ford	Numéro de pièce et norme Ford
Huile pour boîte de vitesses automatique	10,5 L (11,1 pintes US) ³	Huile pour boîte de vitesses automatique Motorcraft ^{MD} MERCON ^{MD} LV ⁴	XT-10-QLV / MERCON ^{MD} LV
Huile pour différentiel arrière (transmission intégrale)	1,15 L (2,4 pintes US)	Lubrifiant pour pont arrière Premium Motorcraft ^{MD} SAE 80W-90	XY-80W90-QL / WSP-M2C197-A
Huile pour groupe de transfert (transmission intégrale) ⁵	0,35 L (12 oz US)	Huile synthétique Motorcraft ^{MD} SAE 75W-140 pour pont arrière	XY-75W140-QL / WSL-M2C192-A
Liquide lave-glace	Remplissez selon les recommandations	Liquide lave-glace concentré Motorcraft ^{MD} Premium (États-Unis) Liquide lave-glace de première qualité (Canada)	ZC-32-A (États-Unis) CXC-37-(A, B, D et F) (Canada)/ WSB-M8B16-A2/- -

Entretien et caractéristiques

Pièce	Contenance	Désignation Ford	Numéro de pièce et norme Ford
Réservoir de carburant (traction avant)	72,7 L (19,2 gal US)	-	-
Réservoir de carburant (transmission intégrale)	78,7 L (20,8 gallons US)	-	-

¹L'utilisation d'une huile moteur synthétique ou d'un mélange d'huile synthétique n'est pas obligatoire. L'huile moteur utilisée doit seulement répondre aux exigences de la norme WSS-M2C930-A de Ford et de l'étiquette d'homologation de l'API.

²Ajoutez le type de liquide de refroidissement d'origine de votre véhicule.

³Indique la contenance approximative à vide. Cette contenance peut varier en fonction de la taille du refroidisseur et de la présence ou non d'un refroidisseur intégré au réservoir. La quantité et le niveau d'huile de la boîte de vitesses doivent être déterminés à l'aide de la plage de fonctionnement normale indiquée sur la jauge.

⁴Seule de l'huile MERCON^{MD} LV doit être ajoutée aux boîtes de vitesses automatiques qui nécessitent de l'huile MERCON^{MD} LV. Consultez le *Calendrier d'entretien périodique* pour connaître les intervalles de vérification et de vidange. L'utilisation d'une huile autre que celle recommandée peut endommager la boîte de vitesses.

⁵Consultez votre concessionnaire autorisé pour la vérification du niveau d'huile ou pour le remplissage.

⁶Indique la contenance approximative à vide. Certaines applications peuvent varier.

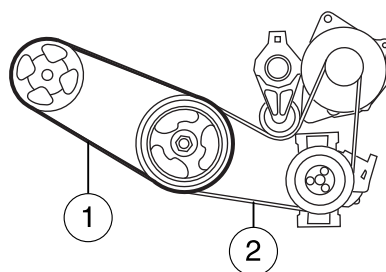
⁷Liquide de refroidissement du moteur avec ensemble de remorquage – 11,3 L (11,9 pintes US)

Entretien et caractéristiques

CARACTÉRISTIQUES DU MOTEUR

Moteur	Moteur V6 3.7L
Cylindrée (po ³)	226
Carburant requis	Indice d'octane de 87
Ordre d'allumage	1-4-2-5-3-6
Système d'allumage	Bobine intégrée à la bougie
Rapport volumétrique	10.3:1
Écartement des électrodes	1,25 à 1,35 mm (0,049 à 0,053 po)

Cheminement de la courroie d'entraînement des accessoires du moteur



1. La courroie d'entraînement courte se trouve sur la première gorge de poulie à proximité du moteur.
2. La courroie d'entraînement longue se trouve sur la deuxième gorge de poulie, éloignée du moteur.

Entretien et caractéristiques

IDENTIFICATION DE VOTRE VÉHICULE

Étiquette d'homologation de sécurité

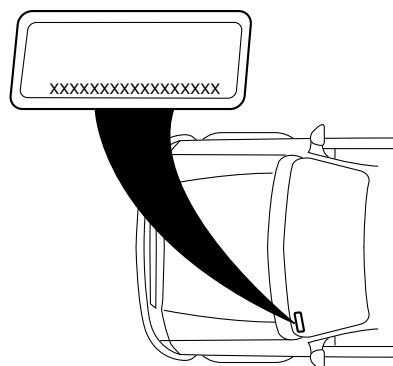
La loi exige que chaque véhicule soit pourvu d'une étiquette d'homologation de sécurité et prescrit également l'emplacement de cette étiquette. L'étiquette d'homologation de sécurité est apposée sur le pied milieu près du rebord arrière de la porte du conducteur ou du rebord de la porte du conducteur.

MFD. BY FORD MOTOR CO.			
DATE: XX/XX	GVWR: XXXXXLB/ XXXXXKG		
FRONT GAWR: XXXXL	REAR GAWR: XXXXLB		
XXXXKG	WITH XXXXXKG	XXXXLB	WITH
XXXX/XXXXXX	TIRES XXX/XXXXXX	TIRES	
XXXX.XX	RIMS XXXX.XX	RIMS	
AT XXX kPa/XX	PSI COLD AT XXX kPa/XX	PSI COLD	
THIS VEHICLE CONFORMS TO ALL APPLICABLE FEDERAL MOTOR VEHICLE SAFETY AND THEFT PREVENTION STANDARDS IN EFFECT ON THE DATE OF MANUFACTURE SHOWN ABOVE.			
VIN: XXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXX		
TYPE: XXX	XXXXX		
			
EXT PNT: XX	RC: XX	DSO:	
WB ¹ BRK ¹	INT TR ¹	TP/PS ¹	R ¹ AXLE ¹ TR ¹ SPR ¹
XXX X	XX	X	XX X XX XXX
XXXXXXXXXXXXX XXX XXXX-XXXXXX-XX			

Numéro d'identification du véhicule (NIV)

Le numéro d'identification du véhicule se trouve sur le tableau de bord, du côté du conducteur.

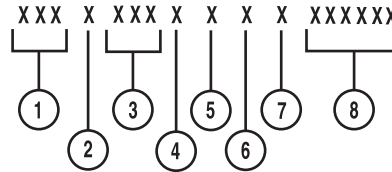
Veuillez noter que la mention XXXX représente le numéro d'identification de votre véhicule dans le graphique.



Entretien et caractéristiques

Le numéro d'identification du véhicule (NIV) comprend les renseignements suivants :

1. Étiquette d'identification de constructeur mondial
2. Circuit de freinage / PTAC (poids total autorisé en charge) / dispositif de retenue et leur emplacement
3. Fabrication, gamme de véhicule, série, type de carrosserie
4. Type de moteur
5. Chiffre de contrôle
6. Année-modèle
7. Usine de montage
8. Numéro d'ordre de production



DÉSIGNATIONS DES CODES DE BOÎTE DE VITESSES

Le code de la boîte de vitesses se trouve sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule. Le tableau suivant indique la boîte de vitesses qui correspond à chaque code.

MFD. BY FORD MOTOR CO.

DATE: XX/XX GVWR: XXXXXLB/ XXXXXKG
 FRONT GAWR: XXXXL REAR GAWR: XXXXLB
 XXXXXKG WITH XXXXXKG WITH
 XXXXX/XXXXXX TIRES XXXXX/XXXXXX TIRES
 XXXX.XX RIMS XXXX.XX RIMS
 AT XXX kPa/XX PSI COLD AT XXX kPa/XX PSI COLD

THIS VEHICLE CONFORMS TO ALL APPLICABLE FEDERAL MOTOR VEHICLE SAFETY AND THEFT PREVENTION STANDARDS IN EFFECT ON THE DATE OF MANUFACTURE SHOWN ABOVE.

VIN: XXXXXXXXXXXXXXXXXX XXXXX
 TYPE: XXX XXXXX

XXXXXXXXXXXXXX X XXXX-XXXXXX-XX

EXT PNT: XX RC: XX DSD: XX
 WB ' BRK ' INT TR ' TP/PS ' R ' AXLE ' TR ' SPR ' XXXXX
 XXX X XX X XX X XX XXX

Description	Code
Boîte automatique à six vitesses (6F50)	J

Accessoires

ACCESSOIRES PERSONNALISÉS LINCOLN POUR VOTRE VÉHICULE

Vous pouvez vous procurer une vaste sélection d'accessoires d'origine Lincoln auprès de votre concessionnaire Lincoln ou Ford du Canada. Ces accessoires de qualité ont été spécialement conçus pour répondre aux besoins des automobilistes et pour s'harmoniser parfaitement au style et aux lignes aérodynamiques de votre véhicule. De plus, chaque accessoire est fabriqué à partir de matériaux de première qualité et est conforme aux normes les plus strictes de Lincoln en matière d'ingénierie et de sécurité ou dépasse ces normes. Pendant la période de garantie, Ford Motor Company réparera ou remplacera tout accessoire personnalisé Lincoln, installé comme il se doit par le concessionnaire, qui présenterait une défectuosité liée aux matériaux fournis en usine ou à la main-d'œuvre durant la période de garantie, ainsi que tout composant endommagé par des accessoires défectueux. Les accessoires sont garantis selon la modalité qui vous avantage le plus parmi les suivantes :

- Douze (12) mois ou 20 000 km (12 000 mi) (selon la première échéance)
- La portion restante de votre Garantie limitée de véhicule neuf.

Adressez-vous à votre concessionnaire pour obtenir tous les détails ainsi qu'une copie du document de garantie.

Vous trouverez ci-après la liste de plusieurs accessoires personnalisés d'origine Lincoln. Certains accessoires ne sont pas disponibles pour tous les modèles. Pour connaître les accessoires disponibles pour votre véhicule, adressez-vous à votre concessionnaire ou visitez notre boutique d'achat en ligne à l'adresse suivante : www.lincolnaccessories.com.

Apparence extérieure

- Déфлекteurs
- Graphiques personnalisés*

Apparence intérieure

- Éclairage ambiant
- Divertissement de siège arrière*
- Tapis
- Haut-parleur d'extrêmes-graves*
- Couvre-sièges personnalisés*

Accessoires

Style de vie

- Cendrier amovible et casier à monnaie
- Dispositif de navigation*
- Traverses
- Tente de camping pour VUS*
- Porte-bagages et supports*
- Couvercle pare-chocs arrière*
- Filet d'arrimage*
- Organisation et gestion du chargement
- Attelages de remorque, faisceaux et accessoires

Tranquillité d'esprit

- Dispositif de démarrage à distance
- Clavier d'entrée sans clé
- Écran de sécurité de l'aire de chargement
- Antivol de jantes
- Dispositif de repérage et de récupération de véhicule*
- Couvercles protecteurs de siège*
- Essuie-glace Shaker*
- Capteurs de pare-chocs et de stationnement montés sur l'attelage*

*Les accessoires sous licence Ford sont garantis par la garantie de fabricant d'accessoires. Les accessoires sous licence Ford sont entièrement conçus et créés par le fabricant d'accessoires et n'ont pas été conçus ou testés selon les exigences d'ingénierie de Ford Motor Company. Communiquez avec votre concessionnaire Ford pour obtenir les détails sur la garantie limitée du fabricant ou, dans le cas des accessoires sous licence Ford, pour obtenir une copie de la garantie limitée du produit offerte par le fabricant d'accessoires.

Accessoires

Pour tirer un rendement optimal de votre véhicule, considérez les renseignements suivants lorsque vous y ajoutez des accessoires ou de l'équipement :

- Si vous transportez des passagers ou des bagages, et si vous ajoutez des accessoires ou de l'équipement à votre véhicule, ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge ou le poids maximal autorisé à l'essieu avant ou arrière. Ces poids sont indiqués par leur sigle français (PTAC ou PMAE) ou leur sigle anglais (GVWR ou GAWR) sur l'étiquette d'homologation de votre véhicule. Consultez votre concessionnaire autorisé pour obtenir des renseignements supplémentaires à ce sujet.
- Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et, aux États-Unis, la « Federal Communications Commission » (FCC) réglementent l'utilisation des appareils de communication mobiles tels qu'émetteurs-récepteurs radio, téléphones et alarmes antivol qui comportent des émetteurs radio. Si vous équipez votre véhicule d'un appareil de ce type, celui-ci doit être conforme à la réglementation du CRTC ou de la FCC et doit être installé uniquement par un technicien qualifié.
- S'ils ne sont pas conçus pour un usage automobile, les appareils de communication mobiles peuvent nuire au bon fonctionnement de votre véhicule.
- Pour éviter de causer des interférences avec les autres fonctions du véhicule, comme les freins antiblocage, les utilisateurs de radio amateur installant une radio et des antennes sur leur véhicule ne doivent jamais placer les antennes de la radio amateur près du capot côté conducteur.
- Les accessoires et composants électriques ou électroniques ajoutés au véhicule par le propriétaire ou le concessionnaire peuvent nuire au rendement et à la durée de vie utile de la batterie.

Programme d'entretien prolongé Ford

PROGRAMMES D'ENTRETIEN PROLONGÉ (PEP) FORD (ÉTATS-UNIS SEULEMENT)

Plus de 30 millions de propriétaires de véhicules Ford, Lincoln et Mercury ont découvert les énormes avantages de la protection du PEP de Ford. Il s'agit du seul programme d'entretien prolongé appuyé par Ford Motor Company, car il offre une protection rassurante qui va au-delà de celle offerte par la garantie limitée de véhicule neuf.

Plus de 500 composants du véhicule sont couverts

Il existe quatre programmes d'entretien prolongé de véhicule neuf. Chacun offre des couvertures différentes. Communiquez avec votre concessionnaire pour obtenir des précisions.

PremiumCare – Notre couverture la plus complète. Couvrant plus de 500 composants, ce programme est tellement complet qu'on ne discute généralement avec le client que de ce qui n'est pas couvert!

ExtraCare – 113 composants couverts, dont de nombreux éléments à la fine pointe de la technologie.

BaseCare – 84 composants couverts.

PowertrainCare – 29 composants essentiels couverts.

Le PEP de Ford est offert par tous les concessionnaires Ford, Lincoln et Mercury du Canada et des États-Unis. Il s'agit du seul programme d'entretien prolongé autorisé et appuyé par Ford Motor Company. Ce qui signifie que vous avez droit :

- À un service fiable et de qualité partout où vous allez.
- À des techniciens formés en usine.
- À des pièces Ford et Motorcraft^{MD} d'origine.

Remboursement de la voiture de location

Si votre véhicule reste à l'atelier jusqu'au lendemain pour des réparations sous garantie, vous êtes admissible à la couverture du véhicule de location, ce qui comprend les réparations effectuées en vertu de la garantie pare-chocs à pare-chocs et les rappels du constructeur.

Garantie transférable

Si vous vendez votre véhicule avant la date d'expiration de votre PEP de Ford, vous pouvez céder toute partie restante de la garantie au nouveau propriétaire. Ainsi, lorsque vous serez prêt à vendre, vos acheteurs potentiels seront rassurés et seront plus portés à acheter votre véhicule. Le PEP de Ford peut augmenter la valeur de revente!

Programme d'entretien prolongé Ford

De plus, **un service de dépannage jour et nuit exclusif est offert**, ce qui comprend :

- Le remorquage, le remplacement d'un pneu à plat et les démarrages-secours.
- L'assistance en cas de panne d'essence et le service de déverrouillage des portes.
- Le remboursement des frais de voyage afférents à l'hébergement, aux repas et aux véhicules de location.
- L'assistance destination en ce qui concerne les services de taxi et de navette, la couverture du véhicule de location et le transport d'urgence.

Le PEP de Ford devient vite rentable

Une seule dépense : le prix des pièces et de la main-d'œuvre peut facilement dépasser le prix de votre contrat d'entretien PEP de Ford. Avec le PEP de Ford, vous minimisez les risques de coûts de réparation imprévus, lesquels sont toujours à la hausse.

Ne payez plus le prix à la hausse de l'entretien adéquat de votre véhicule!

Le PEP de Ford offre également le programme d'entretien Premium qui couvre les éléments **dont l'usure est fréquente**.

Cette couverture est comprise dans le prix, alors vous n'avez plus à vous soucier du prix de l'entretien de votre véhicule. Le programme couvre les inspections périodiques et de routine, l'entretien préventif et le remplacement des composants qui doivent être entretenus périodiquement en raison d'une **usure normale** :

- | | |
|--|--------------------------------------|
| • Balais d'essuie-glace | • Plaquettes et garnitures de freins |
| • Bougies d'allumage
(sauf en Californie) | • Amortisseurs |
| • Disque d'embrayage | • Courroies et boyaux |

Communiquez avec votre concessionnaire Ford, Lincoln ou Mercury dès aujourd'hui pour prendre un rendez-vous et obtenir un programme d'entretien prolongé personnalisé de Ford qui conviendra à vos besoins ainsi qu'à votre budget.

Options de financement sans intérêt offertes

Profitez de notre plan de versement partiel, un seul paiement de 10 % vous permettra de bénéficier d'une occasion unique sans frais et sans intérêts.

388

Programme d'entretien prolongé Ford

Ayez l'esprit tranquille grâce au PEP de Ford!

Pour en savoir davantage,
remplissez le formulaire ci-dessous et postez-le à l'adresse suivante:

**Ford ESP
P.O. Box 8072
Royal Oak, MI 48068-9933**

NOM (LETTRES MOULÉES)		

ADRESSE	N° APPART.	
_____	_____	
VILLE	PROVINCE	CODE POSTAL
_____	_____	_____
ADRESSE ÉLECTR: _____		

Programme d'entretien prolongé Ford

PROGRAMMES D'ENTRETIEN PROLONGÉ (PEP) FORD (CANADA SEULEMENT)

Vous pouvez obtenir une protection supplémentaire pour votre véhicule en achetant un Programme d'entretien prolongé (PEP) Ford. Le PEP Ford est le seul contrat d'entretien appuyé par Ford Motor Company. Selon le programme choisi, le PEP Ford offre des avantages tels que :

- Le remboursement de locations
- La couverture de certaines pièces d'entretien et d'usure
- La protection contre le coût des réparations après expiration de votre Garantie limitée de véhicule neuf
- Les avantages du programme Club d'assistance dépannage

Vous pouvez acheter un PEP Ford chez n'importe quel concessionnaire Ford Motor Company participant. Il existe différents PEP Ford offrant diverses combinaisons de temps, de kilométrage et de franchise. Chaque programme a ses particularités propres, conçues pour répondre aux différents besoins des conducteurs, y compris le remboursement des frais de remorquage et de location.

Lorsque vous achetez un PEP Ford, vous obtenez la tranquillité d'esprit partout au Canada et aux États-Unis, grâce au réseau de concessionnaires de Ford Motor Company.

Pour de plus amples renseignements, visitez votre concessionnaire local Ford du Canada ou visitez le www.ford.ca pour trouver le Programme d'entretien prolongé personnalisé de Ford qui vous convient.

Nota : Les réparations effectuées en dehors du Canada et des États-Unis ne sont pas couvertes par le PEP Ford. Cette information n'est donnée qu'à titre indicatif.

Guide d'entretien périodique

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX RELATIFS À L'ENTRETIEN

Pourquoi assurer l'entretien de son véhicule?

Ce guide décrit l'entretien périodique dont votre véhicule a besoin. Si vous procédez à l'entretien requis, vous vous éviterez de coûteuses réparations pouvant être causées par la négligence ou un entretien insuffisant. Vous pourrez en outre vous assurer ainsi d'une meilleure valeur de revente ou d'échange de votre véhicule.

C'est au propriétaire qu'incombe la responsabilité de s'assurer que l'entretien périodique est effectué et que les pièces utilisées répondent bien aux normes Ford. Le non-respect de l'entretien périodique prescrit dans ce guide annulera la garantie sur les pièces touchées par un manque d'entretien. Assurez-vous de conserver dans le véhicule tous les justificatifs des procédures d'entretien complétées et de faire enregistrer les travaux effectués dans ce guide.

Votre concessionnaire Ford ou Lincoln dispose de techniciens formés en usine qui peuvent effectuer l'entretien nécessaire en utilisant des pièces d'origine Ford. Ils s'engagent à respecter vos exigences en matière d'entretien et à assurer votre satisfaction.

La protection de votre investissement

Un bon entretien est synonyme d'investissement, et ses dividendes sont : la fiabilité, la durabilité et la valeur de revente. Pour obtenir un rendement optimal de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution, il est essentiel d'effectuer l'entretien périodique aux intervalles recommandés.

Pour plus de commodité, votre véhicule est doté d'un afficheur multimessage qui calcule l'intervalle d'entretien de vidange d'huile approprié. Vous devriez exécuter les vidanges d'huile selon le calendrier indiqué à l'afficheur multimessage du tableau de bord. L'afficheur multimessage indiquera PRÉVOIR VIDANGE D'HUILE ou VIDANGE D'HUILE NÉCESSAIRE pour indiquer lorsqu'une vidange d'huile est nécessaire. L'intervalle de vidange recommandé pour l'huile moteur doit être effectué dans les deux semaines ou 800 km (500 mi) une fois que le message VIDANGE D'HUILE NÉCESSAIRE est affiché. Votre intervalle d'entretien de vidange d'huile peut s'étendre sur une période allant jusqu'à un an ou 16 000 km (10 000 mi). Remettez à l'état initial votre dispositif Intelligent Oil Life Monitor^{MC} après chaque vidange d'huile et chaque remplacement de filtre; consultez le chapitre *Tableau de bord*.

Guide d'entretien périodique

Si votre afficheur multimessage est remis à l'état initial prématurément ou devient inopérant, vous devez vidanger l'huile six mois ou 8 000 km (5 000 mi) après votre dernière vidange d'huile.

Votre véhicule est très perfectionné et construit avec de multiples systèmes performants et complexes. Tous les constructeurs mettent ces systèmes au point selon divers critères de performance et différentes spécifications. C'est pourquoi il est important de consulter un concessionnaire autorisé Ford ou Lincoln pour s'assurer que votre véhicule sera diagnostiqué et réparé en toute connaissance de ces systèmes.

Ford préconise des périodicités d'entretien particulières pour les composants de votre véhicule en fonction d'essais mécaniques réalisés par des équipes spécialisées. Ford se base sur de tels essais pour définir le kilométrage le mieux approprié pour le remplacement des huiles et des liquides de votre véhicule et ce, dans un souci de longévité et d'économie; Ford déconseille l'adoption de périodicités d'entretien autres que celles stipulées dans le Calendrier d'entretien périodique de votre véhicule.

Ford insiste sur l'utilisation de pièces d'origine pour l'entretien de votre véhicule. Si des pièces autres que des pièces Ford, Motorcraft^{MD} ou des pièces remises à neuf approuvées par Ford sont utilisées pour le remplacement ou la réparation d'éléments impliquant les dispositifs antipollution, ces pièces doivent être équivalentes aux pièces d'origine Ford en ce qui a trait au rendement et à la durabilité. C'est au propriétaire qu'incombe la responsabilité de déterminer l'équivalence de telles pièces. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la garantie, veuillez consulter votre *Guide de garantie*.

Les produits chimiques et les additifs non approuvés par Ford ne sont pas requis pour l'entretien prescrit. De plus, Ford déconseille l'usage de tels produits à moins qu'ils ne soient recommandés par Ford dans le cadre d'une application particulière.

Guide d'entretien périodique

Huiles, liquides et produits de rinçage

Dans de nombreux cas, la décoloration d'un liquide est une caractéristique normale de fonctionnement et n'indique pas nécessairement un problème ou n'impose pas le remplacement du liquide. Toutefois, lorsqu'une décoloration indique également une condition de surchauffe ou de contamination par des matières étrangères, le véhicule doit être inspecté immédiatement par des experts qualifiés, tels que les techniciens formés en usine de votre concessionnaire Ford ou Lincoln. Les huiles et les liquides de votre véhicule doivent être remplacés aux intervalles prescrits ou au moment d'une réparation. Le rinçage est une méthode efficace pour le remplacement des liquides de plusieurs sous-systèmes du véhicule durant l'entretien périodique. Il est important que les systèmes soient rincés en utilisant uniquement un liquide neuf et identique à celui utilisé pour le remplissage et le fonctionnement du système, ou en utilisant un produit chimique de rinçage approuvé par Ford.

Pièces d'origine Ford et entretien

Lorsque vous planifiez l'entretien de votre véhicule, envisagez de consulter votre concessionnaire Ford et Lincoln pour tous vos besoins en matière d'entretien.

Obtenez le maximum de vos visites de réparation et d'entretien

Il est avantageux de confier l'entretien de votre véhicule à un concessionnaire Ford ou Lincoln, qui saura mieux que quiconque le maintenir dans un parfait état de fonctionnement.

Commodité

Plusieurs concessionnaires proposent des horaires prolongés en soirée ou le samedi afin de mieux vous accommoder. C'est un des avantages multiples de ce service de qualité.

Techniciens formés en usine.

Les techniciens spécialisés de Ford et Lincoln participent à des programmes de formation approfondie parrainés par l'usine qui les aident à devenir des experts sur le fonctionnement de votre véhicule. Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire sur la formation et les accréditations qu'ont reçues ses techniciens.

Guide d'entretien périodique

Pièces de remplacement Ford et Motorcraft^{MD} d'origine

Les concessionnaires Ford et Lincoln gardent en stock des pièces de remplacement de marques Ford et Motorcraft^{MD}. Ces pièces rencontrent ou dépassent les spécifications de Ford Motor Company et nous en sommes fiers. Les pièces d'entretien installées chez votre concessionnaire Ford ou Lincoln sont couvertes par une garantie nationale limitée de 12 mois, 20 000 kilomètres (12 000 mi) sur les pièces et la main-d'œuvre. Votre concessionnaire peut vous fournir tous les détails.

Magasinage pour vos besoins en matière d'entretien de véhicule

Votre concessionnaire reconnaît l'aspect concurrentiel des services d'entretien et de réparation légère des automobiles. Avec des techniciens formés en usine et un emplacement unique pour l'entretien de routine allant des vidanges d'huile et permutation des pneus aux réparations plus importantes sur le système de freinage, vérifiez la valeur du service que les concessionnaires Ford et Lincoln peuvent offrir.

QUEL EST LE CALENDRIER D'ENTRETIEN LE PLUS APPROPRIÉ POUR VOTRE VÉHICULE?

Vérifications et procédures d'entretien par le propriétaire

Certaines vérifications et inspections d'entretien de base doivent être effectuées par le propriétaire ou un technicien aux intervalles indiqués. Des renseignements d'entretien et les normes justificatives sont énoncés dans le présent Guide du propriétaire.

Toute anomalie de fonctionnement devrait être signalée dans les plus brefs délais à votre concessionnaire ou à un technicien qualifié qui saura vous recommander l'intervention appropriée. Normalement, les vérifications et procédures d'entretien effectuées par le propriétaire ne sont pas couvertes par la garantie, et il est possible qu'il vous faille défrayer le coût de la main-d'œuvre, des pièces et lubrifiants.

Intervalle maximal de vidange d'huile

- ☐ Comme il est indiqué à l'afficheur multimessage du tableau de bord (peut être jusqu'à un an ou 16,000 km [10 000 mi])

Guide d'entretien périodique

Intervalle de vidange du liquide de refroidissement du moteur

- ☐ 6 ans ou 160 000 km (100 000 mi) – vidangez le liquide de refroidissement du moteur (selon la première éventualité).
- ☐ Après la première vidange – vidangez le liquide de refroidissement du moteur tous les trois ans ou 80 000 km (50 000 mi).

Tous les mois

- ☐ Vérifiez le bon fonctionnement de tous les feux et phares et de toutes les lampes intérieures.
- ☐ Vérifiez les pneus (pour en déceler l'usure) et la pression d'air, y compris la pression d'air de la roue de secours.
- ☐ Vérifiez le niveau du liquide lave-glace.
- ☐ Vérifiez le niveau d'huile moteur.

Tous les six mois

- ☐ Vérifiez l'usure et le bon fonctionnement des ceintures sous-abdominales/baudriers et des systèmes d'ancrage des sièges.
- ☐ Vérifiez le bon fonctionnement du frein de stationnement.
- ☐ Vérifiez le fonctionnement des témoins (freins, freins antiblocage, sacs gonflables, ceintures de sécurité).
- ☐ Vérifiez le niveau de liquide du circuit de refroidissement et la concentration du liquide de refroidissement.
- ☐ Vérifiez les bornes de la batterie et nettoyez-les au besoin.
- ☐ Vérifiez le fonctionnement du lave-glace et des essuie-glaces et nettoyez tous les balais d'essuie-glace (remplacez-les si nécessaire).
- ☐ Vérifiez et graissez les charnières, les loquets et les serrures extérieures. Vérifiez-en le bon fonctionnement.
- ☐ Vérifiez et graissez les bourrelets d'étanchéité des portes. Vérifiez la présence d'une usure excessive.
- ☐ Vérifiez et nettoyez la carrosserie et les orifices d'évacuation des portes. Vérifiez la présence d'encrassement et d'obstructions.

Inspection multipoint

Afin de maintenir votre véhicule en bon état de fonctionnement, il est important de faire vérifier les systèmes de votre véhicule régulièrement. Cela peut aider à déterminer tout problème potentiel avant qu'il ne survienne. Ford recommande d'effectuer l'inspection multipoint suivante à chaque entretien périodique pour vous assurer que votre véhicule fonctionne comme il se doit.

Guide d'entretien périodique

Inspection multipoint - Recommandée à chaque visite

- ☐ Vérifiez les niveaux de liquide des systèmes suivants et faites l'appoint au besoin : freins, circuit de refroidissement du moteur et de l'échangeur, boîte de vitesses automatique et manuelle (si équipé d'une jauge sous le capot), direction assistée et lave-glace.
- ☐ Contrôlez l'usure des pneus et leur gonflage, sans oublier la roue de secours.
- ☐ Vérifiez le système d'échappement afin de détecter les fuites, les dommages, les pièces desserrées et les matières étrangères.
- ☐ Vérifiez le rendement de la batterie.
- ☐ Vérifiez le fonctionnement de l'avertisseur, des feux extérieurs, des clignotants et des feux de détresse.
- ☐ Vérifiez les flexibles du radiateur, des refroidisseurs, du chauffage et de la climatisation.
- ☐ Vérifiez le fonctionnement du pulvérisateur de lave-glace et des essuie-glaces.
- ☐ Inspectez le pare-brise afin de détecter des fissures, des gravillonnages et des piqûres.
- ☐ Vérifiez la présence de fuites d'huile et de liquides.
- ☐ Vérifiez l'état du filtre à air du moteur.
- ☐ Inspectez les soufflets de demi-arbre (selon l'équipement).
- ☐ Assurez-vous de l'absence de fuites et de détériorations sur les amortisseurs, jambes et autres éléments de suspension.
- ☐ Contrôlez l'état de la direction et de la timonerie.
- ☐ Contrôlez l'état des courroies d'entraînement des accessoires.
- ☐ Inspectez le fonctionnement de l'embrayage, selon l'équipement.

Assurez-vous de demander à votre concessionnaire Ford ou Lincoln ou votre conseiller technique, des renseignements à propos de l'inspection multipoints du véhicule. C'est la façon complète d'effectuer l'inspection de votre véhicule. C'est votre liste de vérification qui vous donne la rétroaction immédiate sur la condition générale de votre véhicule. Vous saurez ce qui a été vérifié, ce qui est en bon état, ainsi que les éléments qui nécessiteront une réparation future ou qui demandent une attention immédiate. L'inspection multipoint est la façon idéale d'assurer que votre véhicule fonctionnera comme il se doit.

Guide d'entretien périodique

Multi-Point Inspection Report Card as Recommended by Ford Motor Company

Today's Date: _____ Mileage: _____

Vehicle Model/Year: _____

Owner's Name: _____

Owner's Address: _____

Owner's Phone: _____

Owner's Email: _____

Owner's Signature: _____

Technician's Name: _____

Technician's Signature: _____

Comments: _____

Service Advisor: _____

Customer Signature: _____

12-XXXXXXX

2011 MKX (mkx)
Owners Guide, 1st Printing
Canadian_French (fr_can)

Guide d'entretien périodique

ENTRETIEN PÉRIODIQUE NORMAL ET JOURNAL D'ENTRETIEN

Pour plus de commodité, votre véhicule est doté d'un afficheur multimessage qui calcule l'intervalle d'entretien de vidange d'huile approprié. Vous devriez exécuter les vidanges d'huile selon le calendrier indiqué à l'afficheur multimessage du tableau de bord. L'afficheur multimessage indiquera PRÉVOIR VIDANGE D'HUILE ou VIDANGE D'HUILE NÉCESSAIRE pour indiquer lorsqu'une vidange d'huile est nécessaire. L'intervalle de vidange recommandé pour l'huile moteur doit être effectué dans les deux semaines ou 800 km (500 mi) une fois que le message VIDANGE D'HUILE NÉCESSAIRE est affiché. Votre intervalle d'entretien de vidange d'huile peut s'étendre sur une période allant jusqu'à un an ou 16 000 km (10 000 mi). Remettez à l'état initial votre dispositif Intelligent Oil Life Monitor^{MC} après chaque vidange d'huile et chaque remplacement de filtre; consultez le chapitre *Tableau de bord*.

Si votre afficheur multimessage est remis à l'état initial prématurément ou devient inopérant, vous devez vidanger l'huile six mois ou 8 000 km (5 000 mi) après votre dernière vidange d'huile.

Guide d'entretien périodique

Intervalle de vidange recommandé pour l'huile moteur*	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Faites la permutation des pneus, inspectez l'usure des pneus et mesurez la profondeur des sculptures.	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Effectuez l'inspection multipoint (conseillé).	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Vérifiez le niveau d'huile de la boîte de vitesses automatique (à l'aide d'une jauge d'huile, selon l'équipement). Consultez le concessionnaire pour connaître les exigences.	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Vérifiez les plaquettes de frein, les sabots, les disques, les tambours, les canalisations et flexibles de frein et le frein de stationnement.	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Vérifiez la concentration du liquide du circuit de refroidissement du moteur ainsi que les flexibles.	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Vérifiez le système d'échappement et les écrans pare-chaleur.	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Vérifiez les soufflets de demi-arbre (selon l'équipement).	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Inspectez la timonerie de direction, les rotules, la suspension, les embouts de biellette de direction, l'arbre de transmission et les joints de cardan; lubrifiez si ceux-ci sont équipés de graisseurs.	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Vérifiez le filtre à air de l'habitacle (selon l'équipement).	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
*Les intervalles de vidange recommandés pour l'huile moteur devraient être effectués selon l'indication à l'afficheur multimessage du tableau de bord.										
Remettez à l'état initial votre dispositif Intelligent Oil Life Monitor ^{MC} après chaque vidange d'huile moteur et chaque remplacement de filtre; consultez le chapitre <i>Tableau de bord</i> .										

Guide d'entretien périodique

Intervalle de vidange recommandé pour l'huile moteur*	11	12	13	14	15
Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.	•	•	•	•	•
Faites la permutation des pneus, inspectez l'usure des pneus et mesurez la profondeur des sculptures.	•	•	•	•	•
Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal	•	•	•	•	•
Effectuez l'inspection multipoint (conseillé).	•	•	•	•	•
Vérifiez le niveau d'huile de la boîte de vitesses automatique (à l'aide d'une jauge d'huile, selon l'équipement). Consultez le concessionnaire pour connaître les exigences.	•	•	•	•	•
Vérifiez les plaquettes de frein, les sabots, les disques, les tambours, les canalisations et flexibles de frein et le frein de stationnement.	•	•	•	•	•
Vérifiez la concentration du liquide du circuit de refroidissement du moteur ainsi que les flexibles.	•	•	•	•	•
Vérifiez le système d'échappement et les écrans pare-chaleur.	•	•	•	•	•
Vérifiez les soufflets de demi-arbre (selon l'équipement).	•	•	•	•	•
Inspectez la timonerie de direction, les rotules, la suspension, les embouts de biellette de direction, l'arbre de transmission et les joints de cardan; lubrifiez si ceux-ci sont équipés de graisseurs.	•	•	•	•	•
Vérifiez le filtre à air de l'habitacle (selon l'équipement).	•				
*Les intervalles de vidange recommandés pour l'huile moteur devraient être effectués selon l'indication à l'afficheur multimessage du tableau de bord.					
Remettez à l'état initial votre dispositif Intelligent Oil Life Monitor ^{MC} après chaque vidange d'huile moteur et chaque remplacement de filtre; consultez le chapitre <i>Tableau de bord</i> .					

Guide d'entretien périodique

Exécutez les services indiqués dans le tableau suivant, à la période de temps et au kilométrage spécifiés, soit à chaque 5 000 km (3 000 mi) du message VIDANGE D'HUILE NÉCESSAIRE à l'écran de l'afficheur multimessage ou lorsque la lecture du temps et du kilométrage (km) indique que le service l'entretien doit être fait.

Exemple 1 : Le message VIDANGE D'HUILE NÉCESSAIRE s'affiche à 46 270 km (28 751 mi); remplacez l'huile pour boîte de vitesses automatique à 48 000 km (30 000 mi).

Exemple 2 : Le message VIDANGE D'HUILE NÉCESSAIRE ne s'est **pas** affiché mais le compteur kilométrique indique 48 000 km (30 000 mi); remplacez le filtre à air du moteur. (C.-à-d., le dispositif Intelligent Oil Life Monitor^{MC} a été remis à l'état initial à 40 000 km [25 000 mi].)

Guide d'entretien périodique

Tous les 32 000 km (20 000 mi)	Remplacez le filtre à air de l'habitacle (selon l'équipement)
Tous les 48 000 km (30 000 mi)	Remplacez le filtre du siège à régulation de température (selon l'équipement)
	Remplacement du filtre à air du moteur
Tous les 160 000 km (100 000 mi)	Changez le liquide de refroidissement du moteur ¹
	Remplacement des bougies
	Inspectez l'état des courroies d'entraînement ²
Tous les 240 000 km (150 000 mi)	Remplacez l'huile pour boîte de vitesses automatique et le filtre (le filtre n'est pas requis pour les boîtes de vitesses 6F35, 6F50, DPS6 et AWF-21). Consultez le concessionnaire pour obtenir les exigences
	Remplacez l'huile de la boîte de vitesses manuelle
	Remplacez l'huile pour pont arrière sur tous les véhicules à propulsion arrière
	Remplacez la courroie d'entraînement des accessoires (si elle n'a pas été remplacée au cours des derniers 160 000 km [100 000 mi])
	Remplacez la courroie de distribution (Fiesta). Si la courroie de distribution n'est pas remplacée, des dommages internes au moteur risquent de se produire.
¹ Remplacement initial à 160 000 km (100 000 miles) ou 72 mois; ensuite, tous les 80 000 km (50 000 miles) ou 36 mois	
² Exécutez une inspection de contrôle à 192 000 km (120 000 mi)	

Guide d'entretien périodique

Journal du calendrier d'entretien

CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : N° RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : N° RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :
CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : N° RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : N° RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :
CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : N° RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : N° RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :
CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : N° RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : N° RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :
CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : N° RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : N° RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :

Guide d'entretien périodique

CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : N° RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : N° RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :
CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : N° RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : N° RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :
CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : N° RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : N° RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :
CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : N° RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : N° RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :
CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : N° RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : N° RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :

Guide d'entretien périodique

CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : N° RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : N° RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :
CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : N° RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : N° RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :
CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : N° RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : N° RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :
CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : N° RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : N° RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :
CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : N° RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : N° RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :

Guide d'entretien périodique

CONDITIONS DE CONDUITE PARTICULIÈRES

Si vous utilisez votre Ford/Lincoln/Mercury **principalement** dans une des conditions les plus exigeantes de **fonctionnement** décrites ci-dessous, vous aurez besoin d'entretenir plusieurs éléments plus fréquemment. Si vous **utilisez votre véhicule de temps en temps** seulement sous ces conditions, il n'est pas nécessaire d'exécuter l'entretien supplémentaire. Pour les recommandations spécifiques, consultez le conseiller technique de votre établissement concessionnaire Ford ou Lincoln Mercury ou un technicien.

Traction d'une remorque ou utilisation d'une galerie porte-bagages au toit

Au besoin	– Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile comme l'indique l'afficheur multimessage, puis effectuez l'entretien selon le calendrier d'entretien périodique.
Inspectez fréquemment, réparez si nécessaire	– Voyez les articles d'entretien pour essieux sous <i>Exceptions</i> .
Tous les 48 000 km (30 000 mi)	– Vidangez l'huile pour boîte de vitesses automatique (non requis pour la boîte de vitesses 6R80).
À 96 000 km (60 000 mi)	– Vidangez l'huile pour boîte de vitesses manuelle.

Exécutez les services indiqués dans le tableau précédent, à la période de temps et au kilométrage spécifiés, soit à chaque période de 5 000 km (3 000 mi) du message VIDANGE D'HUILE NÉCESSAIRE à l'écran de l'afficheur multimessage ou lorsque la lecture du temps et du kilométrage (km) indiquent que l'entretien périodique doit être fait.

Exemple 1 : Le message VIDANGE D'HUILE NÉCESSAIRE s'affiche à 46 270 km (28 751 mi); remplacez l'huile pour boîte de vitesses automatique à 48 000 km (30 000 mi).

Exemple 2 : Le message VIDANGE D'HUILE NÉCESSAIRE ne s'est **pas** affiché mais le compteur kilométrique indique 48 000 km (30 000 mi); remplacez le filtre à air du moteur. (C.-à-d., le dispositif Intelligent Oil Life Monitor^{MC} a été remis à l'état initial à 40 000 km [25 000 mi].)

Guide d'entretien périodique

Moteur tournant souvent au ralenti ou conduite à faible vitesse pendant de longs trajets, comme c'est le cas pour les véhicules utilisés à des fins commerciales (livraison, taxi) ou pour les véhicules de patrouille

Au besoin	— Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile comme l'indique l'afficheur multimessage, puis effectuez l'entretien selon le calendrier d'entretien périodique (à l'exception du modèle Fiesta).
Inspectez fréquemment, réparez si nécessaire	— Le filtre à air d'habitacle (selon l'équipement). — Le filtre à air du moteur.
Toutes les 300 heures de fonctionnement du moteur*	— Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile (modèle Fiesta).
Tous les 48 000 km (30 000 mi)	— Vidangez l'huile pour boîte de vitesses automatique (non requis pour le modèle Fiesta ou les véhicules équipés de la boîte de vitesses 6R80).
À 96 000 km (60 000 mi)	— Remplacez des bougies.

* La pose d'un compteur horaire de moteur est recommandée pour ces conditions de fonctionnement.

Exécutez les services indiqués dans le tableau précédent, à la période de temps et au kilométrage spécifiés, soit à chaque période de 5 000 km (3 000 mi) du message VIDANGE D'HUILE NÉCESSAIRE à l'écran de l'afficheur multimessage ou lorsque la lecture du temps et du kilométrage (km) indiquent que l'entretien périodique doit être fait.

Exemple 1 : Le message VIDANGE D'HUILE NÉCESSAIRE s'affiche à 46 270 km (28 751 mi); remplacez l'huile pour boîte de vitesses automatique à 48 000 km (30 000 mi).

Exemple 2 : Le message VIDANGE D'HUILE NÉCESSAIRE ne s'est **pas** affiché mais le compteur kilométrique indique 48 000 km (30 000 mi); remplacez le filtre à air du moteur. (C.-à-d., le dispositif Intelligent Oil Life Monitor^{MC} a été remis à l'état initial à 40 000 km [25 000 mi].)

Guide d'entretien périodique

Conduite dans des conditions poussiéreuses, p. ex., sur des routes non revêtues ou dégageant de la poussière

Inspectez fréquemment, réparez si nécessaire	– Le filtre à air d'habitacle (selon l'équipement). – Le filtre à air du moteur.
Aux 8 000 km (5 000 mi)	– Faites la permutation des pneus, vérifiez le degré d'usure des pneus et mesurez la profondeur des sculptures. – Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal.
Aux 8 000 km (5 000 mi) ou aux 6 mois	– Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile.
Tous les 48 000 km (30 000 mi)	– Vidangez l'huile pour boîte de vitesses automatique (non requis pour le modèle Fiesta ou les véhicules équipés de la boîte de vitesses 6R80).
Aux 80 000 km (50 000 mi)	– Vidangez l'huile pour boîte de vitesses manuelle.

Remettez à l'état initial votre dispositif Intelligent Oil Life Monitor^{MC} après chaque vidange d'huile et chaque remplacement de filtre; consultez le chapitre *Tableau de bord*.

Usage exclusif de carburant à l'éthanol E85 (véhicules à carburant mixte seulement)

Chaque intervalle de vidange d'huile	– Si le carburant à l'éthanol E85 a été utilisé exclusivement, remplissez le réservoir de carburant sans plomb ordinaire.
---	---

Guide d'entretien périodique

Journal des conditions spéciales d'utilisation

CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : N° RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : N° RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :
CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : N° RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : N° RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :
CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : N° RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : N° RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :
CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : N° RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : N° RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :
CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : N° RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : N° RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :

Guide d'entretien périodique

CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : N° RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : N° RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :
CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : N° RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : N° RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :
CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : N° RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : N° RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :
CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : N° RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : N° RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :
CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : N° RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : N° RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :

Guide d'entretien périodique

EXCEPTIONS

Le programme d'entretien normal comporte plusieurs cas d'exceptions. La liste des exceptions figure ci-dessous.

Entretien normal du pont

- ☐ Les ponts arrière et les prises de mouvement à lubrifiant synthétique et les utilitaires légers équipés de ponts de marque Ford sont lubrifiés à vie. La vérification du niveau du pont arrière ou la vidange ne sont requises que si une fuite est décelée, qu'une intervention doit être effectuée ou que le pont a été submergé dans l'eau. Le pont et la prise de mouvement doivent être vidangés chaque fois qu'ils sont submergés dans l'eau. Les lubrifiants non synthétiques pour pont arrière doivent être remplacés aux 4 800 km (3 000 mi) ou aux trois mois, selon la première éventualité, si le véhicule tracte souvent une remorque à une température supérieure à 21 °C (70 °F) et à pleine puissance pendant des périodes prolongées à plus de 72 km/h (45 mi/h). Le remplacement du lubrifiant aux 4 800 km (3 000 mi) peut être ignoré si le pont a été rempli de lubrifiant synthétique 75W140 pour engrenages conforme à la norme Ford WSL-M2C192-A, numéro de pièce F1TZ-19580-B ou d'un produit équivalent. Ajoutez l'additif modificateur de friction XL-3 (EST-M2C118-A) ou un produit équivalent pour un remplissage complet des ponts arrière autobloquants (consultez la section *Caractéristiques des produits d'entretien et contenances* dans le chapitre *Entretien et caractéristiques* pour obtenir de plus amples renseignements). La vidange doit être effectuée chaque fois que le pont a été submergé dans l'eau.

Entretien des essieux pour véhicules de police/taxi/livraison

- ☐ Remplacez l'huile pour pont arrière aux 160 000 km (100 000 mi). Le changement de lubrifiant pour pont arrière peut être ignoré si le pont a été rempli de lubrifiant synthétique 75W140 pour engrenages répondant aux spécifications Ford WSL-M2C192-A, numéro de pièce F1TZ-19580-B ou l'équivalent. Ajoutez 118 ml (4 oz US) d'additif modificateur de friction XL-3 (EST-M2C118-A) ou un produit équivalent pour remplir complètement les ponts arrière autobloquants. La vidange doit être effectuée chaque fois que le pont a été submergé dans l'eau.

Remplacement du filtre à carburant en Californie

- ☐ Si le véhicule est enregistré en Californie, la California Air Resources Board a déterminé que l'omission d'exécuter cet élément d'entretien n'annulera pas la garantie d'émission ou la responsabilité de rappel de limite avant l'achèvement de la vie utile du véhicule. Cependant, Ford recommande à tous d'exécuter les services d'entretien périodiques selon les intervalles spécifiés et d'enregistrer au registre toutes réparations effectuées sur le véhicule.

Intervalles de vidange d'huile – climats chauds

- ☐ Si vous conduisez votre Ford ou Lincoln dans des conditions d'utilisation normales **et** que vous utilisez l'huile de catégorie API SL ou plus récente (par exemple SM, etc.), vous pouvez suivre les intervalles de vidange d'huile normale de 12 000 km (7 500 mi). Si vous conduisez votre véhicule au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, en Afrique subsaharienne ou dans d'autres régions où le climat est similaire, vous devez suivre l'intervalle de vidange d'huile de 5 000 km (3 000 mi) si l'huile utilisée est homologuée par l'American Petroleum Institute (API) et conforme à la catégorie de l'API SK ou antérieure (par exemple SJ, etc.).

Guide d'entretien périodique

Remplacement du filtre à air du moteur et du filtre à air de l'habitacle

- ☐ L'exposition du véhicule à la poussière et à la saleté compromet la durée de vie utile du filtre à air du moteur et du filtre à air de l'habitacle. Si le véhicule est soumis à ces conditions, il faudra vérifier fréquemment le filtre à air du moteur et le filtre à air de l'habitacle et les remplacer au besoin.

Guide d'entretien périodique

FICHE DE REMPLACEMENT DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT DU MOTEUR

Liquide de refroidissement du moteur

- ☐ 6 ans ou 160 000 km (100 000 mi) - Vidangez le liquide de refroidissement du moteur (selon la première éventualité).
- ☐ Après la première vidange - Vidangez le liquide de refroidissement du moteur à tous les 3 ans ou aux 80 000 km (50 000 mi).

Guide d'entretien périodique

Journal des intervalles de vidange du liquide de refroidissement du moteur

CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : N° RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : N° RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :
CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : N° RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : N° RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :
CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : N° RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : N° RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :
CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : N° RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : N° RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :
CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : N° RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : N° RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :

Index

A

Aération de l'habitacle247
 Afficheur multimessage20
 messages d'avertissement32
 Aide au démarrage en côte264
 Ampoules60
 Ancrage de fixation194
 Antigél (voir Liquide de refroidissement)347
 Antivol, alarme131, 134
 activation132, 134
 désactivation d'une alarme déclenchée134
 Appui-tête146
 Assistance à la clientèle293
 assistance hors des États-Unis et du Canada324
 commande de documentation supplémentaire326
 entretien et service après-vente319
 programme de médiation et d'arbitrage323
 programme d'entretien prolongé Ford387, 390
 service de dépannage293
 Avertisseurs (voir Témoins et carillons)14

B

Batterie345
 de rechange, caractéristiques376
 électrolyte, premiers soins345
 entretien345
 sans entretien345
 survoltage314

Boîte de vitesses261
 Boîte de vitesses automatique, vérification du niveau d'huile et appoint369
 Boîte de vitesses huiles, contenances377
 Boîte de vitesses interverrouillage du levier sélecteur259
 Boîte de vitesses lubrifiant prescrit377
 Boîte de vitesses automatique avec surmultipliée, conduite261
 lubrifiant, appoint369
 lubrifiant, contenances377
 lubrifiant prescrit377
 lubrifiant, vérification du niveau369
 Selectshift (boîte de vitesses automatique à double mode de sélection)262
 Boîtier de distribution électrique (voir Fusibles)300
 Bouchon de réservoir de carburant (voir Remplissage du réservoir de carburant)356
 Bougies, caractéristiques376, 381
 Bouton-poussoir de démarrage244

C

Cabriolet nettoyage332
 Calendrier d'entretien périodique calendrier à respecter394

415

Index

- liste des tâches d'entretien
périodique normal398
 - Caméra de marche arrière267
 - Capot338
 - Capteur de poids de
l'occupant153
 - Carburant354
 - additif détergent359
 - amélioration de la
consommation361
 - bouchon356
 - calcul de la consommation361
 - choix du carburant
approprié358
 - contenance377
 - filtre, caractéristiques354, 376
 - goulot de remplissage359
 - indice d'octane358, 381
 - interrupteur automatique de
pompe d'alimentation295
 - panne sèche313, 359
 - qualité358
 - remplissage du
réservoir354, 356, 361
 - sécurité354
 - Casier de rangement103
 - Ceintures de sécurité (voir
Dispositifs de retenue)151, 155,
157–158, 160–161
 - Chargement du véhicule229
 - Chauffage
 - chauffage-climatisation42
 - Chauffe-moteur247
 - Clés132
 - positions du commutateur
d'allumage242
 - Clignotants58
 - Climatisation42
 - 416
 - Commandes
 - colonne de direction90
 - siège à commande
électrique140
 - Commutateur
d'allumage242, 381
 - Conditions particulières de
conduite265, 286, 289
 - nappes d'eau
profondes288, 292
 - neige et verglas290
 - sable288
 - Conduite à travers des nappes
d'eau292
 - Conduite hors-route avec une
transmission intégrale
(AWD)284
 - Console72
 - au pavillon71–72
 - Contenance des réservoirs377
 - Contenances377
 - Contrôle et entretien du
circuit de diagnostic embarqué
(OBD II)367
 - Cric305
 - positionnement305
 - rangement305
- ## D
- Défauts compromettant la
sécurité, déclaration327
 - Démarrage242–243
 - Démarrage
 - survoltage314
 - Démarrage à distance, système
de chauffage-climatisation51

Index

- Démarrage du véhicule
 - bouton-poussoir de démarrage244
- Dépannage293
 - panne sèche313, 359
 - survoltage314
- Direction assistée258
 - liquide, caractéristiques377
 - liquide, contenances377
- Direction assistée
 - liquide, vérification du niveau et appoint368
- Dispositif antilacet AdvanceTrac®251
- Dispositif d'alerte de circulation transversale277
- Dispositif de démarrage à distance127
- Dispositif de retenue supplémentaire
 - sac gonflable latéral177
- Dispositifs antipollution365
- Dispositifs de retenue - ancrage de fixation194
- E**
- Écrous de roue312
- Enregistrement des données d'événement8
- Entrée sans clé
 - clavier130
- Entrée sans clé
 - programmation d'un code d'accès130
- Entrée sans clé
 - verrouillage automatique114
- Entrée sans clé
 - verrouillage et déverrouillage des portes131
- Entrée sans clé à télécommande119–120
 - éclairage à l'entrée126
 - ouverture du coffre123
 - remplacement des piles124
 - télécommandes de rechange et supplémentaires125
 - verrouillage et déverrouillage des portes121–122
- Entretien337
- Essuie-glace et lave-glace67
 - remplacement des balais d'essuie-glace340–341
 - vérification du niveau et appoint340
- Étiquette d'homologation du véhicule382
- F**
- Feux
 - commande automatique des phares54
 - éclairage intérieur59, 62
 - feux de croisement55
 - feux de jour55
 - phares53
 - phares antibrouillards55
 - planche de bord, rhéostat d'éclairage56
 - remplacement des ampoules ...62
 - tableau de remplacement des ampoules60
- Feux de détresse294
- Feux de jour (voir Feux)55
- Filet d'arrimage103
- Filtre à air372, 376

417

Index

- Fonctions de l'écran tactile
(chauffage-climatisation)45
- Frein de stationnement250
- Freinage antiblocage
(voir Freins)249
- Freins249
- antiblocage249
 - de stationnement250
 - interverrouillage du levier
sélecteur259
 - liquide, contenances377
 - liquide prescrit377
 - lubrifiant prescrit377
 - témoin du freinage
antiblocage (ABS)250
 - vérification du niveau et
appoint du liquide de frein369
- Fusibles295–296
- G**
- Galerie porte-bagages104
- Gaz d'échappement246
- Gonflage
des pneus210
- H**
- Hayon97, 103–104, 123
- Hayon à commande
électrique97
- Huile moteur342
- caractéristiques377
 - contenances377
 - filtre, caractéristiques344, 376
 - huile moteur prescrite344
 - jauge d'huile342
 - vérification du niveau et
appoint342
- Huile (voir Huile moteur)342
- 418
- I**
- Indicateurs20
- Indice d'octane358
- J**
- Jauge
- huile moteur342
 - lubrifiant de boîte de vitesses
automatique369
- K**
- Kilométrage
(voir Consommation de
carburant)361
- L**
- Lève-glaces
- à commande électrique73
- Lève-glaces à commande
électrique73
- Limite de charge229
- Liquide de refroidissement
- caractéristiques377
 - contenances351, 377
 - vérification du niveau et
appoint347
- Liquide de refroidissement à
protection totale352
- Liquide lave-glace340
- Lubrifiants prescrits377
- Lunette
- arrière, essuie-glace et
lave-glace69

Index

M

Miroir de courtoisie éclairé sur
pare-soleil71
Moteur381
circuit de refroidissement à
protection totale352
commande de ralenti345
contenances377
huiles moteur prescrites377
liquide de refroidissement347
nettoyage330
points d'intervention339-340
MyKey106

N

Nettoyage du véhicule
balais d'essuie-glace331
ceintures de sécurité333
compartiment moteur330
intérieur333
lavage328
lustrage329
pièces en plastique331
planche de bord332
roues329
Numéro d'identification du
véhicule (N.I.V.)382

O

Ouvre-porte de garage93
Ouvre-porte de garage
universel93

P

Phares53
alignement57
allumer et éteindre53

ampoules, caractéristiques60
commande automatique des
phares54
feux de croisement55
feux de jour55
feux de route55
remplacement des ampoules ...62

Phares antibrouillards55

Pièces Motorcraft®336, 376

Pièces (voir Pièces
Motorcraft®)376

Planche de bord
éclairage intérieur et de la
planche de bord56
nettoyage332
tableau de bord14

Pneu de secours (voir
Remplacement d'un pneu)309

Pneus207-209, 305
entretien212
étiquettes222
géométrie216
hiver et chaînes228
indices de qualité des pneus208
mesures de sécurité215
permutation217
remplacement214, 305, 309
renseignements présents sur
les flancs218
roue de secours306, 309
témoin d'usure208, 213
terminologie209
vérification de la pression212

Pont
lubrifiant prescrit377

Porte-bébés
(voir Sièges d'enfant)190

Porte-gobelets149

Prise d'alimentation72

419

Index

- Prise de courant auxiliaire72
- Programmeur de vitesse78
- Programmeur de vitesse de croisière (Voir Programmeur de vitesse)78
- Programmation du contrôle parental MyKey106
- Programmation du véhicule de parc MyKey106
- R**
- Rappel de bouclage des ceintures de sécurité163
- Recommandations concernant la fixation des dispositifs de retenue pour enfant187
- Régulation de la température (voir Climatisation ou Chauffage)42
- Régulateur de vitesse adaptatif80
- Rehausseurs200
- Relais295
- Remorquage236
 - remorquage du véhicule317
 - traction d'une remorque236
 - véhicule de loisir240
- Remorquage par une dépanneuse317
- Remplacement d'un pneu305, 309
- Rétroviseur grand angle276
- Rétroviseurs75-76
 - à mémoire programmable123
 - chauffants77
- Rétroviseurs
 - extérieurs à commande électrique76
- Rétroviseurs
 - rabattables78
 - rétroviseur à réglage automatique76
- Rétroviseurs à commande électrique76
- S**
- Sacs gonflables168, 177, 180
 - côté conducteur170, 178, 181
 - côté passager170, 178, 181
 - description168, 177, 180
 - fonctionnement170, 178, 181
 - mise au rebut184
 - sièges d'enfant170
 - témoin177, 179, 183
- Sécurité enfants119
- Serrures
 - portes113
 - verrouillage automatique114
- Serrures à commande électrique113
- Sièges137
 - chauffants150
 - commande de la température143
 - nettoyage334
- Sièges
 - recul automatique146
- Sièges
 - sièges à mémoire123, 145
- Sièges
 - sièges avant142
 - sièges d'enfant190
- Sièges d'enfant190

Index

- ancrage au moyen d'une
sangle de retenue197
 - boucle de verrouillage194
 - place avant191
 - recommandations187
 - Siège d'enfant
sièges arrière191
 - Sièges d'enfant -
rehausseurs200
 - Sièges rabattables à commande
électrique de deuxième
rangée148
 - Sonar de recul265
 - Support lombaire, sièges142
 - Surmultipliée261
 - Survoltage314
 - Système de déverrouillage à
distance
Dispositif de démarrage à
distance127
 - Système d'entrée sans clé
SecuriCode129
 - Système antidémarrage
Securilock131
 - Système d'alerte après
collision184
 - Système d'avertissement de
collision272
 - Système de clé intelligente106
 - Système de clé intelligente
avec bouton-poussoir
d'allumage120
 - Système de données du
dispositif de surveillance des
angles morts277
 - Système de sécurité du
pavillon177, 180
 - Système de surveillance de la
pression des pneus
pneus, jantes et
chargements223
 - Système MyLincoln Touch™41
 - Systèmes de retenue151, 155,
157-158, 160-161
capteur de poids de
l'occupant153
pour adultes157-158, 160
pour enfants184
rallonge161
rappel de bouclage des
ceintures de sécurité163
témoin et carillon162-163
- ### T
- Tableau des lubrifiants
prescrits377
 - Tapis97
 - Télécommande sans fil
Homelink®93
 - Témoins et indicateurs14
 - Témoins et indicateurs
freinage antiblocage (ABS) ...250
 - Temporisation d'alimentation
des accessoires75
 - Toit ouvrant91
- ### U
- Utilisation d'un téléphone
cellulaire10

Index

V

Véhicules à quatre roues
motrices
conduite tout-terrain286

Volant
commandes90

inclinable69–70

Volant chauffant49

Volant inclinable69–70